TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9264 **22 PAGES** **DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 27-LUNDI 28 OCTOBRE 1974

Une action peu compatible avec les accords SALT

Un missile intercontinental lancé d'un avion américain

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'échec de M. Fanfani

L'Italie se prépare des jours de plus en plus difficiles. M. Fanfani, le secrétaire général de la démocrate chrétienne, et le seul homme politique qui, de l'avis général, pouvait reconduire valablement la coalition de centre-gauche, a renoncé vendredi 25 octobre à former le gouvernement, comme le président de la République l'y avait invité onze jours plus tôt.

Ce sont les sociaux-démocrates qui avaient provoqué le 3 octobre la démission du cabinet de M. Mariano Rumor. Visiblement désireux d'aller à une dissolution de la Chambre et de préparer la « belle consultation électorale » que souhaitait en privé l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome, ils ont réclamé tout au long de la crise un retour à l' « esprit originel du centre-gauche », autrement dit une limitation des rapports avec l'opposition communiste. Cette attitude aurait dû se traduire immédiatement dans les faits au sein des administrations locales de Rome et de Florence. C'étaient là des conditions que leurs alliés ne pouvaient accepter.

Les socialistes avaient exigé quant à eux, entre le futur gouvernement et les syndicats, une entente jugée dangereuse par les trois autres partis de la majorité (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et républicains) mais sur laquelle une négociation était possible. L'optimisme affiché par M. Fanfani le 24 octobre donnait d'ailleurs à penser que la crise allait tout de même se dénouer.

Après vingt-deux jours de crise, l'échec de M. Fanfani ne marque pas un retour au point de départ. La situation s'en trouve singulièrement aggravée. On ne voit pas en effet quel autre démocrate-chrétien pourrait réussir là où le chef du parti a échoué. Toute solution risque maintenant d'être boiteuse ou provisoire, même si un miracle de MM. Piccoli ou Moro — candidats possibles du « parti de la majorité relative » — parvenait à remettre sur pied l'ancienne coalition. Un gouvernement de centre-droit, réclamé par les sociaux-démocrates, rencontrerait évidemment l'opposition des socialistes et diviserait la démocratie chrétienne elle-même. Un gouvernement « monocolore » démocrate-chrétien — que les socialistes approuveraient volontiers — serait repoussé avec force par les sociaux-démocrates, et aucune formule bipartite (républicains-démocrates-chrétiens, par exemple) ne serait longtemps viable.

Reste, bien sûr, le retour aux urnes. Mais M. Giovanni Leone, qui avait déjà dissous la Chambre en 1972, ne veut pas entrer dans l'histoire comme le « président des élections anticipées ». A quoi, au reste, serviraient-elles ? Si la stabilité légendaire du corps électoral italien devait se confirmer une nouvelle fois, on aurait simplement perdu quelques mois, alors que la crise économique réclame des mesures urgentes. Si la démocratie chrétienne devait gagner à droite les voix qu'elle perdrait à gauche, on se retrouverait devant une Chambre ingouvernable et un pays divisé en deux blocs, chauffé à blanc par une virulente campagne anticommuniste.

L'homme de la rue, qui a vu se succéder tant de crises ministérielles depuis la seconde guerre mondiale, n'est sans doute pas passionné par ces jeux politiques où l'incohérence et l'irresponsabilité occupent une plus grande place que le machiavélisme. Mais il peut difficilement rester indifférent devant les révélations sur les tentatives de coup d'Etat auxquelles se serait livrée l'extrême droite, la recrudescence de la criminalité et l'augmentation spectaculaire du coût de la vie. Le jour même où M. Fanfani renonçait à former le gouvernement, on apprenait que les prix à la consommation avaient augmenté en septembre de 3.3 %, soit le plus fort accroissement mensuel enregistré en Italie depuis vingt-sept ans.

A RABAT, APRÈS UN PREMIER SUCCÈS DES PALESTINIENS

Le conflit O.L.P.- Jordanie est au centre de la conférence des chefs d'État arabes

La huitième conférence arabe « au sommet » s'ouvre à Rabat ce samedi 26 octobre en fin d'après-midi. Sur les vingt chefs d'État invités, dix-huit devaient en principe y assister. Seuls le colonel Kadhafi (Libye) et le président Bakr (Irak) n'ont pas fait le voyage.

Le conflit entre la Jordanie et l'Organisation de libération de la Palestine sur la « représentation » des Palestiniens et les prérogatives de l'O.L.P. dominera, selon toute apparence, cette conférence. La délégation palestinienne a déjà remporté un premier succès vendredi, lors des délibérations préparatoires des ministres des affaires étrangères, en faisant reconnaître à l'O.L.P. le droit d'établir un « pouvoir national » indépendant sur toute partie du territoire palestinien qui serait évacuée par les Israéliens.

De notre envoyé spécial

Rabat. — Les Palestiniens ont remporté la première manche dans le différend qui les oppose au roi Hussein, et qui domine les travaux de ce « sommet ». L'O.L.P a réussi, en effet, lors de la conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères arabes à faire adopter à l'unanimité moins une voix — celle de la Jordanie — des vingt délégations présentes un texte recommandant aux chefs d'Etat de reconnaître le droit du peuple palestinien sous la direction de l'O.L.P., d'établir un pouvoir national indépendant sur toute partie de son territoire qui serait libérée.

Ce succès est d'autant plus significatif qu'une tendance semblait se dessiner pour laisser aux chefs d'Etat le soin de trancher entre les thèses jordaniennes et palestiniennes.

Dès le début des travaux, mardi 22 octobre, M. Abou Lotf, chef du département politique de l'O.L.P., s'était montré très ferme, et avait quasiment mis en demeure le conseil des ministres de se prononcer sur le fond avant la réunion des chefs d'Etat.

Les ministres se réunissaient à nouveau vendredi matin pour discuter d'un projet de résolution syro-égyptien rédigé à partir d'un texte palestinien. Après un long débat, ce projet a finalement été approuvé en début d'après-midi et a été transmis sous forme de recommandation aux chefs d'Etat et de gouvernement, qui auront du mal à ne pas l'entériner.

Cette recommandation comporte trois paragraphes. Le premier « *réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination* ». Il a été approuvé à l'unanimité. Le second stipule : « *Tout territoire palestinien libéré par n'importe quel moyen de lutte doit revenir à son titulaire, le peuple palestinien, sous la direction de l'O.L.P. Le conseil des ministres réaffirme le droit de ce peuple à l'établissement d'un pouvoir national indépendant sur toute partie du territoire libéré. Les forces de la confrontation* (du champ de bataille) *doivent soutenir ce pouvoir national dès son établissement dans tous les domaines et à tous les niveaux.* » La délégation jordanienne a catégoriquement rejeté ce paragraphe et, en conséquence, a remis en cause l'ensemble du texte, laissant le mot de la fin aux chefs d'Etat.

Les arguments jordaniens

Au cours d'une conférence de presse mouvementée, M. Hachem Abou Amara, ambassadeur de Jordanie à Rabat, qui est d'origine palestinienne — il est né à Jaffa — a expliqué le vote de sa délégation. Selon lui, la Cisjordanie, aujourd'hui occupée par Israël et le peuple palestinien, avait été confiée, en 1949, à Abdallah, roi de Jordanie et grand-père de l'actuel souverain, par un référendum populaire. C'est pourquoi, a-t-il souligné, le souverain hachémite estime que le droit de parler au nom des Palestiniens ne peut lui être retiré que par un nouveau référendum infirmant le premier. D'ailleurs, a-t-il ajouté, en Jordanie, sur la rive est du Jourdain, vivent plus de neuf cent mille Palestiniens qui ne reconnaissent que la seule autorité du roi Hussein. Dernier argument : le gouvernement jordanien dispose d'« *informations sûres* » selon lesquelles Israël ne restituerait jamais la Cisjordanie à l'O.L.P. « *Il n'est donc pas dans l'intérêt de la cause arabe d'écarter la Jordanie de cette phase de la bataille* », devait-il conclure.

Toutes ces affirmations — accueillies par les quolibets et les sarcasmes des Palestiniens présents et des Arabes qui les soutiennent — ont été réfutées par M. Abdel Mohsen Abou Maizar, porte-parole officiel de l'O.L.P., qui a tenu aussitôt une conférence de presse contradictoire.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

En refusant d'aller à l'Élysée

M. Marchais illustre le durcissement du P.C.F.

Le dialogue que M. Giscard d'Estaing se proposait d'ouvrir avec l'opposition, avant ses prochaines rencontres avec MM. Leonid Brejnev, Gerald Ford et les participants du « sommet » européen, commence mal. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a refusé de s'y prêter, mettant ainsi M. Mitterrand en situation de paraître s'aligner sur ce refus ou de se séparer, sur ce point, de ses alliés.

Le président de la République envisage aussi de consulter les dirigeants de la majorité : c'est la moindre des choses. L'U.D.R. lui a déjà accordé son accord pour une politique extérieure conforme, selon M. Sanguinetti, « *aux intérêts et à la dignité de la France* ». Les centristes approuvent, de leur côté, les initiatives européennes, qu'ils souhaiteraient plus pressantes, et le recours systématique à la concertation. Cependant, ils restent sur leur faim, selon la formule de la direction du Centre démocrate. Les amis de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, estiment que M. Giscard d'Estaing n'a pas répondu concrètement aux préoccupations des Français concernant l'emploi et l'inflation. M. Bernard Stasi regrette, au nom du C.D.P., qu'il ne leur ait pas donné « *les raisons de faire confiance au gouvernement* ».

Voici que les gaullistes, ces ralliés du second tour, sont conduits à jouer au sein de la majorité présidentielle un rôle qui ne leur paraissait pas destiné : ils approuvent M. Giscard d'Estaing pour sa politique extérieure mais s'inquiètent, en se défendant de mettre personnellement en cause le président de la République ou le premier ministre, des atteintes portées au libéralisme du régime.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 4.)

L'INDICE DE SEPTEMBRE

Le ralentissement de la hausse des prix s'accompagne de la multiplication des licenciements et des réductions d'horaires

L'indice des prix à la consommation pour le mois de septembre a accusé une hausse de 1,1 % par rapport au mois précédent, ce qui semble indiquer un léger ralentissement de l'inflation. Mais cette évolution s'accompagne, comme on pouvait s'y attendre, d'un freinage de l'activité économique dans des secteurs de plus en plus nombreux. De nouveaux licenciements sont annoncés, notamment dans les entreprises fabriquant du matériel de chauffage. Les syndicats appellent leurs adhérents à se mobiliser sur le thème de la défense de l'emploi. La manifestation organisée par la C.F.D.T. et la C.G.T. vendredi devant le siège du C.N.P.F. a rassemblé plusieurs milliers de personnes.

La hausse du coût de la vie a encore été forte, en France, durant le mois de septembre : + 1,1 % par rapport au mois d'août. Ce résultat, annoncé vendredi 25 octobre par M. Jean-Pierre Fourcade, porte à 14,7 % l'augmentation des prix de détail en un an. En septembre, ce sont les prix des services (+ 1,3 % en un mois) et ceux des produits manufacturés (+ 1,2 %) qui ont le plus augmenté, tandis que la hausse des produits alimentaires était nettement moins forte (+ 0,6 %). Si l'on tient compte du fait que le résultat global du mois d'août (+ 0,8 %) avait été sous-estimé par l'INSEE, à cause de la fermeture de nombreux magasins dans les grandes villes, l'indice de septembre semble conforme aux objectifs du gouvernement, qui vise à un taux mensuel d'inflation inférieur à 1 % à la fin de l'année. Mais l'activité se ralentit. Licenciements, réductions d'horaires et dépôts de bilan se multiplient. Ainsi, chez Idéal-Standard, filiale du groupe American Standard, qui fabrique du matériel de chauffage central, les ventes en septembre ont diminué de moitié par rapport à l'an dernier, et l'on s'apprête à licencier 1 500 des 5 500 salariés de l'entreprise. Une baisse des ventes de 30 % en septembre et octobre conduit également les Etablissements Chaffoteaux et Maury (1 800 salariés dans leur usine de Saint-Brieuc) à envisager compression de personnel et réduction des horaires de travail.

En Bretagne encore, à Quimperlé, les chefs d'entreprise, sous-traitants de la Société de construction Laïta, ont tenté, en le séquestrant pendant une journée, d'empêcher son président de déposer son bilan. En vain. Cet arrêt d'exploitation met en cause l'existence de près de 700 petites entreprises, qui emploient dans la région 8 000 personnes environ.

Dans l'automobile, après Chrysler, Renault retient le principe d'une journée chômée en novembre pour les trois mille cinq cents ouvriers d'une de ses usines de Billancourt, avec indemnisation à concurrence de 60 % des salaires. Citroën étudie des mesures du même ordre.

Enfin, une usine textile des Vosges, appartenant à la société Burlington-Schappe, ramène à vingt-quatre heures la semaine de travail de ses quatre cents ouvriers.

Recevant une délégation de la Confédération générale des P.M.E., M. Fourcade leur a déclaré que l' « *état actuel de la conjoncture ne permet pas de renoncer aux dispositions d'assainissement et d'encadrement mises en place il y a quelques mois.* »

Enfin, deux à trois cents manifestants du CID-UNATI ont empêché vendredi 25 novembre la tenue d'une réunion de la commission d'urbanisme commercial, en envahissant les locaux du ministère du commerce et de l'artisanat. Ils réclamaient la démission de M. Fourcade. Ils ont été expulsés par la police, sur ordre du premier ministre. *(Lire la déclaration de M. Chirac, page 18.)*

L'aggravation du chômage a mobilisé vendredi des milliers de manifestants. Venus tant de la région parisienne que de province, ils se sont, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., rassemblés à proximité du siège du C.N.P.F. De nombreux postiers s'étaient mêlés à eux, tandis que d'autres délégations se rendaient à l'hôtel Matignon.

MM. Georges Séguy et Edmond Maire n'entendent pas se satisfaire de l'amélioration des aides aux travailleurs privés d'emploi et de la garantie de salaire jusqu'à un an, qui résulte de l'accord signé, le 14 octobre, avec le C.N.P.F. Les syndicats veulent aussi faire obstacle aux licenciements en limitant les prérogatives patronales en ce domaine. Les négociations doivent reprendre, le 28 octobre, avec le C.N.P.F. qui, selon M. Neidinger, secrétaire de la commission des affaires sociales, ferait de nouvelles propositions. Mais les syndicats semblent penser que la rupture est presque inévitable. Les initiatives reviendraient alors au gouvernement.

(Lire nos informations page 18.)

LES RAPPORTS FRANCO-SOVIÉTIQUES

1924 et la suite

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement, le 28 octobre 1924, de relations diplomatiques entre la France et l'U.R.S.S., la télévision soviétique a diffusé une interview de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République y déclare que, comme ses prédécesseurs le général de Gaulle et Georges Pompidou, il attache la plus grande importance aux contacts politiques et économiques entre l'U.R.S.S. et la France. L'ambassadeur soviétique à Paris, M. Tchervonenko, qui était vendredi 25 octobre l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse diplomatique française, s'est réjoui de ce que la prochaine rencontre à Paris entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing intervienne dans « des conditions exceptionnellement bonnes » peu après le cinquantenaire.

par J.-B. DUROSELLE

Le 28 octobre 1924, un télégramme signé d'Edouard Herriot, président du conseil et ministre des affaires étrangères, confirme aux dirigeants soviétiques la volonté française de reconnaître *de jure* l'U.R.S.S. Pourquoi un télégramme ? N'y a-t-il pas sept ans qu'existe le régime bolchevik ; trente mois que l'Allemagne l'a reconnu (à Rapallo) ; six mois que le Royaume-Uni et l'Italie en ont fait autant : quatre mois que le nouveau gouvernement du « cartel des gauches » en débat avec Tchitchérine ?

L'explication se trouve dans un effort *in extremis* d'Herriot pour sauver son ami britannique, le travailliste Ramsay MacDonald, avec lequel il a opéré la réconciliation franco-anglaise et le rétablissement de liens fortement malmenés par son prédécesseur Poincaré. MacDonald l'appuie dans son projet de « protocole de Genève », qui assurera la paix en rendant les sanctions automatiques. Or MacDonald a été mis en minorité à la suite de la publication d'un document probablement apocryphe, la « Red Letter », soi-disant écrite par Zinoviev et recommandant aux communistes britanniques de mettre leur pays à feu et à sang. Le premier ministre a dissous la Chambre des communes : à quelques jours des élections il faut rassurer les électeurs d'outre-Manche. La manœuvre échoue, mais la reconnaissance est accomplie.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Travail intelligent

Il est vrai que trier des lettres à longueur de journée et à longueur de nuit est un travail abrutissant qu'une machine ferait bien mieux qu'un homme. Mais il y a une chose que l'homme, seul, peut faire et qui jusqu'à présent est hors des capacités de la machine : c'est lire les lettres.

Dès lors on voit bien comment on pourrait rendre la tâche des employés du tri à la fois intéressante et génératrice d'emplois. Il suffirait qu'ils ouvrent les lettres et qu'ils les lisent avant de les acheminer.

Je ne dis pas qu'ils s'amuseraient toujours, mais quand leur contenu leur paraîtrait particulièrement inepte, insipide ou oiseux, ils auraient toujours la ressource de mettre le pli au rebut, ce qui allégerait considérablement la sacoche des préposés et libérerait nombre de gens de la plus fastidieuse des servitudes : dépouiller le courrier.

ROBERT ESCARPIT.

« LES CAPRICES DE MARIANNE » EN ALSACE

L'orage Bisson

Au Théâtre national de Strasbourg, dirigé désormais par Jean-Pierre Vincent, mais où André-Louis Périnetti, pendant un séjour trop court, avait su raffermir l'attention et la confiance du public alsacien, la saison commence en beauté par la confrontation de deux grands romantiques : Alfred de Musset et Jean-Pierre Bisson.

Marianne n'a pas vingt ans. Ses yeux, ses lèvres, ses cheveux, sa silhouette, et sûrement sa démarche, font quelque chose aux hommes. Les uns pensent : « Voilà une belle nuit qui passe. » Les autres : « Voilà peut-être le bonheur d'une vie entière. »

Nous sommes à Naples. Il fait beau, le ciel est bleu comme la mer, Marianne se promène. Elle ne sent pas cesser les regards de ces hommes. Elle est mariée avec Claudio, un magistrat.

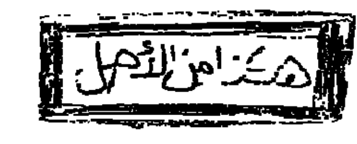
Non loin de chez Claudio, dans la même avenue aux villas ocres avec des pins, habite une veuve, Hermia, qui est belle aussi. Elle a une nuque, des épaules douces et qui accrochent merveilleusement la lumière. Son fils unique Coelio voit cela tous les soirs, et d'autres choses aussi, sans doute : les chevilles, les genoux. Et après cela, le matin, lorsqu'il sort, Coelio croise Marianne qui rentre de l'église.

Alfred de Musset avait des ténèbres, mais aussi de l'élégance. Il n'insistait pas. Il passait. Il ne dit pas que les chevilles et les épaules d'Hermia doraient le ciel de l'avenue ; aux yeux de son fils, le doraient au point que Coelio se disait plus que les autres, en croisant Marianne : « Voilà peut-être le bonheur d'une vie entière. » Musset laisse entendre juste qu'une barricade mystérieuse empêchait Coelio d'approcher Marianne. Lui coupait la voix et les jambes. Le retenait à la maison.

Et Coelio demande à son ami Octave de s'approcher de Marianne et de lui parler de lui.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)



ASIE

Inde

New-Delhi espère que la visite de M. Kissinger permettra de « clarifier » la politique américaine dans le sous-continent

M. Kissinger, dont le voyage symbolise la « rentrée » des Etats-Unis en Asie du Sud, doit commencer dimanche 27 octobre une visite à New-Delhi. Il se rendra ensuite à Dacca, à Islamabad et à Kaboul. Jean de La Guérivière, qui analyse ici la portée des entretiens de New-Delhi, vient de prendre les fonctions de correspondant du « Monde » en Inde. Il remplace Gérard Viratelle, qui a regagné la rédaction parisienne du journal.

New-Delhi. — Dans les « cartoons » politiques de la presse indienne, il y a deux personnages traditionnels, un *homme ventru appuyé sur une* canne, c'est le « politicien », un quadragénaire malgrichon à la vue basse, c'est « l'Indien moyen ». Dans *un récent numéro du Times of India*, quotidien libéral, ces deux hommes regardent MM. Kissinger et Ford *chargés d'un gros sac rempli de blé* américain : le gros dit au maigre, survolé par un rapace qui symbolise la « disette » : « *Ça vient, enfin ! mais dites-vous bien que nous n'avons rien demandé.* » Mieux que tous les éditoriaux, ce dessin résume, sur le mode ironique, la situation quelque peu inconfortable du gouvernement de New-Delhi à la veille de la visite du secrétaire d'Etat américain.

En 1971, l'Inde, au prix d'importants investissements pour l'irrigation des terres, *se suffisait à elle-même dans* le domaine agricole. Mécontents de l'attitude américaine pendant le conflit avec le Pakistan, les dirigeants indiens avaient déclaré qu'il ne serait plus jamais question de « mendier » de la nourriture auprès *des Etats-Unis. Avant le conflit, l'aide* américaine — d'un montant de 10 milliards de dollars de 1950 à 1971 — était la plus importante de toutes celles accordées par Washington à l'étranger. Deux années anormales sur le plan climatique, et *la hausse du pétrole, ont remis* New-Delhi dans une situation de « dépendance ». La disette, qui épargne le Sud, s'étend dans le Nord. On a appris le 11 octobre que l'Inde s'était finalement décidée à faire une demande formelle d'aide *alimentaire à Washington, en soulignant* qu'elle « n'accepterait » qu'une aide « non liée ». Les Etats-Unis livreraient dans les prochains mois 3 millions de tonnes de grains, d'une valeur de 55 millions de dollars. Les paiements se feraient en dollars ; *Washington accorderait un* crédit à 3 % d'intérêt, remboursable sur quarante ans, après dix ans de franchise, ce qui laisse la porte ouverte pour d'éventuelles remises de dettes.

Les investissements américains

Avant la détérioration des relations indo-américaines, l'aide alimentaire des Etats-Unis était financée par le fonds dit PL. 480. En contrepartie du prix payé par Washington à ses fournisseurs de céréales, New-Delhi créditait le gouvernement américain d'une somme équivalente en roupies. Ce système permettait aux Indiens d'économiser des devises, mais les Américains contrôlaient ainsi une partie importante du flux monétaire national.

Même s'ils paraissent compter sur la bonne volonté de l'administration Ford, les dirigeants indiens n'ignorent pas l'hostilité de la majorité des élus américains à l'égard d'un pays qui

De notre correspondant

est entré dans le club nucléaire. Aussi, un des résultats attendus de la visite de M. Kissinger est-il la création d'une commission mixte grâce à laquelle des capitaux privés américains seraient investis en Inde.

En 1969, les investissements amé*ricains représentaient 35 % des capi*taux étrangers. Ils ont considérablement baissé après la nationalisation d'Esso. Dans le but d'édifier une économie nationale indépendante, les autorités indiennes disposent d'une administration inquisitoriale dont l'es*prit procédurier décourage les parti*sans de la libre entreprise. Les investisseurs étrangers ne peuvent prendre que des participations minoritaires, avec partage des bénéfices, sans être en mesure de contrôler la gestion de l'affaire. Des restrictions très sé*vères sont apportées à l'établisse*ment des cadres étrangers, pour faciliter l'embauche des diplômés indiens.

Si l'on se garde, dans les milieux gouvernementaux, d'exprimer de trop grands espoirs au sujet de l'aide américaine, on souligne que la visite *de M. Kissinger permettra de* « clarifier » la politique américaine dans le sous-continent. Selon M. Kaul, ambassadeur de l'Inde à Washington, les Etats-Unis ont « rectifié » leur politique à l'égard du Pakistan. Malgré les demandes d'Islamabad, l'ad*ministration américaine aurait donné* à l'Inde l'assurance qu'aucune livraison d'armes ne sera consentie à son ancien adversaire.

M. Bhutto a cependant l'intention de soulever cette question pendant la visite que M. Kissinger fera au *Pakistan*, après son voyage en Inde. L'armement américaine dont dispose le Pakistan est maintenant vieux de dix ans. Dans une interview au *New York Times*, M. Bhutto a laissé entendre que son pays pourrait être tenté de procéder lui aussi à des *expériences nucléaires si le maintien* de l'embargo américain le laisse plus longtemps dans une position de faiblesse face à l'Inde...

Parmi les sujets sur lesquels l'Inde attend des « éclaircissements » de la part de M. Kissinger, il y a bien *sûr les vues du secrétaire d'Etat sur* la politique nucléaire de New-Delhi. Les déclarations du secrétaire d'Etat sur l'impossibilité de faire la diffé*rence entre les explosions à but* pacifique et celles à but militaire dans les pays qui n'ont pas atteint *un stade avancé dans la connais*sance et la technique nucléaires, ont été interprétées ici comme une condamnation implicite de l'Inde. Les Etats-Unis devant s'accommoder du fait accompli, il est probable que les deux parties se contenteront de paroles vagues dans le communiqué qui sera publié à l'issue de la visite du secrétaire d'Etat. Personne n'attend d'ailleurs de résultats spectaculaires des conversations avec M. Kissinger. Et rien n'indique que Moscou s'offusque que l'Inde fasse un pas de danse avec les Etats-Unis si cela peut la dissuader de flirter un jour avec Pékin.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

Bangladesh

DEVANT LA MENACE DE FAMINE

Des pays industriels ou producteurs de pétrole vont constituer un « groupe d'aide » international

Des pays industriels et des pays producteurs de pétrole sont convenus, à l'issue d'une réunion tenue à Paris les 24 et 25 octobre, à l'initiative de la Banque mondiale, de former un « groupe d'aide » au Bangladesh (Bangladesh Air Group), indique-t-on de source bengalaise.

Devant la disette, accompagnée d'une épidémie de choléra, que connaît le Bangladesh (*le Monde* du 23 octobre), et ses graves difficultés de paiements, le gouvernement de Dacca a, en effet, fait appel à la communauté internationale, et en particulier aux pays non-communistes, pour financer une nouvelle opération de sauvetage de son économie. Les pays qui *ont accepté de participer à* cette opération et de former un nouveau groupe international — et non un consortium, comme il en existe déjà pour l'Inde et le Pakistan, — sont : l'Allemagne fédérale, l'Australie, l'Iran, le Japon, le Koweït, la Hollande, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France et les Etats-Unis, auxquels il faut ajouter la Communauté économique européenne, la Banque asiatique de développement, le programme des Nations unies pour le développement, et le Fonds monétaire international. L'Italie, la Roumanie, la Suisse, les émirats arabes unis, participeraient à ce groupe en tant qu'observateurs.

Une *nouvelle et prochaine* réunion fixera le montant de l'« enveloppe » financière, qui devrait être accordée au Bangladesh pour l'année *fiscale en* cours (de juillet 1974 à juin 1975). Cette aide pourra être attribuée soit par le nouvel organisme, *soit directement par les* Etats membres. La Banque mondiale a estimé à 840 millions de dollars le montant annuel de l'assistance *étrangère qu'il serait* souhaitable d'attribuer au Bangladesh.

Au cours de la réunion de Paris, le *gouvernement de Dacca a fait* l'objet de critiques parfois assez vives, allant jusqu'aux mises en garde de la part de plusieurs participants. Il lui a été *reproché* notamment sa mauvaise administration — gestion des entreprises publiques, politique agricole et des prix — ainsi *que* l'inflation, la contrebande de céréales vers l'Inde et une insuffisante mobilisation des ressources internes. *La* quasi-totalité des dépenses de développement doivent, en effet, être financées par l'aide étrangère.

La question des dettes de l'ancien Pakistan — qui s'élèvent, estime-t-on, à 4,6 milliards de dollars — n'était pas l'objet de la réunion de Paris. Elle a été en principe réglée il y a quelques semaines. Le montant de la dette du Bangladesh a été fixé à 400 millions de dollars seulement, repayables en cinquante ans, avec un très faible taux d'intérêt. Seuls les investissements « visibles » faits dans l'actuel Bangladesh à l'époque du Pakistan — *et non*, par exemple, les achats de biens ou de matières premières ayant également faits l'objet d'emprunts — ont été pris en compte par les pays créanciers. Le règlement de ce contentieux, ouvert depuis l'éclatement du Pakistan, en décembre 1971, était l'une des conditions préalables mises par ceux-ci à l'octroi de nouveaux prêts au jeune Etat. Depuis lors, l'Allemagne fédérale, l'Agence internationale de développement (affiliée à la Banque mondiale) ont ouvert de nouveaux crédits au Bangladesh. C'est donc un pays asiatique ayant accru sa dépendance à l'égard de l'Occident que visitera dans quelques jours M. Kissinger. *Celui-ci* n'avait-il pas qualifié il n'y a pas longtemps le Bangladesh de « *corbeille ouverte à l'aide internationale* » ? M. Mujibur *Rahman* avait répondu qu'il ne s'agissait pas d'une « *corbeille vide* ». — G. V.

Indochine

L'opposition à M. Thieu estime que le départ de quatre ministres ne modifie en rien la situation

La démission de quatre ministres du président Thieu et l'annonce d'un remaniement ministériel ont été accueillies avec *scepticisme par les mouvements* d'opposition (*le Monde* du 25 octobre). Leurs représentants ont, dans l'ensemble, relevé que c'était avant *tout la ligne politique* qu'il fallait changer, plutôt que les hommes chargés de l'appliquer.

Ainsi, le député Nguyen Van Binh, membre du Mouvement populaire de lutte contre la corruption, écrit, dans un éditorial que publie le *Tien Tin* : « *Nous pensons plus que jamais que les responsabilités sont au sommet. Aucune réponse n'a été donnée à l'acte d'accusation numéro 1* (lancé le mois dernier contre le président). *Le départ de quatre ministres ne peut en aucune manière satisfaire les exigences des mouvements de lutte.* »

Le Père Tran Huu Thanh, un des plus vigoureux dirigeants du mouvement, a fait savoir, pour sa part, *que « ce qui est réellement nécessaire, c'est un changement de politique nationale* ». Un son de cloche identique est recueilli chez les bouddhistes du sénateur Vu Van Mau, président du nouveau parti Force de réconciliation nationale. Même la démission la plus spectaculaire, celle du ministre de l'information, M. Hoang Duc Nha, n'a pas suffi à satisfaire la presse d'opposition. *M. Nha s'en va*, relèvent les commentateurs, mais la législation d'exception sur la presse est toujours là, et un autre *ministre pourra* continuer à l'appliquer.

Plus de trois cents officiers limogés

D'autre part, trois cent soixante-dix-sept officiers vont être renvoyés de l'armée pour « *actes de corruption et conduite indigne* ». Aucun général ne figure sur la liste, qui comporte vingt colonels, cent un lieutenants-colonels et deux cent cinquante-six commandants. Une sanction identique frappera d'autres officiers de grade inférieur.

● A PHNOM-PENH, un accord *a été signé* vendredi aux termes duquel Washington donnera au Cambodge 100 000 tonnes de riz et 1 800 tonnes de fil de coton, *don d'une valeur de 42 millions* de dollars, portant à 159 500 000 dollars le montant de l'aide économique américaine pour 1974. *D'autre part, 1 100 000 dollars* sont versés à la caisse de compensation. 4,5 millions de dollars avaient déjà été versés il y a une semaine pour assurer « *un afflux continu de produits de première nécessité* ». — (*A.F.P.*)

EUROPE

La rencontre de Varsovie a révélé un style nouveau dans les rapports entre les partis communistes européens

Vienne. — Parlera-t-on désormais, à propos du monde communiste, de « *l'esprit de Varsovie* » ? Incontestablement, la *réunion* consultative des partis communistes européens (Est et Ouest), qui s'est tenue à la *mi-octobre dans la capitale polonaise*, a révélé un style nouveau dans les rapports entre ces formations. De l'avis même des participants les plus réservés (Roumains, Yougoslaves, Italiens), elle constitue un progrès certain sur la voie de relations plus *égales et plus démocratiques* à l'intérieur du mouvement communiste.

On ne peut parler, à ce propos, de vainqueurs et de vaincus, car ce n'est pas en ces termes que le problème se pose. Chacun des partis représentés à Varsovie, qu'il s'agisse du soviétique, du yougoslave ou de l'italien, trouve sans doute son compte dans cette ouverture et dans *l'esprit de tolérance qui s'est mani*festé dans la capitale polonaise. Les Russes ont maintenant bon espoir de réunir l'an prochain la conférence européenne, dont plusieurs grands partis ne voulaient pas entendre parler il y a seulement quelques mois. *Ne peuvent-ils pas même envisager* une réunion mondiale des partis communistes ? Dans leur esprit, en tout cas, il existe un lien logique entre les deux manifestations. Les Italiens et les Yougoslaves pensent qu'ils ont eu raison de parler, comme *l'a écrit* le *journal* de Belgrade *Borba*, sur des « *échanges libres, ouverts et équitables* », et qu'ils ont su faire admettre dans les faits le principe de « *l'unité dans la diversité* ».

La conférence mondiale de 1969 avait certes déjà donné l'exemple d'un forum où s'étaient exprimées des divergences à l'intérieur de la famille communiste. Certains délégués n'avaient signé qu'une partie du document final, et d'autres avaient assorti leur signature de réserves. Tout cela ne s'était pas passé sans accrocs ni grincements de dents.

Mais ce qui, en 1969, n'était que toléré est aujourd'hui accepté avec largesse, du moins en apparence. Faut-il croire, avec le représentant italien en Pologne, M. Pajetta, *qu'* « *un nouveau type d'internationalisme est en train de naître* » ? Ce point de vue est également exprimé par le journal communiste grec (intérieur) *Avghi*. L'égalité en droit, la non-ingérence dans les affaires intérieures, l'élaboration *indépendante par chaque parti* de sa ligne politique, le droit aux divergences, seraient-ils enfin reconnus, non seulement dans les textes mais dans les faits ?

Le jugement le plus catégorique à ce propos a été formulé de façon *assez étonnante par le journal Magyar Hirlap*, organe du gouvernement hongrois : « *Si certains partis ne souhaitent pas prendre part aux consultations*, écrit-il, *il n'est nullement question de les excommunier, car chaque parti est complètement indépendant, chacun décide de sa participation, de l'élaboration des documents et de leur adoption. L'excommunication*, poursuit le journal, *n'est pas une méthode, en raison de l'essence démocratique du mouvement communiste. La « monolithisme », comme disent nos ennemis, est étranger au mouvement communiste contemporain.* »

Comment va maintenant se traduire concrètement cet esprit d'ouverture ? D'abord, dans les questions de forme et de procédure : *comme l'Unita, organe du parti italien*, l'a précisé mercredi 23 octobre, la préparation de la conférence européenne ne sera pas confiée, ainsi que l'avaient demandé par exemple les Allemands de l'Est et les Bulgares, à un comité restreint. Chaque parti sera pleinement associé aux travaux préparatoires, Italiens et Polonais restant les maîtres d'œuvre.

De notre correspondant

Pour ce qui est du lieu de conférence, la ville la plus souvent citée est Berlin-Est, mais on parle aussi de Dresde.

Surtout, le principe du consensus a été retenu. La majorité ne pourra donc pas imposer ses vues à la minorité. C'est là un point *essentiel* marqué par les antidogmatiques. Toutefois, le journal du parti hongrois, *Nepszabadsag*, irrité par l'importance excessive, selon lui, accordée par certains à cette décision, en a donné une interprétation restrictive : « *Le principe du consensus est inévitable dans des conférences multilatérales*, écrit-il, *mais il ne faut pas en faire un dogme, un absolu. En particulier, il faut se garder de l'étendre, sinon il n'y aurait pas de responsabilité commune résultant de la décision de la majorité.* »

Dans un article publié lundi dans *Scinteia*, organe du parti roumain, M. Stefan Andrei, secrétaire du comité central, a déjà répliqué à cet argument en réaffirmant avec force que son parti « *n'adopterait pas ou ne signerait pas tout document de caractère contraignant* ». Le parti roumain s'oppose ainsi à ceux, tels les Allemands de l'Est, les Hongrois ou les Tchèques, qui réclament l'adoption d'un « *programme d'action* ».

*La divergence n'est pas simple*ment formelle. Elle montre que certains partis accueillent encore avec réticence « *le début d'une nouvelle période dans laquelle le dialogue démocratique est ouvert* », selon la formule d'un journal yougoslave. Pour ces partis, l'idée même d'un nouveau départ sur des bases différentes est difficilement acceptable puisque, dans leur esprit, la prochaine conférence communiste européenne est le prolongement de celle qui s'était déroulée en 1967 à *Karlovy-Vary*. Or tel n'est pas l'avis des Yougoslaves, des Roumains, voire des Italiens. Ce sont ces derniers qui paraissent avoir eu, en fin de compte, *gain de cause*.

Pris entre deux feux, les Soviétiques ne vont pas se trouver dans une situation très facile, ces prochains mois. Ils sont prêts à concéder aux libéraux qu'une étape nouvelle commence dans les rapports à *l'intérieur du mouvement communiste*. M. Ponomarev, le délégué soviétique à Varsovie, s'est gardé, dans son intervention très balancée, de citer le nom de *Karlovy Vary. Cette solu*tion de continuité ne dérange pas les dirigeants soviétiques, car elle s'intègre très bien dans leur analyse selon laquelle les changements intervenus ces dernières années en Europe ont « *un caractère de principe* ». En revanche, M. Ponomarev est, lui aussi, partisan d'un « *programme d'action commune* ».

MANUEL LUCBERT.

Grèce

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis manquent d'hommes nouveaux

De notre correspondant

Athènes. — A moins de trois semaines des élections, les partis politiques portent leurs efforts sur la province.

Pour ce qui est des programmes, les deux grands partis Démocratie nouvelle, de M. Caramanlis, et Union du centre-Forces nouvelles, de M. Mavros, ancien ministre des affaires étrangères, ont simplement changé l'étiquette d'un flacon dont le contenu demeure le même. Les centristes affirment, avec les partis de gauche, leur attachement aux institutions républicaines et se prononcent contre tout retour à la monarchie. Le parti de M. Caramanlis évite, lui, de prendre clairement position sur la question, pourtant fondamentale, du régime. Ces deux partis ne présentent pas grand-chose de nouveau et s'en tiennent en gros au classique : « Oui à la démocratie, non à l'anarchie. »

A gauche, M. Andréas Papandréou, Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), réclame des réformes radicales et s'en prend à divers tabous. *Entre autres, il réclame la socialisation des biens ecclésiastiques et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.* Naturellement, il se dresse contre les « monopolistes » tant Grecs qu'étrangers.

A l'extrême gauche, les communistes, divisés en parti dit de l'intérieur et en parti dit de l'extérieur ou orthodoxe, s'efforcent de réaliser leur unité. Sortis de leur « ghetto politique » grâce à M. Caramanlis, ils tiennent à s'installer dans la légalité démocratique avant de préciser leurs objectifs.

L'extrême droite, elle, est déroutée par les fermes mesures prises contre les dirigeants de la dictature. Les partisans de l'ancien régime, les royalistes et les adversaires irréductibles de M. Caramanlis s'accrochent au char de M. Petros Garoufalias (Union nationale démocratique), qui continue à jouer les Cassandre.

L'examen des listes montre que si tous les partis se sont efforcés de pousser des candidats jeunes, aucun n'est parvenu à s'assurer le concours d'un *nombre important* de personnalités des nouvelles générations. Les vieux cadres politiques s'accrochent *âprement à leurs positions*, et s'ils ne participent pas cette fois-ci aux élections, ils continuent de jouer un rôle important dans les coulisses. La pénurie d'hommes pouvant assurer un véritable renouveau de la vie publique est flagrante. Elle est due à un double phénomène. D'une part l'émigration provoque une perte constante en forces vives : jeunes travailleurs, diplômés, technocrates, spécialistes qui préfèrent tenter leur chance sous d'autres cieux. D'autre part, la jeune élite grecque qui refuse de s'expatrier n'est tentée ni par le service de l'Etat ni par une carrière politique. Ces nouvelles élites préfèrent les avantages matériels du secteur privé aux servitudes d'un secteur public sans cesse bouleversé et aux aléas d'une vie politique continuellement remise en cause.

Jusqu'à présent, la campagne électorale s'est déroulée dans le calme et sans trop de passion. Les grands thèmes demeurent : Chypre, la liquidation des séquelles de la dictature, le développement économique et la justice sociale. Un grand nombre d'électeurs donnent l'impression d'hésiter encore.

MARC MARCEAU.

Grande-Bretagne

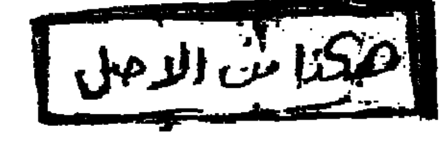
UNE GRÈVE « SAUVAGE » DES CAMIONNEURS PARALYSE L'ÉCONOMIE ÉCOSSAISE

(*De notre correspondant.*)

Londres. — La grève sauvage des huit mille *camionneurs* écossais, qui dure depuis trois semaines déjà, est en train de paralyser sérieusement l'activité industrielle de la province. Le nouveau service d'arbitrage et de conciliation des conflits sociaux, mis en place par le gouvernement travailliste, est intervenu, mais vendredi 25 octobre, les négociations amorcées depuis le début de la semaine ont abouti à un échec.

La grève fait apparaître deux attitudes nouvelles chez les travailleurs écossais : il semble qu'à la suite des élections, qui ont marqué une avance sensible du nationalisme, les salariés se montrent plus fermes pour réclamer des salaires égaux à ceux du reste du Royaume-Uni. D'autre part, *il est évident* que les grévistes ne croient absolument pas aux promesses de M. Wilson, qui a exclu en principe une nouvelle politique de *blocage* des salaires. *Si le* conflit reste dans l'impasse, c'est que les employeurs, tout en acceptant bon nombre des revendications *qui leur* sont présentées refusent de payer les augmentations prévues avant le mois de janvier.

En attendant, les effets de la grève des camionneurs, qui se double de celle des services de nettoyage, deviennent chaque jour plus sérieux. Les usines, privées de ravitaillement, procèdent à des licenciements : treize mille salariés des industries automobile et sidérurgique, des verreries et des papeteries sont déjà mis en chômage. Selon la Fédération patronale, le nombre des chômeurs « techniques » s'élèvera à vingt-deux mille, au moins, dès le début de la semaine prochaine. — J. W.



DIPLOMATIE

LES RAPPORTS FRANCO-SOVIÉTIQUES

1924 et la suite

(Suite de la première page.)

Sortons un instant de l'histoire admirons la vertu du chiffre 4. rès *1924*, *1934*, c'est l'admission l'U.R.S.S. à la S.D.N. et le and projet d'alliance de Barou. En *1944*, à Moscou, Georges dault signe la « belle et bonne lance », voulue par le général Gaulle, pour rétablir la sécué d'avant 1914. En *1954*, la ance met fin à la guerre contre tat communiste du Vietminh. *1964*, elle reconnaît la Chine nmuniste. Que nous réserve *74* ?

Deux phénomènes ont toujours nplique à l'extrême les rapts franco-soviétiques : un gime qui a totalement rompu ec les pratiques et l'esprit de démocratie libérale ; et l'existce du P.C.F. Pour la majorité toujours, pour celle de 1924 — licaux-socialistes et républins divers appuyés sans ardeur r la S.F.I.O. — le problème est savoir si le rapprochement c l'U.R.S.S. favorise ou non cpansion communiste à l'intéur. En tout état de cause, il y les intérêts d'Etat : la reprise commerce ; l'affaire des dettes.

Si ardents défenseurs soient-ils l'U.R.S.S., ce ne sont pas les nmunistes qui ont opéré le pprochement, mais les « réalis» de toutes nuances. Ceux-ci issent d'un grand prestige en R.S.S. J'ai entendu le vieil bassadeur Maïsky déclarer : *Barthou toutes proportions gar-s, c'est Churchill.* » N'est-ce Churchill qui, dès juin 1941, it proposé l'alliance contre les vahisseurs nazis, en ajoutant nablement que, contre eux, il lierait « *avec le diable* » ? ssi différents qu'ils eussent été de l'autre, Herriot, Barthou le général de Gaulle ont pratié cette politique avec éclat. erpellant le gouvernement Milnd, le 19 février 1920, Barthou, ès avoir condamné l'interveno dans la guerre civile russe l'aide aux Russes blancs, après ir ironisé sur la « *politique des taphores* » (« cordon sanitaire », il de fer barbelé »), concluait si : « *Prenons-y garde au point vue de la protection de nos érêts ; prenons-y garde au nt de vue de notre autorité ; ement, nous viendrons les derrs, mais je ne voudrais pas que s risquions d'arriver trop d.* »

Le réalisme d'Herriot est beauup plus teinté de sentiment. De voyage au pays des Soviets, automne 1922, il a ramené un beau livre, pittoresque, objec, bien informé, *la Russie nou-le*. Il en a tiré une certitude : *La vieille Russie est morte, rte à jamais.* » Or nous avons soin de la Russie nouvelle, et a besoin de nous. « *Combattons haine, l'immonde haine, qui n'a nais rien su créer. Il faut traller à réconcilier la République sse et la République française.* »

* * *

Dès 1922, Poincaré avait entres des démarches. Mais cet mme pointilleux entendait bordonner la reconnaissance au glement intégral des dettes sses.

Celles-ci étaient de trois sortes : 1 milliards de francs-or représtant les emprunts de l'Etat riste jusqu'en 1914, dont les res étaient détenus par nome de gros et petits porteurs, et le l'Etat bolchevik n'avait pas connues — 2,2 milliards d'instissements français dans l'instrie russe, nationalisée sans demnités, — 6 à 7 milliards avances du Trésor français au résor russe de 1914 à 1917. En y outant les intérêts composés, on uvait aller assez loin. Les Soviéques renvoyaient la balle en réamant le remboursement des ais de la guerre civile, prolongée ar l'intervention des alliés.

Herriot prit une tout autre dissition. Reconnaître *d'abord* U.R.S.S. permettrait de négocier *nsuite* sur les dettes. La France bandonnerait ses prétentions sur s avances 1914-1917 et l'U.R.S.S. s revendications pour la guerre vile. Et l'on essaierait d'arriver un compromis, pour ne pas tout erdre.

Le diplomate Erik Labonne fut hargé, dès juin 1924, du mémoandum initial. On prit contact vec Tchitcherine, le chargé d'affaires à Londres, Rakowski négoiant avec son vieil ami Anatole e Monzie qu'il rencontrait à Douvres. On consulta les pays mis (le secrétaire d'Etat amériain Hughes se déclara « attristé »). Surtout, une vaste confrontation ut lieu avec les groupes intéessés : les banques, et, notamnent, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la BUP, le Crédit lyonnais ; les industriels, et notamment, Schneider, la Compagnie de Krivoï-Rog ; surtout les principales associations de porteurs de titres russes, aux sigles compliqués. Joseph Noulens, ancien ambassadeur en Russie, présidait celle des gros porteurs, la C.G.P.I.P.F.R. Il y avait aussi l'A.N.P.F.V.M. (petits porteurs), la C.C.E.C.C.F.R. (industriels), etc.

Une fois envoyé le télégramme du 28 octobre, on procéda à l'échange d'ambassadeurs, Krassine du côté soviétique, qui sera remplacé en octobre 1925 par Rakowski, membre du Comité central et ami de Trotski, Jean Herbette, journaliste au *Temps*.

Quant à la négociation sur les dettes, elle se déroula fort bien et, en juillet 1926, elle avait à peu près abouti. Les Soviétiques reconnaissaient une dette de 9 milliards de francs-or, diminuée d'un tiers à cause des amputations territoriales. Ils réclamaient un prêt initial, pour amorcer la pompe, et parce que leur économie (c'était alors l'ère de la « NEP ») — l'ouverture libérale de Lénine, — avait désespérément besoin de capitaux. On se mit d'accord sur le remboursement de soixante-deux annuités de 60 millions, ce qui, estimaient les experts français, représentait 25 % des sommes dues.

C'était mieux que rien, sauf pour Poincaré. Le 25 juillet 1926, il revint au pouvoir, pour sauver le franc, dans un gouvernement d'union nationale où siégeait Herriot et où Briand détenait les affaires étrangères. Mis au courant du quasi-accord, il déclara qu'il n'était pas question d'abandonner un centime, ni, bien sûr, de prêter quoi que ce soit aux Soviétiques. Cette décision fut sanctionnée par une lettre du 13 novembre 1926 de Poincaré à Monzie, lettre que Briand avait approuvée. C'était l'échec. Il est vrai que soixante-deux annuités...

Briand, l'« apôtre de la paix », éprouvait peu d'intérêt pour l'U.R.S.S. Dans son monde genevois, dramatisé par l'éloquence, il oubliait ce grand pays lointain. Sa prodigieuse ignorance de la géographie y contribuait sans doute quelque peu, ainsi que les sentiments antibolcheviks de son collaborateur, Philippe Berthelot. Jusqu'à son départ du Quai d'Orsay, en janvier 1932, il y aura des négociations, des brouilles, rien n'aboutira.

* * *

La suite est marquée par une alternance de bons sentiments et de catastrophes. Munich et le pacte germano-soviétique de 1939 séparent deux périodes de rapprochement. La guerre froide suit de peu l'alliance de 1944 et l'anéantit. Pourtant, depuis la mort de Staline nous assistons à une spectaculaire amélioration de nos relations avec l'U.R.S.S. Evoquons-en quelques aspects, liés aux concepts d'*amitié* et d'*alliance*.

L'amitié c'est Edouard Herriot qui continue d'en être le meilleur artisan. Revenu au pouvoir en juin 1932, son premier geste est de négocier avec l'ambassadeur Dovgalewski un pacte de non-agression qu'il signe le 29 novembre. Simple produit de la « pactomanie » ? Certes non ! Le pacte est approuvé par 554 voix à la Chambre contre 1 (celle de Tardieu) et 41 abstentions. Les deux pays échangent des attachés militaires. Karl Radek écrit dans la *Pravda* du 10 mai 1933 l'article célèbre où il annonce que l'U.R.S.S. prend désormais parti contre la « révision » des frontières de Versailles et se range donc aux côtés de la France. L'entente militaire germano-soviétique se disloque avec l'arrivée au pouvoir du nazisme. L'été 1933 est marqué par les spectaculaires voyages en U.R.S.S. d'Herriot et du jeune ministre de l'air, Pierre Cot. C'est au cours du voyage d'Herriot que Boulganine, alors président du soviet municipal de Moscou, évoque la nécessité d'organiser la sécurité contre Hitler, arrivé au pouvoir six mois plus tôt : « Et cette défense, dit-il à Herriot, j'espère bien que nous la ferons en commun ».

On se dirige donc vers l'alliance, et ceci est l'affaire de Barthou, ministre des affaires étrangères dans le cabinet d'« union nationale » de Gaston Doumergue, consécutif à l'émeute du 6 février 1934. Pour déjouer les manœuvres et de la droite « *irréconciliable* » et des fanatiques de la sécurité collective, on camoufle l'alliance « réaliste » derrière un projet savant et compliqué de « pacte de l'Est ». Qu'importe ! Barthou et son partenaire Litvinov savent bien que le pacte de l'Est s'évanouira, car la Pologne et l'Allemagne, alors en plein flirt (on admire ici ce que l'ambassadeur Léon Noël appellera la « cécité intellectuelle » des dirigeants polonais), refuseront d'y adhérer. Il n'en restera que le noyau : l'entrée de l'U.R.S.S. à la S.D.N., et le projet d'une véritable alliance entre les deux pays.

Hélas ! Barthou est assassiné le 9 octobre 1934, et son successeur, Pierre Laval, est un homme qui édulcore tout ce qu'il touche, sous prétexte d'être en bons rapports avec tout le monde. Il eût volontiers renoncé au pacte, dont la négociation se poursuivait, et il fallut qu'au conseil des ministres Herriot donne de la voix pour décider Laval à le signer, en mai 1936. Mais Laval l'a du moins rendu inefficace en multipliant les formules échappatoires et en refusant de conclure une convention militaire, qui, peut-être, aurait été le salut.

* * *

« *Pour ce qui est de moi, je ne suis pas Laval* », dit le général de Gaulle à Staline, en décembre 1944. On sait que, tout en gardant son franc-parler et en menaçant de rompre, le général de Gaulle, alors hanté par ses souvenirs d'avant 1914, a obtenu, le 10 décembre 1944, la signature d'une véritable alliance franco-soviétique dirigée contre l'Allemagne. Mais les temps sont changés. L'Allemagne est proche de la capitulation. De Gaulle a sans doute cherché un moyen de balancer l'influence américaine, qu'il croit sournoisement menaçante pour l'indépendance nationale. Staline n'en a cure. A Yalta, il se montre méprisant à l'égard de la France. Le général Catroux, premier ambassadeur à Moscou, après la signature du traité, a tiré de son séjour un livre qui est un constat d'échec. L'alliance tombe en désuétude avec les grandes grèves de 1947. L'U.R.S.S. déclare en 1949 qu'elle est incompatible avec le pacte atlantique. En 1955, à l'occasion de l'entrée de l'Allemagne à l'OTAN, elle dénoncera purement et simplement le pacte de 1944.

Revenu au pouvoir, le général de Gaulle se range énergiquement aux côtés de ses alliés dans les crises de Berlin et de Cuba. Mais, une fois celles-ci dissipées, il recherche à nouveau le contrepoids soviétique. A cela s'ajoute sa conviction que la détente ne doit pas provenir d'une inquiétante collaboration entre les deux Super-Grands, mais d'un rapprochement entre les deux Europes, celle de l'Ouest étant menée par la France. Un jour, peut-être, les idéologies, moins fortes à ses yeux que le sentiment national russe, s'effaceront, et l'Europe, « de l'Atlantique à l'Oural », se sentira solidaire contre une menace de la Chine, « innombrable et misérable ».

* * *

Faut-il, depuis 1924, déceler une « ligne directrice » ? Nous le croyons. Elle est souvent brisée, interrompue, discontinue. Mais tout se passe comme si les peuples français et russe ne pouvaient échapper à une certaine amitié lointaine et discrète, avec, çà et là, des bouffées d'enthousiasme. Cela vient-il de la géographie, des traditions, d'une certaine sympathie intellectuelle réciproque ? Le régime peut bien être tsariste, stalinien, khroutchtchevien ou brejnevien, et considéré sans indulgence par la majorité des Français, il semble qu'une irrésistible amitié surgisse sans cesse.

J.-B. DUROSELLE.

LE MINISTRE JAPONAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VA SE RENDRE A MOSCOU

Tokyo (*A.F.P.*). — M. Toshio Kimura, ministre japonais des affaires étrangères, a accepté le vendredi 25 octobre de se rendre en U.R.S.S. afin d'y mener les négociations sur la conclusion d'un traité de paix entre le Japon et l'Union soviétique.

La date de sa visite sera fixée vers le 11 novembre, après le voyage qu'il doit faire en Afrique.

[Le voyage de M. Kimura à Moscou est envisagé depuis plusieurs semaines ; plus récemment, M. Brejnev avait adressé au premier ministre japonais, M. Tanaka, une lettre confirmant qu'il attendait la venue du ministre des affaires étrangères du Japon. On indiquait alors à Tokyo que l'objet du voyage de M. Kimura serait la signature d'un traité de paix soviéto-japonais (« le Monde » du 17 octobre). Ce dernier point n'a pas été confirmé à Moscou, et l'on peut se demander si, à moins d'un changement de position à Tokyo, la signature du traité est sur le point d'intervenir. L'accord entre l'U.R.S.S. et le Japon se heurte en effet depuis longtemps à la question des îles Kouriles du Sud, dont le Japon demande la restitution par l'U. R. S. S. S'adressant vendredi 25 octobre à la presse diplomatique française, M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S., a réaffirmé qu'il n'était « pas raisonnable ni perspicace » de lier ce problème territorial à celui du traité de paix, mais que d'« importants accords de coopération » sont à l'étude entre les deux pays.]

M. SAUVAGNARGUES SÉJOURNERA AU JAPON DU 21 AU 23 NOVEMBRE

Un communiqué du Quai d'Orsay annonce que M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, séjournera au Japon du 21 au 23 novembre pour procéder avec M. Toshio Kimura, ministre japonais des affaires étrangères, aux consultations régulières franco-japonaises. Cette visite est également annoncée à Tokyo, où l'on précise que les consultations porteraient essentiellement sur les problèmes de l'énergie, de l'inflation et du Marché commun européen.

La visite du président des Etats-Unis au Japon aura eu lieu quelques jours auparavant. Le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Hushen, a, en effet, précisé vendredi 25 octobre, à Washington, que M. Ford n'envisageait pas de modifier son projet de visite au Japon le mois prochain, et qu'il arriverait à Tokyo le 18 novembre, malgré le risque que des manifestations anti-américaines soient organisées pour protester contre la présence possible d'armes nucléaires sur les navires de guerre américains faisant escale au Japon.

Alors que M. Kissinger s'entretient à Moscou de la limitation des armements stratégiques

Les États-Unis ont lancé d'un avion un missile intercontinental

M. Ford, qui doit en principe quitter Moscou dimanche matin 27 octobre pour New-Delhi, a consacré tous ses entretiens de vendredi avec M. Brejnev au problème de la limitation des armements stratégiques. Un communiqué diffusé vendredi soir indique que ces conversations ont consisté en un « examen détaillé » de ces problèmes, qu'elles ont été « utiles » et qu'elles devaient être poursuivies ce samedi. On sait que M. Kissinger avait indiqué qu'il venait à Moscou porteur de propositions « raisonnablement concrètes » à ce sujet, afin de s'entendre avec ses interlocuteurs sur quelques « principes de négociation » communs.

La seule information obtenue vendredi, nous indique notre correspondant à Moscou, concerne l'accord conclu en juillet dernier sur la limitation des explosions nucléaires souterraines et qui devait entrer en vigueur en mars 1976 seulement. Selon Jacques Almaric, les négociateurs seraient convenus d'avancer un peu cette date et aussi d'abaisser le seuil de puissance des explosions autorisées, qui, en juillet dernier, avait été fixé à 150 kilotonnes.

Cependant, l'expérience à laquelle a procédé le Pentagone jeudi 24 octobre — et qui a été annoncée vendredi — est de nature à compliquer la négociation SALT sur les armements stratégiques. Les experts américains ont en effet procédé pour la première fois à la mise à feu d'une fusée intercontinentale à partir d'un avion géant C 5 volant au-dessus du Pacifique.

Une action peu compatible avec les accords SALT

Selon un porte-parole du Pentagone, la fusée, un Minuteman-1, a été larguée à une altitude de 6 000 mètres, freinée dans sa chute par des parachutes, puis mise à feu à une altitude de 2 400 mètres. Il s'agissait seulement de vérifier le dispositif d'allumage, et l'engin, qui n'était pas pourvu de système de guidage et disposait d'une quantité limitée de carburant, est retombé dans la mer après une brève course, qui l'avait porté à 6 000 mètres d'altitude.

Malgré son caractère limité, cet essai jette un doute sur l'intention, affirmée avec ardeur ces derniers temps par M. Kissinger, de limiter la course aux armements nucléaires. Il est vrai que le lancement d'engins intercontinentaux à bord d'avions n'est pas explicitement interdit par les accords SALT de 1972. Les seuls engins mobiles dont le déploiement est expressément interdit sont les missiles antimissiles (A.B.M.). Toutefois, la présence de fusées Minuteman à bord d'avions rendrait pratiquement impossible le décompte précis de l'arsenal américain par les moyens soviétiques d'observation, alors pourtant que l'article 5 de l'accord intérimaire sur les armements offensifs engage chaque partie à « *ne pas prendre délibérément des mesures de dissimulation qui empêcheraient la vérification par les moyens techniques nationaux, selon les dispositions de cette convention provisoire* ».

L'initiative américaine, qui fait suite à un programme discrètement poursuivi depuis quelques mois (neuf lancements de charges inertes correspondant aux quelque 40 tonnes des Minuteman avaient été effectués précédemment à partir d'avions gros porteurs), contredit, en outre, la tendance générale observée ces dernières années : elle revalorise, de manière particulièrement coûteuse, les engins Minuteman, basés jusqu'à présent à terre, alors que l'accent semblait devoir être mis de plus en plus sur les missiles sous-marins, moins vulnérables.

De leur côté, les Soviétiques se seraient intéressés eux aussi aux engins mobiles, mais lancés à partir du sol, par exemple à partir de plates-formes circulant sur les voies ferrées du pays. C'est du moins ce qu'ont laissé filtrer les services de renseignements américains, peut-être pour préparer l'opinion aux essais actuels de lancement aérien. M. Kissinger a-t-il voulu se donner un « atout de négociation » (*bargaining chip*) dont il négocierait l'abandon contre des concessions soviétiques ? L'expérience passée a montré que ces « bargaining chips » devenaient assez vite des programmes réels, par conséquent de nouvelles étapes de la course aux armements. — M. T.

NATIONS UNIES

L'expulsion de la République Sud-Africaine est officiellement demandée

De notre correspondant

Nations unies, New-York. — Les membres africains du Conseil de sécurité ont déposé, vendredi 25 octobre, un projet de résolution qui recommande l'expulsion de l'ONU de la République Sud-Africaine. Ce projet est appelé à se heurter au veto des trois grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France), *mais* l'on s'attend qu'un effort soit fait, dans les prochains jours, en vue de trouver une formule de compromis, qui, sans parler d'expulsion, permettrait aux Occidentaux de ne pas heurter de front les Africains, et à ces derniers de ne pas ressentir une nouvelle humiliation en constatant la futilité de leurs efforts au sein de l'ONU pour détruire le dernier bastion de la discrimination raciale sur leur continent.

Le discours prononcé jeudi par le représentant du gouvernement de Pretoria à l'ONU, M. Botha, qui a envisagé une certaine libéralisation du système d'« apartheid », sinon son abolition dans un avenir lointain, pourrait favoriser dans une grande mesure les efforts des Occidentaux. Ces derniers estiment pourtant que M. Botha n'est pas allé suffisamment loin.

Le texte déposé par le Kenya, la Mauritanie et le Cameroun note « *avec préoccupation le refus de l'Afrique du Sud de retirer ses forces de police et ses forces militaires, ainsi que son personnel civil, du territoire sous mandat de Namibie* ». Il ajoute que la politique d'« apartheid » est *contraire aux principes et aux buts de la charte des Nations unies et incompatible avec les dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme* ». Il note enfin que l'Afrique du Sud a non seulement prêté son appui au régime illégal de Rhodésie du Sud, mais qu'elle a aussi envoyé dans ce territoire du personnel militaire et des forces de police « *afin de soutenir ce régime dans les efforts qu'il fait pour empêcher le peuple de ce territoire d'exercer ses droits inaliénables* ».

Ph. B.

● RECTIFICATIF. — Le titre de notre article sur les réductions de forces en Europe centrale (*le Monde* du 26 octobre, page 25) devait être lu ainsi : « *Moscou accepterait que les réductions de troupes intéressent d'abord les forces américaines et soviétiques* » (et non pas : « *intéressent d'abord l'Europe centrale* »).

Apparemment déçu par ses conversations de Bruxelles

M. TRUDEAU LANCE UN AVERTISSEMENT AU MARCHÉ COMMUN

Bruxelles (*Reuter, U.P.*). — A l'issue de sa visite de trois jours à Bruxelles, vendredi 25 octobre, le premier ministre canadien, M. Trudeau, a tenu une conférence de presse.

Il a laissé entendre qu'il était quelque peu déçu par l'attitude de la C.E.E., avec laquelle le Canada devra sans doute renoncer à établir « *les engagements contractuels* » envisagés et prévoir une autre forme de relations. Selon lui, cette situation tient au fait que le Marché commun n'est pas encore parvenu à trouver son « *identité* ».

Le premier ministre canadien n'a pas craint d'adresser un avertissement au Marché commun, lequel, a-t-il dit, pourrait perdre les matières premières provenant de son pays s'il ne consentait pas à passer avec lui un accord commercial. « *Nous disons aux Européens, à titre bilatéral et en tant que communauté : Vous pouvez croire que vous allez avoir toutes nos matières premières ; eh bien, vous vous trompez* », s'est exclamé M. Trudeau. Il a précisé qu'il avait informé la commission des Communautés européennes que le Canada adoptait maintenant une nouvelle politique draconienne en matière d'énergie, de ressources naturelles et d'investissements étrangers. « *Nous définissons notre politique*, a-t-il dit, *et si vous, la C.E.E., ne voulez pas qu'on vous laisse dehors, vous feriez mieux d'engager le processus de négociation. Si vous attendez trop longtemps pour cela, nous devrons établir des relations bilatérales avec chaque pays.* »

● M. WILLI STOPH, président de la République démocratique allemande, a quitté Helsinki le vendredi 25 octobre après une visite de quatre jours en Finlande. C'est la première visite que le chef de l'Etat est-allemand faisait dans un pays non communiste (*A.F.P.*)

● RENCONTRE ENTRE M. PALME ET M. SOARES. — C'est en qualité de président du parti social-démocrate suédois que le premier ministre, Olaf Palme, rencontre, le 26 et le 27 octobre, à Lisbonne, M. Mario Soares, pour discuter de l'offre faite par les Suédois d'envoyer des instructeurs expérimentés pour aider les socialistes portugais à s'organiser. Il est accompagné de plusieurs cadres du parti, ainsi que de représentants de la Confédération générale du travail LO. — (*Corresp.*)

PROCHE-ORIENT

Le conflit O.L.P.-Jordanie est au centre de la conférence des chefs d'État arabes

(Suite de la première page.)

Selon lui, il n'y a jamais eu de véritable référendum populaire en 1949 : c'est un groupe de notables palestiniens qui, à l'époque, avaient fait acte d'allégeance. En outre, a-t-il rappelé, la Constitution jordanienne affirme notamment que le peuple palestinien a toujours conservé ses droits sur son pays, et qu'il peut les faire valoir à tout moment. Il a enfin estimé que la menace du roi Hussein de se retirer de toute concertation arabe et de la conférence de Genève si les résolutions d'Alger étaient maintenues *« n'est qu'un chantage sans importance »*.

L'O.L.P. a d'antant plus tendance à se montrer intransigeante qu'elle a remporté depuis un an un certain nombre de succès diplomatiques, et qu'elle se sent portée par un courant arabe et international favorable, qu'illustrent la rencontre Arafat-Sauvagnargues, le soutien réaffirmé du roi Fayçal à sa cause et surtout le récent vote de l'ONU.

Devant des positions aussi tranchées, on voit mal comment les chefs d'Etat pourraient trouver un compromis.

PAUL BALTA.

● *Le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général* de M. Ahmed Jabril a décidé de retirer son délégué, M. Talal Nagi, de la délégation palestinienne qui participe au « sommet » arabe de Rabat et de boycotter la conférence, annonce un communiqué publié vendredi 25 octobre à Beyrouth. — *(A.F.P.)*

● *M. Georges Habache*, secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), a vivement critiqué, au cours d'une conférence de presse tenue vendredi 25 octobre à Beyrouth, la politique de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte. Il a invité les dirigeants de Libye, d'Algérie, d'Irak et du Yémen du Sud à *« s'opposer à tous les projets de règlement honteux du conflit qui seront soumis à la conférence »*.

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des participants à la huitième conférence « au sommet » arabe :

Algérie : président Boumediène; *Arabie Saoudite :* roi Fayçal; *Bahrein :* émir cheikh Issa Ben Salmane Al Khalifa ; *Egypte :* président Sadate ; *Irak :* M. Saddam Hussein, vice-président du conseil de la révolution; *Jordanie :* roi Hussein ; *Koweït :* cheikh Sabah El Salem El Sabah ; *Liban :* président Frangié ; *Libye :* commandant Abdel Salam Jalloud, premier ministre (ou une autre personnalité); *Maroc :* roi Hassan II; *Mauritanie :* président Moktar Ould Daddah ; *Qatar :* émir cheikh Khalifa Bin Hamad El Thani ; *Sultanat d'Oman :* sultan Gabous Ben Saïd; *Somalie :* président Syad Barre ; *Soudan :* président Nemeiry ; *Syrie :* général Assad ; *Tunisie :* président Bourguiba; *République arabe du Yémen :* colonel Ibrahimi El Hamidi; *République démocratique populaire du Yémen :* M. Salem Robaya Ali ; *Emirats arabes unis :* cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane ; *Organisation de libération de la Palestine :* M. Yasser Arafat; *délégation de la Ligue arabe :* M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue.

LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO A DÉCIDÉ L'ADMISSION DE L'O.L.P. EN QUALITÉ D'OBSERVATEUR

La conférence générale de l'UNESCO a décidé le vendredi 25 octobre d'admettre l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.) en qualité d'observateur, avec possibilité pour les représentants de ce mouvement de prendre la parole au cours des réunions. Elle s'est aussi prononcée en faveur d'une aide éventuelle à l'O.L.P., en rapport direct avec les activités de l'UNESCO. Ce vote a été obtenu par 86 voix contre 2 *(celles des Etats-Unis et d'Israël)* et 17 abstentions.

La conférence générale a décidé d'autre part l'admission, dans les mêmes conditions, des représentants des mouvements de libération d'Afrique reconnus par l'Organisation de l'unité africaine par 101 voix contre 0 et 7 abstentions.

La France s'est abstenue dans ces deux votes.

Avant un éventuel dégagement en Cisjordanie

Israël serait prêt à un nouveau retrait dans le Sinaï en échange de manifestations concrètes de non-belligérance

Alors que s'ouvre le « sommet » arabe de Rabat, des informations puisées à bonne source permettent de préciser la position actuelle des dirigeants israéliens au sujet d'un nouvel accord séparé avec l'Egypte, qui pourrait être suivi d'un accord israélo-jordanien.

C'est pendant la dernière tournée de M. Kissinger au Proche-Orient que les dirigeants israéliens ont été conduits à définir leur position au sujet d'arrangements partiels avec l'Egypte et la Jordanie, qui compléteraient les accords de dégagement déjà conclus avec l'Egypte d'une part, la Syrie de l'autre. Les Israéliens se déclarent prêts à signer avec Le Caire un texte qui prévoirait un retrait de leurs troupes derrière la ligne des cols du Sinaï, au pied desquels court la ligne qui délimite actuellement la zone démilitarisée.

En revanche, ils ne sont pas disposés à restituer à l'Egypte les gisements d'Abou-Rodes, dont ils tirent six millions de tonnes de pétrole par an, ce qui couvre la plus grande partie de leurs besoins, évalués à 7 millions de tonnes. L'abandon d'Abou-Rodes les obligerait à chercher d'autres sources de ravitaillement en pétrole au-delà des mers, ce qui, en cas de nouvelle guerre, constituerait un grand risque.

En échange d'un nouveau retrait, les Israéliens attendent de l'Egypte, non pas une simple déclaration de non-belligérance, qui ne serait, disent-ils, qu'un vain mot, mais des manifestations concrètes de non-belligérance. Il faudrait, comme l'avait déjà signalé, lors de son récent passage à Paris, M. Shlomo Hillel, le ministre de l'intérieur israélien, que la non-belligérance prévoit par exemple la libre circulation des navires israéliens dans le canal de Suez lorsqu'il sera rouvert, la levée du boycott commercial arabe contre Israël, ou encore la cessation des propagandes hostiles.

En ce qui concerne la Jordanie, un éventuel accord de dégagement avec Israël — qui serait en l'occurrence le premier — serait également assorti de manifestations de non-belligérance de la part d'Amman. Mais il serait beaucoup plus difficile à réaliser. Au moment où le parti national religieux — très intransigeant sur ce point — rentre au gouvernement, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, aura du mal à faire accepter la rétrocession, même partielle, de la Cisjordanie à la Jordanie. Les militaires réclameront, de leur côté, le maintien d'un rideau de troupes israéliennes le long du Jourdain, au cas où une partie de la rive occidentale du fleuve serait rendue au royaume hachémite.

Les deux accords partiels envisagés signifieraient tout au plus, selon une formule de M. Rabin, l'échange d'*« un morceau de paix contre un morceau de territoire » (a piece of peace, for a piece of land)*.

D'autre part, Israël devrait, à propos de la Cisjordanie, résoudre la question du partenaire. A qui l'Etat juif devrait-il rendre une partie de ce territoire, au roi Hussein ou à M. Yasser Arafat ? Jusqu'à présent, la réponse des dirigeants israéliens a été formelle : le roi Hussein est toujours *considéré à Jérusalem comme le* seul interlocuteur valable, non seulement parce qu'il est plus aisé de discuter avec lui qu'avec les Palestiniens, mais aussi parce que le souverain est appuyé par les Etats-Unis, alors que M. Arafat est soutenu par l'U.R.S.S., dont l'influence risquerait de s'exercer sur un territoire cisjordanien restitué aux Palestiniens. Au surplus, les dirigeants israéliens ont toujours répété jusqu'ici qu'il n'y avait pas de place entre la Jordanie et Israël pour un troisième Etat.

Aujourd'hui Israël a, naturellement, les yeux fixés sur Rabat. L'Organisation de libération de la Palestine, forte des consécrations qu'elle a reçues et qu'elle va recevoir encore, notamment aux Nations unies, a remporté un premier succès au niveau du conseil des ministres des affaires étrangères en se faisant reconnaître comme un gouvernement en puissance appelé à s'installer, selon les décisions du Conseil national du Caire de juin 1974, sur *« toute portion de territoire arabe occupée qui aurait été libérée »*. Il est probable que la majorité des chefs d'Etat arabes entérinera cette décision.

Israël se trouvera alors confrontée à une situation nouvelle. Le gouvernement de M. Rabin est tout disposé, selon les milieux officiels israéliens, à revenir à la table de la conférence de la paix à Genève. Mais il devra tôt ou tard consentir à y siéger en face d'une délégation palestinienne qui aura été, dans l'intervalle, légitimée à la fois dans le monde arabe et dans l'arène internationale.

ROLAND DELCOUR.

POLITIQUE

Après la réunion de presse du chef de l'Etat

M. Marchais : les communistes n'iront pas à l'Élysée



(Dessin de BONNAFFÉ.)

A l'occasion d'une déclaration devant le XXI[e] congrès de sa formation, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a répondu, vendredi 25 octobre, au président de la République en déclarant :

« Evoquant la question de « l'union nationale », M. Giscard d'Estaing a déclaré, hier, qu'il avait l'intention de recevoir tous les dirigeants de la majorité et de l'opposition avant le prochain « sommet » de la petite Europe et différentes rencontres internationales.

» Les attaques inadmissibles lancées contre notre parti par le ministre de l'intérieur et porte-parole habituel de M. Giscard d'Estaing, Poniatowski, suffiraient à justifier un refus de notre part.

» Mais ce n'est pas la seule raison de notre décision.

» M. Giscard d'Estaing et son gouvernement refusent la discussion avec les travailleurs qui luttent pour sauvegarder leur niveau de vie et leur outil de travail et leur envoient leurs forces répressives, comme à Faulquemont.

» M. Giscard d'Estaing a fait signer par la France la déclaration d'Ottawa, qui attribue un rôle suzerain aux Etats-Unis en Europe. Il proclame qu'il entend concéder des abandons de souveraineté nationale. Il s'affirme décidé à poursuivre la course aux armements.

» Les « consultations » auxquelles il prétend procéder ne visent donc qu'à faire cautionner des faits accomplis. Elles visent à faire avaliser la concentration des pouvoirs aux mains du président de la République, au détriment du Parlement et du gouvernement lui-même. Elles visent à masquer sous un libéralisme de façade le renforcement du caractère autoritaire et antinational de la politique du pouvoir.

» Nous ne nous prêterons pas à cette petite opération.

» Les communistes n'iront pas à l'Elysée.

LES AUTRES RÉACTIONS

● M. CLAUDE LABBÉ, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a dit, vendredi 25 octobre : *« Les propos du président de la République ne m'ont surpris ni par leur contenu, qui demeure parfaitement conforme à notre ligne politique, ni par leur tonalité. Dans le temps présent notre pays doit pouvoir vivre dans un climat de vérité et de sérénité. En évitant une dramatisation des événements (dont la gravité se suffit à elle-même), en s'efforçant de décrisper la vie politique française, en écartant les brumes que l'on s'est efforcé, ici ou là, de développer entre le chef de l'Etat et la majorité qui le soutient, M. Valéry Giscard d'Estaing répond opportunément à nos préoccupations. »*

● M. JEAN-PAUL FASSEAU, président de l'Union des jeunes pour le progrès (gaullistes), déclare dans une interview accordée au quotidien *Sud-Ouest*, à la veille des Journées nationales que l'U.J.P. réunit les 26 et 27 octobre à Versailles : *« Nous n'apprécions pas le style* [de M. Giscard d'Estaing]. *Il est superficiel. C'est du vent. La réunion du conseil des ministres à Lyon n'a pas fait avancer la régionalisation. Nous voulons du concret et pas de l'écume. »* M. Fasseau a encore dit : *« Nous n'avons plus aucun contact avec l'U.D.R. depuis le mois de juin. »* MM. Michel Jobert et Jean Charbonnel participent aux journées nationales de l'U.J.P.

● M. MICHEL JOBERT, ancien ministre des affaires étrangères, a porté, vendredi 25 octobre à Lille, le commentaire suivant : *« Les zones d'ombre ont été nombreuses dans la réunion de presse du chef de l'Etat. J'aurais aimé davantage de précisions notamment sur la position de la France vis-à-vis de l'OTAN et des Etats-Unis et aussi sur le rôle que jouent ces derniers dans la montée de l'inflation mondiale. »* M. Jobert a ajouté : *« Le monde est malheureux, c'est une belle phrase. Mais ce n'est pas nouveau. Avant M. Giscard d'Estaing, je crois que, tour à tour, Musset, Lamartine, Gœthe, Dante, Thiers, Jules Ferry et d'autres encore l'ont déjà dit. Ce sont surtout les hommes d'Etat qui sont malheureux et qui cachent leur propre désarroi derrière des mots, sans bien savoir où ils vont. »*

● M. ROBERT FABRE, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui présidait, vendredi soir 25 octobre, un dîner-débat à Melun, a déclaré qu'il attendrait d'avoir reçu l'invitation de l'Elysée pour savoir quelle réponse il lui donnerait. Il a souligné qu'une consultation des autres dirigeants de la gauche est souhaitable pour décider de cette réponse. A propos de l'attitude des communistes à l'égard de leurs alliés, M. Fabre a affirmé : *« M. Marchais souhaite que le P.C.F. dépasse 25 % de l'électorat. C'est aussi l'ambition des socialistes. Les radicaux de gauche n'entendent, pas plus que d'autres, être une simple force d'appoint et souhaitent représenter 10 % de l'électorat français. »*

Le durcissement du P. C. F.

(Suite de la première page.)

N'est-ce pas M. Robert-André Vivien, U.D.R. de choc, rapporteur spécial du budget de l'information, qui, aux côtés de MM. Fillioud, P.S., et Ralite, P.C., a dû défendre la liberté de la presse à propos de l'affaire d'Europe 1 ? Sans doute M. Vivien avait-il la satisfaction de jouer un tour aux républicains indépendants en les mettant à l'épreuve sur ce terrain de prédilection du libéralisme.

De la même façon, les communistes ne laissent pas passer l'occasion que leur a fournie M. Poniatowski en accusant leur parti d'être *« totalitaire »* et *« fascisant »*. Quelle aubaine pour eux que cette agression au moment où ils dénoncent la campagne anticommuniste de leurs adversaires et reprochent à leurs alliés socialistes de ne pas la combattre suffisamment, voire, le cas échéant, de s'y associer ! Le ministre de l'intérieur *se trouve ainsi entraîné à prolonger* — avant-hier à l'Assemblée nationale, hier à Neuilly-sur-Marne, demain ailleurs — une polémique qui paraît, au demeurant, lui convenir.

M. Georges Marchais a trouvé là une raison de refuser l'invitation de M. Giscard d'Estaing à s'entretenir avec lui de la politique extérieure : il n'ira pas à l'Elysée. Sa décision s'appuie aussi sur le refus du pouvoir *de discuter avec « les travailleurs qui luttent pour sauvegarder leur niveau de vie »* et sur la reconnaissance par la France de *« la suzeraineté des Etats-Unis »* au sein de l'alliance atlantique. M. Marchais n'a consulté ni les dirigeants du parti socialiste ni ceux des radicaux de gauche avant de prendre position, bien que son geste concerne tout autant les relations à l'intérieur de la gauche que les rapports entre le chef de l'Etat et l'opposition. Le P.C.F. a saisi la première occasion de s'affirmer concurrentiellement vis-à-vis de ses partenaires, selon les aspirations exprimées au vingt et unième congrès. Il ne reste plus à MM. Fabre et Mitterrand qu'à suivre, ou à paraître moins intransigeants que les communistes en ce qui concerne les revendications sociales et l'indépendance nationale en allant à l'Elysée.

Le premier s'est donné un délai de réflexion, le second, actuellement aux Antilles, d'où il reviendra le 28 octobre, ne semble pas autrement ému par l'attitude de ces principaux alliés. Il a tenu à la Martinique des propos apaisants : *« Le parti communiste*, a-t-il déclaré, *ne sera pas une force d'appoint au sein de la gauche. Il ne faut pas s'attarder sur une grogne passagère qui ne peut prêter à conséquence. »*

On sait, toutefois, que M. Mitterrand n'est pas hostile au principe de la consultation proposée par M. Giscard d'Estaing. Au cours de son passage à l'émission Actuel 2 du 2 septembre, il l'avait envisagé favorablement, sous quelques conditions : que l'entretien porte sur des problèmes *« touchant à l'intérêt national ou à l'intérêt des travailleurs »*, et que la gauche ne soit pas écartée des moyens d'information audio-visuels.

Cette dernière clause ramène à l'actualité. M. Mitterrand ne versera pas de larmes sur le sort des dirigeants d'Europe 1 (puisqu'il les accusait pendant la campagne présidentielle de favoriser son adversaire principal, M. Giscard d'Estaing), mais la mesure prise par le président de la Sofirad, si apolitique soit-elle, comme l'affirme le porte-parole du gouvernement, M. Rossi, ne peut être traitée isolément. Le leader socialiste s'est, jusqu'à ce jour et à la lumière de son expérience de candidat à la présidence de la République, montré trop sensible aux difficultés rencontrées par la gauche auprès des mass media pour ne pas réagir à la politique de l'information qui se dessine. D'autant que la défense des libertés, cheval de *bataille du parti socialiste au sein* de l'union de la gauche, permet à la fois de défier le libéralisme cher au président de la République et de répondre éventuellement aux surenchères communistes.

ANDRÉ LAURENS.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● UN SOLDAT AMERICAIN, l'adjudant-chef Leslie Payne (vingt-sept ans), et sa femme, allemande, Krista (trente-neuf ans), ont été arrêtés à Pirmasens (Rhénanie-Palatinat), a indiqué, vendredi 25 octobre, le parquet fédéral de Karlsruhe. Ils sont soupçonnés d'espionnage au profit des services secrets de l'Allemagne de l'Est. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● DES DOCUMENTS concernant, croit-on, les finances personnelles et les déclarations d'impôts de M. Wilson ont disparu de sa résidence, dans le quartier de Westminster. La disparition des documents aurait eu lieu au début de l'année, lorsque M. Wilson était encore chef de l'opposition. Lui-même ne l'aurait constatée que bien des semaines plus tard, et Scotland Yard n'aurait été appelé à ouvrir une enquête qu'au cours de l'été ou même au début de l'automne. La discrétion dont cette affaire paraît avoir été entourée jusqu'ici provoque de nombreuses spéculations dans les milieux politiques, où on rappelle qu'au début de la campagne électorale M. Wilson *avait fait allusion à des « manœuvres »* qui auraient été préparées par une certaine presse pour discréditer les dirigeants travaillistes. — *(Corresp.)*

Roumanie

● M. NICOLAE MANESCU a été nommé, le vendredi 25 octobre, ministre de l'énergie électrique, en remplacement de M. Constantin Babalau, qui a été relevé de ses fonctions. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● L'ASSASSIN PRESUME de onze jeunes femmes tuées récemment dans les rues de Moscou a été arrêté par la police. Il s'agit d'un jeune homme qui aurait été confié aux psychiatres. — *(A.F.P., Reuter.)*

A LA MARTINIQUE

Quand M. Mitterrand voyage comme la reine Victoria

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — Imaginez une large paillote plantée au ras de la mer, une paillotte en patchwork du pauvre : bambou, tôle ondulée, parpaing. C'est *l'Escale*, la guinguette du Robert, un patelin de chômeurs (encore un !) sur la côte au vent de la Martinique. Pas de biguine aujourd'hui pour oublier que *« nég né malhéré »*. C'est du sérieux : les marins-pêcheurs s'apprêtent à accueillir M. François Mitterrand. On a mis un bouquet de roses sur un guéridon et truffé d'affiches une jalousie en feuilles de palmier. Et l'on attend. Sans fièvre. Longue habitude.

Fort en retard quand il arrive enfin, M. François Mitterrand n'en est pas moins pressé. Oui, hélas ! le large débat prévu est annulé. *« La fatigue, la chaleur »*. Juste quelques mots sentis sur une *« économie de type colonial »*. Et le *« camarade premier secrétaire du parti socialiste »* s'en ira trop vite, ailleurs, les poches tout de même alourdies par les cahiers de revendications des marins-pêcheurs. Dommage !

Avec seulement un peu de temps M. Mitterrand aurait mis le doigt sur quelques-unes des plaies affligeant la Martinique. Par exemple, ce bidonville autour de la paillote, ces taudis « pieds-dans-l'eau » qu'une vaguelette emporterait, mais que leurs propriétaires *(quel mot !) sont tout heureux de* pouvoir planter là, car le bord de mer — les cinquante pas géométriques — n'appartient à personne. Il aurait vu ce rivage-poubelle — autos rouillées, déchets plastiques, détritus ménagers. Et ces bateaux-gommiers d'un autre siècle que l'on tire encore d'un tronc d'arbre.

Il aurait entendu les marins : *« La pêche, c'est la misère. »* En Martinique, ils sont pourtant cinq mille à la pratiquer, car *« quel autre travail ? »*. Sur ces cinq mille : trois mille matelots au noir, non inscrits au rôle maritime, ce qui les prive de toute aide sociale. Ce n'est pas qu'ils ne veulent pas s'inscrire, seulement il leur arrive dans une année entière de gagner moins que les 2 100 francs, coût de la cotisation au rôle.

M. Mitterrand aurait encore saisi le cercle vicieux du patron pêcheur : faute de ressources et de crédits pour acheter une yole améliorée équipée d'un moteur Diesel (coût 60 000 francs), celui-ci monte sur son gommier un moteur de hors-bord. C'est moins cher (8 000 francs) et... moins solide. Si bien qu'il faut en changer tous les ans. Les bonnes affaires pour les quatre grandes sociétés d'import-export monopolisant ici le marché et qui travaillent avec une marge de 30 à 35 %, soit, en fin de compte, une recette supérieure aux ressources annuelles du matelot.

Alors, s'étonnera-t-on que, découragé, le petit pêcheur travaille mal ? Qu'en conséquence, il faut bien — c'est un comble pour une île ! — importer la moitié et plus du poisson consommé en Martinique ?

M. Mitterrand aurait pu découvrir aussi que ces importations font les petites affaires d'autres intérêts privés : quatre à cinq comptoirs au plus. Il aurait froncé le sourcil en apprenant l'arrivée prochaine au large des côtes martiniquaises d'une flottille de thoniers bretons dont les propriétaires ne seraient pas sans liens avec certains des intérêts susdits !

Rouletabille ou Sherlock Holmes

Bref, le leader de la gauche n'aurait pas pu ne pas s'étonner de certaines mœurs commerciales et administratives.

« Il faudrait, déclarait-il le soir même à Trinité, non loin du Robert, *que l'homme politique se transforme en Rouletabille, en Sherlock Holmes pour comprendre où passent les nombreux crédits et aides envoyés à la Martinique »*. Et M. Mitterrand de poursuivre : *« L'argent arrive bien ici — du moins provisoirement — mais sûrement pas là où l'on croit et toujours dans les quelques poches où il ne devrait plus entrer. »* Avec seulement un peu plus de temps, M. Mitterrand aurait trouvé dans les petites histoires des pêcheurs du Robert de quoi renforcer ses convictions.

Une fois encore, dommage. *« Mais pourquoi diable a-t-on fait voyager le leader de la gauche unie comme la reine Victoria ? »*, s'exclamait, jeudi soir, M. Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote, et animateur de « La parole au peuple ». Tandis qu'un de ses amis précisait : *« Pourquoi ces arcs de triomphe, ces doudous enrubannées et ces maires congestionnés de tant d'honneur ou soucieux d'être bien placés pour la suite de leur carrière ? »* Interrogations acides, mais justes.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

LE XXIe CONGRÈS DU P. C. F.

Plusieurs dirigeants critiquent le parti socialiste

M. Juquin, député de l'Essonne, membre du comité central du P.C.F., est un bon révélateur de la sensibilité de son parti. Il se situe systématiquement un ton au-dessus de la direction. Lui qui, de ce fait a souvent incarné le nouveau visage du communisme, a joué vendredi 25 octobre un tout autre rôle en reprochant aux socialistes de ne pas combattre le « complot antiprogramme commun » et en se demandant si, entre le plan de la bourgeoisie et les desseins du P.S., n'existaient pas « certaines convergences ». Même agressivité chez M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique, qui s'en est pris au double langage de M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., lui aussi député du Nord, selon qu'il est à Paris ou à Lille. Enfin, audace suprême, M. Combes, délégué de l'Ardèche, n'a pas hésité à critiquer personnellement M. Mitterrand.

Les interventions des représentants des fédérations sont en règle générale moins polémiques. Elles donnent au congrès du P.C.F. cette tonalité particulière qui le distingue des autres formations politiques. On ne parle pratiquement pas de la tactique politique, mais chacun s'efforce, à la lumière de son expérience personnelle, de décrire le « combat des travailleurs » sur le terrain. Jeunes pour la plupart, les orateurs offrent ainsi un saisissant panorama de la France ouvrière, qui est toujours absente des autres congrès politiques ou qui se borne à y faire de la figuration.

Pour autant, le vingt et unième congrès du P.C.F. offre une nouvelle illustration du fait que ce type de manifestation constitue dans le parti communiste la clôture d'une discussion. Aucune fausse note en regard du rapport de M. Georges Marchais n'est perceptible. La direction a tiré les conclusions des débats dans les cellules et les sections en réajustant certaines de ces attitudes. Dès lors, la règle d'unanimité peut s'exprimer sans réserve au congrès.

THIERRY PFISTER.

La discussion du rapport de M. Georges Marchais s'est poursuivie vendredi 25 octobre avec notamment l'intervention de M. Pierre Juquin, député de l'Essonne (*le Monde* du 26 octobre). Après Mme Suzanne Carrier (Aisne) qui explique en quoi son département est « *sacrifié par les monopoles* ». M. Wurtz (Bas-Rhin) dénonce l'emprise des capitaux allemands sur l'économie alsacienne.

M. Jean Kanapa (Seine-Saint-Denis), membre du comité central, entreprend ensuite de répondre à M. Giscard d'Estaing. En ce qui concerne l'abandon de la règle d'unanimité au sein du Marché commun, M. Kanapa précise : « *Cela signifie en clair que notre pays, son économie et le sort de son peuple se verraient soumis à des décisions étrangères (...). Tout se passe comme si la politique de « relance européenne » du pouvoir offrait un marche-pied à la République fédérale allemande, plus précisément à l'impérialisme ouest-allemand, dans la réalisation de ses ambitions dominatrices en Europe (...). Présenté comme le pilier de la construction européenne, l'axe Bonn-Paris aggrave en fait le glissement à l'atlantisme de la politique giscardienne.* »

En conclusion, M. Kanapa estime que c'est une « *tradition constante de cette aristocratie financière qui est au pouvoir dans notre pays de chercher à placer la France sous un protectorat étranger* ».

La nécessité de « lever certaines ambiguïtés »

M. Fradj (Var) évoque ensuite les difficultés rencontrées par les travailleurs immigrés.

M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique, critique l'attitude du P.S. dans son département. Après avoir expliqué que le P.C.F. a aidé le parti socialiste à sortir de la « *collaboration de classe* » en faisant preuve de beaucoup de patience, il juge néanmoins nécessaire de « *lever certaines ambiguïtés* », ce qui ne signifie pas que le P.C.F. cherche une « *mauvaise querelle* » au P.S.

M. Ansart s'étonne, en particulier, que M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., tienne des propos unitaires à Paris, mais maintienne une alliance centriste dans sa mairie, comme c'est aussi le cas à Roubaix, à Wattrelos, à Cambrai et à Denain. Il précise, toutefois, que le P.C.F. ne demande pas une rupture de ces coalitions « *du jour au lendemain* », mais souligne que la persistance de telles situations « *a des conséquences sérieuses dans un parti où le poids des municipalités et des élus est grand* ».

Au cours de la séance de l'après-midi, M. Sellincourt (Yvelines) dénonce le rôle des moyens d'information de masse et estime que « *censure et autocensure* » sont le lot commun des journalistes. M. Combes (Ardèche) évoque l'élection législative partielle dans la deuxième circonscription du département. Il reproche aux socialistes d'avoir fait campagne sur le nom de Mitterrand et en avançant selon les circonstances tantôt le programme commun tantôt le programme socialiste. Il reproche en outre au premier secrétaire du P.S. d'avoir, lors d'un meeting, lancé deux ou trois attaques contre le P.C.F., sur l'Europe et sur le fait que le P.S. « *ne possède pas le milliard nécessaire pour avoir un quotidien national* ». Il conclut : « *Ces attaques voilées prouvent que le parti socialiste n'a pas perdu sa dose de réformisme et d'électoralisme (...). François Mitterrand a oublié ses engagements à l'égard du programme commun.* »

Après M. Nadals (Haute-Garonne), qui évoque la situation à la SNIAS, M. Poussy (Val-de-Marne), membre du comité central, affirme qu'« *il n'y a pas de désaccord entre la base du parti et son secrétariat général* », contrairement aux « *allégations de certains journalistes* ». M. Dulcy estime, d'autre part, que « *si le P.S. réaffirme souvent sa loyauté à l'union de la gauche et au programme commun, sa pratique, notamment au niveau des élus locaux, est parfois bien différente* ». Mlle Mullot (Oise) souligne « *l'importance du rôle des femmes dans l'union du peuple de France* ».

M. Bessaguet (Gers) évoque « *les possibilités très importantes de renforcement du parti communiste en milieu rural* » et les difficultés rencontrées par les jeunes agriculteurs.

C'est ensuite Mlle Cécile Cuche (Hauts-de-Seine) qui souligne les problèmes créés dans son département par le nouveau quartier d'affaires de la Défense.

Après une suspension d'environ une demi-heure, la séance reprend à 16 h. 30 avec l'intervention de M. Georges Marchais (voir par ailleurs). Puis M. Louis Perrot (Doubs) analyse la situation des usines Peugeot et la crise générale de l'industrie automobile française « *dont le problème est lié à celui du pouvoir d'achat* ».

Mme Mireille Bertrand (Essonne), membre du bureau politique, constate que « *plus de la moitié des femmes de vingt à cinquante-cinq ans exercent une activité économique* » et que « *69 % des ouvrières ont voté à gauche* ». Elle critique vivement l'action de Mme Françoise Giroud, tout en reconnaissant que le secrétaire d'Etat à la condition féminine puisse être, « *pour cette tâche, sans doute plus efficace que ne le serait un homme* ».

M. André Dupin (Meurthe-et-Moselle) évoque ensuite le rôle du P.C. dans les entreprises à partir d'exemples locaux. M. Jean-Jacques Elèb (Paris), secrétaire national de l'Union des étudiants communistes, décrit la croissance du mouvement étudiant et le rôle qu'y doit, selon lui, jouer l'U.E.C. « *Un étudiant qui arrive aujourd'hui en faculté*, souligne-t-il, *avait douze ans en 1968 et seize ans au moment de la signature du programme commun.* » Il annonce l'organisation d'un rassemblement des étudiants communistes de la région parisienne le 21 novembre prochain à la Mutualité.

Mlle Michèle Sorel (Aveyron) traite des problèmes agricoles, ainsi que M. Lajoinie (Allier), membre du comité central. Ce dernier estime que dans ce domaine comme dans les autres la politique du pouvoir compromet l'avenir du pays. M. Poirier (Alpes-Maritimes), traitant de la situation des immigrés, insiste sur la nécessité d'assurer l'unité de la classe ouvrière. Enfin, Mlle Arlette Boileau (Aube) évoque les conditions de travail dans les industries employant une main-d'œuvre féminine.

A NEUILLY-SUR-MARNE

Des élus communistes accusent M. Poniatowski de « provocation »

Plusieurs élus communistes de la Seine-Saint-Denis ont vivement pris à partie M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, venu inaugurer vendredi après-midi 25 octobre l'usine de traitement des eaux de Neuilly-sur-Marne. Les élus, membres du syndicat des communes de la banlieue parisienne pour les eaux, conduits par MM. Grillot, adjoint au maire de Choisy, Périllaud, président du groupe communiste du conseil général, et Karman, maire d'Aubervilliers, ont jugé « provocatrice » l'attitude du ministre d'Etat. D'abord, ont-ils dit, « *parce que l'Etat n'a en rien participé à cette entreprise de traitement des eaux, dont l'installation a été financée par les usagers* ». Ensuite, en raison des déclarations récentes de M. Poniatowski — devant la presse anglo-américaine, puis devant l'Assemblée nationale — sur le P.C., qualifiant celui-ci de parti de « *caractère fascisant* » (*le Monde* des 24 et 25 octobre).

Dans une lettre remise au ministre de l'intérieur, les élus communistes, « *dont tant des leurs ont tout donné dans les luttes contre le fascisme, qui se sont opposés au danger que les factieux de l'O.A.S. — avec lesquels vous avez sympathisé — ont fait courir à la République et à la liberté, protestent solennellement contre cet amalgame scandaleux et provocateur* ». M. Grillot a indiqué : « *J'ai été déporté et je ne peux pas admettre les propos que vous avez tenus.* »

M. Poniatowski a alors déclaré : « *Monsieur, je vos répondrai deux choses : primo, c'est grâce à un réseau composé en grande partie de communistes que j'ai pu passer en Espagne pendant la guerre ; deuxièmement, ceux des communistes qui étaient en Allemagne pendant la guerre n'étaient pas tous des déportés.* »

[Le ministre de l'intérieur fait évidemment allusion à la présence de M. Georges Marchais en Allemagne en 1942-1943. Le secrétaire général du P.C. a précisé à André Harris et Alain de Sédouy, qui le rapportent dans leur livre « Voyage à l'intérieur du parti communiste », qu'il a été requis « aux termes d'une loi de Vichy, en septembre 1942, qui autorisait les chefs d'entreprise et l'administration allemande à procéder à la réquisition d'ouvriers spécialisés ». « Cela n'a rien à voir avec le S.T.O. (Service du travail obligatoire),... qui fut décidé par une loi de février 1943 », ajoute M. Marchais, qui passa, dit-il, quatre mois en Allemagne.]

Après cet incident, M. Poniatowski a félicité le promoteur de l'usine qu'il a décrite comme « *une réalisation exceptionnelle* », par sa taille (1 million de mètres cubes d'eau seront purifiés chaque jour), mais aussi par ses qualités techniques : « *Les procédés utilisés sont exclusivement français et sont à la pointe du progrès.* » Le ministre a affirmé l'existence d'un nouveau droit : « *le droit à la qualité des matières premières consommées, comme l'eau* ». Il a enfin donné en exemple le syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les eaux, « *le plus important syndicat intercommunal de France avec cent quarante-quatre communes* » et souligné que cette formule de coopération avait sa préférence plutôt que celle de la fusion de communes.

POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Rossi : entre le soutien à la presse et le parrainage, la marge est étroite

Il est traditionnel, et M. Rossi l'a rappelé dans son intervention, que le budget de l'information suscite au Parlement une certaine passion. Le débat qui s'est déroulé vendredi à l'Assemblée nationale n'a pas manqué à la tradition.

L'actualité offrait un cas concret (le départ de M. Maurice Siegel de la direction générale d'Europe 1) à la réflexion des députés.

Certains, tel M. Bonhomme (apparenté U.D.R.), se déclarèrent « stupéfaits » que cet événement ait pu susciter une émotion aussi vive. M. Rossi, pour sa part, ne cacha guère l'agacement que provoquait en lui la place prise par cette affaire dans le débat. Ce ne fut pas le cas, en revanche, de M. Robert-André Vivien, rapporteur spécial du budget de l'information. S'exprimant à titre personnel (et en qualité de gaulliste), le député du Val-de-Marne estima que, en la circonstance, c'était bel et bien la liberté d'information qui était en cause.

Opinion partagée par M. Fillioud (socialiste), qui, citant des propos tenus mercredi par M. Debré (« le Monde » du 25 octobre), affirma que, dans ce domaine, « la légitime inquiétude du citoyen devait l'emporter sur la discipline de parti ».

Quant à M. Ralite (communiste), il fit remarquer à M. Rossi que « la discussion budgétaire serait bien frivole si on ne parlait pas des réalités ».

On a donc frôlé — du moins au niveau des mots — cette fameuse « majorité d'idée » chère à M. Edgar Faure. Mais on l'a frôlée seulement. Le vote « plus moral que politique » souhaité par M. Fillioud, et qui aurait pu la traduire dans les faits, n'a pas eu lieu. D'abord parce que les crédits de l'information ne seront mis aux voix que le 19 novembre, ensuite parce que M. ·obert-André Vivien, dont le rapport très critique concluait au refus de ce budget, estima finalement que les concessions accordées « à l'arraché » par le gouvernement méritaient un changement d'attitude de sa part. Ainsi la « légitime inquiétude » du rapporteur s'effaçait-elle devant la volonté de conciliation du député. A moins qu'il ne s'agisse du respect de la « discipline de parti ».

PATRICK FRANCÈS.

Vendredi 25 octobre, les députés ont examiné les crédits de l'information. « *L'année 1974*, déclare M. ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (U.D.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, *s'est révélée fort décevante : le ministère de l'information a disparu au printemps, et l'automne n'a pas fait apparaître un document budgétaire propre à ce département.* » Il déplore « *les moyens dramatiquement insuffisants* » dont dispose le secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, et ajoute : « *La situation de l'information en France pourrait être résumée par le mot éparpillement. Eparpillement des services qui se juxtaposent sans qu'une autorité semble assurer leur coordination. Eparpillement des crédits qui se diluent dans les chapitres du budget des services généraux du premier ministre.* »

Après avoir regretté l'insuffisance des moyens du haut conseil d'audiovisuel pour mener le travail de réflexion dont il est chargé, M. Vivien constate également que les moyens financiers (5,4 millions de francs pour 1975) de la délégation générale à l'information sont « *inadaptés* » aux tâches qui leur sont confiées.

M. Vivien énumère les principales raisons qui ont conduit la commission à rejeter les crédits de l'information :

— Les observations émises lors du précédent budget n'ont pas été suivies d'effet ;

— Le secrétaire d'Etat dispose de moyens insuffisants ;

— Le montant des abonnements de l'Etat à l'A.F.P. est une fois de plus sous-évalué, ce qui laisse craindre des difficultés pour l'agence en 1975 ;

— Aucune réforme de la fiscalité de la presse, destinée à favoriser le pluralisme, n'est engagée.

M. BONHOMME (app. U.D.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, constate que *l'aide de l'Etat a finalement favorisé les puissants et a joué le rôle d'un multiplicateur d'inégalités* ». Aussi la presse française est-elle allée vers « *de plus en plus de concentration et de moins en moins de pluralisme* ».

« *Pour le gouvernement,* déclare M. ANDRÉ ROSSI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, *la liberté de la presse se définit en deux mots : l'indépendance et le pluralisme.* »

Il poursuit : « *Quinze mille titres, voilà un patrimoine considérable que le gouvernement a l'ambition de sauvegarder. Nous n'acceptons ni laisser-faire ni intervention conduisant à l'orientation de la presse. Entre le soutien et le parrainage, la voie est étroite. Notre système d'aide n'a qu'une seule et juste précaution : aider sans influencer.* »

M. Rossi précise ensuite : « *Après deux années assez bonnes, les difficultés apparaissent. Le débat est ouvert. Le gouvernement s'interroge et interroge afin de présenter, dès 1975, des formules nouvelles, claires et objectives.* »

Evoquant la création de la Délégation générale à l'information, il s'étonne de l'agitation provoquée par cette initiative, et déclare : « *Son rôle n'est pas celui d'une agence de propagande gouvernementale, mais simplement un rôle de coordination des informations et de conseiller technique des ministères qui en font la demande.*

» *(...) Le régime des aides s'est accru et demeure avantageux. Mais il présente des imperfections puisqu'il ne tient pas compte suffisamment de la situation réelle des différentes catégories de presse. Il conviendrait d'aménager le système fiscal pour le rendre plus simple, plus juste et le plus neutre possible. Ce sera l'objet d'une « table ronde » qui se réunira avant le 1er avril 1975.* »

● A.F.P. : « *L'agence France-Presse pourra faire face à ses échéances de fin 1974. Le gouvernement étudie les moyens d'équilibrer le budget de l'agence en 1975 et fera, à la fin de cette année, des propositions précises.* »

● LE FONDS CULTUREL : « *Il a reçu, en 1974, une orientation nouvelle. Une aide plus importante a été accordée aux actions de promotion telles que l'expansion de la presse française à l'étranger.* »

Au nom du parti communiste, M. RALITE déclare : « *La presse est en crise. La concentration s'opère. En haut lieu, on fait feu sur la presse libre.* »

M. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) regrette la suppression des émissions ondes courtes vers l'étranger.

M. FILLIOUD (P.S., Drôme) estime qu'« *on ne peut voter ce budget sans faillir aux missions de l'Assemblée : droit de contrôle et liberté d'information* ».

M. FONTAINE (non-inscr., la Réunion) demande si les aides à la presse seront étendues aux DOM.

Répondant aux orateurs, M. ROSSI rappelle que les aides fiscales jouent également pour les DOM-TOM et précise que, pour la presse à faible tirage et de petites ressources, le gouvernement renouvellera l'aide accordée en 1973.

Les députés repoussent ensuite plusieurs amendements, dont l'un, déposé par le groupe socialiste, réclamait la suppression de la délégation générale à l'information.

Puis M. VIVIEN, constatant que le gouvernement a finalement apporté « *à l'arraché* » un certain nombre de précisious, se déclare prêt à voter les crédits de l'information. Ces derniers seront mis aux voix le 19 novembre, après l'examen des crédits de l'aménagement du territoire.

M. Granet : la formation professionnelle demeure prioritaire

Vendredi 25 octobre à 15 heures, sous la présidence de M. Paul Stehlin, les députés ont entrepris la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1975. Ils ont examiné d'abord les crédits des services du premier ministre.

M. RIBADEAU-DUMAS (U.D.R.), rapporteur spécial de la commission de finances, précise que les crédits du médiateur s'élèvent à 2,1 millions de francs en 1975, ceux de la Documentation française à 4,5 millions, ceux du secrétariat général de la défense nationale à 11,9 millions, enfin ceux de la formation professionnelle à 1,6 milliard inscrit au budget du premier ministre sur un total de 7 milliards qui seront dépensés à ce titre par les entreprises et l'Etat. Deux millions trois cent mille stagiaires ont été formés en 1974. En conclusion, la commission propose l'adoption des crédits.

M. ALAIN BONNET (rad. de gauche), rapporteur spécial pour les budgets des journaux officiels (79,5 millions) et du Conseil économique et social (37,6 millions), propose l'adoption, sans modification, de ces crédits.

M. JUQUIN (P.C.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (formation professionnelle), estime que « *compte tenu de l'inflation, les crédits de fonctionnement stagneront, les crédits d'équipement régresseront considérablement. C'est plus que la « pause » évoquée par M. Granet* ». Il ajoute : « *Il existe un écart très net entre le droit à la formation continue et l'exercice réel de ce droit. Un travailleur sur neuf seulement est allé en formation en 1973 et pour des cycles de moins de soixante heures.* »

« *La commission* conclut M. Juquin, *a décidé d'adopter les crédits de formation continue, crédits qui*, note-t-il toutefois, *ne sont pas à la hauteur des besoins.* »

M. PAUL GRANET, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, affirme : « *Il n'y a pas régression, mais progression. L'effort des professions et de l'Etat s'est maintenu et a permis d'obtenir des résultats tout à fait appréciables.* »

Pour ce qui est du contrôle, les effectifs du personnel assumant cette tâche seront doublés cette année. Par ailleurs, M. Granet envisage un certain nombre de réformes qui seront soumises au Parlement au printemps prochain : effort pour que les gens sans travail, en particulier les jeunes, jouissent d'un véritable droit à la formation professionnelle qui leur permettra de trouver des débouchés ; participation des comités d'entreprise à l'élaboration des plans de formation ; contrôle des « formateurs » par les « formés », plutôt que par des contrôleurs spécialisés ; relance du congé individuel-formation.

Répondant aux questions, le secrétaire d'Etat précise que les subventions accordées aux maisons familiales seront revalorisées une fois les barèmes revus en 1975. L'Etat entend donner la priorité aux « exclus », mais il fera une exception pour les stages de prévention dont pourraient bénéficier les salariés menacés de licenciement.

M. BESSON (app. P.S., Savoie) estime que la taxe acquittée par les entreprises aurait dû être portée à 1,5 % en 1975 selon lui. « *Ce budget montre que le gouvernement accepte une régression.* »

« *Tous les chiffres témoignent de l'évolution contraire* », répond M. GRANET, qui précise que, si les comités d'entreprise sont obligés de refuser des plans-formation, les entreprises pourraient être pénalisées par une sanction fiscale.

M. GISSINGER (U.L.R., Haut-Rhin) estime les résultats obtenus « *encourageants* ». A son avis, le système français « *envié à l'étranger* ») peut mener à une véritable participation.

Mme MOREAU (P.C., Paris) remarque que les stages sont trop courts. Elle estime qu'un salarié sur neuf devrait bénéficier tous les ans de cent soixante heures de stage et que le congé individuel devrait être rémunéré.

Les crédits des journaux officiels, du secrétariat général de la défense nationale et du Conseil économique et social sont ensuite adoptés par les députés. Ceux de la formation professionnelle seront mis aux voix après l'examen du budget de l'aménagement du territoire.

Le départ de M. Siegel d'Europe 1

M. Vivien (U.D.R.) : c'est la liberté d'information qui est en cause

La manière dont M. Maurice Siegel, directeur général d'Europe 1, vient d'être relevé de ses fonctions (*le Monde* du 26 octobre) a été évoquée à plusieurs reprises lors du débat sur les crédits de l'information.

M. Vivien (U.D.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, s'est élevé contre le cumul, par M. Denis Baudouin, des fonctions de délégué général à l'information et de P.-D.G. de la SOFIRAD, société d'Etat, qui contrôle notamment Europe 1. Puis, s'adressant à M. Rossi, secrétaire d'Etat, il a ajouté : « *M. Baudouin vient de remplacer M. Siegel (dont la gestion était pourtant satisfaisante) parce que les journalistes persiflaient et se relâchaient. C'est la liberté d'information qui est en cause. Si vous étiez ministre de l'information, je vous demanderais de démissionner. Mais vous n'êtes pas responsable. Je souhaite cependant que vous puissiez rectifier des propos de nature à ternir le visage libéral du gouvernement. Mais le pourrez-vous ?* »

Le secrétaire d'Etat lui a répondu : « *La décision qui vient d'intervenir à Europe 1, à l'étude depuis plusieurs mois, a été prise avec l'accord des trois membres du conseil de gérance et ne met pas en cause les titres de M. Siegel. Elle correspond à la nécessité de renouvellement propre à toutes les entreprises. Le président de la SOFIRAD a bien précisé, devant le comité d'entreprise, qu'elle ne devait pas signifier une réorientation des services d'information.* »

Le porte-parole du gouvernement a également estimé qu'il n'y avait pas incompatibilité entre les fonctions exercées par M. Baudouin, le délégué général à l'information n'étant pas rémunéré.

M. Fillioud (socialiste) a estimé qu'en cette affaire « *c'est la liberté d'expression qui est en cause* ». Et il a ajouté : « *Il semble que désormais toute vérité ne sera plus bonne à dire et nous craignons que la délégation n'entreprenne de dicter une vérité officielle. Cette affaire résulte d'une décision délibérée. N'est-ce pas le signe d'une vaste machination tendant à manipuler l'opinion ?* »

M. Ralite (communiste) a qualifié « *la démission de M. Siegel* » de « *coup de poing* » *à la Poniatowski* ». « *Ah ! le beau libéralisme giscardien !* », s'est-il exclamé.

Le personnel : une prise de pouvoir de l'État

Le personnel d'Europe 1 s'est réuni le 25 octobre dans l'après-midi en assemblée générale pour examiner la situation créée par le limogeage de M. Maurice Siegel et les déclarations de M. Denis Baudoin, P.-D.G. de la société Sofirad. A l'issue de la réunion, un communiqué a été publié :

« *Le personnel estime que le renvoi de Maurice Siegel décidé par M. Denis Baudoin et entériné par MM. Floirat et Lagardère est une décision assimilable à une prise de pouvoir de l'Etat au sein de la station.*

» *Face à cette situation nouvelle, le personnel d'Europe 1 dans son ensemble donne tout pouvoir au comité d'entreprise et aux délégués syndicaux pour exiger des explications sur le nouveau statut de fait de la société et sur la garantie des droits moraux et matériels des collaborateurs de l'entreprise.* »

Une nouvelle réunion du comité d'entreprise est prévue pour ce samedi 26 octobre. M. Lagardère, vice-président délégué d'Europe 1, s'expliquera sur les garanties réclamées par le personnel. Après la réunion d'une assemblée générale du personnel, M. Jean Gorini, directeur général adjoint, dira s'il accepte d'assurer provisoirement l'intérim de M. Siegel, en attendant la nomination d'un nouveau directeur général.

La Fédération des professions artistiques et culturelles (C.F.D.T.) estime de son côté que le licenciement de M. Maurice Siegel et les justifications de cette décision « *ne peuvent que susciter l'inquiétude sur ce que prépare le pouvoir à l'égard des moyens d'information* ».

Pour le Centre national des jeunes cadres, « *la crise d'Europe 1, après celle de Manufrance, souligne l'urgence d'une réforme des statuts de l'entreprise pour organiser la concertation des actionnaires et des salariés sur tout ce qui engage l'avenir de l'entreprise* ».

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., F.O., C.G.T.), par l'entremise de son comité directeur, a décidé de solliciter un entretien du président de la République pour évoquer devant lui les multiples problèmes que pose aux personnels l'éclatement de l'O.R.T.F., notamment aux journalistes.

MÉDECINE

A FLORENCE

Pas de découverte extraordinaire au congrès international de cancérologic mais un recyclage pour sept mille spécialistes

De notre envoyée spéciale

Florence. — Le XIe congrès international de cancérologie s'est terminé le vendredi 25 octobre, à Florence, sans qu'une découverte ou une déclaration extraordinaire soit venue bouleverser le fonctionnement de cette gigantesque manifestation, où se sont pressés près de sept mille congressistes. Cette réunion, qui a pour principal intérêt, à l'heure actuelle, de favoriser la rencontre et la confrontation des chercheurs et cliniciens du monde entier, semble, désormais, vouée avant tout à un rôle d'enseignement post-universitaire de cancérologie, pour permettre au plus grand nombre de connaître et d'utiliser les moyens existants, plutôt qu'à une mise à jour de travaux de recherche avancés. Le prochain congrès se tiendra en 1978 à Buenos-Aires.

L'alimentation jouerait un rôle dans la fréquence et la spécificité des cancers

Parmi les dernières communications développées lors de ce congrès, plusieurs ont traité des risques cancérogènes que présentent un certain nombre de produits chimiques, intégrés, parfois involontairement, dans les aliments et notamment les benzopyrènes. En outre, il semble que, selon les continents, tel ou tel cancer voit sa fréquence diminuer ou augmenter en fonction des mœurs alimentaires.

Les carcinogènes chimiques volontairement ajoutés ou accidentellement contenus dans l'alimentation humaine sont un grand sujet de préoccupation puisqu'il semble que les cancers de l'estomac, de l'œsophage, du foie, du colon, très répandus dans certains pays, trouvent leur origine dans des facteurs d'alimentation.

Ainsi, les habitudes diététiques jouent un tel rôle que le cancer gastrique, qui représente, au Japon, à lui seul, presque la moitié de tous les cancers, voit sa fréquence diminuer très nettement chez les Japonais émigrés aux Etats-Unis... au profit souvent de maladies cardio-vasculaires.

Mettant en relief ces facteurs encore mal connus ou mal précisés, le professeur Shabad (U.R.S.S.) a montré l'importance des études épidémiologiques menées dans cette optique. S'intéressant à la pollution par les benzopyrènes, il a fait rechercher systématiquement sur plusieurs espèces de plantes la concentration d'extraits benzéniques que celles-ci contenaient, extraits provenant de la pollution aérienne et qui avaient sédimenté sur le sol avant d'avoir été véhiculés par l'eau jusqu'aux végétaux. Il a pu montrer de la sorte que l'absorption par la racine de ces substances cancérogènes variait considérablement d'une espèce à l'autre. Par exemple que le tournesol absorbait très facilement les benzopyrènes qui polluent le sol où il est cultivé, le coton beaucoup moins, les céréales presque pas. Quant à la pomme de terre, elle retient beaucoup plus les extraits benzéniques que la carotte ou le chou.

Pour le professeur Shabad, les augmentations de concentration suivent assez précisément celles de l'industrialisation et de son corollaire, la pollution. Le cas de l'évolution du cancer gastrique aux Etats-Unis peut, selon le chercheur soviétique, trouver sa signification dans l'évolution (inconsciente) des mœurs alimentaires au regard de la pollution. Alors qu'il y a cinquante ans les Etats-Unis et l'Allemagne avaient un taux de cancers gastriques comparable, celui-ci a pratiquement diminué de moitié aux Etats-Unis, ce qui n'est pas le cas en Allemagne. L'une des explications avancées, sans que l'on puisse la confirmer, serait que la manière de se nourrir des Américains n'est plus la même : ils mangent nettement moins de pommes de terre, de sel, de conserves, plus de fruits et de viande rouge.

De fait, l'analyse chimique de l'eau, de l'air, de la nourriture, permet parfois de découvrir des lieux géographiques de haut pourcentage d'un cancer particulier autrement inexpliqué. C'est le cas de l'une des zones du littoral de la Caspienne, en Iran, où l'incidence du cancer de l'œsophage est trente fois supérieure pour les femmes, dix fois supérieure pour les hommes, au reste du pays. Les résultats mettent en cause une contamination par des nitrosamines cancérogènes que l'on découvre là, plus qu'ailleurs, en quantité cinq fois plus importante dans l'alimentation.

Les erreurs diététiques peuvent, aussi, être à la base de cancers. Une étude menée par trois Israéliens, MM. Modan, Lubin, Bereil (Tel-Aviv), sur les rapports entre le cancer du côlon et le régime alimentaire, montre que l'incidence de ce cancer, qui est en constante augmentation dans les pays développés, pourrait trouver une explication dans la diminution de la consommation de cellulose. Diminution qu'avait déjà mise en cause, aux Entretiens de Bichat, le professeur Bernier, gastro-entérologue, à propos de la constipation et des calculs biliaires. (*Le Monde* du 2 octobre 1974.)

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

SOIGNANTS ET SOIGNÉS : de la psychologie avant toute chose

Florence. — *La* « réhabilitation des cancéreux » *a pris toute son importance à l'occasion d'un symposium présidé par le docteur Gentil-Martins (Portugal). Celui-ci a notamment déclaré :* « La difficulté n'est pas seulement de sauver les personnes, il faut encore leur rendre un statut social convenable. Le problème, par exemple, d'employer un ex-cancéreux est souvent aussi compliqué que d'employer un ex-prisonnier. » *C'est le cas, notamment, aux Etats-Unis, où l'on crie la vérité aux malades et aux employeurs. Cependant, le docteur Robins (New-York) a fait remarquer que la vie de certains cancéreux était suffisamment « bonne » pour que les compagnies d'assurances-vie, que l'on ne peut taxer de philanthropie exagérée, commencent à accepter leur candidature dans certaines conditions. Quant à la profession, il a fait remarquer que ce que l'on dépense pour remplacer un technicien qualifié cancéreux coûte plus cher que le risque de garder celui-ci, même s'il devait mourir trois ou quatre ans plus tard.*

Mais c'est sans doute le docteur Feigenberg (Stockholm) qui a le plus retenu l'attention par sa communication sur « l'impact psychologique du cancer ». *Pour lui, le plus important, et le plus urgent, n'est pas d'attacher un psychologue, voire un psychiatre, à un service de cancéreux, mais de former l'ensemble du personnel soignant, du médecin à la fille de salle, et de lui apprendre durant ses études des éléments de psychologie. Il apparaît que, ce problème est mondial et non résolu...*

L'apprentissage du phénomène cancer et de la psychologie, tant au personnel soignant qu'à la communauté des bien-portants, semble pour le docteur Gentil-Martins le meilleur moyen de parvenir à dire, en douceur, la vérité au malade. La vérité en plusieurs fois, la vérité qu'il peut comprendre « au bon moment » *et qui n'est pas la même pour tous. Pour ses malades opérées d'un cancer du sein et munies d'un pansement qui les empêche, pendant un certain temps, de savoir si on leur a enlevé seulement la tumeur ou la totalité de la glande mammaire, la question peut affleurer dès le lendemain de l'opération ou onze jours après.* « Il faut savoir attendre, *dit-il*, et être prêt à répondre au moment voulu par le malade. » *Cette psychologie élémentaire doit être selon lui dispensée bien avant la carrière et la vocation médicales, dès l'école.*

Il semble que l'enseignement à l'école du cancer, de ses réalités et de ses problèmes, expérimenté aux Etats-Unis et au Brésil, donne de bons résultats. On a vu des enfants jeunes, rentrant de l'école, recommander au père qui fume trop, de mettre fin à son tabagisme et de faire radiographier ses poumons, ou à la mère de faire vérifier régulièrement l'état de ses seins ou de se soumettre à un frottis vaginal.

La psychologie du cancer chez des jeunes écoliers bien-portants est, paraît-il, le meilleur moyen de changer les mentalités et d'éviter la peur irraisonnée de cette maladie.

M. A.-R.

MÉDECINE

Pas de documents extra… / au congrès international de … / mais un recyclage pour sept mille…

ÉDUCATION

LA SITUATION DES NON-BACHELIERS A VINCENNES

…'action du secrétaire d'État …t une véritable provocation estiment les dirigeants de cette université

La commission permanente du …onseil national de l'enseigne…ent supérieur et de la recherche …réservé son avis sur l'arrêté in…rdisant aux étudiants non ba…eliers de l'université de Vin…nnes (Paris-VIII) de passer le …plôme d'études universitaires …nérales (*le Monde* du 25 octo…e). Le texte lui a été présenté, …ndi 24 octobre, par le secrétaire …tat aux universités, M. Jean-…erre Soisson. Le résultat du …te a été en effet : quatre voix …faveur de l'arrêté, quatre voix …ntre et une abstention. M. Sois…n a toutefois annoncé qu'il allait …ochainement publier à nouveau …t arrêté, qu'il vient d'annuler …ur vice de forme (le CNESER …avait pas été consulté).

Les dirigeants de l'université de …ncennes estiment que le carac…re hâtif de cette décision et le …écanisme de la procédure sont … *une véritable provocation* » …ntre leur université. Ils ont, …autre part, l'intention d'atta…er le texte en Conseil d'État …ur un nouveau vice de forme : … promulgation après la clôture …s inscriptions des étudiants vin…nnois, le 6 septembre.

UN COLLOQUE A RENNES

Les « chargés de mission » s'inquiètent de l'avenir de la formation permanente dans les universités

(De notre envoyé spécial.)

Rennes. — Les « chargés de mission pour la formation continue des universités viennent de tenir un colloque de trois jours à l'université de Rennes. Cette réunion, au cours de laquelle s'est exprimée une certaine inquiétude quant à l'avenir de la formation permanente dans les universités, s'est terminée par une intervention de M. Paul Granet, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle.

« *Ce colloque est marqué par la crainte de voir à très brève échéance les universités contraintes d'abandonner l'un des domaines de leur compétence : celui de la formation continue et de l'éducation permanente.* » Cette déclaration liminaire de M. Daniel Chevrolet, chargé de mission à l'université de Rennes, donnait une idée du moral plutôt bas de ses collègues en ce début d'année. Alors que la formation permanente est en train d'être perçue comme une « nouvelle chance » pour les universités (à la fois du point de vue pédagogique en provoquant une rénovation de l'ensemble des formations et du point de vue financier en dérivant vers les universités une partie des crédits affectés par les entreprises et par l'État à la formation continue), celles-ci devront-elles renoncer, avant même d'être vraiment parties ?

Cette inquiétude des « chargés de mission » avaient une origine précise : lorsqu'en 1972-1973 le ministère de l'éducation nationale a décidé de permettre aux universités de se placer sur le marché nouveau de la formation permanente, il leur a affecté un crédit de 13,5 millions de francs. Cette somme devait les aider à mettre en place des « missions » chargées de prendre les contacts nécessaires avec les milieux économiques et de « décrocher » des contrats de formation. Ces crédits, destinés à favoriser le démarrage de la formation, ont été reconduits en 1974. Toutefois la position du gouvernement est que cette aide a un caractère provisoire, en attendant que les universités puissent autofinancer leurs services de formation sur le chiffre d'affaires réalisé grâce aux contrats avec les entreprises ou l'État. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé, pour l'année prochaine, une diminution de ces crédits.

Or cette façon de voir n'est pas du tout partagée par les responsables de formation permanente des universités. Ceux-ci estiment en effet que les négociations avec les milieux professionnels sont longues et que beaucoup d'universités n'ont pas eu le temps d'arriver au seuil d'autofinancement. Mais surtout ils contestent la notion même d'autofinancement en faisant observer que les universités assurent une mission de service public, qui nécessite d'assurer des tâches particulières qui « renchérissent » les prix de revient (recherche pédagogique, formation des formateurs...). Ils craignent que l'« *obsession du chiffre d'affaires* » ne conduise les universités à adopter une attitude purement commerciale, au détriment de leur mission de recherche et de formation. Ils estiment, d'autre part, que les fluctuations des recettes en provenance des contrats de formation entraînent une insécurité de l'emploi pour le personnel du service de formation et ne permettent pas d'avoir une politique à long terme. C'est pourquoi ils demandent que des crédits et des postes soient dégagés pour permettre le fonctionnement régulier de ces services.

M. Granet a tenu à rassurer, en partie, les participants au colloque en réaffirmant que les universités avaient un rôle essentiel à jouer pour la formation continue et que le gouvernement avait le souci de « *soutenir l'effort entrepris et déjà couronné de succès* ».

Il a souhaité que les universités recueillent davantage de fonds en provenance des entreprises (ceux-ci, qui étaient de 14 millions en 1974, devraient, estime-t-il, passer à 30 millions en 1975), de façon à équilibrer ceux qui proviennent des contrats passés avec l'État (34 millions en 1974). Il a assuré que les services de formation des universités continueraient à bénéficier d'une aide de l'État « *pendant plusieurs années* ». Il a toutefois réaffirmé que le principe de l'autofinancement demeurait « *l'objectif souhaitable à plus ou moins long terme* » et qu'il ne fallait pas créer un corps particulier de personnel universitaire affecté à la formation permanente (idée qui est d'ailleurs également rejetée par les chargés de mission qui demandent pour leur personnel un statut « ordinaire »).

M. Granet a précisé, d'autre part, que l'aide de l'État serait affectée en priorité aux universités les plus pauvres et à celles qui se montreront les plus dynamiques. Il a incité les universités à « régionaliser » leur action et à rechercher les secteurs où elles avaient un rôle spécifique à jouer de façon à éviter les « doubles emplois » avec les organismes privés de formation. Enfin, il a indiqué que l'État devrait inciter les universités à développer les actions de formation « *non rentables* » au profit des « *isolés et des exclus de notre société pour lesquels l'université, dans sa mission de service public, est le dispensateur naturel* ».

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

L'ADMINISTRATION RETIENDRA INTÉGRALEMENT LE SALAIRE DES ENSEIGNANTS QUI PRATIQUENT L'OPÉRATION « BAISSE DES EFFECTIFS ».

M. René Haby, ministre de l'éducation, a décidé de prendre des sanctions contre les enseignants qui, à l'appel notamment du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), organisent dans des établissements des opérations « *baisse des effectifs* ». Celles-ci consistent à limiter à vingt-cinq le nombre des élèves dans les classes surchargées, les élèves « en surplus » étant envoyés en salle de permanence.

Le ministre de l'éducation, qui a réuni les recteurs d'académie, jeudi 24 octobre, leur a rappelé qu'il convenait de prendre des sanctions contre ces professeurs, qui « *n'assurent pas leur service dans les conditions demandées par l'administration* ». A partir de lundi 28 octobre, le salaire de ces enseignants sera intégralement retenu. Le ministre a estimé, d'autre part, que, si l'on voulait ramener à vingt-quatre élèves les deux cent cinquante mille classes du premier et du second degré qui en comportent davantage, il faudrait créer environ cent mille postes d'enseignants, ce qui représente une dépense annuelle d'environ 3 milliards de francs, soit 6,4 % du budget de l'éducation nationale, sans compter les dépenses que nécessiterait la construction de locaux supplémentaires. M. Haby a indiqué également que le SGEN-C.F.D.T. avait été prévenu depuis deux semaines que ces sanctions seraient appliquées.

SOIGNANTS ET SOIGNÉ…

JUSTICE

LE PROCÈS DES VINS DE BORDEAUX

Des crus raffinés, des Chartrons insoupçonnables

Bordeaux. — Jusqu'alors on écrivait du bordeaux qu'il était un vin « raffiné », « distingué », « élégant », et des Chartrons, ces grands négociants protestants qui depuis le dix-huitième siècle font leur fortune en même temps que la renommée du vin, qu'ils étaient « hautains », « austères », *mais « sérieux » et « intègres »*. Le procès — correctionnel — qui, faute de place, s'ouvrira lundi 28 octobre dans le cadre trop solennel de la cour d'assises de la Gironde, obligera-t-il à remettre en cause ces qualificatifs stéréotypés mais élogieux ?

Lorsque le 22 juin 1973 les inspecteurs de la brigade de recherche et de contrôle des contributions indirectes perquisitionnèrent dans un bureau de la rue d'Aviau à Bordeaux en même temps que dans un chai à Saint-Germain-de-Graves, nul ne pouvait imaginer les secousses que, dans une conjoncture économique très défavorable, l'affaire allait déclencher dans le milieu du vin.

De notre envoyé spécial

Ces policiers avaient-ils simplement remarqué des anomalies *dans* les *achats et* les *ventes* effectués par un négociant, M. Serge Balan, « *homme de paille* » d'un commissionnaire en vins, M. Pierre Bert, comme l'indique le réquisitoire définitif ? Ou bien *s'agissait-il* d'« *un des cinq scandales tenus en réserve Rue de Rivoli* » à l'encontre du maire de Bordeaux comme le pensent ceux pour qui M. Giscard d'Estaing s'est servi, contre ses rivaux, du ministère des finances comme on se servait autrefois du ministère de l'intérieur ? « *Qui plus est*, explique un défenseur, *M. Chirac était alors ministre de l'agriculture.* »

Ces détails, s'ils peuvent éclairer les mœurs politiques de notre époque, ne doivent pas masquer la réalité de la fraude.

Bien vite, les enquêteurs s'intéressèrent aux deux plus gros clients de M. Pierre Bert : un petit négociant de Tresses, M. Lucien Castaing, et un des principaux marchands de Bordeaux, les Etablissements Cruse et fils frères, maison fort honorablement connue depuis cinq générations et dirigée par trois parents, MM. Lionel, Ivan et Hermann Cruse (ce dernier est décédé depuis), de ces Chartrons décrits avec quelque amertume par François Mauriac — qui n'était pas reçu par ce milieu fermé — dans *Préséances* : « *Ici, le vin anoblit, et si un courtier n'atteint pas à la noblesse d'un négociant maître d'une grande maison, il a tout de même le pas sur les professions libérales, sur la tourbe des fonctionnaires.* »

Chez M. Castaing, les policiers comprirent le mécanisme de la fraude imaginée par M. Pierre Bert. Le commissionnaire s'était aperçu que les acquits à caution — les titres administratifs qui accompagnent toute circulation du vin en France — comportaient une lacune. Chaque acquit est constitué de deux feuilles séparées par un carbone. La première, l'ampliation, circule avec le vin et est remise à l'acheteur qui la donne à sa recette locale. Celle-ci en détache le bas — le talon — qu'elle renvoie à la recette du vendeur. L'administration peut ainsi comparer souche et talon. Mais ce dernier ne comporte pas mention de la qualité et de la couleur du vin, mais simplement l'heure, la date de l'enlèvement et la quantité.

Des pertes sur les blancs aux gains sur les rouges

M. Bert achetait donc du bordeaux blanc d'appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) et du vin rouge du Languedoc de consommation courante. Le vin rouge circulait ensuite avec les acquits A.O.C. et le blanc était vendu comme consommation courante. A la perte sur cette dernière transaction, répondaient des gains importants sur le vin de l'Hérault devenu pomerol ou médoc : le solde créditeur de M. Bert s'élève à 4 170 000 francs pour 14 230 hectolitres fraudés.

Le *28 juin*, une dizaine d'inspecteurs des contributions indirectes se présentaient au 124 quai des Chartrons, la maison Cruse. Ils rompaient avec une vieille coutume qui voulait qu'un contrôle fût annoncé quelques jours à l'avance. Ils espéraient ainsi trouver une partie du vin de consommation courante devenu d'appellation d'origine contrôlée. Drapé dans sa noblesse, M. Lionel Cruse mit « *la tourbe des fonctionnaires* » à la porte et obtint du syndicat des négociants une condamnation de méthodes policières « *qui s'apparentent à celles de la Gestapo* ».

L'opinion était alertée. On allait bientôt murmurer qu'« *une des plus vieilles firmes de la place* » pourrait être « *éclaboussée* » par « *un scandale des vins* ». Mais nul n'osait encore nommer ces Chartrons insoupçonnables. La maison Cruse prendra alors l'initiative d'un communiqué pour nier le 24 août « *l'existence de toute infraction* » de son chef.

Dès lors, le nom de Cruse sera intimement lié au « *scandale* ». D'autant qu'une nouvelle perquisition 124, quai des Chartrons — le 29 août, soit après le début de la campagne de presse — va permettre aux policiers de relever de nombreuses infractions qui n'ont rien à voir avec l'achat de vin rouge à M. Pierre Bert et valent à MM. Lionel et Ivan Cruse des inculpations distinctes. « *En traitant illégalement 3 196 hectolitres de vin présentant des mauvais goûts, en détenant sans motif légitime 2 594 hectolitres de vin piqué, en désacidifiant frauduleusement 20 306 hectolitres de vin, en acidifiant frauduleusement 1 971 hectolitres de ce même produit et en employant frauduleusement de l'acide métatartrique pour 27 hectolitres de vin, MM. Cruse ont commis le délit de détention sans motif légitime de produits falsifiés* », dit un rapport très sévère du service de la répression des fraudes (*le Monde* du 12 octobre).

Ce rapport précise encore que « *la maison Cruse ne respecte ni la notion d'appellation — puisque des vins de table se voient attribuer ces noms d'appellation* (...), *— ni la notion de cru — puisqu'un même vin peut porter plusieurs noms de châteaux, — ni la notion de millésime puisque ceux-ci sont attribués à des vins qui, à leur entrée, n'en possédaient pas* ».

La bonne foi ?

Pour l'accusation, il ne fait aucun doute que tous les négociants chez lesquels on a trouvé du vin de M. Pierre Bert ne pouvaient ignorer la qualité réelle de ce vin : « *En fait*, dit le réquisitoire définitif, *tous les dégustateurs qualifiés sont capables de faire la différence entre un bordeaux et un vin du Midi. Cela est vrai pour les « petits bordeaux » qui ne présentent pas de qualités exceptionnelles. Mais cette règle est encore plus constante pour les appellations plus nobles telles que saint-émilion, pomerol et saint-estèphe.* »

On prête pourtant à de nombreux avocats l'intention de plaider la bonne foi de leurs clients. Ils seront peut-être aidés en cela par des parties civiles — le syndicat des producteurs, celui des négociants, l'Institut national des appellations d'origine et, peut-être, le syndicat des œnologues — qui ont peu intérêt à ce que soient *clamées trop haut les manipulations* dont ont été l'objet les vins de Bordeaux à une époque — 1972-1973 — où, sous la pression de spéculateurs, les prix se sont emballés.

Mais allez dire à des acheteurs *étrangers qu'il n'y a aucune différence* entre un petit vin du Languedoc et un saint-émilion (qui coûte quatre ou cinq fois plus cher) et que tous les traitements, quels qu'ils soient, sont réalisés dans l'intérêt du consommateur : *il y a fort à craindre que les exportations* — 882 261 hectolitres, pour une valeur de 673 millions de francs lors de la campagne 1972-1973 — ne diminuent sensiblement. Cela, plus encore que les juges, la ville de Bordeaux le pardonnera-t-elle aux prévenus ?

BRUNO DETHOMAS.

LES DIX-HUIT INCULPÉS

Dix-huit personnes sont poursuivies dans l'affaire dite des vins de Bordeaux. Il s'agit de M. Pierre Bert, commissionnaire en vins, MM. Serge Balan, Jacques Boutaud, Lucien Castaing, André Coudame, Lionel et Ivan Cruse, François Georges, Jacques Merlaut, Bertrand de Pines, Guy Salin, Pierre Servant et Raoul Quancard, tous négociants, dans le Bordelais, MM. Henri Peron et François Le Sache, négociants à Troyes (Aube), MM. Jean-Baptiste Delattre et Daniel Desmarchelier, négociants à Dunkerque, et M. Louis Baillot d'Estivaux, œnologue à Bordeaux.

Il est reproché à la majorité d'entre eux d'avoir fraudé le fisc mais surtout d'avoir fraudé sur les appellations d'origine contrôlée. Certains sont, en outre, inculpés de falsifications de vins ou complicité et d'entraves à fonction (pour avoir empêché des fonctionnaires d'effectuer normalement un contrôle des chais).

● *Alphonse Madeleine condamné à sept ans de réclusion.* — La cour d'assises de Paris a condamné vendredi 25 octobre Alphonse Madeleine à sept ans de réclusion criminelle, Jacques Zanotto à cinq ans de la même peine et Jean-Pierre Loustau à cinq ans d'emprisonnement, dont vingt-six mois avec sursis. Les trois malfaiteurs étaient accusés d'avoir commis trois hold-up en 1966 (*le Monde* du 24 octobre).

Devant les assises du Gard

LE MEURTRIER DE TROIS PROSTITUÉES EST CONDAMNÉ A LA PEINE CAPITALE

Un ouvrier agricole espagnol, Antonio Cabrera, a été condamné à mort vendredi 25 octobre par la cour d'assises du Gard. Il était accusé — il a toujours nié — d'avoir étranglé trois prostituées — deux à Nîmes et une dans l'Aude — et tenté de tuer trois autres femmes dont deux auto-stoppeuses qu'il avait prises en charge. Bien qu'il soit apparu extrêmement rustre au cours des deux journées d'audience dont il a paru absent, Antonio Cabrera a été jugé « entièrement responsable » de ses actes par les experts psychiatres qui l'ont en outre déclaré « irrécupérable ».

« Si la peine de mort qu'il méritait vous paraît trop sévère, bien qu'elle ne soit plus guère exécutée de nos jours du fait de la grâce, n'allez pas en-dessous de la réclusion criminelle », avait réclamé d'une manière ambiguë l'avocat général, M. Yvan Derson. Insensible à ces nuances, le jury a condamné Antonio Cabrera à la peine capitale. Antonio Cabrera est le seul condamné à mort détenu actuellement dans une prison française.

A Besançon

PEINES D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR M. FRED LIP

Il était prévenu de subornation de témoins et d'émission de chèques sans provision

M. Fred Lip, ancien président-directeur général de la société Lip, a été condamné vendredi 25 octobre par le tribunal correctionnel à huit mois d'emprisonnement avec sursis pour subornation de témoins et à six mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende pour émission de chèques sans provision.

Dans la première affaire, M. Lip — qui était absent de l'audience — a été « *convaincu d'avoir usé de pressions, manœuvres et artifices* » pour obtenir des attestations favorables à sa cause dans un procès qui l'opposait à M. Luxe, ancien président-directeur général adjoint de la firme. Ce dernier a obtenu 10 000 francs de dommages et intérêts.

Dans la seconde affaire, il était reproché à M. Lip d'avoir fait émettre par la société Electra — filiale de Lip — trente-sept chèques sans provision pour un montant global de 294 240 francs.

Les deux condamnations pénales sont couvertes par la loi d'amnistie.

SPORTS

CYCLISME

Le record de l'heure

RITTER CONTRE MERCKX

Le Danois Ole Ritter a décidé de s'attaquer au record du monde de l'heure sur la piste olympique de Mexico. L'entreprise est ambitieuse car, pour réussir, il devra rouler plus vite que Merckx — l'actuel détenteur — et couvrir une distance supérieure à 49,431 kilomètres. Les experts du cyclisme estiment pourtant que ses chances ne sont pas négligeables. L'essentiel de leur argumentation repose sur le fait que le champion scandinave est un « poursuiteur » de vocation, dont le rythme s'adapte précisément à un effort individuel prolongé. Ses qualités athlétiques lui ont d'ailleurs permis de s'approprier le record de l'heure, le 10 octobre 1968 à Mexico, en parcourant 48,653 kilomètres, soit 560 mètres de plus que Ferdinand Bracke et 1 300 mètres de plus que Roger Rivière : un record qu'il devait conserver pendant quatre années.

Le 25 octobre 1972, Eddy Merckx améliora cette performance dans des proportions assez considérables puisqu'il dépassa largement les 49 kilomètres.

Ritter, qui se distingue par la régularité et qui possède sur Merckx l'avantage d'une plus grande souplesse, à défaut d'une puissance équivalente, envisage avec confiance sa tentative qu'on dit imminente. — J. A.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'assemblée générale des architectes-conseils

L'environnement sur le tas

Ils sont soixante-six et seront soixante-quinze avant la fin de l'année. Dans chaque département, le directeur de l'équipement peut prendre leur avis sur les dossiers de permis de construire délicats. Ce sont les architectes-conseils, nommés par le ministre pour un an (certains sont en poste depuis vingt-cinq ans). Parisiens pour la plupart, car la plupart des architectes sont Parisiens.

Imaginée en 1952, leur fonction a été tour à tour critiquée (on les accusait d'être une source de blocage et de retard administratif) et appréciée. Aujourd'hui, l'administration centrale cherche à « élargir » leur rôle comme vient de le souligner M. Pierre Mayet, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement, qui présidait leur dernière assemblée générale.

Tout en leur promettant d'appuyer une augmentation de leurs honoraires (1 000 F environ pour deux jours par mois qui peuvent être une semaine...), M. Mayet leur a déclaré : « Il faut que votre action soit amplifiée, multipliée par tous les moyens dont disposent les directions de l'équipement, et, parmi eux, les architectes consultants *[une centaine en tout]*. Examinateurs et censeurs quelquefois, vous devez de plus en plus être les pédagogues de la qualité architecturale. Profitez de votre liberté d'esprit pour dire clairement que le médiocre est médiocre et que la bonne architecture, si elle respecte toujours les lieux où elle s'insère, peut ne pas plaire toujours à tout le monde. »

Les précurseurs du Lot

Cette action pédagogique, certaines équipes l'ont entreprise activement. Dans le Lot, l'architecte-conseil, M. Robert Joly, les jeunes consultants et l'architecte des bâtiments de France, travaillent ensemble depuis quelques années déjà (le Monde daté 27-28 mai 1973). Ils examinent une petite moitié des trois mille cinq cents permis de construire délivrés chaque année dans le département. Ils proposent des corrections, ils aident les particuliers et les municipalités à résoudre leur problème tout en respectant les sites variés dont la région est particulièrement riche. Ils interviennent, par exemple, pour transformer en hameau de maisons groupées les tristes lotissements. Ils forment les différents corps de métier au cours de stages pratiques. Ils diffusent des films qui expliquent mieux qu'une plaquette ce qu'il faut surtout ne pas faire et suggèrent ce qu'on pourrait faire. En sensibilisant à ces questions les treize ingénieurs subdivisionnaires qui surveillent l'état des routes et « bouchent les nids de poules depuis vingt ans ». *Ils ont même trouvé parmi eux un véritable relais au niveau local.*

Une vingtaine de départements ont publié des plaquettes de conseils du style « N'abîmons pas la France. » *La moitié environ des architectes-conseils de l'équipement déclarent travailler en coopération avec les architectes des bâtiments de France, fonctionnaires qui ont la signature du secrétaire d'Etat à la culture sur les permis de construire délivrés dans les sites protégés ou aux abords des monuments historiques.*

Au début du mois, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a annoncé qu'il allait protéger le centre de cent villes. Aujourd'hui, le ministère de l'équipement invite solennellement ses architectes-conseils à se mêler de tout, ou presque, à sensibiliser à la qualité architecturale tous les fonctionnaires, des chefs de service aux dessinateurs de bureaux d'études qui font des plans d'aménagement de voirie... « dans le sens parfaitement clair de la politique gouvernementale en faveur d'une protection active de la qualité de nos villes ».

Pour y arriver, sans doute faudra-t-il plus d'hommes qu'il n'y en a dans chaque ministère, et que ceux qui existent travaillent de façon plus coordonnée qu'ils ne le font.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

District parisien

Avant la session qui commence lundi

Le projet d'aménagement des Halles divise la majorité et l'opposition

Mois chargé pour les conseillers de Paris. Le 12 novembre, ils se réuniront en session ordinaire pour examiner et voter leur budget. Les 7 et 8 novembre, on vient de l'apprendre, ils se réuniront en session extraordinaire pour examiner le projet gouvernemental de réforme du statut de la capitale.

Auparavant, la commission consultative spéciale, présidée par M. Roland Maspetiol, conseiller d'Etat, et qui, composée des représentants des élus parisiens et de l'administration, s'est réunie déjà à quatre reprises, tiendra une séance supplémentaire le 4 novembre.

Pour l'instant, c'est la question de l'aménagement du carreau des Halles qui retient l'attention des conseillers. Une session extraordinaire est organisée à ce sujet les 28, 29 et 30 octobre. En prélude, une commission spéciale des élus s'est réunie et a donné ses conclusions le 25 octobre dans l'après-midi. Le moins que l'on puisse dire est que le conseil est très divisé sur la position à prendre vis-à-vis des initiatives du président de la République qui, le 6 août dernier, a rouvert le dossier en demandant l'aménagement d'un espace *vert à la place du* centre de commerce international. Le préfet de Paris a, on le sait, déposé par la suite un mémoire concluant en faveur du projet présenté par l'architecte Ricardo Bofill.

La commission spéciale des Halles, au Conseil de Paris a déposé tard dans la soirée du 25 octobre, une « délibération » adoptée par cinq voix (gaullistes de « Paris-Majorité ») contre deux (républicains indépendants et centristes). Les commissaires socialistes et communistes se sont abstenus.

Les élus de « Paris-Majorité » ont soutenu le projet présenté par le rapporteur, Mme Monique Grenier-Lançon, qui prévoyait, outre le vote immédiat d'un certain nombre de mesures urgentes ou conservatoires, de nouvelles études permettant au préfet de Paris de présenter, en mars 1975, un nouveau plan d'aménagement de zone (PAZ).

L'autre groupe de la majorité (républicains indépendants et centristes) demandait, pour sa part, *dans un contre-projet*, que la délibération se réfère expressément au mémoire préfectoral tout en réclamant de nouvelles études.

Cette polémique visait à voir à fixer une date aussi rapprochée que possible l'acceptation complète d'un mémoire préfectoral qui contienne lui-même l'acceptation définitive du projet de l'architecte Ricardo Bofill.

Des divergences tactiques sont également apparues entre socialistes et communistes. Les socialistes ont décidé de déposer, dès l'ouverture de la session du Conseil de Paris, une motion préalable qui, si elle était votée, aurait pour effet d'arrêter le débat et même la session. Dans le cas d'un rejet probable, de leur motion, les socialistes ont décidé qu'ils ne participeraient plus au débat [...] quitteraient la salle de séance. [...] revanche, les communistes, [...] déposeront en séance de l'assemblée parisienne un contre-pro[jet] sur l'aménagement du quartier [...] Halles, expliquent qu'« *ils t[...]nent à ce débat* ».

La commission avait adopt[é en] début de séance un certain n[om]bre de mesures : porter [...] 10 000 m2 à 18 000 m2 les surf[aces] des logements, envisager des é[qui]pements hôteliers plutôt q[u'un] unique hôtel de luxe, entéri[ner] la disparition du centre inter[na]tional de commerce et son r[em]placement par un jardin, en maintenir à 22 000 m2 les éq[ui]pements sportifs, culturels et [so]ciaux.

La commission des Halles [a] enfin examiné deux nouve[aux] projets pour l'aménagement [du] quartier : l'un présenté pa[r le] paysagiste Russell Page, au no[m de] la Société d'économie mixte [pour] l'aménagement des Hal[les] (SEMAH), l'autre, par l'Ate[lier] parisien d'urbanisme (APUR).

TRANSPORTS

DES BOEING-747 POUR AÉROFLOT

La compagnie soviétiqu[e] Aeroflot serait prête à pass[er] commande au constructe[ur] américain de cinq à dix avi[ons] gros porteurs Boeing-747 [au] prix de 25 à 30 millions [de] dollars l'exemplaire, laisse [en]tendre le *Los Angeles Ti[mes]*. La nouvelle n'est pas con[fir]mée par les Soviétiques.

[Aeroflot est la plus gr[ande] compagnie du monde, tan[t par] la longueur de son résea[u —] quelque 800 000 kilomètre[s —] que par le nombre de pass[agers] transportés chaque année : [envi]ron quatre vingt-dix mil[lions]. Jusqu'alors, l'histoire de [la] compagnie est liée à ce[lle de] l'aéronautique soviétique [et de] ses constructeurs, Tupolev, [Ilyou]chine et Yakolev. Aeroflot, [a] étudié un moment la mi[se en] service d'un Antonov-22 [sus]ceptible d'emporter sept [cent] vingt-quatre personnes, a[...] pour ce qui concern[e les] passagers, notamment des [Ilyou]chine-62, qui prennent [...] cent soixante-huit passag[ers à] une vitesse de croisière de [...] à l'heure. Elle a mis e[n ...] en 1973, une version a[...] de l'Ilyouchine-62 capa[ble de] transporter deux cent[s per]sonnes.]

Faits et projets

Aménagement du territoire

● TRENTE-SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-DEUX COMMUNES EN FRANCE. — « *La France compte à ce jour 36 442 communes* », indique M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, en réponse à la question écrite de M. Louis Besson, député (apparenté socialiste) de la Savoie, dans le *Journal officiel* - Débats parlementaires.

Le ministre précise que « *779 opérations de fusion intéressant 1 909 communes ont été réalisées, dont 148 opérations de fusion simple et 631 opérations de fusion association ayant permis la suppression de 1 130 communes* ».

District parisien

● AUGMENTATION DES TARIFS DE GARAGE. — Le *Bulletin municipal officiel* du 26 octobre 1974 publie l'autorisation accordée aux entreprises adhérentes à la convention départementale du 7 mai 1971 de majorer les prix, dans la limite de 3 %, des tarifs de garage de véhicules automobiles à Paris.

Transports

● ALITALIA REDUIT SA FLOTTE. — Pour diminuer de moitié un déficit qui, cette année, atteindra près de 65 milliards de lires, la compagnie Alitalia envisage de réduire sa flotte, qui passera de 76 à 64 appareils. 6 Caravelle et 6 DC-8 seront mis hors service. Alitalia ne possédera plus, dans deux ans, que des Boeing 747, des DC-10 et des DC-9.

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

AUTO-STOP

Paris-Marseille

« *VOUS allez à Marseille? — Pourquoi voulez-vous que j'y aille ? — Parce que c'est une belle ille...* »

La portière de la 404 défraîchie 'ouvre. L'auto-stoppé de la porte 'Orléans n'est pas un habitué. 'ostume noir, cravate, une légère alvitie et un embonpoint moins éger. Il fait preuve d'une polisse un peu trop appuyée, un peu oondaine pour la circonstance : *Cigarette, briquet, pas trop haud, pas trop d'air, le siège, les ambes, les bagages...* »

Que nous ne soyons ni l'un ni autre étudiants l'inquiète d'abord, ıais nos métiers d'architecte et e graphiste le mettent en verve. lous sommes des gens comme lui, resque de son âge, nantis de méers respectables, donc des autooppeurs incongrus. Mais notre oût supposé du jeu ou de l'avenıre et sa situation d'« obligeur » : repoussent dans une catégorie e petits bourgeois tranquilles u'il refuse d'assumer. Il se lance ans une escalade de non-conforıisme.

Il évoque ses études de médeine, ses dix ans de Beaux-Arts, affaire du marketing qu'il vient e mettre sur pied pour être enfin bre, et sa volubilité croît avec les ilomètres. A Beaune, il nous a éjà proposé de travailler avec ıi ; à Chalon, nous lisons les ettres de sa petite fille avec qui a inventé un ours mangeur 'hommes dont ils multiplient les ventures. A Lyon, il nous propose e mettre au net les plans de sa maison, qu'il a dessinée lui-même et qu'il nous décrit en lâchant le volant des deux mains, ici la vue sur la colline, là, en contrebas, la piscine, et la route derrière les pins. A Vienne il nous demande de conduire, tombe la veste, retrousse les manches, s'invente et regrette un blue-jean, s'installe en passager pour mieux nous décrire ses traversées du Sahara en auto, les vipères des sables qui attaquent, les intraveineuses de sérum qu'il se fait sous le soleil, les voitures qui meurent sous lui, et l'Afrique aux commandes de son monomoteur, les avions de chasse à sa poursuite, les orages, le brouillard...

Lorsque nous arrivons à Avignon, où il s'arrête, c'est un aventurier tout neuf et aphone qui descend, extirpe de dessous un siège un petit sac de plastique qui constitue son bagage et nous offre sa voiture. Nous allons à Marseille, il y sera le lendemain. Il nous suffira de garer l'automobile sur le Vieux-Port. Il la retrouvera après sa journée à la foire, si nous n'avons pas décidé de quitter le pays.

Il nous tend les clés, nous remercie pour tout et nous regarde partir, sur le trottoir d'une banlieue d'Avignon, son petit sac à la main. C'est Bogart dans *Casablanca* saluant l'avion qui s'envole grâce à lui. Fort, libre, héroïque, sans passé, sans avenir, heureux.

Nous l'avons soupçonné de vouloir rejoindre sa voiture en stop.

JOËLE GODARD.

TÉMOIGNAGE

Vivez, nous ferons le reste !

STEPHANE a vingt-six ans. Il a fait trois ans de gestion à Dauphine, puis il a rempilé un an pour faire un peu de fiscalité. Et puis maintenant il se demande s'il ne va pas rempiler encore une année. Un doctorat, peut-être... Déboucher dans l'enseignement, pourquoi pas ?

« Que fais-tu, Stéphane, cette année ?

— *Peut-être doctorat, je ne sais pas. On va voir. Pas motivé... En réalité, tout ça, je m'en fous.* »

Des difficultés de travail ? Certainement pas. Les U.V. (Unités de valeur) se passent bien : la gestion, en théorie, semble l'intéresser, alors quoi ?

Périodiquement, depuis qu'il est entré à l'université, il lui vient une envie d'autre chose. La menuiserie, par exemple. Il se renseigne, puis laisse tomber. Ensuite, c'est le bateau. Partir en solitaire faire un tour du monde. Un temps mort : il travaille. Et il repart dans l'autre sens : menuiserie, bateau, gestion ; gestion, bateau, menuiserie.

Pour son entourage, cette valse-hésitation finit par devenir assez vite insupportable. Fais ce que tu veux, mais fait quelque chose. Marie-toi, quand tu auras une femme et des enfants tu n'auras plus le temps de te poser des questions. Pense à tes parents ; pendant que tu hésites, eux, ils payent.

Il écoute toutes ces exhortations en silence, il n'est pas contre. Il n'est pas pour, non plus, et se contente de relever que tous ces vieux remèdes destinés à faire avancer le cheval n'ont tout bonnement aucun effet sur lui. Entre eux, les adultes pérorent : « C'est dommage. Ce garçon est intelligent, mais il est clair qu'il est bloqué. Et tout cela est la faute de cette dissociation entre le monde universitaire et le monde du travail. Si les étudiants étaient plus tôt en contact avec les réalités de l'entreprise, ils n'auraient pas ce recul devant l'obstacle. Ils pourraient confronter théorie et pratique et s'adapteraient en souplesse... »

Quand on lui dit cela, il répond :

— *Ouais, peut-être. Moi, je vois pas la différence entre avaler lentement une potion fade ou l'avaler d'un trait. Qu'on nous intègre au goutte-à-goutte ou pas, cela ne change rien au problème de mon « pas envie d'y aller.* »

Du côté de sa génération, on lui dit : « Essaye le marginal, vie communautaire, retour à la terre, tu es habitué à vivre de petits moyens, tu t'en tireras très bien.

— *Ouais, faut voir... C'est pas exclu...* »

Le problème, ce sont les hommes

Et puis l'autre jour, par hasard, dans la conversation, il a fini par « lâcher le morceau », et voici ce que l'on a entendu :

— *Boulot, pas boulot, quel boulot, c'est faux problème et compagnie. La gestion, en fait, je n'ai rien contre, elle m'intéresse, et je sais que je suis aussi capable qu'un autre de faire gestion ou autre chose et de le faire intelligemment. Le problème, le vrai, l'énorme mur devant lequel l'âne bute, ce n'est pas d'entrer dans l'entreprise et dans le monde du travail, le problème ce sont les hommes et les relations entre les hommes de l'entreprise. Mon problème, c'est un problème humain, pas un problème boulot. J'ai déjà travaillé, je connais. Tout ce pastis de relations fausses, cloisonnées, hiérarchisées, « oui patron », « bien patron », « merci patron », « excusez-moi patron », « mon petit », « votre avenir », « vous les jeunes », « besoin de vous », cette cour, c'en est une, des cadres autour du patronat, les potineries défoulantes du personnel, l'imbécillité des petits chefs, qu'est-ce qu'il faut être pour se tailler une place dans ce foutoir ? Un diplôme ? Oui, ça peut servir, mais essentiellement un type qui sait grenouiller dans ce magma et tirer les ficelles.*

» *Pour ce faire, il faut une grosse motivation personnelle, l'argent ou la promotion. A partir de ces deux ressorts, on est prêt à accepter de remonter ses pantalons pour entrer dans la vase. Je n'ai aucune de ces motivations. Je n'attends pas de mon travail qu'il me prouve ou me démontre qui je suis, je n'espère pas gagner plus qu'il n'en faut pour vivre. Prendre le pouvoir est la dernière chose qui puisse me tenter, sous quelque forme qu'il se présente.*

» *Alors quoi ? Alors je veux travailler avec des gens qui existent, qui respirent, qui ont entre eux des relations saines et qui ne choisissent pas de troquer leur vie contre celle de l'entreprise. Huit heures par jour et toute une vie plongé dans un environnement débile, il est impensable qu'on y survive. La génération précédente sort d'en prendre, nous savons dans quel état toutes ces idéologies ont laissé nos pères, et l'on voudrait nous voir rembrayer dans le même cirque, avec les mêmes cartes truquées, à la différence toutefois que nos pères ignoraient que ces cartes étaient fausses, nous pas. Pour moi, vendre un produit c'est vendre un produit, en aucun cas vendre sa peau. Quand j'entends à la télé, un patron parler de son entreprise comme d'une « armée » dont il se sent le chef, je rigole. Je rigole et je recule parce que je sais que le seul moyen qu'a l'« armée » de rester dans la boîte c'est de servir les phantasmes du patron. Je ne veux pas travailler pour alimenter ces phantasmes patronaux. Pas plus que les phantasmes des cadres. Je ne me sens pas encore assez aliéné pour encourager et donner un coup de main à cette grande entreprise commune de la débilité qui s'appelle une boîte.*

» *Ce qui me consterne, c'est que nous ne sommes pas les seuls, étudiants ou jeunes travailleurs à dénoncer les relations humaines dans l'entreprise. Ceux qui ont les pieds dedans, quand on en parle, sont d'accord. Mais les mêmes s'écrasent dès qu'ils franchissent le seuil de leur travail. Quand un jeune débarque, ou bien on le paterne avec sollicitude ou bien on le regarde d'un air goguenard en ayant l'air de lui dire : « Allez-y, mon vieux, si vous voulez faire la révolution, nous, on n'est pas contre. On vous regarde ! Mais ne comptez pas sur nous pour vous soutenir. Les risques, on n'en veut pas. » Or ce que nous a appris mai 1968, c'est que l'impact du plus grand nombre est indispensable à toute tentative de changement. Seul ou presque, on n'a plus qu'à sortir de la boîte écœuré ou accepter de se faire récupérer. Il faudrait que les adultes se décident à reconnaître que le changement que nous voulons ils le veulent aussi ; il faudrait qu'ils se décident à savoir dans quel camp ils sont et quels intérêts ils servent.*

La peur des jeunes

» *La peur des jeunes, dans les entreprises, est un symptôme de bloquage. Nous apportons, nous, beaucoup plus que nos diplômes, l'habitude de vivre en démocratie, l'habitude des relations directes, égalitaires, l'habitude de parler librement, le tutoiement d'usage même avec certains profs, l'habitude de nous habiller, vivre, penser sur un mode nettement plus libéré que les adultes, tout au moins dans les formes. Exactement ce qui serait nécessaire aux entreprises pour les sortir de leurs bloquages. Si j'étais patron je me méfierais des jeunes, je les embaucherais par équipes entières pour changer les mentalités ! Y compris la mienne, patronale, engoncée et coincée dans le fauteuil du dessus.*

» *Au lieu de quoi c'est le contraire qui se passe. A peine sortis de quelques années d'université relativement libre, il va falloir aller se pointer en cravate et veston parce qu'un cadre doit ressembler à un cadre et qu'on pourrait vous prendre pour le plombier si vous n'aviez pas le costume de rigueur. Massivement assise sur ses contradictions, l'entreprise n'hésite pas à vous affirmer qu'elle est une affaire jeune, dynamique et pour le changement. Il n'en demeure pas moins que, lorsque nous arrivons dans ces entreprises « à visage humain », on refuse les nôtres. Le visage en question doit être rasé de frais, cheveux courts et costume. On n'a jamais vu un cadre en jean ! Cette tenue est réservée aux « créatifs », elle est la négation du gestionnaire. Pas étonnant que les gestionnaires soient si peu imaginatifs.*

» *Je ne veux pas être Monsieur Machin, petit ou grand chef, qui n'existe qu'à ce titre et n'est personne, pas même avec ses gosses, qu'un pion manipulé et impuissant. Je veux être moi et rien d'autre.*

» *Le souci des adultes, les trilleuses questions qu'ils se posent concernant notre avenir, sont absurdes et inefficaces. S'ils veulent nous rendre service, qu'ils prennent leur changement en main, qu'ils modifient leurs entreprises et les relations sous-développées qui y règnent. Qu'ils vivent, nous ferons le reste...* »

PAULE GIRON.

Au fil de la semaine

LA FIN DE LA VIE PRIVÉE

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN beau jour de l'année 1984, quelques jeunes gens attendaient patiemment d'être reçus par le chef du personnel d'une grande société marseillaise de fret commercial. Ce sont les candidats à un emploi de comptable-magasinier. Parmi eux, Jean Durand, un solide garçon de dix-neuf ans, qui pénètre à son tour dans le bureau. Invité à s'asseoir, il tire de son portefeuille sa carte nationale, une plaque plastifiée, analogue aux cartes de crédit d'aujourd'hui, qui porte simplement en relief son nom et un numéro.

Le chef du personnel, qui est assermenté, place la carte sous un lecteur-vidéo et compose le numéro d'appel du G.F.N. (Grand Fichier national) à Paris. Un signe d'acquiescement indique que les indications portées sur la carte sont correctes et, aussitôt, la fiche du candidat se déroule sur le petit écran :

SS 13 004 224 65 A 549. Durand, Jean, Edouard, E.C. Né le 6 juillet 1965 au Raincy-Villemomble, de Durand, Jacques, originaire de Montlhéry, et de Dupont, Marie, originaire de Marignane, mariés le 20 janvier 1965. Demeure au 5-7, avenue des Saules, bloc B, 2e ét., app. 8, à Massilia-la-Nouvelle.

ENS. : Ec. com. Raincy-Villemomble 1971-1975. Ec. Pr. Massilia-la-Nouvelle 1975-1978. Ec. sec. : néant.

PROF. : 1980, coursier Manutentionnaires Réunis, Massilia III 7 mois, lic. insub. 1982. — Planton étage Office central de télévision par câble Marseille, lic. absences injust. 1983. — 1983, tr. rempl. chef petites manut. Ets Brun et Panisse, Toulon, eng. et lic. détournement cartons usagés 1983.

MIL. : Rét. exam. présélect. 1983 strabisme. A refusé opération correctrice. Dos. 65 C PA-26 881 811 cl. 83.

JUD. : Civ., néant ; pén., néant ; pol., 3 j. av. sursis pert. ordre pub. 14 juil. 1983. Drug-Nord Marignane. 500 F am. Dos. 13 CJ. PP 83 8 703.

POL. : Attil., néant, 1982, fréq. Mercier, Judith, dactylo. Rassemblement des libertaires français ; 1983, a signé pétition collective en faveur de Joseph Dentssige. Fréq. « le Cartouche », boîte de nuit Massilia-la-Nouvelle rendez-vous bande dite « Astronautes ».

FAM. : Cél. ; conc. occ. Tran Van Tanh, Euphrasie, vingt-deux ans, vendeuse Drug-Nord Marignane. Enf., néant.

MED. : 179 cm, teint clair, yeux bleu-gris, cheveux châtain, barbe néant, moust. néant, pil. sup. néant, s.p. envie 3 cm avant-bras droit, gr. s. O Rh. Chir. appendicite HM Raincy-Villemomble 11 mars 1980 ; fracture péroné chute bicyclette idem 16 nov. 1980. Form. sang. norm. au 31 déc. 1983. Mal. : varicelle, 4 ans 2 mois ; 2 otites, 6 ans ; oreillons, 7 ans 1 mois ; blennorrhagie, 15 ans 7 mois, serv. derm. vén. HM Massilia-la-Nouvelle, blennorrhagie, 19 ans, idem. Form. dent., emp. dig. ; emp. plant. ; emp. voc. ; s. dem. spéc. C.R.RJ Rosny-ss-Bois

FISC : RD 1983, 12 816 F. S.F. : déb. 986 F I.D. 367,11 F. Banque : Union des banques du Centre et du Sud cte 766 399. 83. Permis de conduire : 1664 VT 13 BBI.

Le chef du personnel est un peu étonné : normalement il n'aurait pas dû recevoir communication des paragraphes JUD., POL., MED. et FISC. Une panne du lecteur sélectif, sans doute, ou une erreur du G.F.N. Cela arrive. De toute façon, Jean Durand ne sera pas engagé. Conçu avant le mariage par des parents vraisemblablement séparés, deux maladies vénériennes, concubinage : moralité douteuse. Forte tête, peu assidu au travail, capable de menus larcins, bagarreur, mauvaises fréquentations et, par surcroît, facile à politiser : décidément, c'est trop. Désolé. Au suivant !

***

L'anecdote n'est pas de pure fiction. On en sera peut-être là, on peut parfaitement en être là dans dix ans. C'est du moins ce qu'affirme Gérald Messadié, journaliste scientifique et romancier, dans un livre qui vient de paraître, « la Fin de la vie privée » (1), auquel on a emprunté l'histoire de la morne existence de Jean Durand.

Ce qui rend effrayant cet exemple, c'est qu'il ne concerne ni une personnalité de la politique ou des affaires ni une célébrité des arts ou des sports dont la vie privée se déroule autant que la vie publique sous la lumière crue des projecteurs de l'information.

Chaque jour ou presque, en effet, l'intimité de quelques « grands » est livré en pâture à la foule. Mais, après tout, cette curiosité-là est parfois légitime ; elle est souvent provoquée, encouragée, alimentée par les intéressés eux-mêmes. De toute façon, le simple citoyen, l'homme de la rue n'est pas plus concerné qu'il ne se sent visé par les écoutes téléphoniques ou l'espionnage électronique, par les menus travaux des plombiers du Watergate ou, chez nous, des poseurs de micros du « Canard Enchaîné ».

Il sait qu'il est comptabilisé, scruté, numéroté pour une foule d'actes de la vie courante et il l'accepte sans protester. Numéros de carte d'identité, de permis de conduire, de voiture, de téléphone, de Sécurité sociale, de carte de transport ou de compte courant, de contrat d'assurance et de fichier fiscal, d'employeur ou d'employé... Et derrière chaque groupe de chiffres, les ordinateurs qui enregistrent, trient, informent : tout cela paraît désormais naturel.

Allons plus loin. Fiches de police, dossiers de toutes sortes — mauvais payeur, mauvais conducteur... — casier judiciaire : tout cela est utile, n'est-ce pas, la société doit de défendre. D'ailleurs, à chaque crime, à chaque délit même, on entend exiger un renforcement des moyens de prévention de la criminalité, une surveillance plus rigoureuse non seulement des coupables, mais de simples suspects. Plus loin encore : tant de crimes de déments ne justifieraient-ils pas l'établissement d'un fichier psychiatrique des Français ? Tant d'actes de terrorisme, enlèvements d'otages, attentats et violences ne conduiront-ils pas à créer aussi un fichier des opinions et tendances politiques ? Habitué à être lui-même réduit à un numéro et confié à l'ordinateur, c'est le public qui, désormais, souhaite, en maintes occasions, l'extension du système.

***

Le terme de cette marche à l'abîme est connu : c'est le rassemblement de toutes ces informations encore dispersées dans un ordinateur géant et unique. Une telle centralisation apparaît aujourd'hui inéluctable. Tout y conduit : la commodité, l'économie de temps et d'argent, l'efficacité, la résignation, voire l'insistance de l'opinion.

Déjà, depuis le 1er janvier dernier, tous les Italiens, réduits à seize signes, sont enregistrés dans un système électronique national. Déjà, aux États-Unis, on a calculé qu'une telle opération épargnerait quinze milliards de dollars par an. Déjà, en France, a débuté le programme Cyclades, premier stade du réseau qui, dans un proche avenir, quadrillera la totalité du pays avec dix-huit grands ordinateurs reliés entre eux par un sous-réseau de petits ordinateurs Mitra-15. A Rocquencourt, Grenoble et Louveciennes s'installent les centres nerveux de cette immense toile d'araignée. On prévoit la connection de Cyclades avec son homologue américain Arpanet pour des confrontations de données en tous genres. Le jour venu, les quelque trente fichiers nationaux pourront être — et seront, n'en doutons pas — mis à la disposition de Cyclades chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

Ce n'est pas tout : la surveillance se resserre. Dans nombre de lieux publics, grands magasins, supermarchés, immeubles même, des circuits fermés de télévision permettent d'observer chaque pas, chaque geste. Des détecteurs d'objets métalliques sont installés aux accès des aéroports et, dans certains pays, des gares et des bâtiments officiels. La circulation automobile aux carrefours dangereux et parfois les rues « chaudes » de certaines grandes villes sont également tenues à l'œil. Nul doute que ces systèmes de contrôle, dans l'intérêt public, bien sûr, ne s'étendent très vite.

C'est une philosophie, un droit et une pratique qui sont en jeu dans cette affaire. Quelques articles de presse, quelques éditoriaux vengeurs, quelques discours d'hommes politiques, vœux pieux et vaines protestations, et le tour sera joué. L'auteur du livre cité plus haut, Gérald Messadié, avance des protestations : définir juridiquement les exactes limites de la vie privée, garantir solennellement la protection du secret, contrôler et limiter la centralisation des fichiers. Il demande, reprenant la formule d'un universitaire anglo-saxon, le professeur Alan Westin, un « habeas data » par extension et adaptation du vieil « habeas corpus ».

Ce sont là quelques idées ; d'autres suggestions ont été lancées. Le temps presse. Car si l'on n'y prend garde, et très vite, ce sera vraiment, demain, « la fin de la vie privée ».

(1) Calmann-Lévy, collection « Questions d'actualité », 224 pages, 25 F.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE SUNDAY TIMES

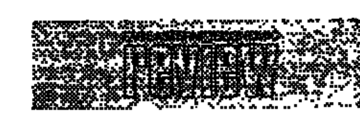
Les pionniers de Papa-Stour

La vague écologique a aussi ses héros. C'est la réflexion qu'inspire le reportage que le *SUNDAY TIMES* vient de publier sur les six jeunes couples anglais qui ont choisi, pour ce retour à la nature, l'îlot pour le moins inhospitalier de Papa-Stour, à la pointe septentrionale des îles Shetland.

« L'île, bien que fertile, n'a que trois miles de long (4,5 km). L'hiver, elle est fréquemment isolée, pour de longues périodes par de terribles tempêtes. Les six couples sont ce qui reste des cinquante jeunes hommes et femmes qui débarquèrent sur ces côtes sauvages il y a trois étés. Au début, les seize derniers vieux habitants de l'île espérèrent qu'ils se rembarqueraient aussi vite : « Rien qu'une bande de hippies !, grommela John Jamieson, le propriétaire de la chaloupe qui fait la navette avec le continent. Ils ne passeront même pas l'été ; alors, l'hiver des Shetland !... »

» Ceux qui restèrent durent reconstruire les petites maisons de pierres valayées par les ouragans, refaire les toitures, aménager une citerne. La plupart font toujours leur cuisine sur des réchauds à gaz ou des feux de tourbe. Ils s'éclairent avec des lampes à huile. Un couple possède un générateur d'électricité ; les autres espèrent construire une éolienne.

» Le premier hiver a été terrible, raconte Eleanor McCarthy. J'étais enceinte et j'avais l'impression que je ne surmonterais pas l'épreuve. Mais les îliens ont été merveilleux. Ils nous ont donné quarante moutons, des instruments, des conseils. Le matin, nous trouvions souvent quelques œufs, du lait et des légumes verts devant la porte. » Depuis, quatre enfants sont nés chez les pionniers de Papa-Stour. Le dernier a vu le jour sur l'île même. C'était la première naissance depuis quatre-vingts ans. »



Miracle en U.R.S.S. !

La *FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW* de Hongkong rapporte l'histoire suivante :

« On sait qu'un certain Galiléen pouvait changer l'eau en vin. Un Soviétique vient d'opérer le miracle inverse. La firme nippone Santori avait commandé en Yougoslavie 20 000 litres de vin rouge, de quoi remplir quelque 30 000 bouteilles. Le vin fut transporté par camion de Belgrade en U.R.S.S., via la Hongrie, et il fut ensuite chargé sur un wagon jusqu'à Nakhodka, d'où un navire soviétique le fit parvenir à Yokohama. Lorsqu'on ouvrit la citerne à Osaka, il n'y avait que de l'eau.

» Les Soviétiques n'ont pas nié les faits. Le vin avait coulé pendant son long voyage. Pour une raison ou pour une autre. La citerne a été remplie d'eau après réparation et expédiée au Japon. »

L'hebdomadaire se demande s'il s'agit d'un sabotage contre-révolutionnaire ou d'une opération menée par des experts en marché noir...

ZAÏRE
L'HEBDOMADAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Le sillage indélébile de l'histoire...

Le président Mobutu vient de fêter ses quarante-quatre ans et l'hebdomadaire *ZAIRE* lui adresse ce « compliment » :

« Le temps passe. Parfois même vite. Laissant sur le terrain de l'histoire des sillages indélébiles gravés par des hommes et des faits. Lorsque, il y a quarante-quatre ans, le destin nous apporta le citoyen Mobutu, un certain 14 octobre, nul ne pouvait croire que cet homme pouvait marquer notre époque. Lisala « Ngomba », cette prestigieuse localité qui a vu naître le président-fondateur du Parti, est désormais repris dans les célèbres ouvrages qui parleront demain du citoyen Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wha Za Banga, promoteur du recours à l'authenticité, leader étonnant et prestigieux de l'Afrique libre et combattante, génie de notre histoire et de notre révolution (...).

» Mobutu imperturbable au Zaïre, poursuit l'hebdomadaire, *Mobutu intransigeant et lucide à travers le monde. A ce dernier niveau, il faut ajouter qu'il est le serviteur des opprimés depuis son discours du 4 octobre 1973 à l'ONU (...).*

» Au pays, le président-fondateur a rompu avec un passé douloureux et humiliant, grâce à son discours du 30 novembre 1973 qui consacre la reprise par les nationaux des rênes économiques, confirmant ainsi notre authenticité.

» Il n'est pas dès lors exagéré d'affirmer que Mobutu est l'un des leaders les plus écoutés qui s'est imposé à l'histoire. Avec la création de l'Ecole du parti, c'est le prolongement des réalisations qu'il lègue au pays. »

jeune afrique

Les limites du Women's Lib. officiel

L'hebdomadaire *JEUNE AFRIQUE* ne croit guère, apparemment, à la libération des femmes par décret gouvernemental. Il écrit :

« A Tunis, le 4 octobre, la rentrée judiciaire, présidée par le chef de l'Etat, a revêtu cette année une solennité particulière. Dans l'imposant défilé des magistrats porteurs de la robe, une dizaine de femmes. Le chiffre est remarquable...

» Ces dames non seulement partagent les honneurs dus à leurs fonctions, mais sont l'objet d'égards particuliers. Elles reçurent les félicitations spéciales du président Bourguiba. Et, à Sousse, Me Radhia Ben Salah inaugura ses nouvelles fonctions de juge au cours d'une imposante cérémonie.

» On sait depuis longtemps que la « libération » de la femme est inscrite dans la loi tunisienne. D'aucuns prétendent néanmoins que ces honneurs ont pour but d'inciter les femmes à embrasser une carrière que les jeunes Tunisiens boudent de plus en plus, la jugeant trop mal payée et trop absorbante ! »

— Lettre de l'Angermanland —

LE RESPECT DE LA VIE



ULLA, Karin, Monika, Ingrid, ces fillettes blondes sont assises sagement sur les bancs de *pin doré du sauna. Tout ce petit* monde rit, bavarde sans contrainte et sans étonnement. Corps tout dorés du soleil de l'été, les enfants voisinent avec leurs compagnes adultes, jeunes filles au corps de naïades, femmes mûres et joliment musclées. Simples, totalement nues, *sans curiosité et sans gêne,* toutes se délassent dans la vapeur sèche, avant de se jeter sous une douche glacée. Rite coutumier de la vie suédoise, aucun snobisme, habitude sportive et hygiénique. Les gens du Sud s'étonnent devant cette grande liberté. Choqués, parfois, les Latins *se scandalisent de ce manque de* pudeur.

Une petite ville du Nord, dans l'Angermanland, semée de maisons de bois multicolores. Le fjord, les lacs qui scintillent. Les bouleaux, tout blancs et romantiques, frissonnent au moindre souffle de vent. Les forêts de pins, tout droits, tout rouges, répandent une odeur de bois qui enivre. *Une lumière,* la lumière des nordiques, claire, transparente, légère, ne pénètre pas les objets mais les met en relief. Lumière de juin, qui ne s'éteint pas et devient simplement crépuscule aux alentours de minuit. Quelques oiseaux timides et étranges sortent dans la lumière de la nuit et accompagnent le promeneur curieux en quête de silence au bord des lacs.

AU fil des jours s'écoule la vie nonchalante de l'été. Gunilla, qui enseigne les langues dans le lycée de sa ville, est en vacances. Heureuse, elle promène ses deux petits enfants. Deux mois devant elle pour s'occuper d'eux, goûter le plaisir d'être et de flâner sans hâte. L'année scolaire la voit partagée entre ses cours, ses enfants, ses tâches ménagères, à peine aidée, mais fière de son indépendance : Gunilla est mère célibataire. Elle a délibérément choisi cette voie. Echec dans le mariage. Pas d'enfants. *Divorce. Solitude.*

Elle a retrouvé la joie de vivre et de donner. Celui qui était son mari habite la même petite ville. Le père de ses enfants vient leur rendre visite de temps à autre. Les parents des élèves de Gunilla lui *demandent volontiers conseil et se* soucient de la santé de ses enfants. Gunilla n'est pas bannie de la société : elle est respectée en tant que femme, mère et professeur. Nul ne critique la façon dont elle mène sa vie.

Un soir, elle est inquiète. Toute la ville parle du mystérieux pyromane qui allume des brasiers sans laisser de trace. Bravement, Gunilla installe le tuyau d'arrosage devant la petite maison de bois, avant d'aller dormir. Elle se réveille, ouvre le journal, éclate de rire. Le pyromane était un pompier qui voulait recevoir des primes, pour partir en vacances. Le pompier est en prison, mais le conseil municipal se réunit : faut-il lui verser ses primes ou non ? Il a fait son devoir de pompier. Une gratification lui sera versée à sa sortie. Le temps des vacances sera passé, mais la ville ne blâme pas la décision prise. Respect des autres, une fois de plus.

DANS la rue principale, bordée de magasins, Gunilla rencontre un homme âgé, au regard clair, mais aux cheveux clairsemés, qui la salue. *« C'est un de mes élèves »,* explique-t-elle. Quelques places de chaque classe sont réservées aux adultes qui veulent reprendre *des études. D'autres se rendent aux* cours du soir, pour lesquels Gunilla donne aussi quelques heures de son activité professionnelle. Sans difficulté, ces « vieux » élèves sont acceptés, insérés parmi les jeunes. Pas de murmures, de bavardages moqueurs. Chacun est libre de choisir *la voie qui lui convient,* y compris les vieilles dames portant chapeau fleuri, qui viennent sagement à l'école.

L'école maternelle, nichée au milieu des bouleaux, sur une colline, étonne par son confort et le peu de bambins qui s'y trouvent : une trentaine seulement pour quatre jardinières d'enfants et une infirmière. Tout n'est pas parfait en Suède : l'école maternelle coûte très cher, et il y en a fort peu. Que faire ? Trouver une « maman de jour » qui s'occupe de l'enfant. C'est cher aussi.

Un petit mongolien se trouve dans la même classe que les autres enfants. Plus question d'arriération mentale : l'enfant qui a un développement perturbé est un être humain comme les autres. Il peut mener une vie aussi normale que ses camarades. En vivant avec lui, dès l'enfance, ceux-ci apprennent à l'accepter et non à le rejeter. Respect, à nouveau, respect devant la vie, comme chez ces jeunes couples qui veulent volontairement deux ou trois enfants. Presque tout enfant né en Suède est désiré. En 1972, on a compté mille demandes d'adoption, mais il n'y avait eu que vingt-deux abandons.

Dans le train, les avions, les squares, il n'est pas rare de rencontrer un jeune couple, éclatant de blondeur nordique, tenant par la main un tout petit enfant au teint basané, aux cheveux noirs et aux yeux bridés : c'est un enfant de Corée ou du Vietnam, adopté, parfois même par un couple qui a d'autres enfants bien à lui.

Petits enfants que l'on aime, jeunes gens qui se retrouvent à bicyclette au bord des lacs, handicapés non délaissés, vieillards soignés et respectés, la Suède vigoureuse des Vikings, romantique des amoureux, est aussi le pays de l'accueil, du respect, celui où il fait bon vivre un été.

ARLETTE BOHLY.

PORTRAIT

Paul Ahyi, artiste togolais

A Tokoin, dans la banlieue de la capitale du Togo, au milieu d'un terrain vague qu'ombragent à peine quelques papayers, quatre hommes au torse nu attisent avec entrain quatre puissants brasiers. Chacun de leurs gestes s'accompagne de nombreuses exclamations, dont la répétition fait autant de litanies, composant un véritable hymne au métal et au feu.

Des douilles, de vieux robinets, des déchets de cuivre de toute provenance fondent dans des bassins de tôle que chauffent des amas de charbon de bois. « *Ezo, ezo* » (« feu, feu ») répètent en chœur les manœuvres, tandis que le métal frémit, puis bouillonne à gros bouillons.

Paul Ahyi éprouve du regard l'état de fusion d'où va naître la sculpture monumentale qui décorera les abords de l'hôtel de la Paix, dont l'aménagement est en voie d'achèvement sur *la Marina* qui longe l'océan Atlantique. Sur son visage se mêlent à la fois un sourire de calme et sereine satisfaction, qui fait partie de sa personnalité, et ce sérieux qui fait penser à la gravité du puddler bourguignon de la forge de Sainte-Colombe, dont Robert Delavignette a fait l'un des héros de son incomparable *Birama* (1).

Les bras protégés par de vieux sacs de jute gorgés d'eau, Paul Ahyi verse le liquide incandescent dans le moule de béton armé posé sur le sable. De longues flammes entourent la coulée, l'auréolent, lui donnent un éclat qui confère à ce travail manuel un éclairage particulier. Comme le forgeron des civilisations africaines traditionnelles, le sculpteur prend les dimensions exceptionnelles de l'homme appartenant à la caste *vouée aux métaux et aux esprits* telluriques qui président à leur naissance. Dans quelques jours, le maître d'œuvre commencera l'ébarbage d'un ensemble d'où éclora, dans quelques semaines, une nouvelle œuvre.

Paul Ahyi occupe une place enviable parmi les peintres et sculpteurs africains, et il s'affirme incontestablement comme le premier artiste togolais de classe internationale. Ce talent aux mille facettes s'est essayé à tous les genres d'expression artistique, du dessin humoristique à la céramique, de la porcelaine à la tapisserie. En 1967, il prépara la troupe des ballets togolais pour le premier Festival international des arts nègres de Dakar, et, aujourd'hui encore, il anime la troupe théâtrale du lycée de Tokoin, établissement où il enseigne le dessin. Il est l'un de ceux qui ont conçu l'emblème national togolais. Récemment, il a participé à la mise au point de l'uniforme des hôtesses de l'air de la compagnie Air Afrique. Mais c'est dans le domaine de la sculpture, et dans celui de la peinture que Paul Ahyi exprime avec le plus de vigueur la qualité de ses dons.

« Faire spécifiquement togolais »

La capitale togolaise, qui connaît un essor spectaculaire en matière d'urbanisme et d'organisation de l'espace depuis la prise du pouvoir par le général Eyadema, compte plusieurs sculptures monumentales dues au ciseau de Paul Ahyi : à l'entrée du port, devant la Banque togolaise de développement et l'Union togolaise de banque, devant le palais présidentiel, à proximité du siège local d'Air Afrique, sur les 240 mètres carrés de bas-reliefs de la façade de la Maison du parti, au village de l'Entente — ensemble de villas luxueuses destinées à abriter les chefs d'Etat du Dahomey, de la Côte-d'Ivoire, du Niger et de la Haute-Volta, lorsqu'ils viennent à Lomé participer à des conférences. Les proportions imposantes de ces blocs de pierre, dont le poids dépasse souvent 2 tonnes, la simplicité des lignes que le sculpteur y a tracées, font penser aux œuvres de l'Allemand Arno Brecker, bien que le décor en soit plus chaleureux à l'œil.

Le Canada, le Zaïre, la Côte-d'Ivoire ont également commandé des sculptures à Paul Ahyi, qui, paradoxalement, reste fort peu connu tant du public togolais que du public français. Il exposera pourtant, en décembre, à la galerie de la compagnie aérienne U.T.A., boulevard Malesherbes, à l'occasion de la visite officielle effectuée en France par le général Eyadema.

Né en 1930 à Abomey, en territoire dahoméen, Paul Ahyi est entré, après des études secondaires au Sénégal, à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Paris, où il a passé un diplôme d'études supérieures d'arts plastiques. Il est cependant soucieux de *« faire spécifiquement togolais, en utilisant des recettes apprises ailleurs pour mieux dégager la personnalité de l'art africain ».*

C'est dans cet esprit qu'il s'intéresse depuis quelque temps à la fabrication de tapisseries de perles, *« une forme d'art décoratif que l'on ne trouve nulle part ailleurs qu'au Togo ». « J'estime qu'un artiste,* dit-il, *doit s'exprimer dans toutes les formes d'art, et c'est pour cela que j'admire l'œuvre d'un Picasso ou celle d'un Le Corbusier. » « Personnellement,* ajoute-t-il, *c'est le sujet qui détermine mon mode d'expression ; suivant le contexte, je choisis de peindre, de fondre, de sculpter, de dessiner, de modeler... »*

Résolu à *« sauver l'homme de l'enlisement technocratique à l'occidentale »,* Paul Ahyi veut notamment *« africaniser les arts usuels »,* car, dit-il, *« on peut fabriquer des ustensiles divers, des couverts, des meubles, spécifiquement et authentiquement africains, dont la qualité, la beauté et le prix de revient seront inférieurs à ceux des objets analogues que nous continuons à importer d'Europe ».*

« Exprimer l'âme nègre dans sa plénitude »

Avec une pointe de nationalisme, rigoureusement dépourvue cependant de toute agressivité, il précise : *« Le modernisme africain ne doit pas être synonyme d'une nouvelle singerie, d'une copie servile de tout ce que l'étranger déverse en Afrique... »* De l'Europe, il ne retient guère que le recours aux techniques modernes : *« J'utilise des appareils ultra-modernes pour tailler le marbre, des fours électriques pour assurer la cuisson de mes céramiques, des tubes de peinture pour organiser des toiles. Mais je ne peins pas des* Joconde, *je ne sculpte pas des Apollon du Belvédère. Je ne cède pas non plus à la facilité des masques bobo* (2) *ou des terres cuites d'Ife* (3). *Je les considère comme des acquis d'un passé irrémédiablement comptabilisé... Ce qui compte c'est ce que peut l'Africain d'aujourd'hui au bénéfice d'un futur immédiat... »*

Mû par ce souci de revalorisation du patrimoine culturel ancestral, Paul Ahyi entend, dit-il, *« créer des œuvres qui s'inscrivent dans notre optique africaine du monde ».* Affirmant que *« l'Africain est un artiste-né »,* il précise : *« Je veux parler de l'Africain moins soumis à la pression étrangère, je veux parler de cet Africain qui ne connaît pas encore l'horloge et ses méfaits, je veux parler de l'homme noir pour qui vivre correspond à la vie, pour qui vivre correspond à autre chose qu'exister... »* (4).

Et d'ajouter, en forme de réquisitoire : *« L'Afrique moderne qui se construit ne doit pas se faire en désordre, au gré des aventuriers qui prennent l'Afrique pour un cobaye. Il est vrai que d'autres la considèrent comme une vache à lait que l'on peut traire sans vergogne, en proposant par exemple aux Africains des bâtisses inadaptées, inesthétiques et franchement médiocres. Cela à des prix d'or... »* (5).

Il justifie ainsi son profond désir d' *« exprimer l'âme nègre dans la plénitude » : « L'indépendance politique de l'Afrique doit être garantie par l'indépendance culturelle, si nous ne voulons pas que notre vie soit soumise à tous les aléas du monde extérieur. »* (6).

Il applique ces idées avec détermination, aussi bien en sculpture que dans le travail du fer forgé, en céramique comme en peinture. Portraits, allégories, thèmes de tous les temps comme de tous les pays — la germination, le couple, — prennent forme sous un pinceau qui manie avec aisance une intense richesse de coloris aux tonalités volontiers brutales, mise au service d'un dessin libre de toute contrainte. En effet, le dernier trait de ce tempérament artistique, dont la fougue semble en perpétuelle opposition avec la modération d'un caractère ennemi de tout emportement et de toute intransigeance, est son refus de l'académisme. Occasion supplémentaire d'exalter cette authenticité qui est devenue l'un des thèmes favoris des jeunes générations africaines : *« Si, par nécessité ou par désir, je tiens à peindre ou à sculpter un homme avec dix yeux tout autour de la tête pour symboliser la perspicacité l'art nègre me le permettrait certainement, à l'encontre de l'art occidental d'avant le vingtième siècle, pour lequel ne comptent que des recettes académiques... »*

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Gallimard, « Collection blanche », 1955.

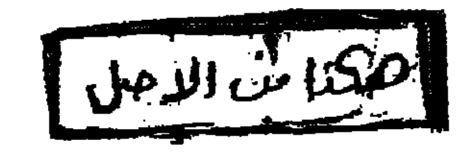
(2) Les Bobo constituent une des tribus de la Haute-Volta.

(3) Ife est située au Nigéria-Occidental et est célèbre pour la beauté de ses terres cuites.

(4) Communication à la rencontre de l'Union internationale des architectes, en mars 1974, à la Maison du rassemblement du peuple togolais à Lomé.

(5) *Ibidem.*

(6) *In* : « Les sculptures en bois au Togo, de 1894 à 1900 », dans *Entente africaine,* numéro de novembre 1969.



Vu (en Allemagne fédérale)

TOUS POUR CHACUN

ON lit des déclarations ici et là. Les nouveaux responsables des T.V. 1, 2 et 3 nous promettent du beau, du neuf. On va avoir droit à des films, à des débats, à des soirées personnalisées, à des pochettes-surprises, à des classiques de l'écran présentés non plus avant mais après leurs diffusion, à l'heure probablement de tourner le bouton. Dire qu'on n'y avait pas pensé plus tôt. Où nos directeurs de chaînes avaient-ils donc la tête ? On frémit en imaginant les houleuses séances de « brain-storming » qui vont s'emparer, sous le souffle du génie, des blocs-notes du quai Kennedy.

Si nos penseurs ont encore du temps à perdre (ce dont je doute), ils devraient jeter un coup d'œil, même distrait, sur la façon dont à l'étranger, pas bien loin, outre-Rhin, on conçoit le véritable rôle de la télévision, entreprise de spectacles certes, organe d'information, évidemment, mais surtout service public. A ce titre, l'effort consenti en Allemagne en faveur de « l'autre Allemagne », celle des minorités, le souci constant de donner l'antenne à qui elle revient, à tous et à chacun, de permettre à chacun d'y trouver l'écho de ses préoccupations, de ses besoins, sans préjudice des intérêts de tous, relève, pour nous autres Français, de la monomanie.

Est-ce en réaction à l'élimination pure et simple des « différences » par les nazis ? Rappelez-vous cette campagne efficacement sournoise déclenchée pendant la dernière guerre pour la stérilisation, voire la suppression des grands handicapés mentaux et moteurs. Est-ce le fait d'un pays sécurisé par un développement économique dont les retombées doivent normalement profiter aux moins favorisés ? Difficile à dire. Reste que le nombre et la qualité des programmes spécialisés, destinés à certaines catégories bien déterminées de la population d'Allemagne de l'Ouest — et je ne parle pas ici de l'enseignement scolaire, universitaire ou technique, — laissent pantois. Songez qu'à Cologne, le bulletin d'information de 22 heures est suivi d'un résumé écrit à l'intention des durs d'oreille. Pourquoi pas en langage de sourds-muets, direz-vous ? On y a pensé.

Les « pas-comme-les-autres »

Mais, déjà, au chapitre des handicapés, une nouvelle série de six émissions de quarante-cinq minutes chacune, rediffusée deux fois dans la semaine à Hambourg pour que personne n'en ignore, soulève les problèmes de formation professionnelle et surtout d'insertion dans la vie active, posés par certaines infirmités graves. Ce sont d'excellents reportages, honnêtes, ouverts, qui s'efforcent d'arracher les barbelés de préjugés dressés autour du ghetto où sont retranchés les « pas comme les autres ».

Autre document, unique celui-là, et préparé de longue main : les différents stades du développement d'un enfant mongolien et les difficultés rencontrées par ses parents depuis son plus jeune âge. Il a vingt et un ans. Et ce n'est pas tout. On envisage, à Hambourg, d'inscrire au titre de ce que l'on pourrait appeler la publicité civique, des spots de deux minutes destinés à combattre plus efficacement encore cette sainte horreur des différences à quoi on reconnaît le racisme.

Passons sur les programmes de conseils aux parents d'enfants en âge d'entrer à la communale — il y en a pour trois-quarts d'heure — ou aux vieux artisans admis à faire valoir leurs droits à la retraite, ou les enfants « à la clé » — la clé de l'appartement où ils se retrouvent seuls à la sortie de l'école, — enfants dont la mère rentre du travail de mauvaise humeur. On la leur montre devant un tiroir-caisse, une poinçonneuse, ou une machine à écrire et on leur explique les pourquoi et les comment de cette fatigue aigrie. Et le moyen d'y remédier.

Passons et arrêtons-nous aux émissions quotidiennes enregistrées à Cologne et reprises par toutes les chaînes à l'exception de la bavaroise, de 19 h. à 19 h. 10 ou 15, à l'intention des travailleurs étrangers. « Notre patrie, leur patrie ». La Grèce, la Turquie, l'Espagne, le Portugal et l'Italie se partagent les cinq jours de la semaine. Introduction en forme de dépliant touristique ou reportage sur les ressources locales, histoire de donner aux expatriés l'occasion de se hausser un peu du col et aux autochtones surtout de faire la connaissance du pays d'où vient leur voisin de chaîne ou d'atelier, le pays peut-être de leurs prochaines vacances. Informations sous-titrées en allemand. Notes folkloriques, chants, danses, artisanat et conseils pratiques. C'est bien fait. Net, clair, soigné, et cela ne date pas d'hier. Cela dure depuis neuf ans. Voilà neuf ans que les travailleurs émigrés ont droit à leur émission hebdomadaire. Sans parler de toutes celles — j'en ai vu deux en trois jours — qui viennent soulager au coup par coup, du dimanche au samedi, le mal du pays de ces « gastarbeiter » (hôte-travailleurs).

Les « hôtes travailleurs »

S'il se souciait de nos « hôtes-travailleurs » comme d'une guigne (il ne leur consacrait que quelques minutes sur les antennes de France-Culture), l'ex-O.R.T.F., par contre, assez brièvement d'ailleurs, avait de la considération la plus empressée pour nos « hôtes-touristes ». Soucieux de la santé de leur chancelier, du coût de leurs dollars ou des déplacements de leur reine, ils avaient droit à un encart dans le journal télévisé du mois d'août. On pourrait peut-être renouveler, à la faveur du grand chambardement qui se prépare, ce bel effort, en réajustant le tir, viser moins ceux qui empruntent nos autoroutes que ceux qui les goudronnent. Ce serait plus décent.

A signaler enfin la première, dimanche dernier, à Cologne toujours, d'une nouvelle série mensuelle se proposant de faire connaître aux esseulés l'âme sœur. Très publique celle-là, elle s'intitule « Mariage pas exclu » et reprend à l'écran, en le personnifiant, le principe des petites annonces matrimoniales. L'autre soir, trois candidats : un homme, gros garçon, bon garçon, bonne bourgeoisie, sans profession et sans intérêt ; deux femmes, une jolie blonde, apparemment lasse d'une liaison crânement avouée, et une brune à lunettes, divorcée, mère d'un charmant bambin et styliste de son métier. Très à l'aise, ils confiaient à un animateur courtois, discret, genre Chancel, leurs espoirs de rencontrer la compagne ou le compagnon rêvés. Mariage pas exclu. Mais pas obligatoire non plus. On aurait pu les croire gênés de s'offrir ainsi à l'étalage. Pas le moins du monde. Ils évoquaient leur cas particulier sans fausse honte, avec l'aplomb de qui sait représenter la masse toujours croissante des mal mariés, des ex-mariés ou des non-mariés. Une minorité en passe de tourner — dans nos sociétés de consommation tous azimuts — à la majorité, d'où l'intérêt que suscite déjà à Londres, Rome et Paris, cette émission. Les Allemands en prévoient une autre sur le même modèle. Pour enfants abandonnés en quête de parents nourrissiers.

Si tous les exemples ne sont pas bons à prendre, celui-ci a justement toutes les chances d'être suivi par qui voudra, chez nous, se donner bonne conscience à bon compte.

CLAUDE SARRAUTE.

Les « Cinéastes » au cinéma

DU PETIT ÉCRAN A UNE MINI-SALLE

JUSQU'AU 5 novembre, un cinéma du quartier Latin, le Gît-le-Cœur, présente une rétrospective de « Cinéastes de notre temps », série télévisuelle de Janine Bazin et André S. Labarthe. Vingt-six émissions-portraits de Luis Bunuel, Max Ophüls, Jean-Pierre Melville, François Truffaut, Abel Gance, Roger Leenhardt, Jean-Luc Godard, Jean Vigo, Jean Renoir, Claude Autant-Lara, Alain Robbe-Grillet, Fritz Lang, Samuel Fuller, Josef von Sternberg, Jerry Lewis, Georges Cukor, Raoul Walsh, John Cassavetes, Shirley Clarke, Miklos Jancso, Pierre Perrault. A raison de deux par jour.

Cette rétrospective est organisée par l'Association française des cinémas d'art et d'essai, sous le patronage du Centre national de la cinématographie et avec le concours de l'O.R.T.F. Pour montrer au public de cinéma qui sont les grands auteurs cinématographiques ; pour montrer que l'histoire du cinéma peut être écrite avec passion, avec intelligence par la télévision, son alliée naturelle en ce cas-là.

C'est important, parce que « Cinéastes de notre temps », de 1964 à 1972, a toujours été le point de rencontre idéal d'un certain esprit critique (la pensée d'André Bazin et le travail des « Cahiers du cinéma ») et d'un langage télévisuel qui se servait du reportage, de l'entretien, des extraits de films, comme structures, comme matériau, pour faire apparaître le sens d'une création propre à chaque auteur sous l'éclairage historique. Il y a donc, dans chaque émission de « Cinéastes » plus qu'un document « pris sur le vif » à un moment donné, et Labarthe, lui-même réalisateur, a poussé le plus loin sa méthode avec ses essais subjectifs sur Melville, Roger Leenhardt, Fritz Lang et Godard, ou Autant-Lara, qui appartiennent à cette sélection.

Enfin, « Cinéastes de notre temps » a groupé des réalisateurs de télévision et des réalisateurs de cinéma, et il est intéressant de voir comment Jean-Pierre Chartier a, par deux fois (1965 et 1970) analysé Truffaut, comment Michel Mitrani a recréé l'univers d'Ophüls, comment Hubert Knapp a pu ajouter John Ford et Raoul Walsh à ses personnages de « croquis américains », comment Jacques Rozier a « revisité » Jean Vigo, cinéaste maudit, et comment Jacques Rivette a fait, en trois émissions, le tour de Jean Renoir. — J. S.

★ Gît-le-Cœur (entrée libre).

Les Buttes-Chaumont à l'heure de la concurrence

La Société nationale de production télévisée sera sans doute, des quatre établissements créés à la suite de l'éclatement de l'O.R.T.F., celui qui va connaître les plus profondes transformations. La personnalité de son nouveau président, M. Jean-Charles Edeline, ne sera pas étrangère à cette évolution.

Dans les annales de l'O.R.T.F., « l'école des Buttes-Chaumont » a fait la renommée de la télévision française. Dans cette impressionnante « usine à images » régnait, naguère, une fièvre de créativité dont les anciens parlent encore avec une nostalgie mal contenue. Le style des grandes « dramatiques », réalisées en vidéo, était alors synonyme de qualité, avant que les séries américaines et les films du commerce ne ravalent la télévision au rang des gadgets

Il reste de cette épopée — qui dura une petite décennie — un important complexe technique situé dans le dix-neuvième arrondissement, à l'emplacement des anciens studios de la firme cinématographique Gaumont : les Buttes-Chaumont. Mais si « les Buttes » constituent un symbole, l'ensemble de l'appareil de production télévisée comprend également les studios de Joinville (où est installée la section film de l'O.R.T.F.), Issy-les-Moulineaux (la vidéo mobile) et Cognacq-Jay.

L'administration des Buttes avait jusqu'ici l'habitude de recevoir et d'exécuter les commandes des chaînes de télévision, à la manière — *ou* presque — d'un façonnier. Son carnet de commandes était garanti par l'obligation que la direction générale de l'O.R.T.F. faisait aux chaînes de réserver, chaque année dans leur budget, un volume d'émissions suffisant pour faire « tourner » l'appareil de production.

Mais la loi du 7 août 1974 a totalement modifié ces rapports : *« Une société de production placée sous le régime de la législation des sociétés anonymes (...) réalise des productions en film et en vidéo qu'elle commercialise notamment auprès des sociétés de programme* (art. 13).

Désormais, la société *réalise,* c'est-à-dire que sa vocation va au-delà de la seule fabrication d'émissions : elle intervient dans le choix de l'œuvre et celui du réalisateur. La future société de production devra donc avoir une politique des programmes en fonction des « clients » qu'elle souhaite servir.

Compte tenu du capital technique et humain que représentent les Buttes-Chaumont, on pensait généralement qu'un quota minimum annuel de commandes d'émissions serait inscrit dans le cahier des charges de chacune des trois sociétés de programme, afin d'éviter que celles-ci ne les délaissent au profit des maisons privées. Mais cette « clause de sauvegarde » ne figurerait même pas, dit-on, dans les cahiers, ce qui n'inquièterait nullement M. Jean-Charles Edeline.

Le capital humain de la Société de production, ce sont à peu près quatre mille personnes réparties en trente-six catégories professionnelles, du réalisateur à l'habilleuse, en partant par l'illustrateur sonore.

Prestataire de services

La seule perspective possible pour la Société de production est l'expansion, comme l'a déclaré M. Edeline. On peut prévoir sans risque que celle-ci rentabilisera ses services autant que possible : les tables de montage, par exemple, pourront être utilisées plus de cinq jours par semaine — ce qui est actuellement le cas.

D'autre part, face à la concurrence des maisons de production privées, il conviendra de « serrer » les coûts de fabrication : les dépassements en tous genres (de budget, de temps d'occupation des équipes et des studios) seront probablement pourchassés.

A cet égard, prenant modèle sur l'industrie du cinéma, M. Edeline pourrait recourir à la désignation, pour chaque émission, d'un producteur assurant la responsabilité du budget prévu et ayant tout pouvoir pour rectifier le plan en cours de tournage. Cette nouvelle fonction, qui dépasserait le rôle actuel du chef de production, modifierait sensiblement la notion traditionnelle de « maître d'œuvre » reconnue jusqu'à ce jour au réalisateur.

En revanche, le système très administratif des devis assortis de standards de fabrication, actuellement en vigueur, pourrait être modifié. On sait que ce système avait été très critiqué par les réalisateurs de l'O.R.T.F.

Enfin, le découpage de l'appareil de production en secteurs techniques (vidéo, vidéo mobile, film) serait « corrigé » par la remise en vigueur d'un découpage par genres (dramatiques, variétés, etc.).

Mais le préalable à *toute* nouvelle construction passe par le cahier des charges et, au moins pour la période de démarrage, par la clé de répartition des ressources M. Edeline aurait là-dessus quelques idées sur lesquelles il ne serait pas disposé à faire de concessions.

CLAUDE DURIEUX.

ÉCOUTER, VOIR

● **FRANCE-CULTURE EN STÉRÉO dans la région parisienne. — A partir du samedi 26 octobre, sur 93,35 MHz en m.f.**

France-Culture dispose désormais, inauguration ce samedi 26 octobre, d'un émetteur en stéréo dans la région parisienne. Placé sur la fréquence de 93,35 MHz, celui-ci aura la même puissance que l'émetteur stéréo de France - Musique, installé depuis longtemps à la tour Eiffel.

Ce sera l'occasion pour les auditeurs de France-Culture équipés des récepteurs nécessaires pour l'écoute stéréophonique de découvrir ou de redécouvrir les émissions d'auteurs comme René Jentet ou José Pivin, dans leur véritable dimension sonore. Les soirées stéréo de France-Culture auront lieu le samedi, le dimanche et le lundi.

● **PORTRAIT : « SOCRATE », de Roberto Rossellini. — Lundi 28 et mardi 29 octobre, première chaîne, 20 h. 30.**

La télévision avait déjà diffusé sur la première chaîne, en mai 1974, un portrait de Pascal, réalisé selon le même principe par Roberto Rossellini. Présenté en deux fois, ce film va tenter de reconstituer la vie de Socrate et son univers philosophique au sein de la société athénienne du cinquième siècle avant Jésus-Christ. La deuxième partie de l'émission sera plus particulièrement consacrée au procès de Socrate.

Ce film, qui devait être diffusé le mercredi 9 et le samedi 12 octobre, avait été déprogrammé en raison des grèves.

● **FILM : « QUADRILLE ». — Jeudi 31 octobre, première chaîne, 20 h. 30.**

« Grand Ecran » se propose, ce mois-ci, de replacer Sacha Guitry dans le contexte historique de l'époque de son théâtre filmé (qui fut aussi l'époque des fantaisies historiques : les Perles de la couronne, Remontons les Champs-Elysées) *et de faire le point sur l'influence cinématographique de Guitry, avec François Truffaut, Eric Rohmer et Jacques Rivette. On verra, au cours de cette émission,* Quadrille *dans sa version filmée. C'est une des meilleures pièces de Sacha Guitry, sur les jeux parisiens de l'amour, du caprice, de l'infidélité. Une pièce lucide, un peu amère sous la fantaisie vaudevillesque des situations et sous le brillant incomparable des dialogues. Une œuvre merveilleusement jouée par Sacha Guitry, Gaby Morlay, Jacqueline Delubac et Georges Grey.*

La nouvelle saison à l'Orchestre national de France

LA musique à la radio fait parler d'elle. M. Marcel Landowski, directeur de la musique au secrétariat à la culture, lui a publiquement cherché querelle ; une partie de la presse lui fait écho. Le délégué pour la musique auprès du P.-D. G. de l'O.R.T.F., M. Pierre Vozlinsky, s'expliquait au micro du magazine de Pierre Bouteiller, il y a une huitaine de jours.

Les orchestres sont confinés dans les studios ? Non, voici des chiffres : en 1973-1974, l'orchestre de Strasbourg a donné cinquante concerts publics dont vingt en tournée dans la région ; celui de Nice cinquante-cinq, dont quarante à l'extérieur de la ville, celui de Lille dix-sept, soit à l'Opéra, soit dans la région. Pour Paris, chaque orchestre de la radio donne un concert public par semaine.

La concurrence de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre national ? Elle est saine et même nécessaire. Il fut un temps où Paris possédait cinq grandes formations. Nul ne s'en plaignait. Il ne devrait pas y avoir rivalité mais coordination. *« Il aurait déjà fallu éviter,* souligne M. Pierre Vozlinski, *de présenter des concerts de l'Orchestre de Paris le mercredi soir, jour traditionnellement réservé à l'Orchestre national. »*

La radio n'est pas coopérante ? Si le Festival d'Orange a pris une telle importance, c'est grâce à l'action et aux finances de l'O.R.T.F. (la diffusion du *Trouvère* à la télévision a été qualifiée d'exemplaire par le secrétaire d'Etat à la culture). La présence des orchestres de la radio dans les manifestations estivales est importante, et la plupart des initiatives de collaboration avec le précédent ministère des affaires culturelles ont été prises par l'Office.

Le débat entre l'Etat et la radio reste ouvert. Mais les partenaires sont en train de changer. La musique à la radio est prise dans le courant des réformes de l'ancien Office. Elles devraient lui être bénéfiques. L'Orchestre national prendra au 1er janvier le nom d'Orchestre national de France. Mais il offre déjà un autre aspect.

Au cours de ses deux prochaines saisons, il sera dirigé notamment par Kurt Mazur, Karl Böhm, Rudolf Kempe, Carlos Kleiber, Léonard Bernstein, Herbert von Karajan et Sergiu Celibidache, son invité permanent. L'Orchestre national de France donnera des concerts un peu partout, à Hong-kong, à Bordeaux, à Lausanne... A Orange, il interprétera *le Messie* sous la direction de Colin Davis, *la Walkyrie* avec Rudolf Kempa et *Otello* avec Lorin Maazel. Dans son programme figure également l'enregistrement de disques avec Bernstein, Karajan, Martinon, Kleiber et Mazur.

Les nouveaux statuts de l'Orchestre national de France sont actuellement à l'étude, ainsi que ceux des orchestres de province. Quant à la réforme de la musique à l'antenne (France-Musique et France-Culture), on en ignore encore le contenu, mais la direction de la radio annonce qu'elle sera importante. — L. D.

Économies sur les programmes éducatifs ?

DEPUIS le mardi 8 octobre, date à laquelle l'intersyndicale de l'O.R.T.F. décidait d'entreprendre une grève générale illimitée et de n'assurer que le programme minimum prévu par la loi, les émissions de la radio-télévision scolaire et de R.T.S.-Promotion ne sont plus diffusées sur les antennes nationales, malgré la reprise du travail par le personnel de l'Office dès le vendredi 11 octobre.

Cette suspension prolongée a pu apparaître comme une suppression d'émissions et donc une mesure d'économie de la part de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME) qui produit les émissions de R.T.S. et R.T.S.-Promotion, et à qui l'O.R.T.F. loue des heures d'antenne. Un communiqué adressé le 8 octobre à la presse par la direction générale de l'OFRATEME précisait, en effet, que les émissions reprendraient « suivant la programmation initialement prévue à la date de reprise de l'antenne nationale tant en radio qu'en télévision ».

Le 14 octobre (trois jours après la fin de la grève), la direction de l'OFRATEME prévenait ses utilisateurs et abonnés que les émissions ne reprendraient qu'à partir des 3 et 4 novembre, que toutes les émissions prévues seraient programmées et que cette suspension se justifiait par la nécessité d'envoyer aux enseignants un programme précis des émissions qui allaient être diffusées à de nouvelles dates. Un second communiqué envoyé à la presse le 15 octobre faisait remarquer que « la décision de leur report à la rentrée de la Toussaint (était), en effet, le seul moyen d'éviter une incohérence pédagogique certaine ».

Il apparaît cependant que l'OFRATEME est décidé à modifier, dans les mois qui viennent, ses rapports avec la radio-télévision. Déjà, le nombre d'heures d'émission, tant à la R.T.S. qu'à R.T.S.-Promotion, est en baisse par rapport aux années passées. Cette tendance devrait encore s'accentuer. En effet, la diffusion de ses programmes par cassette semble à la direction de l'OFRATEME, mieux adaptée que la diffusion sur les antennes nationales.

Des cassettes...

Un projet est à l'étude qui devrait permettre, au moins pour la R.T.S., de toucher à moindre frais les sept mille établissements du second degré. L'augmentation de 120 %, en une année, des tarifs de location d'antenne à l'O.R.T.F. n'est pas étrangère à cette recherche. Elle pourrait expliquer aussi — du moins en partie — la présence d'un représentant de l'OFRATEME au marché international de la vidéo-communication (VIDCOM), qui s'est tenu cette année à Cannes du 16 au 21 septembre. Le vidéodisque expérimental présenté par la firme Thomson-C.S.F. utilisait ainsi deux émissions réalisées et prêtées par l'OFRATEME.

Dans le présent, une réduction des heures d'antenne prendra effet dès la reprise des émissions au début du mois de novembre. Un remaniement des grilles de programme, prévu initialement pour le 1er janvier 1975, sera mis en application dès la rentrée de la Toussaint. Plusieurs séries doivent ainsi fusionner, notamment parmi les émissions destinées aux élèves des filières III et du 1er cycle du second degré. Ainsi la série « Histoire, sources et méthodes » *fusionnera avec la série* « Expression-création ». *La seconde diffusion de plusieurs émissions doit également être supprimée. En revanche, sur initiative de Mme Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, deux émissions vont être créées, à destination des enfants de la maternelle ; l'une à la télévision : « Image pour les petits » ; l'autre à la radio : « A propos de l'éducation des jeunes enfants. » Mais ces vingt minutes d'antenne supplémentaires ne compensent pas la suppression de deux heures vingt d'émissions, d'autant moins, précise-t-on à l'OFRATEME, que ces émissions destinées aux jeunes enfants ont dû être préparées en un mois et demi, font appel aux archives et ne semblent pas faire l'objet de crédits supplémentaires.*

A. M.

RADIO-TELEVISION

Samedi 26 octobre

● CHAINE I

20 h. 15 La vie des animaux, de F. Rossif : Les animaux du Nil.

20 h. 30 Histoires insolites : « Les Gens de l'été », d'après Sh. Jackson. Adaptation et dialogues R. Grenier. Réalisation Cl. Chabrol. Avec F. Vibert, M. Ozeray.

Deux retraités décident de prolonger leurs vacances, après la fin de l'été, dans leur villa près d'un lac. Brusquement, le monde villageois leur devient hostile.

21 h. 30 Série : Histoire des gens, de P. Dumayet. « La peste », réal. J. Cazenave.

Analyse des répercussions historiques de la peste de 1348 qui modifia tous les fonctionnements économiques, politiques, sociaux et culturels de l'Europe. Marseille sera, en 1720, la dernière victime de ce fléau. Elle y perdra 52 % de sa population

22 h. 30 Variétés : Jazzland. Réal. J.-Ch. Averty.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Les dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : Top à... Julien Clerc.
21 h. 35 Série : Les rues de San-Francisco. « Le vin est tiré. »
22 h. 35 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine : Les gens et leurs idées, de P. Copeau et J. Schreiber.
20 h. 35 Découverte : Maître et disciple, par A. Desjardins.
21 h. 35 Variétés : Mondialement vôtre.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Etranger, mon ami : Carlo E. Guadda, avec B. Dort ;

20 h. 20 (S.), (★). Première soirée en stéréophonie sur France-Culture coordonnée par C. Roland-Manuel, avec la participation de C. Mercier, directeur général adjoint, J. Sallebert, directeur de la régie de la Radiodiffusion, J. Chevassus, M. Philippot. Au programme : « Pourquoi », de R. Jentet, « Aquarium », de J. Pivin, « l'Après-Midi de M. Andesmas », de M. Duras (réal. C. Roland-Manuel) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. Variétés acoustiques, par M. Chion, avec F. Bayle ; 22 h. 50 (S.), Poèmes du monde, par A. Bosquet : Quelle définition de la poésie ? ; 23 h. 30 (S.), Concert, par l'Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. S. Celibidache : « Symphonie de psaumes » (Stravinski).

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano Leslie Wright : « Cordoba » (Albeniz), « Sonate n° 7 » (Prokofiev), « Ostinato per piano forte » (E. Porrino) ;

19 h. 15 (S.), En direct de Bucarest Orchestre symphonique de la philharmonie Georges Enesco, direction M. Brediceanu, avec le concours de V. Cozighion, violoniste : « Rhapsodie roumaine n° 2 » (G. Enescu), « Concerto pour violon et orchestre » (Tchaïkovski), « Quatrième symphonie en fa majeur » (Brahms) ; 21 h. 30, « Concerto pour orchestre » (Tansman) ; 22 h. 15, Jazz s'il vous plaît ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XX[e] siècle. En compagnie de Claude Debussy (Debussy, Barraqué, Sauguet) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades (Mozart, de Falla, Borodine)

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 22 h. 45).

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

Dimanche 27 octobre

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Variétés : Le Poulain au galop, avec J. Le Poulain.

13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sports et variétés : Le sport en fête.
17 h. 20 L'ami public n° 1, par P. Tchernia : Walt Disney.
18 h. 30 Concert : Orch. national de l'O.R.T.F., dir. L. Maazel. « L'oiseau de feu » (Stravinsky).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Lady L », de P. Ustinov (1965), avec S. Loren, P. Newman, D. Niven.

Lady Lendale, aristocrate anglaise, raconte sa vie à son biographe : blanchisseuse à Paris, dans les années 1900, elle fut la maîtresse d'un anarchiste terroriste.

Une comédie de mœurs dont l'ironie et le raffinement sont écrasés par le luxe excessif d'une superproduction internationale.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine : Inf. 2 dimanche.
13 h. Intermezzo.

Pavane *(Lulli)*, Papillons opus 2 *(Schumann)*, la Tartine de beurre *(Mozart)*, Toccata *(Prokofiev) par le pianiste Cyprien Katsaris.*

13 h. 30 Rendez-vous avec... l'antiquaire de Nemours.
14 h. 30 Film : « la Plus Grande Aventure de Tarzan », de J. Guillermin (1959). Avec G. Scott, A. Quale, S. Shane.

Tarzan doit protéger une jeune aviatrice tombée en panne dans la brousse, tout en pourchassant une bande d'aventuriers

Une mythologie sans surprises.

15 h. 55 Service de la recherche : Banc d'essai. Parcours critique n° 3 ».
16 h. 55 A propos, de M. Droit, avec M. Michel Jobert.
17 h. 25 Jeu : Familion.
17 h. 55 Télé-sports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Arts : « Les impressionnistes », de M.-P. Fouchet. Réal. G. Pignol. « Manet ou la vertu du scandale ».
21 h. 35 Reportage : Une ville en France, Auxerre, par J.-E. Jeannesson. Réal. C. de Givray. *Le haut de la ville.*
22 h. 45 Ciné-Club : Cycle Hitchcock. « Les Amants du Capricorne » (1949), avec I. Bergman, J. Cotten, M. Wilding, M. Leighton. (V.o. s.-t.).

A Sydney, en 1831, un dandy venu d'Angleterre retrouve une jeune femme de l'aristocratie irlandaise mariée à un forçat libéré. Elle est déchue et alcoolique. Il entreprend de la sauver.

Un film où, à une ou deux scènes près, le supense n'est qu'intérieur. Affrontement des âmes qui portent le poids d'une faute passée et doivent s'en libérer par l'aveu, la confession. Cette œuvre « maudite » d'Hitchcock fut le cheval de bataille critique des Cahiers du cinéma.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 14 Magazines régionaux.
19 h. 45 Série : Hawkins. « Vendetta ».
20 h. 55 Cirque : « Parade Allez ».

Emission diffusée le 1er janvier 1974 sur la première chaîne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 27, Informations musicales ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Flûte enchantée » (1) (Mozart) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre Nice-Côte d'Azur. Direction J.-B. Pommier, avec E. Istomin et J.-B. Pommier, pianistes : « Concerto pour deux pianos et orchestre » (Bach), « Quatrième concerto pour piano et orchestre » (Beethoven) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Des insectes, des fossiles, des minéraux et des hommes, par M. Ricaud ; 14 h. 15, « Lorenzaccio », d'A. de Musset, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Disques rares : « Carnaval de Prague » (Smetana), « Suite slovaque, opus 32, troisième et quatrième partie » (V. Novak), « Symphonie Asraël » (J. Suk). Orchestre philharmonique tchèque. Direction V. Talich ; 16 h. 45, Entretien avec Konrad Lorenz ; 17 h. 30, Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. Direction D. Chorafas. Avec le concours de J.-P. Armengaud : « Pour une fête de printemps » (Roussel), « Concerto pour piano et orchestre, opus 30 » (Rimsky-Korsakov), « Symphonie n° 4 » (Martinu) ; 19 h. 10, Le point du septième jour ; 19 h. 45, « Passacaille » (F. Couperin), par A. Van de Wiele ;

20 h. (S.), « L'Heure sicilienne » ou « le Revolver indécis ». Opéra bouffe en deux actes d'André Thorent. Musique de Claude Prior. Avec Dany Barraud, Jean Giraudeau, Bernard Angot. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., Direction Jacques Marichal. Texte de présentation : Denyse Vautrin ; 21 h., Le corps d'un poète : « la Mort de Rimbaud », par V. Forrester (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 27 OCTOBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon, d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et Christianisme oriental : « Le rôle du prêtre » ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « L'union rationaliste » ; 10 h., Messe célébrée à l'abbaye de Chancelade ; prédication du Père Bessière.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Des frères séparés » ; 10 h., Présence protestante : culte célébré à léglise réformée Saint-Etienne, à Mulhouse ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : « Qui était Thomas d'Aquin ? » ; 11 h., messe célébrée à l'église des Jacobins de Toulouse ; prédication du Père Ranquet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon (Bach, Haydn, Brahms, P. Casals, Schubert) ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace. Direction R. Albin. Avec L. Valensi, violoniste : « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur » (Schumann), « Concerto pour violon et orchestre n° 1 » (Chostakovitch), « Don Juan » (R. Strauss) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques : « Otello » (Verdi) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Monteverdi, Gandel, J. Stanley, Honegger, R. Rodney, Bennett ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Le saxophoniste Gato Barbieri ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour cor » (Haydn), « Concerto n° 7 pour violon en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie en ré mineur » (C. Franck) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : C. Szabo et C. Coste : « Ballade en sol mineur », « Mazurka en si mineur », « Etude en la bémol majeur » (Chopin), « Gaspard de la nuit » (Ravel) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Mario Lanza ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Moïse et Aaron », extraits (Schönberg) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. André Astoux

M. André Astoux, ancien directeur général adjoint de l'O.R.T.F. et ancien directeur général du Centre national de la cinématographie, nous écrit :

Le 17 juillet, *le Monde* a publié un article dans lequel j'exposais les raisons de mon hostilité à la réforme de l'O.R.T.F. Dans le même esprit, j'ai cru devoir partager les justes inquiétudes du personnel, victime d'une situation dont il ne peut être tenu pour responsable.

Un de vos journalistes a fait à cette occasion certaines allusions sans rapport avec la réalité de mon attitude et de mes propos au cours des temps passés. Pour éviter toute polémique, je n'ai pas répondu. Voici maintenant que l'un de vos correspondants, mécontent de son propre sort, profère à mon encontre des accusations calomnieuses de la plus haute fantaisie (*le Monde* du 20-21 octobre). C'est ainsi que, contrairement à ses affirmations, les seules interventions de la direction générale de l'O.R.T.F., lors des campagnes électorales, ont consisté à faire appliquer les instructions formelles du conseil d'administration et de la commission nationale de contrôle pour éviter, justement, que des candidats ne soient avantagés par certaines initiatives individuelles de journalistes locaux comme M. Biondi a pu en connaître avant qu'il soit muté à Paris.

Libre à ceux qui se complaisent dans l'erreur et l'acrimonie d'y demeurer. Je n'entre pas dans ce jeu. Cependant, par égard pour vos lecteurs et pour couper court aux insinuations malveillantes, je précise que je n'ai brisé aucune grève dans l'industrie, n'en ayant jamais connu dans les usines où j'ai travaillé. Pendant les cinq années qui ont précédé ma venue à l'O.R.T.F., j'exerçais des fonctions qui n'avaient d'ailleurs pas trait à l'administration du personnel. En fait, il est temps de mettre fin à la légende tendant à faire croire que la Société des automobiles Simca avait un régime totalitaire auquel les cadres étaient associés. C'est là le fruit d'une propagande mensongère orchestrée par certains partis politiques qui n'ont pas réussi à imposer leur loi dans une époque que l'on a souvent oubliée. A la vérité, il s'agissait d'une entreprise à la pointe du progrès social sur le plan des salaires, de la mensualisation, des retraites, de la formation, et plus généralement des œuvres sociales. S'il y eut, comme partout, des affrontements, j'en ai toujours dénoncé les excès, d'où qu'ils vinssent, y compris lorsque des ouvriers désireux de travailler librement étaient matraqués par des commandos venus de l'extérieur.

Lorsque j'ai été nommé à la direction générale de l'O.R.T.F., je n'ai évidemment créé aucun organisme susceptible de gêner le fonctionnement des syndicats. Je pense par contre avoir contribué avec ceux-ci au maintien de l'unité de cet établissement public, pendant le mois de mai 1968. Les relations que j'ai eues depuis cinq ans avec tous les syndicats de l'O.R.T.F et du cinéma ont toujours été empreintes d'un respect réciproque qui, je le crois, fait justice des allégations calomnieuses colportées de droite et de gauche.

Cela étant dit, je souhaite que ne soient pas confondus les griefs personnels avec les questions d'intérêt général dont dépend le sort de tous. Il s'agit en la circonstance de la qualité du service public destiné aux auditeurs et téléspectateurs, de la vie des collaborateurs de l'Office et d'une forme essentielle de l'expression française en métropole et à l'étranger. Ces raisons justifient l'union de ceux qui ont la même volonté de lutter contre l'imposture et l'arbitraire, en toute indépendance d'esprit et sans renier leur passé.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 983

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III							■		■
IV		■				■			
V				■					
VI								■	
VII			■			■			
VIII						■			
IX		■	■						■
X					■				
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Article de foi. — II. Dont les yeux semblent préservés de toute sensation de froideur. — III. Ne prêtaient pas à rire ! — IV. Pousse un cri (inversé) ; Article. — V. Territoire aux instables limites ; Fixe. — VI. Sont bien obligés de s'accommoder d'une vie de chien. — VII. Peut faire ajourner un match de boxe ; Pronom ; Devient continent en grandissant. — VIII. Se sépare de sa sœur dans la joie ; Possessif. — IX. Permettent de suspendre des quartiers de viande. — X. L'œuvre de la dernière main ; Vin estimé. — XI. A les honneurs de la Bible ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Ont du mal à rester insensibles aux appels de la chair. — 2. Invite un quadrupède à ne pas s'endormir ; Compagne d'un solitaire ; Manque vraiment de précision. — 3. Qui semblent faire corps ; Le fait d'être légère lui fit prendre soudainement du poids. — 4. Son jour est généralement agréable ; Rappelle ses obligations au prolétariat. — 5. Gagneraient à prendre du poids. — 6. Evoque un teint pâle ; Vidait une nef (épelé) ; Est malin. — 7. Fin de participe ; Ont donc la possibilité de se reposer. — 8. Sont vaporeux ; Moins léger. — 9. Coule en Espagne ; Canton de France.

Solution du problème n° 982

HORIZONTALEMENT

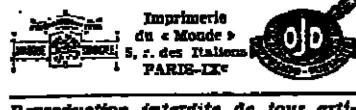
I. Crayon ; Dette ; Cc. — II. Or ; Résine ; Syra. — III. Imitée ; Ecraseur. — IV. Gades ; Mes. — V. NNE ; Coda ; Le. — VI. A.C. (André Citroën) ; Cour ; Email. — VII. Réel ; Cataracte. — VIII. Essai ; Otalgie. — IX. Poule ; Trot. — X. Ragots ; Lièvre. — XI. Evita ; Pé ; Sieste. — XII. Né ; Râ ; Osés. — XIII. Nisus ; Solen ; Ens (Enns). — XIV. As ; Statua ; Natte. — XV. Oie ; Coffre ; Ces.

VERTICALEMENT

1. Ignare ; Régna. — 2. Romances ; Av ; Iso. — 3. Aride ; Es ; Gins. — 4. Te ; Clapoteuse. — 5. Ores ; Iota ; St. — 6. Née ; Cu ; Us ; A.C. (André de Chénier). — 7. Torcol ; Pasto. — 8. Die ; Atèle ; Ouf ! — 9. Enchanta ; Olaf. — 10. Ter ; Altesse. — 11. Amberg ; Vienne (valses). — 12. Esse ; Maîtres. — 13. Yes ; Acérés ; Etc. — 14. Cru ; Lit ; Tonte. — 15. Carte-lettre ; Ses.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

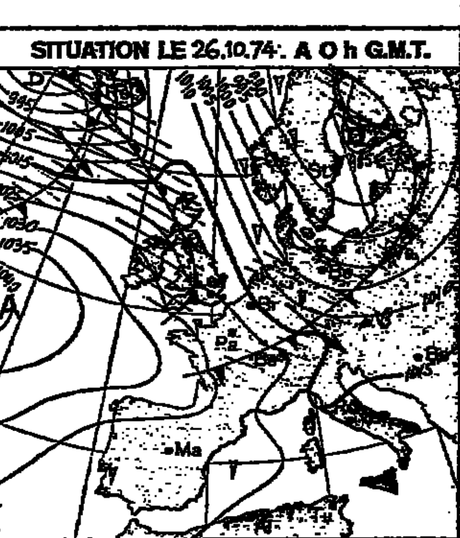
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

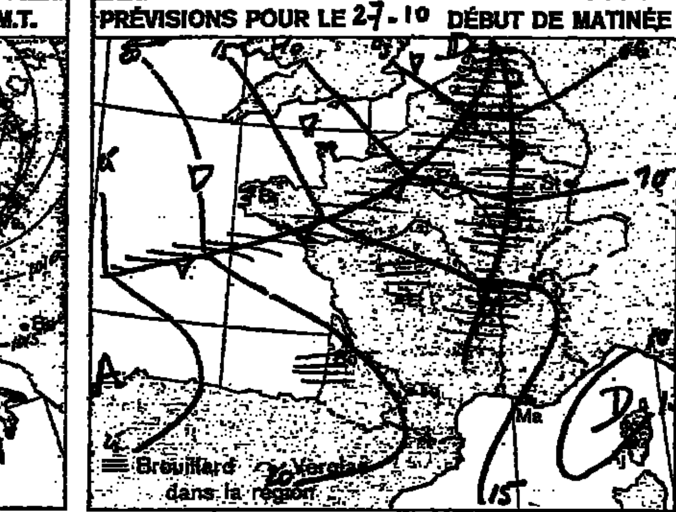
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 octobre à 0 heure et le dimanche 27 octobre à 24 heures.

Une nouvelle perturbation venant du nord de l'Atlantique traversera l'ensemble de notre pays, puis un flux de nord-ouest instable et frais s'établira.

Dimanche 27 octobre, dans la plupart des régions, le temps sera très nuageux et souvent pluvieux en début de journée. Un front froid accompagné de pluies assez fortes s'étendra, le matin, de la Bretagne à la frontière belge, puis il se déplacera vers le sud-est et atteindra en fin de journée les Alpes, le golfe du Lion et les Pyrénées (neige en montagne à des altitudes progressivement plus basses). Après le passage de ce front, un temps variable avec des éclaircies et quelques averses débutera près de la Manche et tendra à se généraliser ensuite. Les vents se renforceront et s'orienteront au nord-ouest.

Ils deviendront généralement assez forts et irréguliers, localement forts près de la Manche et de la mer du Nord, puis dans le Midi méditerranéen où prédomineront encore de belles éclaircies. Les températures seront en légère baisse ; les maxima subiront peu de changement, mais la nuit de dimanche à lundi sera plus fraîche que les précédentes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 octobre, le second le minimum de la nuit du 25 au 26 octobre) : Biarritz, 14 et 10 degrés ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 10 et 10 ; Clermont-Ferrand, 10 et 5 ; Dijon, 10 et 7 ; Grenoble, 11 et 6 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 9 et 7 ; Nantes, 11 et 8 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 8 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 10 et 7 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 15 et 7 ; Ajaccio, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 6 degrés ; Athènes, 26 et 14 ; Bonn, 9 et 7 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 9 et 4 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 18 et 7 ; Londres, 12 et 9 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 6 et 4 ; New-York, 20 et 12 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 6 et 1 ; Téhéran, 24 et 13.

Santé

● *Les Editions Solar* signalent qu'une erreur grave concernant les champignons vénéneux s'est glissée dans le texte de la co-édition européenne du *Monde merveilleux des champignons*, réalisé et édité par Minerva (Genève). L'amanite panthère, contrairement à ce qui a été écrit par erreur, est un champignon très vénéneux.

L'ouvrage a été retiré de la vente, mais quelques exemplaires ont déjà été vendus.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 octobre 1974 :

DES DECRETS

● Instituant de nouvelles dispositions destinées à s'intégrer dans la partie générale d'un nouveau code de procédure civile (voir extrait d'une décision d'annulation du Conseil d'Etat) ;

● Modifiant le décret n° 63-391 du 10 avril 1963 fixant les règles applicables aux contrôleurs des transports routiers.

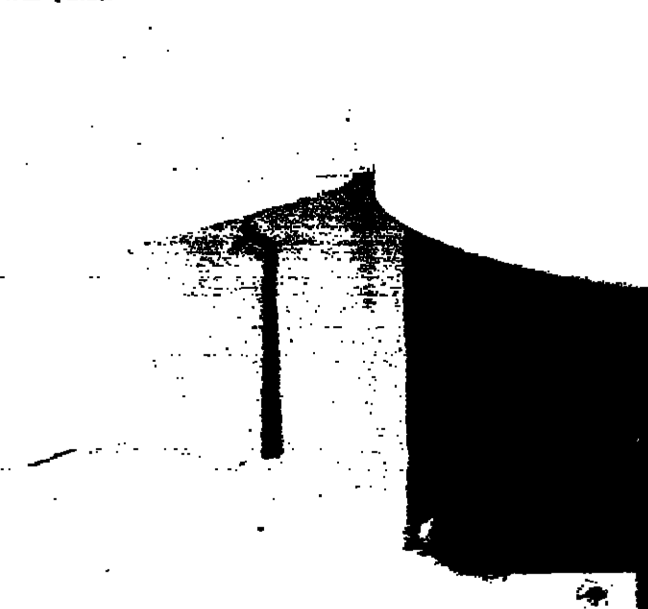
UN ARRÊTÉ

● Portant attribution du diplôme d'ingénieur civil des mines (Ecole nationale supérieure des mines de Paris).

DES LISTES

● Des sociétés coopératives ouvrières de production pouvant prétendre au bénéfice des avantages prévus par le code des marchés publics par l'arrêté du 6 décembre 1967 et par l'article 38 de la loi du 13 juillet 1928 ;

● D'admissibilité au concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques politiques, économiques et de gestion ouvert en 1974 (section histoire des institutions et des faits économiques et sociaux).



RADIO-TELEVISION

Lundi 28 octobre

CHAINE I

h. 30 Variétés : Miditrente.
h. 30 Film : « le Mort en fuite », d'A. Berthomieu (1936). Avec J. Berry et M. Simon.
Deux cabotins vieillissants fabriquent un fait divers publicitaire — le faux meurtre de l'un par l'autre — pour devenir célèbres. Mais la comédie tourne au drame.
Un excellent scénario et l'interprétation géniale de Michel Simon et Jules Berry.
h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
h. 40 Pour les petits : Bozo.
h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
h. 30 (★) Téléfilm : « Socrate », de Rossellini. Adaptation française et dialogue : J.-D. de La Rochefoucauld. Avec J. Sylvere, A. Caprile, B. Mannaiulo.
Au cinquième siècle avant Jésus-Christ dans Athènes occupée par les soldats spartiates, Socrate enseigne aux jeunes gens qui l'entourent les fondements d'une nouvelle morale.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 30 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Jeu : Le défi.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Documentaire : La psychologie en question. « Les tests ».
20 h. 35 Film : « Duel dans le Pacifique », de J. Boorman (1968), avec L. Marvin et T. Mifune.
La rencontre, en 1944, sur une île déserte du Pacifique, de deux soldats ennemis, un Japonais et un Américain.
Le choc spectaculaire de deux monstres sacrés.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regards sur la science, par M. Rouzé. Le jeu d'échecs et la science, avec F. Le Lionnais. L'immunologie, avec le docteur J.-C. Salomon ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Les institutions de la France sous la monarchie absolue », de R. Mousnier ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Jean Davray ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 5, Les projets d'aménagement des Halles ; 15 h., « Un bateau plein de muguet », d'E. Dessare, avec H. Arie, D. Colas, M. Sarcey, M. Vitold, S. Jeney (réalisation M. Duplessi) ; 16 h., Mémoires d'un spectateur, par Ch. Latigrat : Le cinéma luthérien ; 16 h. 45, Dossier : « la Nouvelle grille », de H. Laborit ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Cœur qui cogne », d'Yves Navarre (réalisation G. Gravier) ; 18 h. 20, Réflexion faite ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, « Sonate en fa majeur pour harpe » (C.-Ph.-E. Bach), par M. Gefiot ;

20 h. (S.), Concert au Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national de l'O.R.T.F. Direction S. Celibidache, avec P. Fournier, violoncelle : « Rosamonde », ouverture (Schubert), « Concerto pour violoncelle, opus 104 » (Dvorak), « Métaboles » (Dutilleux), « la Valse » (Ravel) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Réflexions sur l'éducation, avec P. Piganiol ; 22 h., Black and blue : Vraie et fausse stéréophonie. Le culte des décibels ; 22 h. 45, Piste rouge, de L. Bérimont ; 22 h. 15, Libre parcours récital.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Te deum » (Verdi), « Elégie » (Massenet), « Semiramis », ouverture (Rossini) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique roumaine d'aujourd'hui : Anatol Vieru ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Liszt, Brahms) ; 12 h., Folk songs : Bob Dylan en direct, Judy Collins ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Il ritorno d'Ulisse en patria » (Monteverdi) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate en ré majeur pour violon et piano » (Mozart), « Quatuor n° 76 en ut majeur, de l'Empereur » (Haydn) ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Symphonie en la » (G. Stephanescu), « Quatre mélodies » (G. Enesco) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Shéhérazade » (Rimsky-Korsakov) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, direct de Bucarest : « Episodes, pour soprano, récitant et orchestre » (Ch. Misievici), S. Tudose, du Théâtre national de Iassy, « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Saint-Saëns), « Deuxième symphonie en ré majeur » (Brahms) ; 21 h. 50 (S.), Musique ancienne. « Two suites from the Fairy Queen » (H. Purcell), « Concerto Brandebourgeois n° 6 » (Bach), « Sonate pour contrebasse et orchestre » (Eccles), avec P. Hellouin, « Concerto grosso pour quatre violons et orchestre » (Vivaldi) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Alternances » (A. Casanova), « Concerto pour orchestre » (I. Gotowsky) ; 24 h. (S.), Molto Cantabile ; 1 h. 30 S.), Nocturnales.

Mardi 29 octobre

Certains syndicats de l'O.R.T.F. ayant déposé préavis de grève pour les mardi 29 et mercredi octobre, les programmes que nous publions quant d'être modifiés. D'autre part, de nombreuses perturbations sont attendues pour les journaux parlés et télévisés.

CHAINE I

h. 30 Variétés : Miditrente.
h. 35 Magazine : Je voudrais savoir.
h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
h. 40 Pour les petits : Bozo.
h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
h. 30 (★) Téléfilm : « Socrate », de Rossellini (2).
Dans Athènes libérée, Socrate, dont l'enseignement dénonce les faiblesses du gouvernement, devient suspect.
(Cette émission devait être diffusée le 12 octobre.)
h. 25 Magazine : Pourquoi pas ? « Vocation » : Les métiers du risque.

CHAINE II (couleur)

h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
h. 15 Film : « Une vie », d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, Ch. Marquand, P. Petit, A. Lualdi.
La crise moderne du couple, le thème moderne de l'incommunicabilité dans l'atmosphère 1880 d'une adaptation de Maupassant. Des images superbes.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « les Amitiés particulières », de J. Delannoy (1964), avec M. Bouquet, D. Haudepin, F. Lacombrade (N.).
D'après le roman de R. Peyrefitte. Le type même du film français psychologique dans « la tradition de la qualité ».
Ce film et ce débat, annoncés pour le 2 octobre 1973, avaient été « ajournés » sur décision de M. Arthur Conte, alors P.D.G. de l'O.R.T.F.
Débat : Des amitiés particulières aux amours interdites. Avec la participation de Roger Peyrefitte, écrivain ; du docteur Liberman, neuro-psychiatre ; du professeur Pierre-Henry Klotz, chef du service d'endocrinologie à l'hôpital Beaujon ; d'Yves Navarre, auteur des « Loukhoums ».

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Chronique villageoise.
20 h. 5 Les musiciens de la pellicule, de M. Gonet. « François de Roubaix ».
20 h. 35 Dramatique : « Comme des ombres jumelles », de J. Sternberg. Réal. D. Sanders. Avec I. Gitlis, K. Blanguernon.
Dans les rues d'Anvers, une femme exerce son pouvoir mystérieux. Un réalisme fantastique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'enfance (1), par R. Dadoun ; 8 h. 32, L'amour de soi (1), par R. Lewinter ; 8 h. 50, Université radiophonique : Distorsion de l'information et du témoignage ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h., Musique de chambre : « Seize danses allemandes », « Deux danses écossaises » (Schubert), W. Chodack, piano. Chœurs de chambre de l'O.R.T.F. : « Missa brevis », « Motet Angeli Archangeli » (Gabrieli) ; 11 h. 30, Portrait d'un musicien : Henri Dutilleux, par P.-Y. Leprince ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron ; 12 h., « Pierrette et Jacquot », d'Offenbach, avec L. Dachary, J.-C. Orliac, J. Peyron. Orchestre lyrique. Direction J. Doussard ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 5, La fondation d'Hautvillers ; 15 h., Bilan. Pierre Emmanuel : « La culture en question » ; 16 h., Clefs pour l'Opéra ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 16 h. 45, Journée du logement social ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Je m'amuse et je t'aime », de Madeleine Chapsal (réalisation E. Frémy) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Quatuor en fa majeur » (J. Graun) ;

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin réalisée en public : « Enseigner la littérature ? », avec René Etiemble et Jeanine Kohn-Etiemble ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Marcher, danser, parler, partir », avec Marguerite Duras ; 23 h. 30, Courant alternatif ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Sonate pour violon et piano » (Ravel), « Sonate n° 5 en ut majeur » (Vivaldi), « Sinfonia », extrait (Berio) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique roumaine d'aujourd'hui : Stefan Niculescu ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Schumann, Lutoslawski, Beethoven ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : « Chants tziganes », « Danses slaves » (Dvorak) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : L'Inde ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Annie get your gun » ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Habillons la flûte » ;

20 h. 30 (S.), Concert donné au château de Versailles par le Trio à cordes de Paris : « Divertimento K 563 » (Mozart), par Ch. Frey, violon, J. Verdier, alto, J. Grout, violoncelle ; 21 h. 15 (S.), Au Festival du Marais, les Chœurs de l'O.R.T.F. Direction M. Couraud. Avec H. Puig-Roget, orgue : « Messe pour chœurs et orgues » (F. Schmitt), « Motets pour un temps de pénitence, pour quatre voix mixtes » (Poulenc), « Motet pour le temps de Noël pour chœur mixte » (Poulenc), « Litanie à la Vierge Noire » (Poulenc), « Messe en sol » (Poulenc) ; 22 h. 20 (S.), Musique légère : Folklore roumain ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● *Jacques Chancel* reçoit cette semaine à « Radioscopie » (France-Inter, 17 h.) : Jean Anouilh (lundi 26 octobre), Jacques Ertaud (mardi 27), Victor Quester-Semeon (mercredi 28), Philippe Noiret (jeudi 29), François Brigneau (vendredi 30).

Mercredi 30 octobre

CHAINE I

h. 30 Variétés : Miditrente.
h. 5 Emissions pour la jeunesse.
Calimero ; Je cherche un maître ; Pierrot ; Tarzan ; Barbapapa ; Projet Z ; Grain de sel.
h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
h. 40 Pour les petits : Bozo.
h. 50 Pour les jeunes : Autobus à impériale.
h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
h. 30 Lettres ouvertes, de A. Duhamel, A. Campana. Avec M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.

CHAINE II (couleur)

h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Le circuit des déchets.
h. 15 Série : Aventures australes. « Le requin ».
h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
h. 35 Film : « Police sur la ville », de D. Siegel (1967), avec R. Widmark, H. Fonda, H. Guardino.
Un inspecteur de police recherche un assassin dans les bas-fonds new-yorkais. Le préfet lui a donné soixante-douze heures pour l'arrêter.
Un film de « série noire » tourné en décors naturels. Vérité sociale et psychologique des personnages.
22 h. 10 Match sur la deux.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Chronique villageoise.
20 h. 5 Jeu de langage : Francophoniquement vôtre : la Suisse.
20 h. 35 Evocation historique : La vie et la mort du « Che » Guevara.
Documents de la Télévision italienne et du journal télévisé de la première chaîne de l'O.R.T.F. Films, interviews, photos, retracent la vie d'Ernesto « Che » Guevara, théoricien de la guerre révolutionnaire en Amérique latine.
21 h. 30 Reflets de la danse, de M. Roussin.
Matt Mattox, à la Maison de la culture de Colombes : Christiane de Rougemont ; Les ballets Peter Goss.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. L'enfance ; 8 h. 32, L'amour de soi ; 8 h. 50, Université radiophonique. La migration des oiseaux (1). La joie par la nature, par B. Bruderer ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h., Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Katia Granoff et ses poètes russes ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron ; 12 h., Bibliothèque musicale (1830) : François-Joseph Fétis. De l'action physique de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 35, Les après-midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 5, Un christianisme africain ; 15 h., « les Parques », d'A. Pridal, avec M. Meriko, T. Bisseinthe, C. Sellers, E. Hirt, N. Nerval, C. Ribeiro (réalisation J.-A. Blondeau) ; 16 h., Musiques et sciences humaines ; 16 h. 30, Œuvres de Deo à la flûte ; 16 h. 45, L'organisation de la culture en Roumanie ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Proporino ou les mystères de Naples », de Dominique Fernandez (réalisation J.-A. Blondeau) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Symphonie n° 5 en ré majeur » (W. Boyce) ;

20 h., Musique de chambre : « Trio pour violon, violoncelle et piano », création (Casanova), avec C. Benneton, J. Cohen, R. Benedetti. Concert public à l'Espace Cardin. Ensemble Ars Nova. Direction M. Constant, X. Darasse, orgue, M. Mesplé, soprano : « Apocalypse » (Ch. Chaynes), « Croce e delizia », création (Ph. Capdenat) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Vers le sang artificiel (1), avec J. Reiss ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents : Au temps de la marine à voile ; 23 h. 25, Hommage à un poète vivant : Marcel Thiry.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Rigoletto », extrait (Verdi), « Symphonie n° 7 en la » (Beethoven) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique roumaine d'aujourd'hui : Aurel Strohe, Mihai Moldovan ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Telemann, Mozart, Franck ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Après-midi jeunesse ; 14 h. 35, Airs oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « le Baiser de la fée » (Stravinski), « Un Américain à Paris » (Gershwin), « Rugby » (Honegger) ; 16 h. 30 (S.), Musique-service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Elèves du Conservatoire de Bucarest : « Concerto pour violoncelle et orchestre » (A. Vieru), « Quatuor n° 2 » (G. Enesco), « Trio » (Mendelssohn), « Premier trio » (Schumann), « Concerto pour violon et orchestre » (Brahms) ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec « Habillons le violoncelle » ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « l'Elixir d'amour » (Donizetti), avec J. Sutherland, L. Pavarotti, D. Cossa, S. Malas, M. Casula. Orchestre de chambre anglais. Direction R. Bonynge ; 23 h. (S.), Groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. ; 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : La Grèce et Cavafy (Bach, K. Off, Wagner, Stravinski) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 31 octobre

CHAINE I

h. 30 Variétés : Miditrente.
h. 20 Emissions pour la jeunesse.
Speedy Gonzales ; Robinson ; Mister Magoo ; Charo malade ; Grain de sel ; Daffy Duck ; L'examen.
h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
h. 40 Pour les petits : Bozo.
h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
h. 20 La parole est aux grands partis politiques.
h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
h. 30 (★) Grand écran, de M. Assouline.
Entretien avec les cinéastes François Truffaut, Eric Rohmer, Jacques Rivette. Un portrait de Sacha Guitry, une évocation de ses écrits et de ses films sera présentée.
Film : « Quadrille », de S. Guitry (1937), avec S. Guitry, G. Morlay, J. Delubac et G. Grey.
Une comédienne très parisienne trompe son amant, journaliste très parisien, avec un acteur d'Hollywood. L'amant, ulcéré, refuse de pardonner, puis pardonne après une tentative de suicide, mais s'intéresse à une autre femme.
Les jeux de l'amour et de l'infidélité selon Sacha Guitry. Une pièce filmée qui est un bon film de boulevard.

CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les minorités.
15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin. « Le naufrage Pampero ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : French cancan, de G. Lux.
21 h. 35 Feuilleton : « L'hiver d'un gentilhomme », de P. Moustiers. Réal. Y. Andrei. Avec H. Virlojeux, D. Manuel, O. Versois.
Au cours d'un dîner donné par le baron de Sagne, quatre brigands malmènent les convives et les châtelains.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Chronique villageoise.
20 h. 5 Reportage : Les mariés du bout du monde, de B. de Saint-Preux et T. Minosa.
20 h. 35 Documentaire : Des milliers de livres écrits à la main, de P. Dumayet. « Les brouillons de Flaubert ».
Les trésors de la bibliothèque de Rouen.
21 h. 30 Variétés : On connaît la chanson, d'A. Halimi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'enfance ; 8 h. 32, L'amour de soi ; 8 h. 50, Université radiophonique : Influence de l'homme sur le bilan de l'eau, par le professeur H. Flohn ; 9 h. 7, Matinée : La littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Musique de chambre : « Sonate opus 50 pour basson et piano » (H. Martelli), avec M. Allard et H. Puig-Roget, « Solstices, piano et bande magnétique » (E. Gaudibert), avec L.-M. Jeanneret ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur. Direction P. Mule. Avec I. Gitlis, violoniste : « Don Juan », ouverture (Mozart), « Havanaise pour violon et orchestre » (Saint-Saëns), « le Tricorne », première suite (de Falla) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 5, Deux cents minutes avec... les auditeurs ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Vingt et un grammes de plus ou l'Homme clandestin », de Jean-François Chabrun (réalisation Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Impromptu » (Schubert) ;

20 h., « la Tentation de saint Antoine », de R. Auclair (2), d'après G. Flaubert (réalisation R. Auclair), avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnières, P. Constant ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs Debré et M. Lamy : L'absorption intestinale, avec le professeur P. Royer ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. : Carte blanche à Eliane Radigue et Michèle Bokanowski ; 23 h. 25, Les noctambules, par S. Matti.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disques ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « les Surprises de l'amour » (Rameau), « Poppy Noggood and the Phantom Band » (Riley), « la Belle Meunière » (Schubert) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique roumaine d'aujourd'hui : Tiberiu Olah ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Beethoven, Ravel ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « Œdipe », actes II et III (G. Enesco) ; 16 h. 10 (S.), « Musique de scène pour Œdipe à Colone » (A. Strohe) ; 16 h. 25, Danses, ballet, musique : Naissance du ballet en Russie (Glinka, Rimsky-Korsakov, Moussorgsky) ; 16 h. 55 (S.), Musique roumaine : « Sept chansons sur des vers de Clément Marot » (G. Enesco), par D. Iordachescu ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical : « Concerto en mi bémol majeur pour saxophone et orchestre à cordes » (Glazounov), « Mathis le peintre », extraits (Hindemith), « Concerto pour guitare et orchestre » (Castelnuovo Tedesco) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ;

19 h. 15 (S.), En direct de Bucarest. Orchestre symphonique de la radiotélévision roumaine. Direction I. Conta : « Vox Maris » (G. Enesco), « Œdipe », extraits (G. Enesco), « Pelléas et Mélisande », extraits (Debussy) ; 21 h. 45 (S.), Musique française : « Arioso barocco pour trompette et orgue » (Jolivet), par M. André et H. Bilgram, « Suite quattrocento » (R. Depraz) ; 22 h. 25 (S.), Gospel songs ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit. Œuvre de Pablo Bruns ; 23 h. (S.), Le monde des jazz : Nouveaux disques et Open music en Europe ; 23 h. 40, Jazz panorama : Coleman Hawkins, saxo ténor.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe ...ildas ; 9 h. 10, Le magazine de ...erre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert ... courir ; 11 h. 30, Inter femmes ; ... h. 10, Et dire que pendant ce ...mps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 ...ancs ; 14 h., Eve et Liliane ; 16 h., ... bon côté ; 17 h., Radioscopie ; ... h. 5, Tutti Frutti ; 20 h. 10, Pas ... panique ; 22 h. 10, Boogie ; 23 h., ... pop club de José Artur ; 1 h., ...homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; ... h. 15, Mélodie-parade ; 11 h. 30, ...éjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a ...urement quelque chose à faire ; ... h. 15, Forum ; 15 h., Ch. Morin ; ... h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à ... ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h., Europe-...unorama.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; ... h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, ...ase trésor ; 13 h. 15, Disque d'or ; ... h., La responsabilité sexuelle ; ... h. 20, Disque d'or ; 15 h., Menie ...régoire ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; ... h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, ...es routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, ... Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, ... maison m'était contée ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 14 h., Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Topus ; 19 h. 30, Détente ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 2 novembre...

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Les quatre volontés ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Les grandes affaires : l'Affaire Petiot » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Le music-hall de l'impossible ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 50, M. Oliver ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 18 h., Super-club ; 22 h. 40, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 13 h., Liliane Rose ; 14 h. 30, L'art de bien vivre ; 18 h., G. Vial ; 20 h. 30, R.-V. Pilhes ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., Ch. Alexandre.

...au dimanche 3 novembre

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Tout le monde ne peut pas être Zorro ; 13 h. 30, La grande ballade ; 16 h. 30, Hit-parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 24 h., Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, D. Askain ; 8 h. 15, Eglise d'aujourd'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 12 h., C. Chabrier ; 15 h., J. Sacré ; 17 h., Indiscrétions ; 18 h., Sophie ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Concert.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 28 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Séduite et abandonnée*, film de P. Germi.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Passion immortelle*, film de C. Brown.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat*.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, En personne ; 21 h. 40, A vous de jouer, Milord ;

Mardi 29 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Schulmeister, l'espion de l'empereur ; 21 h., *Tilt à Bangkok*.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., *Fumée blonde*.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La grande aventure de James Onedin ; 21 h. 5, Sports et vie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le renard à l'anneau d'or ; 21 h. 5, En direct avec ; 22 h. 5, Concert.

Mercredi 30 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., le Saint ; 21 h., *Train d'enfer*.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *le Monde, la Chair et le Diable*, film de R. Mac Dougall ; 22 h. 40, Evasion.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Candidat*, de M. Ritchie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Goupi mains rouges*, film de J. Becker ; 21 h. 50, Le cabinet du conseiller Tronchin.

Jeudi 31 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *La ville dont le prince est un enfant*, film de J. Meyer, d'après Montherlant.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *le Dernier des six*, film de G. Lacombe.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Crépuscule des aigles*, film de J. Guillermin ; 22 h. 45, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Plateau libre : Avignon.

Vendredi 1er novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *les Neiges du Kilimandjaro*, film de H. King.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *les Femmes du général*, film de J. Guillermin ; 22 h. 55, Evasion.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La crise agricole ; 21 h., Concert (Mozart).
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Caméra-sport ; 20 h. 40, *le Pavillon des cancéreux*, d'après Soljenitsyne (2) ; 21 h. 55, Reflets ; 22 h. 20, Jazz.

Samedi 2 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *le Paria*, film de C. Carliez.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., *Au risque de se perdre*, film de F. Zinnemann.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *l'Extase et l'Agonie*, film de C. Reed ; 22 h. 55, Judo.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : programme non reçu.

Dimanche 3 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *le Scandale*, film d'A. Perkins.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Mystères de l'Ouest ; 21 h., *les Sept Péchés capitaux*, film d'E. de Filippo.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, A vous de jouer, Milord ; 21 h. 15, Grandes batailles du passé ; 22 h. 5, Judo.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : programme non reçu.

Lundi 4 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *les Distractions*, film de J. Dupont.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *la Croisée des destins*, film de G. Cukor.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, Levée d'écran, de D. Gouverneur ; 22 h. 35, Sciences et livres.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 1er novembre

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 30 Emissions pour la jeunesse.
Daily Duck ; Silent safari ; Mister Magoo ; L'examen.
15. h. 30 Tennis.
Open de Coubertin.
16 h. 40 Film : « L'île au trésor », de V. Fleming (1934), avec W. Beery, J. Cooper, L. Barrymore.
Au XVIIIe siècle, un jeune garçon s'embarque avec les membres d'une expédition anglaise pour rechercher un trésor caché dans une île des Caraïbes. Il rencontre un vieux pirate truculent et malin.
La meilleure illustration cinématographique du roman de Stevenson. Aventures, esprit d'enfance, le face-à-face du grand Wallace Beery et du petit Jackie Cooper.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 50 Pour les jeunes : La clé des sons.
19 h. 20 Court métrage : « La parole est au fleuve », de M. Oswald et A. Vetusto.
La vallée du Rhin, berceau de deux civilisations.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Série. Cimaron. « Le monstre de la vallée ».
21 h. 45 Magazine. La T.V. des autres, de J.-O. Chattard et F. Moreuil.
La Télévision japonaise présente deux reportages : « Cher oncle Kyara », ou la vie quotidienne d'un homme de quatre-vingt-six ans, et « Le chant de Lubang », ou certains habitants de l'île de Lubang, aux Philippines, se comportent comme si leur pays était toujours en guerre.

CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine. Aujourd'hui Madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
16 h. 5 Dramatique. « Un certain Badinguet », d'A. Castelot. Mise en scène J.P. Sassy. Avec M. Cuvelier, J.P. Moulinot, H. Nassiet.
En 1840, Louis-Napoléon Bonaparte voulant renverser Louis-Philippe est condamné à la réclusion perpétuelle. Enfermé à la forteresse de Ham, il s'enfuira à Londres en 1846, sous l'identité de Badinguet.
17 h. 35 Tennis.
Tournoi open de Coubertin.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton. Le dessous du ciel.
20 h. 35 Théâtre. « Le Maître de Santiago », de H. de Montherlant. Mise en scène M. Etcheverry. Avec J. Eyser, J. Destoop, L. Mikael, M. Etcheverry.
Comment, dans l'Espagne du seizième siècle, une jeune fille renonce à l'amour pour suivre son père dans les voies de l'honneur et de la sainteté.
22 h. 15 Emission littéraire : « Italiques », de M. Gilbert.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 20 Court métrage : Le noble jeu de l'oie.
19 h. 40 Feuilleton. Chronique villageoise.
20 h. 5 Reportage. Lieux communs, de J.-Cl. Giudicelli et P. Volson. « Parmi les mots entre les lettres ».
20 h. 35 Emission musicale. « Requiem », de Verdi.
Le London Symphony Orchestra dirigé par Léonard Bernstein. Avec D. Arroyo, J. Veasy, P. Domingo, R. Raimondo.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 40, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h., Messe à Saint-Jean-de-Luz ; 11 h., Concert public par l'Orchestre de chambre O.R.T.F., direct. A. Girard : « Motet, quam dilecta » (Rameau) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direction P.-M. Le Conte : « Ariane », ballet (A. Jolivet) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « la Fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 10, Dossier : Le parler radiophonique ; 15 h., L'ange du bizarre ; 15 h. 35, La musique une et divisible ; 16 h. 5, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direction C. Ravier ; 16 h. 45, Un centre de soins pour personnes âgées ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Moscovite », d'Henri Troyat (réalisation H. Soubeyran) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Concerto n° 1 en sol mineur » (Ch. Avison) ;

20 h., Rencontre avec... le docteur Koupernik : « Psychiatrie et antipsychiatrie », avec D. Fernandez, Ch. de Lacampagne, B. Cuau, J. Laveili, Arrabal ; 21 h., Entretien avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Auger ; 21 h. 50, En son temps, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore finlandais ; 23 h. 30, Le poémier, par J.-P. Rosnay.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito, jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h. ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine : « Suite n° 2 pour violoncelle seul en ré mineur » (Bach), « Distance » (Takemitsu), « Guillaume Tell », ouverture (Rossini) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique roumaine d'aujourd'hui : Liviu Glodeanu ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Vivaldi, Roland-Manuel) ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto n° 3 en sol majeur » (Mozart), « Deuxième récréation de musique » (J.-M. Leclair) ; 17 h. (S.), Lyrique : « Il convivio musicale » (O. Vecchi), « la Dame espagnole et le Cavalier roumain » (Scarlatti) ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Habillons le clavecin » ;

20 h. 30, France-Musique reçoit à Monte-Carlo. Orchestre national de Monte-Carlo, direct. Ph. Bender, avec le concours de Y. Boukoff, pianiste, A. Nicolet, flûtiste, S. et J. Weiss, violoniste et pianiste : « Masques et bergamasques » (Fauré), « Andante et rondo » (Mozart), « Troisième Sonate en ré mineur opus 108 » (Brahms), « Concerto pour flûte » (création mondiale) (Mortari), « Concerto pour la main gauche » (Ravel), « Bacchus et Ariane » (Roussel) ; 22 h. 30, Œuvres sélectionnées pour le prix Italia : « le Voyage » (M. Zbar), avec le concours des Swingle II, J.-M. Gouelou ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Haydn, Chopin, Beethoven) ; 1 h. 30, Nocturnales.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO**
>
> FRANCE-INTER : à chaque heure juste, à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h., 13 h., 19 h., 20 h. ; tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 ; Inter-emploi à 6 h. 55 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.
>
> FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; - h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).
>
> EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 7 h. 45, Vive la vie ; bulletin complet à 13 h. et 19 h. ; « Flashes » toutes les heures ; Europe-Panorama à 23 h. ; Europe dernière à 1 h.
>
> LUXEMBOURG : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

Samedi 2 novembre

CHAINE I

12 h. 25 Variétés : Miditrente.
13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. Carrefour de la guitare.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Bozo.
19 h. Point chaud, d'A. Raisner.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif. « Les oiseaux ».
20 h. 30 Histoires insolites. « Une invitation à la chasse », d'après G. Hitchcock. Adapt. P. Gegauff. Réal. Cl. Chabrol. Avec J.-L. Maury, M. Trotta, H. Attal.
En province, un comptable est invité à une chasse à courre organisée par des châtelains. Cet « honneur » en fait, pour son entourage, un personnage important. Mais il tombe dans un piège...
21 h. 25 Histoire des gens, par P. Dumayet. « Le Purgatoire ». Réal. A. Dhenaut.
Pourquoi, en 1274, le Purgatoire est-il reconnu et érigé en dogme, lors du deuxième concile de Lyon ?
22 h. 30 Jazzland, de J.-Ch. Averty.

CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les religieuses aujourd'hui.
17 h. 45 Reportage : La vie d'un champion, d'A.-E. Vincent.
Les pigeons voyageurs.
18 h. 45 Ciné samedi.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 30 Variétés : Top à... Marie Laforêt.
21 h. 35 Série : Les rues de San Francisco. « L'image brisée ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Emission artistique : Des formes et des lettres.
20 h. 35 Documentaire : Les Soufis d'Afghanistan. « Au cœur des confréries », d'A. Desjardins.
21 h. 35 Télé-film : « L'homme qui s'appelait Jean », de B. Kullik. Avec R. Burr.
La vie du pape Jean XXIII.

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les *2e et 3e chaînes.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Enfance première : « Naître » ; 8 h. 32, L'aventure chevaleresque ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole : Pierre Boulez ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Les samedis-midi de France-Culture : Hommage à Jean Barraqué ; 17 h. 10, En soliste ; 17 h. 30, Cinémagazine ; 18 h. 30, Allegro : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Sciences humaines : L'espace (1), par H. Portnoy ;

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « les Musiciens, les Emigrants », de L. Atlan, avec E. Scob, C. Sellers, R. Dubillard, J.-P. Jorris, H. Virloieux, S. Artel (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. Variété électro-acoustiques, par M. Chion ; 22 h. 50, Poème en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Liturgie de Saint-Jean Chrysostome » (Tchaïkowski), « Cantate octobre, opus 74 » (Prokofiev) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Quatrième concerto pour violon et orchestre » (H. Léonard), Charles Jongen (violon), « Premier Quintette à cordes » (François-Joseph Fétis), Quatuor de Bruxelles : L. Logie, deuxième alto, « Sonate bucolique pour saxophone et piano » (Henri Sauguet), J.-M. Londeix, P. Pontier ; 11 h. 30 (S.), Relais de la radiodiffusion sarroise. Musique de chambre : « Quatuor à cordes en fa mineur, opus 80 » (Mendelssohn), par le Fine Arts Quartett ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilège du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue, Jean Langlais : « Méditations sur l'Apocalypse » (J. Langlais) ; 15 h. 30 (S.), Orchestre O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, Direction P. Mule : « le Barbier de Séville », ouverture (Paisiello), « Deuxième symphonie » (Weber), « Concert nocturne » (E. Kurtz), « Suite tchèque, opus 39 » (Dvorak) ; 16 h. 30 (S.), Musiques doubles : « Concerto pour deux violons en si bémol majeur » (Vivaldi), par I Solisti Veneti, « Il Maestro e lo Scolare » (Haydn), avec L. Laskine et M. Nordmann, harpes, etc. ; 17 h. 50 (S.), Musiques des peuples du monde : Percussions africaines ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 15 (S.), Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano, Françoise Gobet : « Première suite pour le piano » (A. de Castillon), « Sonatine n° 3 » (J. Martinon) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là..., par P. Masse (1). L'année 1886 Gabriel Fauré : « Barcarolle n° 4 en la bémol majeur, opus 44 », J.-Ph. Collard, « Quatuor n° 2 en sol mineur, opus 45, pour piano, violon, alto et violoncelle », J. Hubeau, C. Lequien, R. Gallois-Montbrun, A. Navarra ; 21 h. 30 (S.), Concert donné avec le concours de l'Institut Gœthe sur des instruments d'époque. Collegium Aureum, Direction Franz Josef Maier : « Sinfonia en ré majeur, opus 18 » (J.-Ch. Bach), « Sinfonia n° 4 concertante en la majeur pour trio à cordes et orchestre » (Stamitz), « Symphonie n° 85 en si bémol. La Reine » (Haydn) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle. En compagnie d'André Jolivet ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> (Paris 312 mètres)
>
> SAMEDI 26 OCTOBRE
>
> 14 h., Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, L'ésotérisme de Gérard de Nerval ; 17 h. 40, Thèse en Sorbonne ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.
>
> DIMANCHE 27 OCTOBRE
>
> 9 h., Evidence et illusion ; 10 h. 30, Histoire et développement d'une région : La Chaux-de-Fonds ; 11 h. 30, l'Aventure *chevaleresque.*

Dimanche 3 novembre

CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Variétés : Le Poulain au galop.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
16 h. 50 Dramatique : « les Nuits de la colère », d'A. Salacrou. Réal. J.-P. Carrère. Avec P. Mondy, R. Havard, Ph. Murgier.
En avril 1944, une fusillade décime un groupe de résistants. Un retour en arrière permet de raconter l'histoire de chacun pendant la guerre.
Emission diffusée le 8 février 1973, sur la première chaîne.
18 h. 40 Entracte, de P.-L. Mignon.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « la Mandarine », d'Ed. Molinaro (1971), avec A. Girardot, Ph. Noiret, M. Renaud.
Une famille bourgeoise où domine la personnalité des femmes vit sans soucis et à l'abri du monde extérieur dans l'hôtel particulier de la délicieuse grand-mère. La venue d'un jeune Anglais perturbe l'harmonie du clan.
D'après le roman de Christine de Rivoyre, une comédie de caractères qui doit beaucoup — sinon tout — à ses interprètes.

CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Inf. 2 dimanche.
13 h. Concert : Orch. national de l'O.R.T.F., dirigé par Z. Maçal.
Symphonie du Nouveau Monde *(Dvorak).*
13 h. 30 Reportage : Rendez-vous avec Alexandre Plater. Réal. J.-P. Lovichi.
14 h. 30 Film : « La parole est au colt », d'E. Bellamy (1965), avec A. Murphy, J. Staley, W. Stevens.
Les aventures d'un jeune shérif poursuivant, avec une patrouille de volontaires, des bandits qui ont dévalisé un train. L'adjoint du shérif a partie liée avec les bandits.
Le western sans surprise du dimanche après-midi.
16 h. 20 Forum des arts, d'A. Parinaud.
17 h. 20 On en parle, de J. Chabannes.
17 h. 50 Jeu : Famillon.
18 h. 20 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 30 Les impressionnistes : Claude Monet. « La bataille de l'impressionnisme », de M.-P. Fouchet.
21 h. 35 Cas de conscience, de J. Locquin.
Que faire quand un ami meurt et qu'on détient une vérité qui peut bouleverser ceux qui l'ont aimé ?
22 h. 45 Ciné-club : Cycle A. Hitchcock. « Psychose » (1960), avec A. Perkins, J. Leigh, V. Miles, J. Gavin.
Une femme, partie rejoindre son amant avec de l'argent dérobé à son patron est obligée de s'arrêter dans un motel tenu par un jeune homme qui vit là seul, avec sa mère. Elle y est assassinée, mais par qui, pourquoi ?
Un film de terreur pure, savamment dosé. Frissons, inquiétude et malaise garantis. Et un extraordinaire cas d'aliénation psychologique.

CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Récit : Hawkins.
20 h. 55 Dramatique : « Toi et tes nuages », d'E. Westphal. Réal. J. Faucher. Avec F. Faucher, A. Lachapelle, F. Rozet.
En France, Adèle, âgée de trente ans, est responsable de sa jeune sœur qui sombre petit petit dans la « folie ».
Cette émission est produite par la société Radio-Canada.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « la Flûte enchantée » (Mozart) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction M. Suzan : « Céphale et Procris », ballet (Grétry), « Septième symphonie » (Beethoven) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Cordes, ancienne ville fortifiée (1), par S. Maffi ; 14 h. 15, « Patchouli », d'A. Salacrou, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Grandes réalisations discographiques, par J.-M. Grenier ; 17 h. 30, Concert au Théâtre des Champs-Elysées, par l'orchestre de l'Association des concerts Pasdeloup ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « les Dragons de l'impératrice », d'A. Messager, avec G. Rispal, C. Vierne, M. Sttot, H. Henriet, M. Caron, M. Liado, orchestre et chœurs O.R.T.F., direction M. Fuste-Lambezat ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> DIMANCHE 3 NOVEMBRE
>
> FRANCE-CULTURE
>
> 7 h. 45, Horizon, d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental : « La communauté chrétienne » ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe célébrée à la basilique de Marienthal ; Prédication du Père Evrard.
>
> TELEVISION
>
> 9 h. 15, A Bible ouverte : « Le prêtre et le prophète » ; 9 h. 30, *Foi et Traditions des chrétiens orientaux* ; 10 h., Présence protestante : Message du pasteur G. de Saint-Blanquat ; « Etude biblique » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F. Alsace, direction R. Albin : « Iphigénie en Aulide », ouverture (Gluck), « le Tasse » (Liszt), « Symphonie liturgique » (Honegger, « la Péri » (Dukas) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Quatuor » (Beethoven) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Concerto n° 1 en mi mineur pour piano et orchestre » (Chopin) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la Norddeutscher Rundfunk ; 18 h. 50 (S.), Voyage autour d'un concert : « Huit danses hongroises » (Brahms), « Quatre danses slaves » (Dvorak) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Les pianistes « piano red » E. Hines, J. Mc Shann, R. Hanna, au Festival de Montreux ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur » (Haydn), avec P. Fournier, « Sonate n° 22 en si bémol majeur » (Schubert), avec A. Schnabel, « l'Estro armonico » (Vivaldi) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Berthe Dedoyard, claveciniste, Antoine Sibertin-Blanc, organiste : « Troisième suite en ré mineur pour clavecin », « Aria et menuet pour orgue », « Concerto n° 1 en sol mineur pour orgue » (Haendel) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Mario Lanza ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Schumann, Varèse, Ars nova du XVIe) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

> **Les programmes éducatifs**
>
> **TÉLÉVISION**
>
> PREMIERE CHAINE
>
> Lundi 4 novembre
>
> 14 h. 5, Monde animal (C.E.) ; 16 h. 45, Technologie ; 17 h. 15, Espagnol (3e) ; 17 h. 35, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.
>
> ***Formation permanente***
>
> DEUXIEME CHAINE
>
> Dimanche 3 novembre
>
> 10 h. 30, Electronique ; 11 h., Mathématiques ; 11 h. 30, Economie.
>
> **RADIO**
>
> Lundi 4 novembre
>
> 9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 17 h., Anglais ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Lundi 4 novembre

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 25 Film : « Aux yeux du souvenir », de J. Delannoy (1948), avec M. Morgan, J. Marais, J. Chevrier.
Une hôtesse de l'air hésite entre un pilote casse-cou et Don Juan avec lequel elle a déjà vécu une liaison malheureuse et un commandant de bord sérieux qui pourrait lui apporter le bonheur dans la sécurité.
Un conflit du cœur digne de Georges Ohnet et les avions d'Air France, il y a vingt cinq ans.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Série : A vous de jouer milord, de J. Rigault. Réal. Christian-Jaque. Avec H. Piegay, P. Préjean, M. David.
Milord, ancien maître du contre-espionnage, enquête sur la disparition de l'ingénieur Bruyère.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

> **MÉTÉOROLOGIE**
>
> FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
>
> FRANCE-INTER : (météo marine) 9 h., 19 h. 50.
>
> TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 40.

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Alain Decaux raconte : « Les faux monnayeurs d'Hitler ».

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine de la vie régionale.
20 h. 35 Film : « M. comme Mathieu », de J.F. Adam (1970), avec S. Frey, B. Fossey, B. Ogier.
Mathieu (trente ans), marié à Jeanne et père d'un petit garçon, refuse de croire au présent, s'accroche à sa jeunesse et fuit dans son passé où il rencontre le fantôme obsédant d'une certaine Murielle.
Marqué par l'influence d'Alain Resnais, un film d'auteur au romantisme avoué, où s'entremêlent la folie et la raison, le rêve et la réalité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regards sur la science, par M. Rouzé. Le jeu d'échecs et la science, avec F. Le Lionnais. L'immunologie, avec le docteur J.-C. Salomon ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « Napoléon III ou l'aube des temps modernes », par A. Castelot, « Journal de voyage en Italie » de Montaigne, par M. Jossuet, avec P. Michel ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Jean Devray ; 11 h. 45, Entretien avec Jacques Baron ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « La fabrique des officiers » (feuilleton) ; 14 h. 5, Reportage ; 15 h., « Vers un nouveau monde », de E. Korpiinna (réal. J. Rollin-Weisz) ; 16 h., Musique ; 16 h. 45, Dossier ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Eckoubi », de Rezvani (réal. G. Peyrou) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lansac ; 19 h. 50, Fenêtre ouverte ;

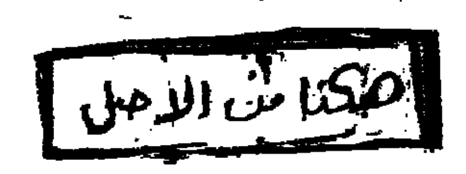
20 h., Orchestre symphonique de la Bayerischer Rundfunk, direction R. Kubelik, avec M. Wright, soprano : « Commiato pour une voix de soprano et ensemble de chambre » (L. Dallapiccola), « Symphonie n° 3 » (R. Sessions) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Réflexions sur l'éducation (2), avec P. Piganiol. Débat organisé à Strasbourg par l'Association internationale « Futuribles » ; 22 h., Black and Blue : La trompinette de Boris Vian, par L. Malson ; Newport à Paris ; 22 h. 45, Mes livres préférés ; 23 h. 15, Libre parcours récital : Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., En direct de Sarrebrück. Que savons-nous de... quelques grands chanteurs en France et en Allemagne : Richard Tauber, Maria Ivogün, Clair Croizat, Charles Panzera ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Helmut Walcha (claveciniste, organiste) : Bach ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « D'amors qui m'a tolu à moi », « Près d'un pin verdoyant », « Endurez les maux », « Sire cuens, j'ai vièle », « Gaite de la tour », « Contre le doux temps nouvel », J. Belliard, haute-contre, E. et G. Robert, luths médiévaux et guitares mauresques, J. Skowron, vièle, rebec et percussions. « Premier quintette » (F.-J. Fetis), Quatuor à cordes de Bruxelles, « Concerto italien » (J.-S. Bach), Aimée Van de Wiele, clavecin ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Premier quatuor en ut mineur opus 15 pour piano et cordes » (Fauré), « Quatuor à cordes en mi mineur » (Fauré) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Légende de sainte Elisabeth », extraits (Liszt) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « l'Invitation à la valse » (Weber-Berlioz), « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Prokofiev) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Un soir à l'Opéra de Bucarest ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : « le Retour de Tobie », oratorio (Haydn), avec Z. Benode, baryton, K. Takacs, contralto, A. Fulop, ténor, V. Kincses, M. Kalman, sopranos, Chœur madrigal de Budapest, orchestre d'Etat hongrois, direction Ferenc Szekeres ; 22 h. (S.), Correspondances : « la Campanella » (Liszt), par C. Kahn, « Sonnet de Pétrarque » (Liszt), par A. Weissenberg, « Concerto n° 5 en mi bémol majeur, l'Empereur » (Beethoven), par C. Arrau ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Concert pour le souper du roi Louis II » (A. Clostre), « Divertissement pour cordes » (J.-P. Beugniot), « Trois mouvements symphoniques » (E.-H. Bull).



LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

« LE CARTÉSIANISME DE MALEBRANCHE »

HISTORIEN de la philosophie n'est pas proprement historien des idées. Il étudie un auteur particu- ...er, dont il analyse la pensée de l'inté- ...eur en en reconstruisant la structure ...gique. L'historien des idées étudie leur ...evenir historique, c'est-à-dire leurs ...ansformations, voire leurs déforma- ...ons. On connaît assez Ferdinand Al- ...ié comme philosophe et comme his- ...rien de la philosophie, notamment de ...escartes. Aujourd'hui, il tente et ...ussit une aventure difficile et pas- ...onnante : être à la fois historien de ... philosophie et des idées. Pour cela ... a choisi de décrire le devenir d'une ...ilosophie à l'intérieur d'un philosophe. ...l n'en est pas l'auteur mais s'en ins- ...re. Malebranche est le seul des grands ...rtésiens qui parle toujours de Des- ...rtes avec admiration et respect. Même ...rsqu'il le discute, il déclare lui devoir ...s *sentiments* mêmes qu'il *oppose aux ...ns*. Etudier le cartésianisme de Male- ...anche sera donc retracer l'histoire de ...n esprit.

Cette histoire, sans que Malebranche ...it voulu ni su, est dramatique. L'in- ...ntion de cet oratorien est essentielle- ...ent religieuse. Si la découverte de Des- ...rtes lui a causé un tel choc, c'est qu'il ... rencontré en lui le penseur qui con- ...isait le mieux au christianisme, tandis ...e saint Thomas en éloigne. Chez ...alebranche, inspiration religieuse et ...tte contre l'aristotélisme vont de pair. ...ndre la philosophie cartésienne plus ...irituelle encore, la débarrasser de ses ...miers concepts scolastiques, tel est le ...t. Or, en fait, il a transformé, sans ... vouloir, le cartésianisme en une phi- ...sophie souvent proche du spinozisme ... qui a conduit au déisme, voire à ...théisme du Siècle des lumières. Les ...ilosophes du dix-huitième siècle, qui ...itiquent Descartes, Leibniz ou Spinoza, ...oclament sans cesse leur admiration ...ur Malebranche, même quand ils s'en ...parent. Voltaire, qui disait cependant ...e Malebranche qui voit tout en Dieu ...y voit pas qu'il est fou, le traite géné- ...lement avec la plus grande considéra- ...n. C'est qu'au cartésianisme de Male- ...anche se mêle un anti-cartésianisme ...rfois voulu, parfois inconscient, mais ...ujours profond — et auquel Maurice ...ondel a consacré une étude spéciale. ...ur éclairer cette contradiction, ou du moins cette ambiguïté centrale, Alquié analyse avec pertinence et une extrême précision ce que Malebranche accepte du cartésianisme, ce qu'il en modifie, ce qu'il en abandonne enfin, et même ce qu'il en ruine.

* * *

En ce qui concerne la méthode et la science, Malebranche reprend les thèses essentielles de Descartes. Sans doute en découvrant et en utilisant, en 1664, le *Traité de l'homme* a-t-il découvert toute la pensée cartésienne. Il n'en reste pas moins qu'il fut surtout enthousiasmé par sa philosophie mécaniste. Ce point est fondamental : la connaissance de la nature révolutionne la philosophie. C'est la physique aristotélicienne qui a d'abord entraîné la scolastique dans l'erreur : une nature pleine de forces inconnues ne saurait conduire à Dieu. Au contraire le mécanisme, en niant que la nature soit faite de qualités occultes, devient un instrument de vie spirituelle. A la suite de Descartes, Malebranche reprend la lutte contre l'idée d'un univers mystérieux et profond : il n'y a pas d'arrière-monde. La transparence du monde dévoile Dieu, unique origine de tous les mouvements. L'exemple des animaux-machines est caractéristique. Malebranche admet la thèse cartésienne, mais lui donne une justification religieuse : les animaux n'ayant pas péché, il serait injuste qu'ils souffrissent. De même Malebranche minimise moins le doute cartésien qu'il ne transpose ce qu'il comportait déjà d'ascétisme : détacher l'esprit des sens. Il devient une ascèse morale et spirituelle. Sur le plan ontologique Malebranche reste cartésien, mais son cartésianisme devient surtout implicite : il a la même théorie générale de l'Etre, de l'être de la matière, de l'âme et de Dieu. Il complète seulement explicitement ce que Descartes supposait sans le dire : l'idée de l'âme et celle de Dieu ne sont pas des idées au même sens que les concepts géométriques. Par là, Malebranche annonce la distinction kantienne entre connaître et penser.

Mais si Malebranche reste fidèle à Descartes sur le plan de la méthode, de la science et de l'ontologie, il s'en écarte nettement sur celui de la connaissance, et notamment de la connaissance sensible, que Dieu ne garantit plus. Chez tous deux, certes, le souci ontologique est à l'origine de la séparation de l'être et de l'idée. Mais chez Malebranche cette séparation aboutit à dévaloriser l'existence des choses au profit des seules idées. La distinction malebranchiste des idées et des sensations est faite pour éviter les « équivoques » du cartésianisme. En réalité elle marque la rupture avec lui. Les sensations ne sont aucunement des représentations, mais de simples modes de notre esprit. Seules les idées sont des connaissances. Connaître, c'est sortir de soi. Il n'y a dès lors qu'une solution possible, celle de saint Augustin : connaître les idées hors de soi ne peut être que les connaître en Dieu. La connaissance des idées, supérieures à l'être des choses auxquelles elles servent de modèles, devient une union avec la Vérité, une illumination, une pénétration de l'âme par Dieu : nous ne pouvons connaître que par la présence du Verbe en nous. La contemplation des « *véritables idées des choses* » est une « *espèce de possession de Dieu lui-même* ». Le moyen le plus sûr de s'unir à Dieu est l'attention à l'étendue. Cette idée de l'étendue, que Malebranche appelle étendue intelligible, est une sorte d'archétype idéal de tous les corps créés. La connaissance physique devient ainsi une voie privilégiée pour parvenir à Dieu. Non que la vision de l'étendue intelligible soit une vision de Dieu, mais une vision en Dieu des archétypes des corps. La vision en Dieu, c'est l'innéisme cartésien transposé et comme extériorisé.

Par là déjà se manifeste une sorte de point de rupture et de déséquilibre qui va permettre à Malebranche de passer du Dieu de la foi à celui de la physique. La théorie des causes occasionnelles et l'idée que Dieu n'agit jamais que par des lois simples et générales vont achever de l'amener à un cartésianisme non seulement modifié, mais renversé et inversé. Descartes refusait de se placer au point de vue de Dieu, qu'il déclarait pouvoir connaître mais non comprendre, et d'imaginer ses desseins. Faire de toutes les actions des créatures des causes occasionnelles, c'est-à-dire des occasions pour Dieu d'agir, c'est au contraire être tenté de se mettre à la place de Dieu, de comprendre comment s'exerce son unique causalité. Selon Malebranche, dans sa perfection absolue, Dieu ne peut agir que pour sa gloire. Cette gloire l'oblige à conduire le monde suivant l'ordre. L'ordre est ce qui résulte des lois les plus simples et les plus générales. Elles peuvent aboutir, elles aboutissent parfois en fait à de mauvais résultats. Mais il serait contraire à la gloire de Dieu de s'en soucier. Il ne saurait, comme un mauvais ouvrier, intervenir dans le détail de la marche de la machine. Sa grandeur c'est la merveille de l'ordre général de l'univers. Le reste ne peut ni ne doit l'intéresser.

* * *

Cette non-intervention dans les choses particulières fait une sorte de Dieu physicien qui ignore la charité. Le miracle serait une de ces interventions particulières. Sans le nier absolument, Malebranche l'écarte le plus possible : il est contraire à la gloire de Dieu. Ceux qui y croient sont victimes de leur imagination, cette maîtresse d'erreur et de fausseté. Certes, en principe, Dieu ne veut que le bien ; mais en fait il crée des monstres et damne la plupart des hommes. L'ordre n'est pas violé par le désordre, puisque celui-ci résulte de la justice que Dieu doit se rendre à lui-même. « *On ne peut suivre la nature et se dérégler*, écrit Malebranche, *car la nature est déréglée. On peut au contraire résister à l'action de Dieu sans contrevenir à ses ordres. Car souvent l'action particulière est tellement déterminée par les causes secondes ou occasionnelles qu'en un sens elle n'est pas conforme à la nature* ». Le Dieu de la Bible cède la place au Dieu que la science conçoit. Otez de la morale malebranchiste l'espoir en un autre monde et vous avez Voltaire ou Helvétius, commente Alquié. En effet, que Dieu existe ou n'existe pas, les lois de la nature telles qu'elles sont fixées se déroulent implacablement. Ce qui est vrai aussi du domaine surnaturel. Malebranche est celui qui a étendu le discours mécaniciste à l'explication de la conduite divine, de la distribution de la grâce, de l'action de Jésus-Christ.

En le réduisant à son schéma essentiel, je crains d'avoir transformé cet ouvrage en un réquisitoire contre Malebranche. Certes, en retrouvant ses idées ou arguments chez d'Holbach, Helvétius, Diderot, Voltaire et Meslier, Alquié apporte une contribution importante à cette histoire du cartésianisme, qui, dans son ensemble, reste à écrire. Mais en réalité, essentiellement quoique indirectement, le livre est un éloge de la philosophie. Ce qu'Alquié reproche au fond à l'oratorien c'est d'avoir sacrifié, dans une large mesure, la raison métaphysique à l'entendement scientifique. Le malebranchisme c'est l'ambiguïté d'une pensée qui veut faire œuvre philosophique et religieuse et qui se trouve en définitive fascinée par la science nouvelle. En vérité cependant, pour l'auteur, le vrai successeur de Malebranche n'est pas Helvétius, c'est Kant. Il les compare dans un long appendice, qui constitue la vraie conclusion du livre et éclaire beaucoup de notations éparses dans le volume. Malebranche partait de la distinction des problèmes de l'être et de la connaissance, mais ne les a pas résolus. Kant apportait peut-être la solution en montrant que la causalité physique ne lie que les phénomènes et que la voie de l'absolu est autre.

★ *Le Cartésianisme de Malebranche*, par Ferdinand Alquié, 555 p., Vrin, 1974, 90 F.

LIVRES REÇUS

Hegel et la pensée grecque, ouvrage collectif publié sous la direction de Jacques d'Hondt, P.U.F., 1974, 38 F.

Marxisme et théorie de la personnalité, par Lucien Stève, Ed. sociales 1973, troisième édition, augmentée d'une postface, de cet ouvrage qui s'efforce de fonder sur le marxisme une psychologie concrète et scientifique, 40 F.

Introduction aux sciences humaines, par Cr. Cresdorf, Ed. Ophrys, 1974. Réédition, avec une nouvelle préface, de ce livre important paru aux Belles-Lettres en 1960, 50 F.

L'Utopie, par Thomas More, et note par Marcelle Bottigelli-Tisserand, Editions sociales, 7 F.

Marx - Engels, Etudes philosophiques, introduction de Guy Besse, Editions sociales, 9 F.

Esquisse d'une critique de l'économie politique, par Engels, Editions bilingues, Aubier-Montaigne, 18 F.

...N LORRAINE

...a fermeture de la mine

« UNE belle mine comme celle-là, c'est bien dommage de la fer- ...er. » M. Adrien Muller est des- ...endu pour la première fois en ...949 au puits de Faulquemont, à ...âge de vingt-trois ans, suivant la ...oie tracée par son père.

« Ici, on était mineur de père ...n fils. Il n'y avait guère de choix : ...eule la mine offrait du travail. »

Polo vert clair, cheveux grison- ...ants, visage carré et buriné, ... Muller habite la classique mai- ...onnette du mineur entourée d'un ...ini-jardin dans la cité des houil- ...ères de Créhange. Intérieur soigné. ...evant un cognac, Adrien Mul- ...r raconte, avec la calme détermi- ...ation lorraine, sa vie au fond : On y était bien malgré la dureté ...u travail et les risques. J'y ai ...erdu deux doigts. Pourtant, cela ...it mal de partir car nous tra- ...aillions en équipe, main dans la ...ain. A chaque poste les mêmes ... retrouvaient dans la taille. Nous ...tions une bande de copains. A ...résent, nous allons être dispersés, ...ondamnés à de longs déplacements ...ers les autres puits du bassin. »

Maigre cortège ...our la « journée de deuil »

Contrairement aux autres mines ...u bassin lorrain, la langue fran- ...aise dominait à Faulquemont qui ...resse, à l'orée d'une forêt, ses ...âtiments en brique rouge patinée ...ar le temps. Les mineurs étaient ...ratiquement tous des autochtones ...ivant dans les cités et les villages ...nvironnants : « Nous sommes en- ...acinés dans le terroir. Nous nous ...onnaissons tous de longue date et ...os liens sont profonds. »

Le regard de M. Muller s'illumine lorsqu'il évoque le combat de 1971 pour sauver « leur mine » : « Nous avons séquestré trois ingé- ...ieurs, occupé la direction générale ... Merlebach, manifesté à Paris, ...ouché durant huit jours au fond de la mine... Tout le monde était avec nous. Les commerçants, les artisans nous aidaient. C'était la grande époque », ajoute-t-il avec un brin d'amertume.

Depuis, la mine de Faulquemont s'est lentement mise en veilleuse. Les départs se sont succédé. Fin septembre, lors de l'arrêt de la production, il ne restait plus, dernier carré, que trois cents personnes. Une dernière fois, ils se sont retrouvés autour d'un pique-nique dans l'immense salle d'appel où trône une statue illuminée de sainte Barbe, avant d'aller crier leur colère sous une pluie glaciale dans les rues des mornes cités. « Journée de deuil » symbolisée par le traditionnel cercueil porté en tête du maigre cortège.

« Nous restons fortement attachés à Faulquemont, que nous quittons la mort dans l'âme. Nous y avons vécu de bons et de mauvais moments, mais il s'agissait avant tout de « notre mine », à laquelle on nous arrache aujourd'hui... »

CLAUDE LEVY.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Cette enseigne lumineuse « Robbery In Progress » (Vol en cours) est installée à la porte d'une banque de New-York, la Chemical Bank. Quand un hold-up se produit, un employé placé tout exprès à un poste d'observation allume l'enseigne. (Photo Associated Press. Publiée par le « Herald Tribune ».)

HUMEUR

Mare, marée, marina

ÉVENEMENT unique et sans précédent : les marinas de Port-Deauville 74. Des placards publicitaires hauts en couleur l'affirment. Unique, en effet, sur les immenses plages de la Manche, puisque personne n'a encore eu l'idée audacieuse de construire des marinas en eau profonde au Mont-Saint-Michel.

A Deauville, même si elles ne sont pas encore achevées, les marinas sont à flot, elles ont déjà fait couler beaucoup plus de mots ou d'encre que d'eau, et ce n'est pas fini. Devant leurs façades, les uns fulminent, les autres ruminent, mais moi je marine dans la joie. Tout ce qui est aquatique me ravit. Je ne crains que le mal de terre.

Le site est saccagé, disent les puristes passéistes ; le site est respecté, affirment les promoteurs futuristes. Disons plus simplement que le site est modernisé, mis au goût du jour, qui en manque souvent, comme on sait. Personnellement, ça me donnait le vertige toute cette étendue d'eau houleuse et ces vastes horizons qui s'étendaient de la baie de Seine aux falaises des Vaches-Noires, et même au-delà, par temps clair. Maintenant, tout a été réduit à des proportions beaucoup plus rassurantes : que l'on soit à Deauville ou à Trouville, on ne voit plus qu'un mur de béton qui plonge dans la mer et des cabanes en pierre et formica. Ça fait plus urbain, moins sauvagement marin. Et c'est bien vrai, comme le dit la publicité que « *Port-Deauville est le prolongement naturel de la grande station* » : les marinas prolongent — un peu artificiellement quand même — avec beaucoup d'harmonie l'horrible lycée qui annonçait l'ère du progrès, et dans leur style mi-chalet de montagne, mi-H.L.M. (Habitation Lacustre Maritime) elles font encore plus d'effet que ce bâtiment scolaire. Normal, les adultes ont le droit de se montrer plus exigeants que les enfants.

Une petite rivière de montagne

Autre sujet de fascination : les marées, à Port-Deauville, sont vaincues, apprend-on également. Diable ! De quoi s'agit-il ? La région serait-elle soudain privée de cette inaltérable alternance de marées hautes et de marées basses ? Aurait-on réussi à faire de la Manche une mer aussi étale que la Méditerranée ? Evidemment non. Mais Port-Deauville se flatte d'offrir le bateau devant la maison, en eau profonde, amarré à un anneau qui est un petit trou très cher. Et c'est bien vrai, impossible de le nier, les bateaux, même les plus lourds, flottent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, bien protégés dans un bassin clos, fermé par les vannes d'une écluse moderne et propre. Presque design, en somme. Le tout, pour l'instant, est de sortir ces mêmes bateaux de ce même bassin, à marée basse, ou même à mi-marée. Cela paraît moins simple que flotter. On ne voit en vérité que deux solutions dans l'état actuel des choses : confier le voilier aux crochets d'une énorme grue qui le rejetterait de l'autre côté de la digue de protection et le placerait sur une remorque que l'on tirerait — mais comment ? — jusqu'à la mer. Ou alors ouvrir les vannes du bassin et laisser le bateau dévaler dans l'avant-port, furieusement emporté par les 4 à 5 mètres de dénivellation qui séparent les eaux du bassin clos de celles de l'avant-port communiquant avec le chenal. Solutions absurdes peut-être, mais sportives et convenant assez bien à un sport réputé dur, comme le nautisme.

Reste la solution la plus sage : oublier la promesse des sorties en mer vingt-quatre heure sur vingt-quatre — c'est écrit au présent — et gagner la mer par le chenal deux heures avant ou après la pleine marée, comme si l'on mouillait au port de plaisance de Deauville où personne ne vous promet l'impossible. Ni même le presque possible. Car, dès que le vent souffle de l'ouest et force à plus de 4, la mer se forme, peu clémente, et pour affronter les déferlantes qui barrent le passage au-delà des jetées, il vaut décidément mieux attendre que la marée soit presque pleine, à moins d'être candidat au pire. Dès lors, ça ne fait plus guère qu'une heure de sortie avant la marée haute. C'est peu. Mais faut s'y faire et en apprécier les avantages. Sortir par gros vent représente un plaisir empoisonné dont il ne faut pas abuser. Il est parfois plus agréable de boire un verre chez soi, avec le bateau au pied de la maison, à savourer les émotions d'une petite heure de voile plutôt que de se mettre en situation d'affronter ces mêmes risques marins durant des heures. Au moins quand on sait qu'on doit rentrer sous peine de s'échouer, on rentre de gré ou de force. A voir les difficultés qu'ont certains novices à gagner le large, on ne peut qu'approuver leur retour impératif au ponton flottant.

C'est que l'entrée du port de Deauville mérite de figurer au guide des ports plaisanciers, signalée par trois tibias croisés et deux épaves.

Quant au fameux chenal, à marée descendante il évoque beaucoup moins un passage vers le large qu'une petite rivière de montagne à courant violent qui serpente, presque sans eau, entre d'immenses bancs de sable et de vase. Et, comble de bonheur, c'est exactement à cet endroit que la mer se retire le plus loin.

Mais, moi, je vis avec mon temps et je suis publivore. J'ai lu un peu partout que l'on peut sortir de Port-Deauville à toute heure du jour et de la nuit et j'ai donc pris pour acquis que l'on pouvait donc également y entrer n'importe quand. Avec mon dériveur léger — 3,74 m. — j'ai tenté d'entrer dans Port-Deauville à marée basse. J'avais relevé presque entièrement ma dérive, ce qui devait me donner un tirant d'eau d'à peine 20 cm, et je ne suis même pas arrivé de la mer jusqu'à l'avant-port des marinas. Il pleuvait à verse, il y avait de l'eau partout, surtout au large et dans mon bateau, partout vraiment, sauf dans le chenal, où il n'y avait qu'un filet d'eau. Mais sans doute suis-je un marin trop inexpérimenté pour gagner une marina « *toujours en eau profonde* » ou bien alors j'avais encore trop de tirant d'eau. Faut-il croire que les gros quillards s'en tireront mieux que les dériveurs ? Je laisse la réponse aux manuels de nautisme au chapitre « *Petite croisière et gros ennuis* ».

Un avenir rose et bleu marin

Enfin, sur terre ou sur mer, il faut vivre avec son temps et regarder l'avenir au fond des yeux. Cet avenir est rose à Port-Deauville. Rose et bleu marin. On sait qu'il y a « encore » des problèmes, mais on doit draguer le chenal et le tour sera joué. Tout s'explique, tout s'éclaire. Il y a des tonnes de sable à déblayer, mais cela ne se fera pas avec des pelles et des seaux. Une drague prouvera que la technique moderne n'est pas un vain mot. A Pâques, les marées ne seront plus qu'un mauvais souvenir, un mythe désuet. Reste à savoir si le sable — qui est idiot, comme on sait — se laissera convaincre aussi facilement que les hommes : s'il est venu s'amasser là tout naturellement, personne ne dit qu'il n'y reviendra pas avec les marées vaincues, non moins naturellement.

Et pour conclure par une question : si, par miracle ou volonté de puissance financière, on peut vraiment draguer le chenal, pourquoi ne l'a-t-on jamais fait pour permettre aux chalutiers de gagner la mer à leur guise et non au gré des marées ? Parce que les pêcheurs ne gagnent pas assez d'argent pour financer ce travail de titan ? Quelle horrible insinuation !

JACQUES STERNBERG.

CARNET

Mariages

— M. et Mme I. Silberstein,
Mme P. Tchenio,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Nicole et Roland.
57, rue du Docteur-Blanche, Paris.
53 bis, rue Hénon, Lyon.

Décès

— Mme Gilbert Barbey,
M. Jean-Luc Barbey,
Mme Gaston Godard,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert BARBEY.
Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 28 octobre 1974, à 10 h. 30, en l'église de Port-Marly.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les collaborateurs de la société APTE S.A., ont la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert BARBEY,
leur président-directeur général.
Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 28 octobre 1974, à 10 h. 30, en l'église de Port-Marly.

— Mme Jean Cambier et ses enfants,
Parents, amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CAMBIER,
cadre commercial,
survenu le 23 octobre 1974.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 28 octobre en l'église Saint-Dominique, à 8 h. 30., Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.
19, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.
61, rue de Malte, Paris-11e.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques FUSTER du BOUSQUET,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale,
agrégé de l'Université,
prix Montyon de l'Académie française,
commandeur des Palmes académiques,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
survenu le 24 octobre à son domicile.
La levée du corps aura lieu le lundi 28 octobre, à 15 h. 30, 38, rue de la Tour à Paris-16e.
La cérémonie religieuse au temple réformé du 19 de la rue Cortambert à Paris-16e, le 28 octobre, à 16 heures, et l'inhumation au caveau de famille au cimetière Montparnasse.
De la part de
Mme Jacques Fuster, née Duhamel,
Me Annie Bertonazzi, née Fuster, avocat à la Cour,
Et M. Fernand Bertonazzi, ses enfants,
Des familles Koller, Fuster, Bartoli, Chazel, du Bousquet, Engel, Steibel, Frandebœuf, Duhamel, Vercheron, Palin, Jannet, Bertonazzi, Bagot,
Des gens de lettres, des écrivains combattants, du Pen Club, des anciens élèves de l'école Alsacienne et de la Sorbonne.
En raison de la grève, cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maurice LEBIN,
survenu le 23 octobre 1974, en son domicile à Paris-11e, 101, avenue Ledru-Rollin, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 courant, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-d'Espérance (4, rue du Commandant-Lamy, Paris-11e) où l'on se réunira.
Inhumation au cimetière de Saint-Mandé (94).
De la part de sa famille et de ses alliés.
M. Robinet, 71850 Saint-Désert.

— M. et Mme Fernand Legros
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Eugène LEGROS,
ancien fonctionnaire de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez à Ismaïlia (Egypte),
leur père, beau-père et grand-père, survenu subitement dans sa villa de Villeneuve-Loubet, le 14 octobre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Limouzin-Lamothe,
Bernard, François, Pierre Limouzin-Lamothe,
Agnès et Nikolaï Dronnikov et leur fils Grégoire,
Marie-France Dermy,
Denise Dermy-Topalovic et ses enfants Isabelle et André,
Le docteur et Mme Jean Limouzin-Lamothe et leur famille,
M. et Mme Marcel François et leur famille,
Mme veuve Raymond Limouzin-Lamothe et sa famille,
Les familles Limouzin-Lamothe, Guillerot, Rebeyrol,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André LIMOUZIN-LAMOTHE,
docteur en médecine,
docteur en droit,
ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de la zone internationale de Tanger,
le 23 octobre 1974, dans sa soixante-sixième année, à Boulogne-Billancourt.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, rue Paul-Bert à Ivry, le mardi 29 octobre, à 10 h. 30.
Inhumation au cimetière parisien d'Ivry.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Raïssa TARR,
née Fleichitz,
survenu le 22 octobre 1974, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de tous ses amis.
Un service sera célébré mardi 29 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.
L'inhumation, précédée d'une bénédiction, aura lieu le même jour, à 12 heures, au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (91).

— M. Marius Zimmermann,
M. Claude Sylvian,
M. Guy Sylvian,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Sylvian,
M. et Mme Pierre Lefebvre,
font part du décès de
Mme Marius ZIMMERMANN,
née Andrée Boulligny,
leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 22 octobre 1974, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie a eu lieu le 26 octobre 1974 dans l'intimité.

Anniversaires

— Il y a cinq ans, le 26 octobre, décédait le
docteur Pierre TITO-ROUBERTI.
Il est demandé à ceux qui ont gardé son souvenir de penser à lui.

— Pour le neuvième anniversaire du décès de
Pierre CARTAILLAC,
une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Bienfaisance

— La vente au profit des œuvres sociales de l'Association des Français libres se déroule dans le grand hall (1er étage) de l'O.R.T.F. jusqu'au dimanche 27 octobre (20 heures).

Visites et conférences

LUNDI 28 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 30, rue Saint-Bernard, Mme Carcy : « L'église Sainte-Marguerite et la tombe de Louis XVII ». — 15 h., entrée du château, Mme Gatouillat : « Le château de Vincennes ». — 15 h., parvis de la défense, Mme Oswald : « Vivre et travailler à la Défense ». — 15 h., entrée, Mme Zujovic : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais. La place des Vosges » (A travers Paris)

15 h., Musée des monuments français : « La danse macabre, thème plastique et poétique » (Histoire et archéologie). — 15 h., 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : exposition « Le Sahara avant le désert » (Paris et son histoire). — 15 h. 30, Grand Palais : « L'impressionnisme » (Tourisme culturel). — 14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Quelques merveilles de l'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 20 h., 20, rue Dulong : « Apports de la psychologie orientale » (Nouvelle Acropole). — 19 h., Maison de la chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, M. Geith A. Plimmer : « La science chrétienne : le meilleur ami du chrétien » (en anglais ; traduction française à 20 h. 30) (Deuxième Eglise du Christ, Scientiste) (entrée libre). — 20 h. 45, Centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint Esprit ».

LE GRAND SALON DE L'OISEAU

Deux merles blancs, un coq de roche, des oiseaux-mouches aux ailes vibrantes, des toucans au bec clownesque, des tangaras à livrée éclatante sont les vedettes du grand Salon de l'oiseau. On peut y admirer plus de sept mille oiseaux, dont certaines espèces très rares ne sont visibles dans aucun zoo. Les canaris sont représentés par un millier d'exemplaires de plus de trois cents teintes différentes. Perruches et perroquets sont également en nombre.

Ce Salon est placé sous le signe de la protection des espèces, car en obtenant la reproduction de nombreux oiseaux de cage, les éleveurs rendent inutiles de nouvelles captures dans la nature.

Cette manifestation est organisée par la Société nationale SMET, dont les activités et bien d'aures aspects de l'ornithologie se retrouvent dans la revue *Connaissance des oiseaux*.

★ Grand Salon de l'Oiseau, 94, rue Jean-Pierre-Timbaud, Paris-11e, métro Couronnes. Jusqu'au 3 novembre inclus, de 9 h. à 19 h.

● *Le prix Sandoz d'art animalier* décerné chaque année par l'académie Grammont a été attribué pour 1974 à deux lauréats, Robert Hainard et Gilbert Sachetti. Le premier est un artiste suisse réputé qui a dessiné, peint et sculpté la plupart des oiseaux et mammifères d'Europe. Le second est un jeune dessinateur français de trente ans, de formation autodidacte. En dépit de la qualité de ses œuvres, il est obligé d'être gardien de nuit pour *subsister*.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à Kléber Haedens (*le Monde* du 26 octobre) : il n'est pas critique littéraire de *France-Soir*, mais du *Journal du Dimanche*.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Meubles. Objets d'art du 18e siècle estampillés. Tapisseries. Tapis. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 2. - Objets 1900-1925. Manuscrits. Bijoux. Très beau manteau de panthère. MM. Boutemy, Mme Vidal-Mégret. Me Thuillier.
S. 3. - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 5. - Tabl. Bij. Fourr. Me le Blanc.
S. 6 - Bel ameublement de style. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 7. - Livres illustrés modernes. Mme Vidal-Mégret. Me Oger.
S. 10. - Très important ensemble de monnaies grecques, romaines, gauloises, françaises, étrangères. M. Bourgey. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 11. - Tableaux modern. et anc. Argenterie. Objets d'art et d'ameubl. Sièges et meubles anc. MM. de Knyff, Maramo, Canet. Me Lemée.
S. 14. - Bs meubles. Me Pescheteau.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Bayadère, acte III, Scherzo fantastique, Agon, Circus Polka, Capriccio (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Hernani (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : la Nostalgie, camarade... (sam. 20 h. 30 et dim. 16 h.).
T.E.P. : Ubu à l'Opéra (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30, dim. 15 h.).
Petit T.E.P. : Brocabric (sam. 17 h. et 20 h. 30, dim. 16 h.).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Et la fin était le bang (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : 12, rouge, pair, manque, carré, cheval et plein (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : Monsieur Amilcar (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Carré Thorigny : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre (sam., 16 h. et 21 h. ; dim., 16 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : le Coït interrompu (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.)
Charles-de-Rochefort : Les portes claquent (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Daunou : Hello ! Douby (sam., 21 h. ; et dim., 15 h.).
Edouard-VII : la Mamma (sam., 21 h., et dim., 15 h.)
Espace Cardin : Khôms (sam., 21 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45, dim. 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Orestie (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 45).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20. h. 45).
La Bruyère : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Lucernaire (sam et dim.) : Chansons de guerre, chansons d'amour (*18 h. 30*) ; *Pasiphae* (*20 h. 30*) ; Molly Bloom (22 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam. 17 h. et 21 h., dim. 15 h. et 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30).
Moderne : Bonne fête, Amandine (sam. 20 h. 45, dim. 15 h et 20 h. 45).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Question de virilité (sam. 20 h. 30) ; Henri Gougaud (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Chambre mandarine (sam. 20 h. 45, dim. 16 h. et 20 h. 45).
Œuvre : la Bande à glouton (sam., 15 h. (entrée libre) et 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Le Palace : Clark Coolridge contre l'Assemblée des femmes d'Aristophane (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h 30)
Plaisance : Un étrange après-midi (sam., 20 h 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 30 et 22 h 30)
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : l'Exil (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h 45).
Studio 14 : Rétrospective Off Avignon (sam., 21 h.).
Tertre : la Dame au petit chien (sam. 20 h. 30 et dim. 15 h. 30).
Théâtre des Bouffes du Nord : Timon d'Athènes (sam. et dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, sam. : Grand Théâtre : Danse (21 h.) ; La Galerie : Nuit de guerre dans le musée du Prado (21 h.) ; La Resserre : le Soleil foulé par les chevaux (21 h.).
Théâtre de la cour des Miracles (sam. : la Terrine du chef (18 h. 30) ; Tonton Couteau (20 h.) ; Occupations (21 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes : Action Chanson (sam. 20 h. et 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures : la B. I. D. (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : Comment harponner le requin (sam., 20 h. et dim. 15 h. 30) ; Mougnou-Mougnou (sam. 22 h. 30 et dim. 17 h. 30). — Salle II : Phèdre (sam. 20 h. 30 et dim. 15 h. 30).
Théâtre mécanique : Trotsky à Coyoacan (sam., 20 h. 30, et dim., 17 h.).
Théâtre de la Nouvelle-Comédie : Zalmen ou la Folie de Dieu (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). Petit Orsay : les Emigrés (sam. 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).

Samedi 26 et dimanche 27 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Théâtre de la Plaine : Baal (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre Présent : les Voraces (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre 13 : les Caprices de Marianne (sam., 15 h. et 21 h ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Arlequin prend la mouche (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).

Festival d'automne

Théâtre des Bouffes du Nord : Timon d'Athènes (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Musée Galliera : Strider, ballets contemporains (sam. et dim., 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : les Nibelungen (sam., 20 h. 45).
Epinay-sur-Seine, M.J.C. : le Petit Train, de M. Kamodé (sam., 21 h.).
Garges, 1, rue J.-B.-Corot : Comment ça va sur la Terre ? (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, M.J.C. : Jazz (sam., 21 h.).
Rueil-Malmaison, espace Malmaison : De certains messieurs clowns (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Figaro-ci, Figaro-là (sam. 20 h. 30 et dim. 17 h.).
Sartrouville, théâtre : Los Capœiras, danse (sam., 21 h. et dim. 17 h.).
Sceaux, centre les Gémeaux : le Voyageur sans bagage (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Menteur (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Mandore (sam., 18 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Gris ocre bleu, ballet (sam. 20 h. 45 et dim. 16 h. 30).
Yerres, centre culturel : Jazz (sam., 21 h.).

La danse

Palais des sports : Ballet polonais Mazowsze (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre : Nourkil, théâtre de la danse (sam., 21 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Quatuor Loewenguth (Haydn, Faure, R. Casadesus).
Maison de l'O.R.T.F., sam., 17 h. 30 : L. Wright, piano (Chopin, Albeniz, Prokofiev, Torrino).
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, sam., 20 h. 30 : Concours international de guitare ; dim., 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. K. Klein (Weber, Brahms, Schumann)
Salle Pleyel, sam., 21 h. : G. Vichnewskaïa, cantatrice (Tchaïkovski, Stravinsky, Moussorgsky) ; dim., 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. M. Suzan (Ravel).
Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Paris, dir. P. Dervaux (Cimarosa, Mozart, Loucheur, Prokofiev).
Mairie du VIe, dim. 17 h. : Françoise Duprey, piano.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : Sam., 15 h., Oliver, de C. Reed ; 18 h. 30, Plus dure sera la chute, de M. Robson ; 20 h. 30, la Vérité, de H.-G. Clouzot ; 22 h. 30, Bande à part, de J.-L. Godard ; 0 h. 30, le Loup-Garou, de F.-S. Sears. — Dim. 15 h., Easy Ryder, de D. Hopper ; 18 h. 30, Bonjour tristesse, d'O. Preminger ; 20 h. 30, Casino royal, de J. Huston ; 22 h. 30, Docteur Folamour, de S. Kubrick ; 0 h. 30, la Revanche de Frankenstein, de T. Fisher.
Rue d'Ulm : Sam., 19 h. 30, les Insurgés, de J. Huston ; 21 h., le Violent, de N. Ray. — Dim., 19 h. 30, le Dernier pont, de H. Kautner ; 21 h., la Fin d'Hitler, de G.-W. Pabst.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
AMARCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), la Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Bretagne, 6e (222-57-97).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Mistral, 14e (734-20-70).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.f.) (**) (en relief) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Arlequin, 6e (548-62-25), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55).
ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75)
FROGS (A.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-70).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Royal-Passy, 16e (527-41-16)
HISTOIRE D'A (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16).
ILLUMINATION (Pol., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
KID BLUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-93-82), Cambronne, 15e (734-42-96)
LA PROPRIETE C'EST PLUS LE VOL (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marais, 4e (278-47-86) - V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LARRY LE DINGUE, MARRY LA GARCE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08)
LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT (Cub., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-54-55), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois Bâbord, 15e (531-44-58).
RUBY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Lumière, 9e (770-84-64), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Ermitage, 8e (359-15-71).

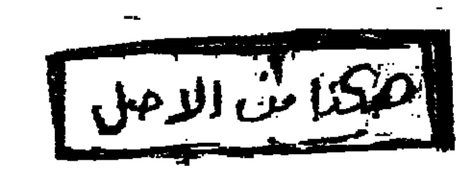
Les films nouveaux

REFROIDI A 99 %, film américain de John Frankenheimer, avec Richard Harris. — v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Liberté-Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LES BICOTS NEGRES VOS VOISINS, de Med Hondo. — v.o. : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
ON N'EST PAS SERIEUX QUAND ON A DIX-SEPT ANS, film français d'Adam Pianka. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-36-16), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE TROISIEME CRI, film suisse d'Igaal Niddam, avec Jacques Denis. — Luxembourg, 6e (633-97-77), Studio République, 11e (805-51-97)
L'EXECUTEUR NOIR, film américain de Gordon Douglas. — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).
QU'EST-CE QUE JE SUIS VENU FOUTRE DANS CETTE REVOLUTION, film italien de Sergio Corbucci, avec Vittorio Gassman. — v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BORSALINO AND CO, film français de Jacques Deray, avec Alain Delon. — Danton, 6e (326-08-18), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), Richelieu-Gaumont, 2e (223-36-70), La Rotonde, 6e (633-08-22), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GIFLE, film français de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Annie Girardot, Isabelle Adjani. — Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70)
ONCE, film américain de Morton Heilig ; Studio de l'Etoile (17e) (ETO 19-93).
LES MURS ONT DES OREILLES, film français de Jean Girault, avec Louis Velle. — Boul-Mich, 5e (551-44-11), Galaxie, 13e (331-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Odéon, 14e (580-03-75), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TERRE PROMISE (Chil., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
VERDICT (Fr.) : Gaumont-Champs-Elysées-II (s.f.), 8e (225-67-29), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Athéna, 12e (343-07-48), Montréal-Club, 18e (607-16-81)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).







ARTS ET SPECTACLES

rchitecture

les monuments our la Défense

La Défense, ce Manhattan nçais avec sa forêt de ildings, risque de devenir un nusée » d'art monumental ntemporain. Les grandes tours ométriques qui se profilent lément dans l'espace ont npu la traditionnelle mitoyenté des immeubles et brisé leur gnement ; de ce fait, on y a rdu un élément précieux de la le : la rue, le vrai « nerf » milieu urbain. La Défense une ville sans rues. Il n'y a e des passages et des places, à la nécessité de « meubler », ême pour les ramener à la des espaces qui risquent être amorphes. Une exposition ns la Galerie, récemment augurée dans ce quartier neuf, ntre les projets demandés à ne artistes internationaux r le département de la documentation d'art plastique du ntre Beaubourg, que dirige rmain Viatte. Il s'agit d'anir notamment le grand axe ncipal, fleuve de dalles qui ule tout droit vers l'Etoile et Champs-Elysées.

Une telle réalisation n'a pas précédent. C'est expérimentement qu'on a appris à naître l'existence de promes insoupçonnés et aussi à répondre. Par exemple, la ation inattendue de micromats entraînant des turbuces de vents, qui font d'une menade sur le grand parvis e étrange expérience : à chae détour, le piéton se heurte mur invisible de vents traires qui dévalent les façaes lisses des tours ; il est pris ns des tourbillons soudains nt il ignore l'origine.

Beaucoup d'œuvres d'art qui décorent » la Défense auront nc une fonction secondaire, i est de servir de coupe-vent r la grande steppe de marbre. ce n'est pas par ironie si artiste tel que Jaccard a posé, à sa manière, une sorte coupe-vent qui rappelle ceux s aéroports et des autoroutes des sculptures textiles. Ici mme ailleurs, le « monument » la transposition à l'échelle baine de la mythologie artisne du peintre. Ainsi les ulptures de Degottex sont des upe-vent qui seraient des nes descendus de ses tableaux. place étoilée du Mexicain athias Goeritz fait, elle aussi, simulacre d'une forêt de tours lychromes, mais des tours qui aient seulement des parures. Il arrive que l'artiste « corge » le paysage artificiel et en it un autre qui est son ntraire. C'est le cas de Gérard nger, qui propose de greffer r ces parterres roides une mphonie minérale de grand nyon, peinte en bleu. Un désert » de pierre au milieu la « forêt » d'acier et de ton. Malaval, lui aussi, rectie l'environnement en y faisant trer des bruits d'animaux et s couleurs enfantines. Larry ell se livre à une réflexion sur écologie en milieu urbain. eutersward, Morellet, Kowalski, nt des propositions d'art techologique qui jouent avec la mière et les couleurs. Et alanne compose des images rréalistes avec une surprenante « Fontaine pleureuse ». Et, nfin, Ruscha, peintre qui, lui, recours à l'humour. Un socle onumental du style dix-neuème siècle qui contiendra x cent trente-cinq objets abriqués en Amérique : une éserve pour musée des arts et aditions populaires à l'heure e la civilisation de masse.

A côté de ces projets qui eront discutés prochainement n vue d'une éventuelle réalisation, trois autres, de dimensions majeures, sont déjà en cours étude. Il s'agit du « Stabile ouge » (18 mètres de haut) de alder, sorte de dinosaure en er peint, de la « Fontaine d'eau t de feu » d'Agam et du « Site cripturaire » de Dubuffet.

JACQUES MICHEL.

★ La Galerie, esplanade de la Défense. Jusqu'au 4 novembre.

Théâtre

L'orage Bisson

(Suite de la première page.)

Marianne marche sous les pins. Elle regarde la mer. Elle regarde le sable du chemin, comme d'habitude, les aiguilles de pin dans le sable. Pour la première fois depuis son mariage, un homme, Octave, est devant elle, lui parle. Il a un peu l'air d'un fou. Il est dépeigné. Elle lui répond, pour s'en défaire. Il continue. Elle sent à cet instant que cet homme, un homme, la regarde. La voit vraiment, suit des yeux la ligne de sa lèvre d'en haut, de celle d'en bas. Elle sent qu'il écoute sa voix. Et ce sont pour elle des choses inconnues. « Me direz-vous p o u r q u o i je vous écoute », dit-elle à Octave, et elle le quitte.

Elle rentre à la maison. Claudio, son mari, a changé de visage. Il va et vient, marche en rond. Il reste longtemps à la fenêtre, lui tournant le dos. Il marche encore. Et il éclate.

Il a pressenti quelque chose. Cela a suffi pour qu'il soit un autre homme. Elle ne le reconnaît plus. Il est plus enfant, plus vieillard, plus petit, plus déployé, plus noir, plus rouge. Il sent qu'il n'existe déjà plus, il a peur, il est prêt à prendre les devants, à se tuer, à tuer tout de suite celui qui va lui prendre Marianne. Il ne sait plus. Il crie. Il profère des menaces affreuses.

La rencontre d'Octave, Marianne l'avait presque oubliée. Elle n'a affaire qu'à ces cris, à cette violence. Elle se retire dans sa chambre. Elle essaie de comprendre. Musset lui fait dire ces mots magnifiques : « C'est donc là le commencement ? »

Mise sur la voie par son mari, elle chemine, on pourrait dire avec une discipline touchante. Elle fait venir Octave chez elle. Elle ne sait pas ce qu'elle fait. Quelle fin elle va provoquer. Comment aurait-elle pu comprendre que ce jeune homme, ce matin, ne la regardait pas, justement ? Ne l'écoutait pas ? Comment aurait-elle pu deviner que cet Octave n'existe pas ?

Une rose aquatique

Octave, l'un des personnages les plus obsédants de notre théâtre, n'est pas un vivant. La barricade mystérieuse ne lui empêche aucune approche. Il est un Coelio sans mère, sans épaule nue penchée sur lui, quand il s'endort. Il est un Musset sans attache, sans entêtement au jour le jour. Il voit tout très vite, saisit tout, mais comme au-delà d'un vide qu'il ne se trouve pas de raison de traverser. La mission de Coelio auprès de Marianne, il l'accomplit exactement, personne même peut-être ne saurait trouver, comme le fait Octave, tous les mots qu'il faut, chacun des gestes, chacune des intonations qui conviennent. Et Octave voit bien que ce sont ces mots et ces intonations seuls qui ont retenu toute l'attention de Marianne, laquelle ne va pas plus loin, refuse d'imaginer ce Coelio pour qui Octave s'entremet. Marianne s'arrête à Octave. Mais elle reste, aux yeux d'Octave, au-delà du vide. Il n'est plus acteur de sa propre vie. Il en est sorti une fois pour toutes, Musset ne dit pas pourquoi. Musset fait plutôt comme si Octave était pour tout un chacun, pour Coelio, pour Musset, pour Claudio peut-être, une tentation et un refus. Une absence prétendue. Une fausse solution.

Ce qui unit Jean-Pierre Bisson à Octave, à Musset, mais aussi à Coelio, à Marianne, était devenu si apparent que cette mise en scène des « Caprices de Marianne » se faisait presque trop attendre. On n'a rien perdu.

Une étendue sans feu ni lieu, une ville ouverte au ciel fermé, un refuge noir à ciel ouvert, une chambre d'enfant ouverte sur l'âge futur, une chambre de mariée traversée par l'amour, des amours épiées d'un clocher, d'un nuage, le vertige du va-et-vient entre l'âme et le monde sensible, et toutes ces folies à freiner, tous ces autruis à écarter mais qui traversent le champ quand même, cette solitude implacable et cette absence de solitude et cette recherche d'un infini, recherche enfantine, misérable, sur laquelle planent de grandes ombres qui finiront par s'écraser : Jean Percet a fait le décor.

Des songes bleutés, des idées noires, la pluie si fraîche, les poumons qui vont plus vite, des petits pas, l'air de rien pour s'approcher de la sortie, mais les bottes de l'ogre derrière l'horizon, qui arpentent, et les spleens particuliers qui se rejoignent, forment fleuve, enfoncent les digues : la musique de scène est de Jean-Jacques Franchin.

Le bonheur, la paix, la clarté, la gaieté calme, la grâce d'une rose blanche aquatique qui hésiterait dans le courant, la surprise naturelle, la liberté nue qui va tout droit sur l'estacade malgré la force du vent, la liberté franche, ouverte, qui ne sait même pas qu'elle est la liberté, l'émotion qui se ressaisit, la dague d'une étoile, l'étoile d'un oiseau, le bonheur encore : Nicole Garcia interprète Marianne.

Le mur qui se jette sous vos roues, ou le fameux platane, la panique noire, la perte de conscience, le qui-vive insupportable et l'envie de se crever les yeux, de s'enterrer toute la tête, le sadisme aigu, la fuite, le mal : François Lalande est le mari de Marianne, Claudio.

L'ombre du voleur

L'enfance que l'on ne peut pas quitter, la porte qu'on ne voit pas fermée, les chaînes que l'on ignore, dont pour rien au monde on ne voudrait se défaire, l'amitié si fidèle d'un autre soi-même que l'on s'invente de toutes pièces pour avoir à qui tenir, à qui se tenir, l'indécence, la sueur du loup qui se débat et dans la chair de qui les crocs du piège pénètrent, le sang : Pierre Arditi joue Coelio.

Un bonheur plus entier que celui des Mariannes, une palme verte, un lac tiède, quelque chose de bouleversant à la commissure des lèvres, à la tempe, des cheveux comme les moissons, une main qui sous le chandail vous a doucement frôlé le dos quand vous remontiez de la plage, un jour de juillet, à l'heure des tartines, et cette caresse d'une seconde faite sans y penser, jamais vous ne l'oublierez, jamais, et l'on se moque des « œdipes » du moment qu'on a au moins ça, cette main sous le chandail, à garder toujours, à chercher le restant de ses jours, en pure perte, et la demi-ivresse que l'on aspire à errer entre toutes ces mains, toutes la même, qui a une odeur de feu de bois le soir, et le havre de la maladie à cause de laquelle cette main vous tendait une tasse, et les oreillers, l'édredon, l'avant-goût d'une paix infinie : Martine Pascal interprète Hermia, la mère, avec une « distraction » saisissante.

Mais la vie est là, les cris du vitrier, un cheval ou pas qui remonte la rue, dépasse la boulangerie, et les saltimbanques du cirque ambulant ou des lectures ou des rêves, les couleurs et les effrois, la forêt pas loin, les bêtes, toutes les choses que l'on ne sait pas, l'ombre du voleur dans la lune, encore un instant monsieur le bourreau, à quoi penses-tu, à rien : Christine Moro donne une dimension inouïe au petit rôle de Ciuta, et le fantômatique Christian Bezamat, très Picasso période rose, donne des froissements d'automne aux pierrots imaginaires par qui Jean-Pierre Bisson fait traverser la pièce, comme par des hirondelles avant une nuit d'orage.

Jean-Pierre Bisson, sa mise en scène, son Octave, ses « Caprices », c'est tout ce que nous venons d'écrire. Il est aujourd'hui le théâtre incarné, spontané. Il n'avait pas de mal à ressusciter Musset, dont il est le frère jumeau, et dont il partage l'insolence, l'invention si libre. Comme tous les grands inspirés, Bisson crée un univers. Il n'y aura jamais un univers de trop, sur nos vieilles planches pourries.

MICHEL COURNOT.

En bref

Chanson

Alexandre Galitch

Le poète et chanteur Alexandre Galitch, qui a quitté l'U.R.S.S. en juin dernier, a donné vendredi 25 octobre, à la Maison diocésaine des étudiants, un récital de chants et poèmes. Une foule très nombreuse s'était déplacée pour cette première apparition publique, en France, du chanteur soviétique, ainsi que plusieurs représentants de la nouvelle émigration : les écrivains Maximov, Siniavski et Nekrassov notamment.

Alexandre Galitch a chanté plusieurs poèmes déjà présentés dans son livre *la Génération des condamnés*, qui vient de paraître en russe aux éditions Possev de Francfort, ainsi que plusieurs œuvres à paraître dans son prochain recueil, sur le thème du « retour ». La chaleur de l'accueil réservé au chanteur — dont les œuvres ont déjà été l a r g e m e n t popularisées en U.R.S.S. sous forme d'enregistrements distribués hors des circuits officiels, — le contenu exclusivement soviétique des œuvres produites et l'ambiance très « moscovite » de cette soirée ont illustré le lent déplacement de la vie culturelle russe hors des frontières. — M. T.

Concerts

Henryk Szeryng

Une minute de silence pour David Oïstrakh ; un coup de chapeau à Rubinstein, présent dans la salle ; puis encore une attention particulière pour cet *Adagio* de Vivaldi « *que le grand violoniste soviétique aimait tant* » : Henryk Szeryng (qui jouait jeudi soir devant les caméras de la télévision pour le Fonds international d'entraide musicale de l'ONU) a fait l'impossible pour inviter son auditoire au recueillement.

« L'atmosphère des grands soirs » naît d'une rencontre, d'une découverte, d'un émerveillement plutôt que des civilités convenues d'une cérémonie officielle : on en a la preuve lorsque *les Quatre Saisons* de Vivaldi côtoient, comme cette fois, une symphonie très « haydienne » du Mexicain Antonio Sarrier (1710-1775) et le *Preludio Clasico*, de Henryk Szeryng (composé dans les règles à l'intention des Nations unies).

La surprise est cependant venue d'où on ne l'attendait guère : de l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., parfait de cohésion ce soir-là, et de ses répliques aiguisées, dans le *Concerto pour violon K. 219* de Mozart. Le soliste, de trois quarts dos, faisait tant bien que mal office de chef d'orchestre. Ses gestes paraissaient inutiles, mais sa sonorité phosphorescente, son phrasé élastique, ses attaques franches, donnaient à chacun du cœur à l'ouvrage.

On avait gardé de Szeryng le souvenir d'un style généreux, d'une technique éblouissante, sans mystère. Mais il use aujourd'hui dans Mozart d'un « minimum vital » de moyens. Il exprime tout ce qu'il sent — et davantage peut-être — sans donner l'impression de s'extérioriser. — A. R.

Peinture

Le Chili à Londres

Un festival international est organisé à Londres au Royal College of Art (Kensington Gore) par le mouvement des Artists for Democracy (A.F.D.) pour soutenir le peuple chilien dans sa lutte contre le fascisme.

Le groupe Treco d'Argentine, des peintres français et latino-américains, établis à Paris, ont envoyé leurs œuvres ; des artistes venus de diverses villes d'Allemagne sont venus à Londres pour peindre une fresque sur le lieu même du festival, et des messages de solidarité ont été envoyés par des mouvements de résistance d'Afrique et d'Asie.

Les organisateurs du festival recueillent des dons pour les envoyer au Front anti-fasciste de Rome. Une vente aux enchères aura lieu le 30 octobre.

Cinéma

« REFROIDI A 99 % »

de John Frankenheimer

Cela commence comme une parodie de film noir, avec générique façon bande dessinée et musique d'accompagnement ironique. L'a c t i o n — conventionnelle : deux gangs se disputent la domination d'une grande ville américaine et chaque chef de gang a son tueur impitoyable — est semée d'éléments parodiques. Pourtant, le film de John Frankenheimer ne doit pas être pris pour une simple parodie.

Frankenheimer a bien utilisé les archétypes de la Série noire, y compris la femme aimée pour laquelle on tue et que l'adversaire prend en otage. Mais il les a poussés à l'extrême dans une fable sociale qui n'est pas sans rappeler un de ses films méconnus : *Opération diabolique* (1966). La ville (San-Francisco, Los Angeles) est une métropole inhumaine, de verre, de béton et d'acier. Elle a beau rejeter ses déchets dans les eaux du port (objets inutilisables et cadavres, une séquence qui est un véritable musée des horreurs), elle est à la fois menacée et investie. Menacée par une ville souterraine qui attend « l'explosion d'en haut » et dont les égouts grouillent d'alligators. Investie par cette hiérarchie du mal, froide et méthodique, en laquelle il faut certainement voir autre chose que les gangs du temps de la prohibition et d'Al Capone un peu « modernisés ».

Faut-il y voir la lutte pour le pouvoir de deux forces politiques également mauvaises ? Deux tueurs s'opposant : Harry (Richard Harris), au physique d'intellectuel à lunettes, et Marvin (Chuck Sonnors), une brute qui a remplacé sa *main gauche* (jadis sectionnée par Harry) par divers gadgets mécaniques qui sont autant d'armes dangereuses. Et c'est un truand à peau noire qui prend la relève du grand chef de Marvin, tué à la fin comme celui-ci. Ni la police ni la loi n'interviennent. Les habitants de la ville ne sont que des figures anonymes. Les deux bandes rivales peuvent s'entre-tuer dans une blanchisserie ultra-moderne sans que les ouvriers — le peuple américain ? — réagissent à leur présence. On laisse faire.

Etrange film, chargé de symboles. Etrange film qu'il est impossible de prendre pour un divertissement innocent. Frankenheimer a-t-il voulu montrer que la démocratie américaine est, selon le titre original *(99 and 44/100 % dead)*, morte à 99,44 % ? Et, dans ce cas, qui finira de la tuer ?

JACQUES SICLIER.

★ Le Bilboquet, Ermitage (v. o.), Rex, Liberté, Bienvenüe - Montparnasse, Murat, Paramount-Maillot, Clichy-Pathé, Paramount-Elysée-II-B, Les Mureaux, Cyrano-Versailles, Ulis-Orsay, Bobigny, Artel-Rosny, Artel-Nogent, Gamma-Argenteuil, Les Flanades-Sarcelles (v. f.).





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Tandis que les postiers étendent encore leur grève les négociations se poursuivent lentement

Les négociations qui se sont déroulées vendredi 25 octobre entre les syndicats F.O., C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. et d'autre part, M. Pierre Lelong, secrétaire d'État aux P.T.T., n'avaient guère progressé lorsque les interlocuteurs se sont séparés après minuit, en convenant de se retrouver, samedi à 15 heures.

M. Lelong a exprimé l'espoir de parvenir à un accord d'ici la fin du week-end, mais, a-t-il dit, *« il n'avait pas obtenu des syndicats l'indication de leurs priorités et de leurs urgences »* ; M. Fosset (F.O.) estimait, de son côté, que de nombreuses autres réunions seraient nécessaires. La C.G.T. déclarait que la discussion serait d'autant plus longue que *« le contentieux était alourdi par des problèmes en suspens depuis plusieurs années »*.

Les syndicats ont donc renforcé leurs consignes, et la grève s'est encore étendue au cours des dernières vingt-quatre heures, notamment dans les services des télécommunications. En province, les postiers ont défilé dans de nombreuses villes, notamment à Toulouse, Bordeaux, Limoges, Brest, etc.

Le blocage du courrier et de services financiers commence à avoir de sérieuses répercussions sur la vie de tous les jours et la marche des affaires.

Des retraits allant jusqu'à 1 500 F sont autorisés dans les postes et caisses d'épargne

Dans un communiqué diffusé vendredi, les services de la Caisse d'épargne font savoir : *« En raison des perturbations affectant l'acheminement du courrier, certains retards peuvent se produire dans le virement des salaires sur les comptes courants postaux ou les livrets de la Caisse nationale d'épargne.*

» Afin de permettre aux salariés qui n'auraient pas reçu notification du virement de leur paye d'effectuer des retraits de fonds, les dispositions suivantes viennent d'être prises :

» Si le salarié effectue habituellement des retraits sur son compte courant postal ou son livret de Caisse d'épargne dans un bureau de poste désigné, il pourra obtenir dans ce bureau une somme allant jusqu'à 1 500 francs sur présentation d'un bulletin de salaire récent ou d'une attestation de son employeur.

» Si le bureau est fermé ou si le salarié ne possède pas d'autorisation de retrait dans un bureau déterminé, il pourra obtenir dans un quelconque bureau de poste une somme allant jusqu'à 1 500 F sur présentation des mêmes pièces et d'un papier d'identité avec photo. »

Les contribuables ne seront pas pénalisés

M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, donne l'assurance aux contribuables qui seraient dans l'impossibilité de payer la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu avant la date légale du 31 octobre, que toutes mesures seront prises pour qu'ils ne soient pas pénalisés. Les instructions nécessaires ont été données aux services extérieurs du Trésor.

● LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE-MALADIE DE LA REGION PARISIENNE avise les entreprises de la région parisienne que, durant la grève, elles peuvent déposer les déclarations d'accidents du travail dans les centres de paiement ou au service postal des accidents du travail (SPAT), 84, rue Charles-Michels, 93525 Saint-Denis Cédex 02 (Tél. 820-61-05).

● LE MINISTERE DE LA DEFENSE communique que le courrier destiné aux militaires (secteurs postaux, boîtes postales militaires ou postes navales) peut être déposé à Paris, au bureau de poste de Paris, 47, avenue de Saxe Paris (7e), ou à la caserne Reuilly, 20, rue de Reuilly, Paris (12e), à la caserne Loursine, 37, boulevard de Port-Royal, Paris (13e), et à la caserne de la Pépinière, 15, rue Laborde, Paris (8e).

● EN CHARENTE, la direction de la société La Prairie (tentes, camping, caravaning, bateaux) à Soyaux vient d'annoncer que les chantiers allaient cesser toute activité. Cette décision entrainera le licenciement des cent vingt employés qui occupaient l'usine depuis le 3 septembre à la suite d'un premier licenciement des cent trente salariés du secteur « tentes-camping » (*le Monde* des 5 et 10 octobre).

D'autre part, un syndic et un juge ont été nommés à la suite de la mise en règlement judiciaire de la société Chaussat à Angoulême (travaux publics), dont les cent trente ouvriers sont en grève depuis quinze jours pour obtenir le versement de leurs salaires non réglés depuis deux mois.

A Paris, des milliers de manifestants ont réclamé la garantie de l'emploi

Combien étaient-ils ? Dix mille ou plus ? Cette foule dense, rassemblée vers 15 h. 30 place d'Iéna, s'est dirigée vers l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie, siège du C.N.P.F., aux cris traditionnels de *« Giscard, du pognon ! Pas d'accordéon ! »* Sur une banderole commune, on pouvait lire : *« Non au chômage, garantie de l'emploi. »*

D'une multitude de casquettes gris-bleu ornées de l'insigne des P.T.T. surgissent quelques drapeaux rouges. Des slogans : *« 1 700 F minimum, 200 F uniforme ! »*, *« P.T.T., usagers, solidarité ! »*

Les facteurs, les tricurs, venus de toute la région parisienne, sont là. Mais aussi de nombreuses délégations de province, et pas seulement des services postaux : ouvriers municipaux en casque jaune, mécanos de Renault en bleu de travail, infirmières en blouse blanche, typos du groupe Néogravure brandissant des pancartes : *« La France, ton imprimerie fout le camp ! »* Et puis des marins du *France*, des travailleurs de SOCOBER et de Rateau, ainsi qu'un important groupe de l'O.R.T.F. : *« Non aux licenciements ! »*

Vers 16 h. 30, ce cortège arrivait à proximité de l'immeuble du patronat et s'immobilisait devant un barrage de gardiens de la paix. Mais le service d'ordre syndical, porteur de brassards verts, empêcha tout contact avec les forces de police.

« Il ne reste que l'action pour aboutir »

MM. Georges Séguy et Edmond Maire, ainsi que la délégation C.G.T.-C.F.D.T., sortant de leur brève entrevue avec M. Neidinger, secrétaire général de la commission sociale du C.N.P.F., s'adressèrent alors à la foule. *« Nous n'avons pas*, dirent-ils, *rencontré d'interlocuteur valable. Nous reviendrons lundi 28 octobre. Il ne reste que l'action pour aboutir à des résultats positifs. »*

Quelques sifflets, quelques cris : *« Dispersion, trahison ! »*, accueillirent, vers 17 heures, l'annonce de la fin de la manifestation. Mais on se sépara, finalement, sans incident, après un rendez-vous donné pour le mardi 5 novembre, à 17 h. 30, à la Bastille.

Le facteur sonne toujours deux fois... — J. B.

Après la manifestation du CID-UNATI

M. CHIRAC : notre fermeté surprendra les auteurs de telles démonstrations.

Après s'être rendu en personne au ministère de l'industrie et du commerce, M. Jacques Chirac, premier ministre, a déclaré à son retour à l'hôtel Matignon : *« A partir du moment où des individus irresponsables et agités mettent en cause, par des coups de main, des bâtiments publics ou la propriété privée, alors ceci n'est pas acceptable et nous en tirerons naturellement toutes les conclusions. »*

« C'est dans cet esprit, a ajouté M. Chirac, *que j'ai donné, cet après-midi, moi-même, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, des instructions extrêmement strictes pour que, dans toute la mesure où la propriété ou les bâtiments publics seraient mis en cause par des irresponsables ou des agitateurs, dans des tentatives de coups de main du genre des incidents qui se sont produits cet après-midi, il y soit porté remède immédiatement par les forces du maintien de l'ordre, de la façon la plus nette, et que, d'autre part, j'ai donné des instructions au garde des sceaux pour que des poursuites soient effectuées et que les responsables de ces coups de main soient poursuivis avec toute la rigueur qu'impose la loi.*

» Nous serons dorénavant d'une fermeté qui risque fort de surprendre ceux qui se livrent à ce genre de démonstrations », a conclu le premier ministre.

● L'ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS THIREAU-MOREL, dont le siège est au Havre, a déposé son bilan. La société emploie neuf cents personnes dans la région havraise, et huit cents sur des chantiers situés à Rouen, Paris et dans l'Est. Le syndic désigné par le tribunal de commerce a décidé que tous les chantiers continueraient à être exploités.

ÉNERGIE

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL ADOPTE UN PLAN D'ÉCONOMIES

Madrid (A.F.P.). — Le gouvernement espagnol, réuni vendredi en conseil, a adopté un plan visant à réduire la consommation de produits énergétiques.

Ces mesures ne touchent pas les automobilistes, étant donné la modération de la consommation constatée ces derniers temps et le peu de bénéfice à tirer d'une réduction des fournitures d'essence.

Les livraisons de fuel à l'industrie seront limitées à 90 % de ce qu'elles étaient l'an passé. Le prix sera maintenu au niveau actuel. Pour les quantités supérieures qui seraient nécessaires, les fournitures seront livrées à des tarifs supérieurs. Les fournitures de fuel pour le chauffage et les usages domestiques sont limitées à 80 % de la consommation de l'an passé.

Les compagnies électriques auront un contingent global de 6 millions de tonnes de fuel pour faire fonctionner leurs centrales thermiques durant les douze prochains mois. Le reste devra être couvert par des sources d'énergie différentes. D'autre part, les tarifs des fournitures de courant aux industries seront relevés si les demandes excèdent 90 % de la consommation de l'année dernière.

Les compagnies aériennes espagnoles seront tenues de supprimer des vols sur les lignes insuffisamment fréquentées.

La température dans les locaux et édifices publics sera limitée à 20 degrés. L'éclairage public sera réduit à partir de 23 heures dans les agglomérations et sur les autoroutes, dans la mesure où la sécurité le permet. Les programmes de télévision s'achèveront à 23 h. 30 et les spectacles à minuit, sauf les jours de fête. Les illuminations seront interdites après 21 heures.

● UNE NOUVELLE HAUSSE DU PRIX DU PETROLE imposerait à la France une économie de pénurie, a déclaré M. Michel d'Ornano, dans une interview au *Figaro* publiée samedi 26 octobre.

Le ministre de l'industrie et de la recherche annonce d'autre part, que la France négocie avec l'U.R.S.S. un nouveau contrat d'achat de gaz naturel soviétique, portant sur 2,5 milliards de mètres cubes par an. Le problème du prix n'est pas encore réglé.

Le contrat existant porte sur le même volume.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
— Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

ORGANISME DE CONTROLES DE SECURITE recherche pour Paris et la province des spécialistes confirmés en prévention incendie. Connaissance du comportement au feu des matériaux et éléments de construction requise. Ecr. avec C.V. et prétentions à Havas Limoges, n° 087619-H, q. t.

Très importante société de rénovation à PARIS recherche 3 CHEFS DE CHANTIER — hautement qualifiés ; — Tous corps d'Etat. Envoyer C.V. à S.I.P. Publ. (réf. 702), 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS (qui transmettra).

Ecole de langues recherche professeurs qualifiés, expérience allemand aux adultes, langue maternelle allemande. Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 60393.

demandes d'emploi

Cadre comptable, 50 a., bilan, prix revient, lois fiscales et sociales, actuellem. chef compt. ch. identique ou direct. administ. PME rég. par. Sud-Sud-Ouest et Ouest. Province, Sud-Ouest et Est, 10, rue de la République, 78470, Saint-Rémy-les-Chevreuses.

J. F. allemand, langue maternelle, diplôm. lettres supér., ch. trav. intéress (édition-presse...). Ecr. n° T 61894, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

cours et leçons

Jne enseign. sup. donne crs part. MATH tous niveaux. ODE. 88-94.

Cours de piano et solfège, tous niveaux. Sur la ligne de Sceaux. Tél. : 656-97-92.

Cours d'anglais à domicile, méthode B.B.C. Tél. après 18 h., 434-04-45.

locat.-autos

TOURISME-UTILITAIRE 48, r. Sarrette (14e). 589-60-85.

emplois régionaux

SACILOR ACIERIES ET LAMINOIRS DE LORRAINE recherche **médecin du travail**

Pour tous renseignements, ou pour faire acte de candidature, écrire ou téléphoner à : SACILOR M. le Docteur GENY B.P. 3 - 57360 AMNEVILLE Tél. (87) 71.22.22 poste 41.62

CRÉDIT AGRICOLE REIMS

CADRE

Pouvant assurer : Responsabilité, analyses financières, crédits toutes catégories.
— Diagnostics d'Entreprises ;
— Suivi administratif ;
— Gestion groupe analystes.
Connaissance monde agricole et fiscalité agricole souhaitable.

Ecrire avec prétentions et photo : CREDIT AGRICOLE REIMS - B.P. 2710.

ORGANISME DE PREVENTION ET DE CONTROLES TECHNIQUES LIMOGES recrute CADRE 30 ans minimum NIVEAU INGENIEUR ou équiv. pour DIRECTION DE SA STATION D'ESSAIS. Le candidat retenu aura la resp. effective de la gestion techniq. (méca., métal., chimie) et commerc. (prosp. et ext. de marché) de la station. Ecr. Agence HAVAS LIMOGES, n° 87.645 H, avec C.V. et prét., qui transmettra.

Sté int. prod. biologiques rech. Agent techn.-commercial, form. T.S ENIL, ENIL + CAEN, expér. 2 ans indust., connaiss., vente résidence région Lyon. Ecr. n° 7.489, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

USINE 300 PERSONNES REG. MAUBEUGE ch. CHEF DE FABRICATION Ecrire s/n° 5.942, à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

locations meublées

Offre

CHAMP-DE-MARS - 7e ét., asc. CHARM. 3 P., bns, cuis. 1.500 F. COQ. 2 P., bs. cuis. 900. 704-88-18

locations non meublées

Demande

INGENIEURS ch. appt 7 p. ou pav. Paris centre ou rive gche. Tél. le soir : 337-72-85.

terrains

EXCEPTIONNEL TERRAINS A BATIR à La Celle-St-Cloud Vaucresson S.F.T.B. 929 91 50

propriétés

MONTFORT-L'AMAURY. Prop. vend ppté, sél. 50 m² + 6 p., cuis., bains, terr. 8.900 m². Sam.-dim.-ldi : « LA JONCHEE » Chemin rural, n° 14 (10 à 18 h).

BRUNOY (Centre) Grande propriété à rénover sur parc 4.400 m², façade 140 m. 11 pièces + dépendances, arbres magnifiques. - Tél. 357-99-99.

St-GERMAIN-en-LAYE, pr. RER Résident. Très belle mais. anc. 9 p. tt cft. Parc 2.500 m². Prix 1.150.000 F à débattre. 954-68-00.

hôtels-partic.

HALLES ST-EUSTACHE Petit hôtel particul., décoration sublime. Inintéressant pour famille conventionnelle. Prix intéress. CIABA. 720-66-66.

appartem. vente

Paris

FAIDHERBE-CHALIGNY Imm. réc. 3 pièces, balc., ét. élevé, tt cft, box, s/sol. 265.000 F, crédit poss. Apr. 14 h, sdi-ldi : 32, r. Chanzy.

PORTE DOREE Imm. récent Gd 2 pièces, 60 m², tt cft, balcon, 218.000 F, Crédit poss. Apr. 14 h, sdi-ldi : 55, boul. Soult (escalier n° 6)

PANTHEON RARE. Imm. p. de taille, TRES GD 2 P., lux. amén., 2e ét., balc. URGENT. - 325-77-33 ou 828-71-83.

7e VERNEUIL - Beaune Appt lux. rénov., 5 P., asc., tél., coer-jardin, calme, soleil. ODE. 95-10

GEORGES-MANDEL SANDEAU Bel imm. Appt 1er ét. 248 m2, partie réception claire, chambre sombre, restauration à envisag. Profession libérale autorisée. Prix exceptionnellement bas. CIABA - 720-63-63.

Pl. St-André-d.-Arts - ODE. 42-70 Vue quais et arbres Appt 4 p., lux. rén., imm. caract.

Pr. P. Montsouris - ODE. 42-70 Jardinet privé Rav. petite Maison triplex 50 m²

14e, près av. Maine. Propr. vd 3 pièces, 50 m², cuis., dche, tél., cave, calme. - Tél. 566-67-64.

constructions neuves

PAVILLONS-sous-BOIS 24, av. Victor-Hugo CONSTRUCTION d'un IMMEUBLE GD STANDING 69 Appts sur 10 étages Livraison septembre 1975 Isolation thermique et phonique selon nouvelles normes Cette réalisation a obtenu LE LABEL « CONFORT ELECTRIQUE » du STUDIO au 3 PIECES cuis. équip., s. de bs aménagée Reste à souscrire en ferme et définitif 20 APPARTEMENTS Pr renseig. Sté MLAMID et Cie 6, boul. de Chanzy 93190 LIVRY-GARGAN 927-57-27 ou 927-10-37

appartements vente

Paris

AVENUE TRUDAINE studios, 2 et 3 pièces, gd confort, imm. stands. Vis. 3, r. Gérando, samedi, dimanche, 14 h.-18 h.

ESPLANADE des INVALIDES Cadre exceptionnel STUDIOS ET DUPLEX traités luxueusement. Grand confort. Tél., garage. 40 bis, rue Fabert (7e). Vis. tous les jours, même le dimanche, de 12 h. à 18 h. 30.

SORBONNE, liv. genre atel. + chb. 85 m², impecc. PAS. 84-44.

BAC-SAINT-PERE, stud. 37 m², Tél. : 260-25-69.

59, BD LANNES sompt. 160 m², immeub. récent, 1er étage, séj., 3 chb., 2 bains, lundi 28, de 14 h. à 17 h.

MONTMARTRE Dans très bel immeuble PIERRE DE TAILLE Propriétaire vd entièr. ref. neuf APPT 50 m2, 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central indiv. au gaz. 139.000 F Calme - Soleil IDEAL PLAC. Me vr sam. 26, dim. 27, lundi 28, 15-17 h : 2 BIS, R. COYSEVOX.

Mo ODEON 32, rue Dauphine 2 PCES + sal. à manger, ent., cuis., s. de bains, wc, bon imm. Sam.-dim.-ldi, 15-18 h.

Mo BALARD Immeuble neuf tout confort STUDIO, entrée, cuisine, salle de bains. 29, BD VICTOR - S/JARDIN 5e ét. Sam.-dim.-lundi, 15 à 18 h.

Mo TROCADERO Imm. p. de t. ravalé Asc. 5e ét., balc., calme, soleil. LIVING + 6 CHBR., entr., cuis., s. de bs + cab. toil., surf. 190 m² 36, rue ST-DIDIER. Chauff. cent. SAM.-DIM.-LUNDI, 15 à 18 h.

Mo JUSSIEU Immeuble ravalé 3 PIECES, entr., cuis., Salle d'eau, wc, ch. c. 5, rue DAUBENTON. Agréabl. aménagé. Sam.-dim.-ldi, 15-18 h.

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE dans parc, splend. appt de stdg, 1er ét., grand liv. en L, balcon, 3 ch., 2 bns, tél., gar. Vis. s/pl. S.-dim., 14-18 h, 16, av. Voltaire, FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

Montmorency, propriété 3 pces, cuis., bs, w.-c., ref. nf, tout cft, caract., 150.000 F. Sur pl., sam., dimanche, 4, pl. des Cerisiers.

Province

ST-MALO, résidence du Môle, en cours de finition, luxueux 130 m², 2e étage, living + 3 ch., vue de mer. Tél. (99) 40-83-53.

locations meublées

Offre

SORBONNE. Luxueux studio 40 m², 1.300 C.C. PAS. 84-44.

locations non meublées

Offre

Bougival, gare, F 4, 68 m², 970 F T.C.C. Tél. : 969-97-11.

villas

ANTONY dans notre petit ensemble nous avons encore 2 VILLAS NEUVES 165 m² surface utile. Prix : 422.180 F. Chauffage électrique intégré, cheminée dans salon, jardin, garage, parking. Tél. : 350-33-31 ou sur place. 148, av. François-Molé, sam., dim., de 14 h. à 18 h.

terrains

BAIE DE VILLEFRANCHE exceptionnel terrain vue imprenable. Tél. : 548-41-16.

villégiatures

Particulier loue studios meublés dans chalet neuf, station Super Grand-Bornand (1.350 m), Haute-Savoie. Sports d'hiver. Tél. (38) 62-05-68.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les « tiers mondes »

IV. — Les nouveaux riches

Par PHILIPPE SIMONNOT

Après les remises en cause de la notion même de développement par de nombreux experts et celle du « modèle industriel » notamment par la Chine, la crise du pétrole brouille un peu plus les cartes de ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-monde (« le Monde » des 24, 25 et 26 octobre).

En quadruplant les prix du « brut », les pays pétroliers aient-ils conscience de l'énorme ...us financier qu'ils allaient po... au reste du monde ? Rien ...st moins sûr. Les décisions pri... à Koweït le 16 octobre 1973 ... à Téhéran le 23 décembre de ...même année l'ont été sans tenir ...mpte de leurs incidences sur ...quilibre des paiements interna...naux.

On estime aujourd'hui que la ...rtie des nouveaux revenus pé...liers non utilisables en impor...tion de marchandises, de biens ...quipement et de services, bref ... surplus, serait de l'ordre de ... milliards de dollars par an, ...t en « cumulé » à la fin de ... décennie le chiffre colossal de ... milliards de dollars. Une nou...le puissance est née, concen...e entre quelques mains, celles ... dirigeants des pays de l'OPEP ...nt la capacité d'absorption de ...ns réels est la plus faible re...ivement à leur rente pétrolière: ...abie Saoudite, Abou-Dhabi, ...weït, Libye, et dans une moindre mesure Iran. La problématique de cette « expérience » financière sans précédent est maintenant bien connue : le pétrole qui ne peut être échangé contre des marchandises est payé avec du papier et d'abord avec du papier monnaie. Ce papier ne peut pas sortir du système financier international — à moins d'être détruit ; hypothèse absurde car elle équivaudrait pour les pays pétroliers à donner leur brut gratis. Autrement dit, ce papier est forcément quelque part dans le circuit sous une forme ou sous une autre. C'est dans ce sens que l'on peut dire que le recyclage est automatique grâce au jeu du marché financier international.

Sur ce marché, les banques et les entreprises ne sont les seuls acteurs ; on y trouve aussi les Etats, et si à la rigueur on peut admettre que des organismes privés puissent être mis en faillite — à condition que cela ne dégénère pas, — il faut bien à un moment ou à un autre, venir en aide aux Etats menacés de craquer, voire de sombrer : l'Italie, et, dans une situation beaucoup plus dramatique, l'Inde et le Sri-Lanka (ex-Ceylan). C'est à ce moment précis qu'apparaissent le problème du recyclage et la nécessité de doubler le jeu « spontané » du marché par l'intervention d'institutions publiques nationales et internationales.

Des rentiers méfiants

Face à ce problème gigantesque, ...elle est l'attitude des rentiers ... l'or noir ? Si le monde indus...alisé est inquiet des conséquen... économiques et sociales du ...adruplement du prix du brut, ...ne faut pas croire que dans le ...mp d'en face règne la sérénité. ...ns doute les victoires succes...es remportées presque sans ...p férir sur le « front » du pétrole ...-elles engendré une grande ...rité et une certaine euphorie. ...ais on envisage aussi l'avenir ...e méfiance.

Le raisonnement des « parve...s » du Golfe peut être schéma...é de la façon suivante : certes ...us avons le pétrole, mais l'Occi...t a la banque. « *Celui qui a ... pouvoir ce n'est pas celui qui ...ssède l'argent*, nous a dit un ...ancier arabe qui essaie de faire ... recyclage de capitaux à Bey...uth, *mais celui qui gère cet ...gent. Or l'argent arabe, pour ne ...rler que de lui, est géré par ... grandes banques américaines ... européennes.* »

La quasi-automaticité du recy...age que nous signalions plus ...ut est, en quelque sorte, confir...ée dans l'autre camp par le fait ...e l'argent pétrolier circule en...re très peu entre les pays pro...cteurs de pétrole. Beyrouth, la ...que financière la plus ancienne ... la région, pourrait jouer un ...le considérable. Pour le mo...ent, il est difficile de trouver ... banquier libanais qui n'avoue ...s, au bout de quelques minutes ...entretien, qu'il est complètement, ... peu s'en faut, « squeezé » — ...is en sandwich. Entre chacun ...s pays du Golfe et les deux ...étropoles financières du monde : ...ew-York et Londres, les rela...ons verticales que l'on peut en...re qualifier de néo-coloniales ...nt très largement prépondé...ntes. D'ailleurs, de Koweït, il ...t encore moins difficile de com...uniquer avec Londres qu'avec ...eyrouth...

La place financière libanaise ...nira bien par accueillir quelques ...tombées de la manne, surtout ...and la législation bancaire sera améliorée — ce qui ne saurait tarder maintenant. Mais le flux restera sans doute relativement minime.

Au reste, ce qui fait la fortune de Beyrouth ce n'est pas le marché de l'argent qui est d'ailleurs archaïque, mais une sorte de marché de l'information. C'est dans la capitale libanaise que se rencontrent les conseillers financiers des émirats, c'est là que le « téléphone arabe » financier fonctionne le mieux. On n'a pas l'impression que le ministère français de l'économie et des finances l'ait vraiment compris et qu'il soit représenté sur place par ses plus fins limiers. Du fait de cet échange permanent d'informations, les plus grandes banques du monde tiennent à avoir pignon sur les rues de Beyrouth. Plusieurs établissements libanais ont été rachetés : en neuf mois le prix de la licence bancaire a triplé.

La méfiance des pays du Golfe à l'égard du Liban, on la retrouve de manière plus diffuse à l'égard du système bancaire occidental. Mais encore une fois, il faut bien placer cet argent quelque part... Le rentier de l'or noir ressemble de plus en plus au *Bourgeois gentilhomme*. Subitement enrichi, il veut apprendre d'un seul coup la musique et la grammaire, et il se paie tout de suite des industries à technologie de pointe. On retrouve ici, poussées jusqu'à la caricature, les caractéristiques du modèle « industrialiste », avec un gâchis de capital sans doute considérable. Mais, d'un autre côté, le souci des émirats est d'employer un minimum de main-d'œuvre afin de limiter l'immigration, et de conserver aux citoyens de ces pays leurs privilèges.

D'autre part, le « bourgeois » du Golfe craint que l'aristocrate occidental dont il est le créancier ne le paie de bons mots et ne lui vole sa femme ou son bien. Mais il est aussi flatté qu'on s'intéresse à lui et, pour un peu de considération, il desserre les cordons de sa bourse.

Sécurité d'abord

Ce qu'il lui faut d'abord à ce ...ouveau riche, c'est la sécurité. ...el est bien le maître mot de la ...ratégie financière du Golfe à ...esure qu'elle se formule. D'au...nt que ces « bourgeois », tout ...blouis qu'ils soient de leur sou...aine fortune, savent bien que le ...ouvoir qu'ils tirent de l'or noir ...st éphémère. Dans cinq ans, il ...eut disparaître. C'est long pour ... Occident empêtré dans la crise ...'un système de plein emploi, ...'inflation et de profit. Mais pour ...s hommes du désert, ce n'est ...u'un très court moment dans ...ur histoire.

Ce souci de la sécurité conduit ...s gestionnaires des fonds pétro...iers (qui sont maniés, il ne faut ...amais l'oublier, pour la plupart ...ar des autorités publiques, puisque ...e sont des recettes fiscales) à ...diversifier au maximum les pla...cements : cette diversification ...eut se faire soit par les mon...naies et les pays, soit par les ...branches industrielles.

Contrairement à ce que certai...nes rumeurs ont pu faire croire, l'attitude de ces rentiers n'est pas spéculative. Ils ne sont nullement tentés de jouer sur les monnaies ou sur les matières premières. Et s'il leur arrive de défrayer la chronique dans les casinos d'Europe ou d'Amérique, où ils font parfois des visites remarquées, il ne faudrait surtout pas en conclure qu'ils se comportent de la même manière sur les marchés financiers. Dès lors, pourquoi ne pas considérer que ce comportement de bon père de famille pourrait être un facteur de stabilité pour le système monétaire international ?

Sans doute la plupart des placements ont-ils été faits jusqu'à maintenant à court terme. Mais cela tient au fait que les taux d'intérêt y sont relativement plus avantageux qu'à long terme, à cause précisément de l'inflation. Et puis nous sommes tout au début d'une fabuleuse histoire. Du fait des délais de paiements, l'argent pétrolier commence seulement à affluer. Il faut laisser aux financiers des deux camps le temps de reprendre leur souffle. Sans doute, si l'inflation se calmait, il suffirait de trouver des formules de papier à long terme un peu plus alléchantes, accompagnées de force mots aimables, pour convaincre ces « braves gens » d'immobiliser leur argent. Au fond, ils ne demandent qu'à être convaincus, leur souci principal, encore une fois, étant de conserver leurs rentes. N'ont-ils pas fait preuve, déjà, de bonne volonté à l'égard du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ? Mais dire que l'inflation dans les pays industrialisés pourrait se ralentir, n'est-ce pas là supposer le problème résolu ?

Faut-il craindre la *mainmise* de ces Etats sur des entreprises occidentales ou japonaises par des achats d'actions en Bourse ? On a dit, par exemple, que l'un des petits émirats du Golfe pourrait acquérir d'un trait de plume la General Motors. Mais à peine aurait-il essayé que l'action monterait en flèche et un tel dessein ne pourrait être gardé secret très longtemps. Il entraînerait des réactions de la part des autorités américaines, etc.

Le souci de sécurité engendre aussi la recherche, voire le goût de l'anonymat. Les « bourgeois » du Golfe savent très bien que, si les choses se gâtaient, les Etats occidentaux n'hésiteraient pas à nationaliser les actifs détenus par les pays pétroliers, *mais à condition qu'ils puissent les identifier*. Si les acquisitions se font par les multiples canaux du système bancaire international dans un enchevêtrement inextricable de croisements d'intérêts, il sera impossible aux gouvernements occidentaux de savoir où frapper, surtout à un moment où ils auront besoin plus que jamais du bon renom de leur signature. Même pour les placements immobiliers ou les achats de terrains, qui continuent à avoir les faveurs des capitalistes pétroliers parce que ce sont des biens réels, l'anonymat est recherché, et pour les mêmes raisons. C'est ici que l'Iran tranche le plus avec le reste du Golfe dans cette affaire. Le chah, à travers ses activités de véritable banquier international, affiche, ici comme ailleurs, une formidable volonté de puissance.

La même recherche de biens réels pourrait conduire les Etats pétroliers à prendre des participations dans des branches d'activité dont les produits sont particulièrement difficiles à trouver. En ces temps d'inflation, on le sait, le troc tend à réapparaître. En échange de capitaux qu'ils tirent de l'or noir, les pays du Golfe pourraient ainsi garantir leurs approvisionnements en ces produits difficiles : l'acier, par exemple, mais aussi les télécommunications, etc. (n'est-ce pas cette recherche de sécurité d'approvisionnement qui a conduit l'Iran à prendre 25 % de Krupp ?).

Le souci de sécurité se manifeste aussi de manière beaucoup plus sinistre : à savoir les achats d'armements les plus sophistiqués, achats encouragés par les puissances occidentales soucieuses de rétablir leurs balances commerciales. Les bourgeois du Golfe ont en fait très peur d'une intervention armée. Récemment, croyons-nous savoir, il y a eu une sorte de panique dans la région. Car l'« aristocrate » occidental, tout dépenaillé qu'il soit, porte encore l'épée. Les discours de M. Ford, du 20 et du 24 septembre, ont plutôt rassuré : à partir du moment où l'on parle de la chose, c'est qu'on ne la fera pas. Dans ces conditions, mieux vaut dormir avec un gros revolver sous l'oreiller, ne serait-ce que pour calmer les convoitises des voisins pauvres et populeux, même si le moment venu on n'osera pas ou on ne saura pas se servir de l'arme.

Et le tiers-monde ? Les pays pétroliers s'intéressent aux moins pauvres. Ainsi, par exemple, entre l'Arabie Saoudite et le Brésil se négocie actuellement un intéressant et important projet qui consisterait à échanger du pétrole saoudien contre du minerai de bauxite brésilien. L'un et l'autre produit étant transportés sur les mêmes tankers. Quant aux autres pays les plus touchés par la crise du pétrole qui sont aussi les plus pauvres ? Nous faisons déjà beaucoup plus pour eux que les pays industrialisés en pourcentage du produit national brut, répondent les nouveaux riches. Il s'agit d'aumônes, ajoutent leurs banquiers ou leurs trésoriers, et non de placements financiers. Or notre magot est éphémère. Nous ne pouvons pas le redistribuer. Nous ne pouvons que le placer de manière rentable. Et puis nous avons nos propres frères arabes à aider en priorité.

La nouvelle bourgeoisie pétrolière n'est pas très généreuse. Mais qui en Occident pourrait lui donner la leçon ?

Prochain article :

LA MALÉDICTION DES FILS DE CHAM

AÉRONAUTIQUE

SELON LA DIRECTION

Des transferts de personnels sont nécessaires entre les diverses usines de la SNIAS

Le comité central d'entreprise de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) s'est réuni, vendredi 25 octobre à Paris, pour examiner le plan de charge à court et moyen terme et les résultats de l'exercice financier pour 1973 de la société nationale. Le président du directoire de la SNIAS, M. Charles Cristofini, a répété, à cette occasion, qu'il n'envisageait pas de licenciements collectifs pour l'instant, et il a sollicité l'aide des fédérations syndicales pour qu'elles appuient sa politique de transfert de personnel, d'une usine à l'autre, selon leurs plans de charge respectifs.

Selon la direction, en effet, le plan de charge de la division des systèmes balistiques et spatiaux et des engins tactiques est légèrement supérieur à son potentiel, ce qui devrait nécessiter l'embauche de quelques centaines de travailleurs (entre deux cents et quatre cents). D'autre part, le plan de charge excédentaire de la division des hélicoptères — notamment avec la relance de la chaîne de fabrication des super-Frelon — pourrait équilibrer, du moins l'année prochaine, le déficit enregistré dans le plan de charge de la division des avions civils. Cette situation exige, selon la direction de la SNIAS, un transfert volontaire de personnel des usines de Toulouse et de Nantes dans les ateliers de Marignane (Bouches-du-Rhône), où sont assemblés les hélicoptères. Enfin, il est question de relancer la chaîne de fabrication des avions biturbopropulseurs Nord-262 si la société Mohawk Air Service donnait suite à son intention d'acquérir trente à cinquante cellules de cet avion, équipées de moteurs américains, au lieu des turbopropulseurs Turboméca actuels.

Le comité central d'entreprise de la SNIAS a également examiné la situation, qualifiée de préoccupante, des bureaux d'études de Toulouse, où la charge de travail va se réduire en raison de la certification, acquise, de l'Airbus et de Corvette, et de l'arrêt de certaines études sur le programme Concorde. De même, l'échec des négociations avec la Saviem sur la reconversion éventuelle des usines de Châteauroux n'a pas permis de régler le sort des employés.

Après la décision des Britanniques d'interrompre le développement, en coopération avec la SNIAS, du quadriréacteur de transport civil HS-146, et en dépit des assurances données par le ministère de la défense selon lesquelles « *l'Etat n'entend ni démanteler ni liquider la société nationale* », les syndicats ont réclamé une réelle démocratisation des transports aériens. La C.F.D.T., notamment, a souhaité que « *soit lancée, de toute urgence, l'étude de la définition d'un appareil civil adapté au marché européen et conforme aux nécessités de transport du plus grand nombre* ». Le comité central d'entreprise de la SNIAS a exprimé l'espoir que ce projet puisse être conçu avec le réacteur civil CFM-56, de 10 tonnes de poussée, mis au point par la SNECMA.

● **LA BALANCE COMMERCIALE DES ETATS-UNIS** a enregistré un déficit de 233,3 millions de dollars au mois de septembre. Les exportations se sont élevées à 8 286,2 millions de dollars (en baisse de 1 % par rapport au mois précédent), alors que les importations tombaient à 8 519,5 millions de dollars (en baisse de 10 % par rapport à août). Depuis le début de l'année, le déficit de la balance commerciale américaine atteint 1 365 millions de dollars. Il est encore plus élevé si l'on prend en compte la valeur totale, coûts fret et assurance compris, des importations américaines, comme le font la plupart des pays industrialisés.

FISCALITÉ

La réforme limitée du quotient familial a peu de chances de voir le jour

Le projet gouvernemental de réforme — limité — du système du quotient familial utilisé pour le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes a été pratiquement vidé de sa substance par l'Assemblée nationale au cours de la discussion budgétaire.

Initialement, en effet, les services de M. Fourcade avaient prévu de supprimer le jeu du quotient familial pour les enfants à partir de dix-huit ans, puisque cet âge est celui de la nouvelle majorité légale. Cependant, le ministre de l'économie et des finances avait admis que les chefs de famille pourraient déduire de leur revenu imposable une somme forfaitaire de 4 500 F (portée ensuite à 5 000 F) pour les enfants âgés de dix-huit à vingt-cinq ans poursuivant leurs études ou âgés de plus de dix-huit ans effectuant leur service militaire.

Cette disposition ne rapportait rien au Trésor. La limite de 5 000 F avait été calculée de façon à alléger le prélèvement fiscal de six cent mille contribuables chargés de famille dont les revenus mensuels étaient relativement bas et à faire payer cet allégement par trois cent mille contribuables également chargés de famille dont les revenus étaient plus élevés. La limite à partir de laquelle on passait de l'une à l'autre catégorie se situait dans le projet gouvernemental à 6 400 F de revenu par mois pour un couple marié ayant un enfant mineur et un enfant majeur étudiant ou effectuant son service militaire.

L'Assemblée nationale n'a pas admis cette réforme limitée. Elle a réintroduit le système du quotient familial pour les enfants à charge. C'est dire qu'un enfant âgé de dix-huit à vingt-cinq ans, poursuivant ses études, ou âgé de plus de dix-huit ans et effectuant son service militaire, continuera de donner droit à une demi-part de quotient familial dans le calcul de l'imposition fiscale de ses parents. Seule restriction apportée à l'ancien système : la réduction de revenu imposable résultant du jeu des parts ne devra pas dépasser 6 000 francs.

Du coup, seuls les ménages gagnant plus de 20 000 francs par mois (1) verront leur imposition s'alourdir avec le plafonnement du jeu du quotient familial.

Tel est l'état de la situation actuelle. Il est peu probable que le Sénat reprenne le projet gouvernemental initial quand le budget 1975 lui sera soumis. Il est peu probable également que le gouvernement se batte pour faire accepter son premier texte. La timide réforme du quotient familial a donc peu de chances de voir le jour. — Al. V

(1) Ce chiffre est calculé sur l'exemple précédent d'un ménage ayant deux enfants, l'un mineur, l'autre faisant des études ou son service militaire.

AFFAIRES

Les négociations entre Michelin et Peugeot se prolongeront au-delà du 1er novembre

Michelin, principal actionnaire de Citroën, et Peugeot, qui négocient depuis plusieurs semaines un éventuel rapprochement de leurs activités automobiles et devaient faire connaître le 1er novembre le résultat de leurs discussions (« le Monde » du 26 juin), ont décidé de s'accorder un délai de réflexion supplémentaire, indique un communiqué publié le vendredi 25 octobre.

Ce texte est rédigé comme suit :

« *L'étude du regroupement des activités automobiles de Peugeot et de Citroën a été poursuivie activement depuis le communiqué conjoint du 24 juin, et la création prévue d'une société commune, la Sonedia, a eu lieu courant juillet. Cette étude, qui porte à la fois sur la situation des automobiles Citroën, sur l'évolution probable du marché des automobiles, ainsi que sur les conséquences bénéfiques du rapprochement envisagé, n'est pas encore complètement achevée.*

» *Peugeot et Michelin tiennent donc à faire connaître dès maintenant qu'il est probable qu'un délai supplémentaire au-delà du 1er novembre, leur sera indispensable avant de prendre la décision qui leur permettrait d'atteindre, dans les conditions prévues, les objectifs précédemment définis et auxquels ils demeurent l'un et l'autre attachés. Tout sera mis en œuvre pour que le programme de l'action qui serait à entreprendre en commun et la détermination des moyens correspondants puissent être définis dans le courant du mois de novembre.* »

Ce communiqué ne surprendra pas les milieux automobiles qui laissaient entendre depuis plusieurs jours que les deux partenaires ne respecteraient pas la date limite qu'ils s'étaient eux-même fixée. Il est vrai que la négociation actuellement en cours est fort délicate. Au plan technique d'abord. Evaluer les actifs de Citroën, déterminer la forme que prendra l'éventuel rapprochement des deux firmes automobiles, ne sont pas choses aisées, tant les possibilités qui s'offrent sont variées. Pour l'heure, une fusion pure et simple apparaît exclue, et l'on semblerait plutôt s'orienter vers une holding commune, « chapeautant » les deux ensembles.

De surcroît, il est bien certain que la forte dégradation de la situation de Citroën ces derniers mois a considérablement modifié les conditions de la négociation. La firme du quai de Javel a annoncé pour les six premiers mois de l'exercice en cours une perte de 395 millions de francs, et l'on estime généralement que les pertes de l'année 1974 pourraient dépasser 800 millions de francs !

Qui comblera ce trou ? Michelin, l'actionnaire principal de Citroën, serait fort réticent, et Peugeot, bien sûr, n'entend pas jouer les saint-bernard à ce prix. Reste l'Etat, qui, lors de l'annonce de l'éventuel rapprochement entre Citroën et Peugeot, avait laissé entendre qu'il prêterait son concours, sans en préciser la nature. Si l'on s'en rapporte aux rumeurs qui circulent actuellement, les conversations pourraient déboucher sur une solution de compromis, l'Etat, Michelin et Peugeot consentant chacun un effort.

Les pouvoirs publics toutefois n'entendent pas jouer dans cette affaire le simple rôle de bailleurs de fonds qui ne manquerait pas de leur être reproché. Quelles compensations pourraient-ils obtenir ? Une participation dans le nouveau groupe automobile qui se constituerait ? La formule ne sourirait guère aux deux groupes industriels. Alors, il n'est pas exclu que les discussions en cours débordent leur objet pour déboucher sur une réorganisation du secteur automobile dans son ensemble. C'est ainsi que pourrait être créé le groupe de poids lourds dont rêve depuis si longtemps l'administration. Jusqu'à présent, Michelin, actionnaire principal de Berliet au travers de Citroën, s'est toujours refusé à un rapprochement de cette firme avec la Saviem, du groupe Renault. Les pouvoirs publics demanderont-ils à Michelin d'être plus conciliant ? Cela n'est pas exclu.

Un accord interviendra-t-il ? Nul ne peut encore se prononcer. Signalons cependant que le cours de l'action Citroën, qui était tombé à 19,30 F mardi, est remonté à 24,80 F vendredi. — Ph. L.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	10/10	17/10
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	41 720	41 706
Fonds de stabilisation des changes	5 872	5 858
Annuités de prêt de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	379	379
2) CREANCES SUR LE TRESOR	18 031	19 319
Monnaies divisionnaires	193	191
Comptes courants post.	335	422
Concours au Trésor public	17 503	18 705
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	83 493	91 267
Effets escomptés	13 812	13 857
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	62 738	72 623
Avances sur titres	42	41
Eff. en cours de recouv.	3 899	4 744
4) DIVERS	2 570	2 777
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	93 448	92 056
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	4 980	5 010
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	915	935
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 693	2 693
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	0 91	0 81
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	39 321	49 274
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	37 465	47 562
Autres comptes : dispon. et autres engag. à vue	1 855	1 711
5) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 021	1 021
6) DIVERS	7 033	7 698

● **LA BANQUE CENTRALE DES PAYS-BAS** a décidé, vendredi 25 octobre, d'abaisser d'un point le taux de l'escompte. Celui-ci, qui était de 8 % depuis le 16 décembre 1973, revient donc à 7 %. Cette mesure, qui s'appliquera à partir de lundi 28 octobre, a été dictée, déclare-t-on à Amsterdam, par la tendance à la baisse des taux d'intérêts dans le monde.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Nouveau recul du dollar hausse du franc suisse

Le nouveau recul du DOLLAR a été le fait notoire d'une semaine également marquée par la fermeté du FRANC SUISSE et la bonne tenue du FRANC FRANÇAIS.

En dépit d'une légère reprise intervenue à l'approche du week-end, la baisse du DOLLAR amorcée depuis plusieurs semaines s'est donc poursuivie. Au-delà de l'annonce d'une forte hausse de l'indice des prix aux Etats-Unis en septembre (+ 1,2 %) — hausse qui a désagréablement surpris les opérateurs, il faut sans aucun doute voir une fois encore dans la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique la cause essentielle du nouveau fléchissement de la monnaie américaine.

Dans le système des changes flottants, l'évolution des taux d'intérêt est en effet déterminante, puisque les opérateurs visent plus à faire « sauter » les limites défendues par les banques centrales, comme c'est le cas lorsque les parités de change sont fixes. Ainsi on a pu constater ces derniers mois qu'au début des grandes crises, l'évolution des taux d'intérêt précédait celle des cours.

Or la décrue des taux s'est poursuivie cette semaine aux Etats-Unis. C'est ainsi par exemple que le First National City Bank a ramené son taux de base (Prime Rate) de 11 1/4 à 11 %. Parallèlement, les taux de l'eurodollar ont également fléchi, s'alignant presque sur ceux de l'euromark et de l'eurofranc suisse. Dès lors un nouveau repli du DOLLAR était prévisible.

La baisse de la devise américaine a été particulièrement sensible vis-à-vis du FRANC SUISSE, qui, pour sa part, a monté sur toutes les places. Ce mouvement de hausse de la devise helvétique n'est pas surprenant. Il est lié à la décision prise la semaine dernière par les autorités fédérales de lever l'interdiction qui était faite aux banques suisses, depuis juin 1972, de rémunérer les dépôts étrangers. Cette décision rend au FRANC SUISSE un attrait certain et, d'ores et déjà, certains spécialistes se demandent si l'on ne va pas assister dans les semaines à venir à un important transfert de capitaux « errants » vers la Suisse.

Le *DEUTSCHEMARK* a finalement peu varié. En hausse vis-à-vis du *DOLLAR* et la livre, il a fléchi, en revanche, contre le *FRANC SUISSE*, le *FLORIN*, et le *FRANC FRANÇAIS*. Rappelons que le conseil de la Bundesbank, réuni à Genève, a décidé d'abaisser d'un demi-point son taux de l'escompte et le taux « Lombard » qui se trouvent ainsi ramenés à 6 1/2 % et 8 1/2 %. Cette mesure, qui n'a pas surpris les opérateurs, n'a eu qu'un effet modéré sur le comportement du *DEUTSCHEMARK*.

Le *FRANC FRANÇAIS* s'est redressé. Il en est de même, depuis quelque temps, à la fin de chaque mois. L'approche de l'échéance mensuelle suscite, en effet, les entreprises ayant emprunté des devises à l'étranger, à les vendre pour se procurer des liquidités.

La LIVRE STERLING a été diversement traitée : la LIRE ITALIENNE est restée faible.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,1417	1,5552	6,0029		2,3335	10,9791	6,6493
	6,1591	1,5596	6,0074		2,3330	11,0375	6,7353
New-York ..	37,9939	0,1580	38,8726	2,3335		21,2539	35,0938
	37,8787	0,1495	38,8349	2,3330		21,1371	34,6388
Paris	178,76	7,0592	182,89	10,9791	4,7050		165,11
	179,20	7,0779	183,72	11,0375	4,7310		163,90
Zurich	108,2636	4,2753	110,7785	6,6493	2,8495	60,5656	
	109,3560	4,3186	112,1165	6,7353	2,8870	61,0128	
Francfort ..	97,7393	3,8597		6,0029	2,5725	54,6776	90,2789
	97,5378	3,8519		6,0074	2,5750	54,4306	89,1929

Forte hausse de l'or

Calme en début de semaine, l'or a vigoureusement monté à l'approche du week-end, le cours de l'once atteignant 162,50 dollars vendredi — après 165,50 dollars, — contre 155,25 le vendredi précédent. On s'est beaucoup interrogé sur les causes de cette flambée des cours. On a tour tour évoqué des achats américains et l'arrêt des ventes russes, sans que ces rumeurs soient confirmées.

PHILIPPE LABARDE.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Coup de frein à la baisse

Qu'il est donc difficile, par les temps qui courent, d'ajuster avec précision le volume des disponibilités sur le marché de l'argent ! Il y a quatre mois à peine, les *autorités monétaires devaient* alimenter largement ledit marché, très fortement sollicité par les emprunteurs, pour éviter une folle envolée des taux au jour le jour. Aujourd'hui, elles se voient contrainte d'« éponger » les disponibilités trop abondantes afin d'empêcher que ces taux ne baissent trop vite.

Ainsi, le loyer de l'argent au jour le jour tombait, lundi 21, de 13 1/4 % à 12 7/8 %, enfonçant le palier des 13 % pour la première fois depuis le 5 juin dernier, et glissant ainsi au-dessous du taux d'escompte officiel. Le lendemain, sur les *incitations* discrètes de *la* Banque de France, ce loyer remontait à 13 %, pour revenir néanmoins à 12 7/8 % le restant de la semaine, l'Institut d'émission ayant dû entre-temps se porter emprunteur mercredi de 11,5 milliards de francs (un record), jeudi de 1,5 milliard de francs et vendredi de 7 milliards de francs.

De plus, il avertissait mardi après-midi les établissements qu'aucune adjudication n'aurait lieu à la fin du mois, contrairement à l'habitude. C'est dire que le marché se trouve à l'aise, un peu trop sans doute au gré des autorités monétaires qui, par ailleurs, estiment s'être montrées un peu trop généreuses ces temps-ci.

A vrai dire, leur tâche n'est pas très aisée, notamment en ce qui concerne l'évaluation des réserves à constituer par les banques, compte tenu de la situation particulière d'un grand établissement à vocation essentiellement rurale. Financer à la fois la récolte surabondante des viticulteurs, les stocks inhabituels des coopératives céréalières et le bétail sur pied des éleveurs éprouvés par *la* sécheresse de l'été entraîne des dépassements considérables, que leur caractère « politique » fait sortir du droit commun pour bénéficier sans doute d'un régime spécial. D'où un certain flottement dans les prévisions, d'autant que les trésoriers des banques, bénéficiant d'une aisance exceptionnelle en début de période de réserves, sont tentés de « jouer » l'accentuation de la baisse des taux.

Car, effectivement, les taux baissent, à l'initiative même de la Banque de France, maîtresse du marché. Le ministre de l'économie et des finances ne vient-il pas d'affirmer, à *la tribune* de l'Assemblée nationale, que « *l'action entreprise contre l'inflation devait permettre d'envisager une certaine diminution des taux d'intérêt à court terme* » ? Ailleurs, la détente est effective : aux Etats-Unis depuis un mois et, depuis jeudi, en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas, « *compte tenu des conditions générales* ». Les taux français restent les plus élevés d'Europe, sans doute pour renforcer les effets de l'encadrement quantitatif du crédit, que notre pays est seul à appliquer.

Certes, le taux d'inflation qui *affecte* encore notre économie justifie, théoriquement, de tels niveaux. Mais, sans être grand expert, l'on peut estimer que la cherté de l'argent, destinée à pénaliser les gonflements de crédit jugés anormaux, n'en affecte pas moins les coûts de production en frappant l'activité normale des entreprises déjà sévèrement « encadrées » et en grevant lourdement l'accroissement « obligé » des fonds de roulement. Et d'évoquer les « effets pervers » d'une politique des taux... D'un autre côté, il n'est pas impossible, si le ralentissement de l'expansion se *confirme*, que les *banques* se trouvent à nouveau à l'aise, les clients se faisant moins pressants, du moins ceux qui resteraient solvables. Les autres, il faudra les « porter » à bout de bras. Souci du fonds de commerce, avec, à la limite, reprise de la *concurrence, aggravation des risques* : de quoi, peut-être, créer des surprises sur les taux bancaires dans quelque temps...

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Déception

La semaine a été décevante à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu environ *19 points à 636,19* contre 654,88, avec un volume d'affaires en diminution (75,19 millions de titres échangés contre 80,55 millions).

En hausse appréciable lundi, sur la lancée de la semaine précédente, le marché fléchissait par la suite. *Mercredi*, l'indice perdait 18 points sur la forte hausse des prix de détail en septembre (1,2 %), la chute brutale des commandes de biens durables (6,4 %) et le marasme persistant de l'industrie automobile (— 28 % pour les ventes). Les déclarations d'un des conseillers économiques du gouvernement, M. McCracken, selon lesquelles la récession américaine allait s'aggraver jusqu'au milieu de l'année 1975 n'ont rien arrangé. Seule la nouvelle réduction du taux de base des banques à la veille du week-end a permis au marché de se stabiliser après une reprise avortée. *Les compartiments les plus éprouvés* ont été l'automobile (Ford au plus bas de l'année), les magasins et les pétroles. Les mines d'or, en revanche, se sont vivement redressées.

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Alcoa	34 3/4	34 3/8
A.T.T.	45 1/2	45 1/4
Boeing	17 3/8	17 1/8
Chase Man. Bank	29 1/8	27 1/2
Du Pont de Nem...	108	101 3/4
Eastman Kodak	69 7/8	69
Exxon	67 1/4	65 7/8
Ford	35 3/8	30 1/8
General Electric	36	34 7/8
General Foods	19 1/2	19
General Motors	35 5/8	33 1/8
Goodyear	14 5/8	14 3/8
I.B.M.	184 1/4	177 1/4
I.T.T.	16	16 1/8
Kennecott	32 5/8	31 1/2
Mobil Oil	37 1/8	34 7/8
Pfizer	28 3/4	28 1/4
Schlumberger	102	97 1/2
Texaco	23 1/4	22 7/8
U.A.L. Inc.	18 1/4	17
Union Carbide	43 1/2	41 7/8
U.S. Steel	42	38 7/8
Westinghouse	9 7/8	9
Woolworth	11	10 1/2

LONDRES

Hausse des mines

Le fait marquant de la semaine a été, en liaison avec l'avance du métal, la forte reprise des mines d'or, dont la hausse jeudi a battu tous les records de progression en une séance. Les valeurs industrielles, en revanche, se sont alourdies en raison des incertitudes relatives au prochain budget et surtout des *nouvelles revendications énoncées par* les syndicats.

Résistance des pétroles, dans l'espoir d'un relèvement du prix de l'essence. Les fonds d'État ont accéléré leur repli en cours de semaine pour retomber au plus bas niveau depuis deux mois.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 198,6 contre 210,3 ; fonds d'État, 53,31 contre 54,60 ; mines d'or, 348,5 contre 305.

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Bowater	99	94
Brit. Petroleum	278	273
Charter	95	99
Courtaulds	73	69
De Beers	173	177
Free State Geduld	19 1/4	25 1/2
Gt Univ. Stores	109	107
Imp. Chemical	167	159
Shell	155	154
Vickers	93	88
War Loan	23 5/8	21 1/8

TOKYO

Rechute

Affecté par la baisse de Wall Street, le marché de Tokyo s'est vivement replié en fin de semaine malgré l'annonce que le ministre des finances étudiait la possibilité d'assouplir les conditions de crédit. Seuls quelques actions à caractère spéculatif, comme Teikoku-Oil, ainsi que quelques valeurs pour lesquelles on prévoit un dividende accru, ont monté.

L'activité a faibli : 595,5 millions de titres ont changé de mains contre 731 millions.

Indices du 25 octobre : Dow Jones, 3 580,33 (contre 3 748,72) ; indice général, 261,04 (contre 269,34).

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
Fuji Bank	332	333
Honda Motors	449	424
Matsushita Elect.	366	351
Mitsubishi Heavy	129	116
Sony Corp.	1 580	1 430
Toyota Motors	448	406

ALLEMAGNE

Légère amélioration

	Cours 18 oct.	Cours 25 oct.
A.E.G.	71,40	71,50
Badische Anilin	125,70	127,10
Bayer	105,80	106,20
Commerzbank	146	148,30
Hoechst	115,20	114,50
Mannesman	161,80	161,50
Siemens	182,40	186,30
Volkswagen	79	78,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 18/10	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	24350	24900
— (kilo en lingot)	24210	25280
Pièce française (20 fr.)	268	272 90
Pièce française (10 fr.)	201 20	202 20
Pièce suisse (20 fr.)	265 90	264 60
Union latine (20 fr.)	251 60	254 60
» Pièce tunisienne (20 f	187 50	192
Souverain	261 20	265 ..
● Souverain Elizabeth II	279 50	275
● Demi-souverain	200	201 10
Pièce de 20 dollars	1329 60	1336 80
— 10 dollars	739 30	728
— 5 dollars	450 50	442 50
— 50 pesos	984	1030 .
● — 20 marks	295 10	298 50
— 10 florins	232 80	239
● — 5 roubles	170 .	170 .

LE MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

SUCRE : la hausse se poursuit

DENRÉES. — *En dépit d'un nouveau repli technique en milieu de semaine, les cours du sucre ont accentué leur mouvement de hausse. Des observateurs britanniques estiment que, pour la campagne, les besoins du Marché commun ressortiront à 10,4 millions de tonnes. Ce montant fait ressortir un déficit de 2,1 millions de tonnes par rapport à la production, et les importations de toutes provenances ne pourront couvrir que 1,1 million de tonnes.*

Les pays de la Communauté ont décidé d'assurer l'approvisionnement de la Grande-Bretagne en subventionnant ses importations de sucre, actuellement limitées à 200 000 tonnes. D'autre part, la C.E.E. envisage de renouveler les accords antérieurs avec les pays du Commonwealth en leur offrant un prix de 126 livres sterling, identique à celui versé aux producteurs français des Antilles et de la Réunion. Il semble toutefois que l'accord ne puisse être conclu sur cette base, l'Angleterre ayant déjà été amenée à monter son prix à 140 livres pour décider les pays du Commonwealth à honorer cette année leurs contrats.

Face à cette situation, les pays de la Communauté ont décidé d'accroître leurs surfaces cultivées pour augmenter la production de 3 millions de tonnes. L'objectif de production à prix garanti s'élève à 13 millions de tonnes, le quota « B » représentant 45 % du quota de base.

MÉTAUX. — *Par solidarité avec l'or, les cours du cuivre se sont sensiblement redressés après un début de semaine quelque peu déprimé. Le regain d'intérêt manifesté par les consommateurs ouest-allemands n'a pas été étranger à ce renversement de la tendance. Pourtant, les stocks du London Metal Exchange se sont une nouvelle fois accrus pour retrouver leurs plus hauts niveaux depuis mars 1973. Au Mexique, deux nouveaux gisements de métal rouge viennent d'être mis en exploitation : leurs réserves sont estimées à 130 millions de tonnes avec une teneur en cuivre de 0,83 %. La production annuelle s'élèvera 37 000 tonnes.*

Les cours de l'étain marquent, d'une semaine à l'autre, un sensible progrès. Au cours des six premiers mois de l'année, le déficit de la production mondiale a atteint 21 500 tonnes. En effet, la consommation a augmenté de 4,1 % pour atteindre 110 000 tonnes, alors que la production revenait à 88 [illegible] tonnes.

TEXTILES. — *Malgré l'apparition aux enchères australiennes de Japonais et des acheteurs d'Europe orientale, les cours de la laine sont en repli. Persuadé que l'avenir de la laine dépend de son cours, le gouvernement australien a assuré que le prix-plancher qui existe actuellement ne serait pas abaissé. De même, il a certifié que le prêt accordé à l'Australian Wool Cor[poration] ne constituait pas un plafond. Rappelons que les fonds dont dispose l'A.W.C. pour soutenir les enchères et défendre les prix s'élèvent [à] 99 millions de dollars australiens.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA PATERNELLE S. A.

Paris, le 25 octobre 1974.

Madame, monsieur,
et cher actionnaire,

La crise des marchés financiers n'a pas épargné votre société et le cours de ses actions accusait fin septembre une baisse de près de 50 % par rapport au maximum atteint au début de la présente année.

Sans doute un recul comparable peut-il être constaté pour la plupart des valeurs cotées à la Bourse de Paris. Les baisses qui se sont accélérées ces dernières semaines ont été enregistrées sur des marchés sans affaires. Mais, l'offre, pour faible qu'elle ait été, n'a pas trouvé la contrepartie nécessaire à un maintien des cours et le malaise boursier est devenu préoccupant comme les inquiétudes qu'il exprime sur les perspectives économiques.

Il n'en demeure pas moins, qu'en sus des motifs généraux qui ont conduit à une dépréciation excessive de l'ensemble des valeurs mobilières, le cours de votre *action a été affecté par l'appréhension des effets que* pourraient avoir sur votre société les difficultés rencontrées par sa filiale, la Société Auxiliaire Hypothécaire. En vous communiquant, lors de votre assemblée générale, les informations alors en notre possession, je vous avais dit notre volonté de vous tenir au courant de l'évolution de cette filiale.

S.A.H. a, dès le printemps, engagé des procédures de saisies immobilières à l'égard des sociétés débitrices défaillantes. Fin août, un certain nombre de ces sociétés ont été déclarées en état de liquidation de biens par le tribunal de commerce de Paris. Nous estimons que cette décision est susceptible de faciliter la réalisation des actifs immobiliers sur lesquels la S.A.H détient une hypothèque de premier rang. Mais nous sommes conscients de ce que des délais s'écouleront nécessairement avant que la S.A.H. puisse appréhender les sommes qui lui reviennent. Cette société poursuit, en outre, la mise en place des autres dispositions *et* actions *propres à la défense* de ses intérêts.

Devant cette situation, votre conseil d'administration a estimé qu'il était indispensable d'alléger la charge d'intérêts que subit la S.A.H. en raison du coût actuel des opérations de refinancement. Il a décidé d'affecter à la S.A.H les moyens nécessaires pour que votre société se substitue, en large partie aux concours fournis par les marchés monétaire et hypothécaire ; une somme de 150 millions de francs a déjà été avancée dans ce but.

Il s'agira, ensuite, de reconstituer les fonds propres de la S.A.H., le capital actuel de 40 millions de francs étant vraisemblablement absorbé par la perte de l'exercice. L'examen attentif auquel le conseil s'est livré l'a conduit à estimer entre 130 et 150 millions de francs les provisions à constituer. L'augmentation nécessaire du capital de la S.A.H. qui sera réalisée avant la fin de l'année devrait être d'un montant équivalent.

Votre conseil, d'autre part, a décidé une réorganisation complète de la S.A.H. L'ensemble des mesures ainsi prises, se conjuguant avec les moyens financiers déjà mis ou qui seront mis à sa disposition, devrait lui permettre de reprendre son activité sur des fondements assainis, et de rétablir rapidement une capacité bénéficiaire.

* * *

Pour regrettable que puisse apparaître l'importance des sommes mises en cause, elles sont à la mesure des réserves de votre société et de sa capacité d'intervention. Les comptes consolidés que nous nous proposons de publier à l'occasion de la prochaine assemblée le confirmeront amplement.

Pour l'exercice 1974, les plus-values réalisées ou en cours de réalisation doivent permettre d'équilibrer les provisions que nous estimons avoir à passer.

Comme les produits financiers devraient dépasser 43 millions de francs — contre 42 880 000 F en 1973 — nous pensons être en mesure de vous proposer la distribution, au titre de l'exercice en cours, d'un dividende unitaire du même ordre de grandeur que celui de l'exercice précédent.

Il est certes difficile d'apprécier aujourd'hui ce que sera l'année 1975. Néanmoins, les résultats déjà acquis par nos principales filiales sont encourageants.

Les Assurances du Groupe de Paris - A.G.P. se proposent de distribuer cette année, au titre de l'exercice clos le 31 août 1974, un dividende net unitaire de 10,70 F, équivalent à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital augmenté à la suite de l'attribution gratuite d'une action pour dix.

Je vous rappelle qu'en vue de regrouper toutes les participations d'assurance nous avons fait apport, en septembre 1974, aux A.G.P., des actions PATERNELLE R.D. et PATERNELLE VIE que nous détenions.

Les résultats d'exploitation à fin septembre du CRÉDIT PARISIEN, enregistrent, quant à eux, une progression d'environ 40 % sur ceux de l'année dernière.

Or, les revenus que nous recevons de ces deux filiales assurent, à eux seuls, votre dividende

* * *

La gravité des circonstances économiques et financières générales nous a conduits à faire évoluer notre position en divers domaines.

C'est ainsi que nous avons estimé préférable, dans la conjoncture actuelle de reporter à plus tard la réalisation de la fusion projetée avec la COMPAGNIE DU MIDI.

D'autre part, votre conseil d'administration, en plein accord avec celui de NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET S.A., a décidé de ne pas poursuivre la réalisation des projets de rapprochement prévus au protocole d'accord intervenu en décembre 1973.

Ce sont essentiellement des raisons de conjoncture qui nous ont conduits à cette décision. Il nous est en effet, apparu aux uns et aux autres que les données économiques actuelles ne permettaient pas, dans un délai suffisamment rapproché, le développement des synergies qui existent entre un groupe comme le nôtre et un établissement bancaire de la qualité de celui de nos partenaires.

Il nous a donc paru opportun de reprendre notre liberté pour développer notre action dans nos champs d'activités respectifs.

Nous conserverons, bien entendu, avec Neuflize, Schlumberger, Mallet S.A., des relations amicales et professionnelles, ne serait-ce qu'en raison des sentiments d'estime et de confiance réciproques qui se sont développés depuis nos premiers contacts.

* * *

En revanche, nous vous réunirons en assemblée extraordinaire d'ici la fin de l'année pour vous proposer l'absorption d'une filiale dont l'actif est entièrement composé d'actions de la Paternelle S.A.

L'objet de cette absorption serait de poursuivre la réduction de la part de votre capital qui est détenu par des sociétés du groupe, situation qui, vous le savez, a été, en large partie, la conséquence des événements de mai-juin 1972. Je vous rappelle qu'une première et importante étape dans cette direction a déjà été franchie en octobre 1972. Nous avons, par la suite, reclassé des fractions appréciables de votre capital social auprès d'investisseurs institutionnels. Le nouveau pas que nous réaliserons réduira au minimum compatible avec une nécessaire vigilance la possession de vos actions par des sociétés affiliées.

* * *

Les mesures déjà prises, comme les décisions qui seront prochainement soumises à vos suffrages doivent être replacées dans le contexte d'ensemble de votre groupe.

La réalisation, sur les marchés, de votre portefeuille de titres de placement a été poursuivie depuis le printemps en prévision d'une dégradation de la Bourse. Les cessions de participations rendues nécessaires pour accroître la trésorerie de la Paternelle S.A. ont été effectuées au sein du groupe. Celui-ci n'a donc aliéné aucune de ses positions.

Le portefeuille de votre société est, aujourd'hui largement à l'abri des aléas boursiers. Nous n'envisageons aucun appel de capitaux frais auprès de nos actionnaires et nous vous avons déjà indiqué nos perspectives de revenus.

C'est vous dire que le cours atteint par l'action Paternelle S.A. à fin septembre apparaît déraisonnable. A ce niveau, la capitalisation de votre société était inférieure à 450 millions de francs alors que la seule participation dans les Assurances du groupe de Paris était estimée par la Bourse à plus de 600 millions de francs.

Pour toutes ces raisons, malgré les difficultés que nous venons de rencontrer et le pessimisme né de la conjoncture, je pense que la dépréciation actuelle de votre titre est exagérée ; tout excès appelant une correction, le marché devrait y procéder de lui-même.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et cher actionnaire, l'expression de mes sentiments très distingués.

JEAN MARCOU.



GROUPE VICTOIRE

ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

Le conseil d'administration des Assurances Abeille et Paix dans sa séance du 16 octobre a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974. Le résultat net atteint 19 784 014,16 F contre 17 757 704,08 F l'an passé. Le solde net des plus-values et moins-values de cession et d'estimation du portefeuille ressort à 2 730 839,24 F contre 1 331 295, 13 F l'an dernier.

Il a été décidé de proposer à l'as*semblée générale, qui se réunira le* 4 décembre, la distribution d'un dividende net de 10,50 F auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 5,25 F contre respectivement 10 F et 5 F au titre de l'exercice précédent.

L'examen du portefeuille au 30 septembre 1974 fait ressortir pour les titres cotés d'importantes plus-values par rapport aux valeurs comptables. Toutefois, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la constitution d'une provision pour fluctuation éventuelle de la valeur du portefeuille, d'un montant de 25 000 000 de francs, par prélèvement sur une réserve qui avait été initialement prévue à cet effet. Cette provision est destinée à faire face à d'éventuelles moins-values boursières et également aux moins-values qui pourraient résulter du changement de structure de certaines participations.

LOCAFRANCE

Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires (loyers hors taxes) de LOCAFRANCE s'est élevé à 507 millions de francs. Celui des filiales crédit-bail et leasing a atteint 285 millions de francs.

Le chiffre d'affaires total du groupe a donc été de 792 millions de francs contre 686 millions pour les neuf premiers mois de l'exercice 1973, marquant ainsi une progression supérieure à 15 %.

L'ORÉAL

Résultats du premier semestre 1974

La situation provisoire, consolidée au 30 juin 1974, de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères, fait apparaître un bénéfice de 137,8 MF avant impôts et participation, mais après déduction de 6,8 MF représentant la moitié de la majoration exceptionnelle de 18 % de l'impôt sur les bénéfices 1973 des sociétés françaises et élimination, pour la première fois, du bénéfice intra-groupe sur stocks (3,3 MF).

Compte tenu de ces éléments exceptionnels et d'une consolidation comparable de SYNTHELABO d'une année sur l'autre, la progression du bénéfice est de 10,8 % par rapport au premier semestre 1973. Rappelons que le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est accru pour la même période de 22,3 % à données comparables.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 63,5 MF.

La situation provisoire de la seule société L'Oréal (société mère) au 30 juin 1974 fait apparaître un bénéfice avant impôts et participation de 28,2 MF. Le bénéfice net s'élève à 18,5 MF.

LA REVUE DES VALEURS

DES MATIÈRES PRE
... : la hausse ...
...NCIERS DES SOCI...
... PATERNELLE S.A.

PITIÉ POUR LES SICAV

...es porteurs de SICAV, dont ... patrimoine a déjà singulièrement fondu par suite de la ...ute des cours de Bourse, vont-... voir de surcroît leurs revenus ...menuiser ? C'est à craindre, ... l'État ne modifie pas les sta... s de ces organismes de placement collectif. La loi de 1963 ...pose en effet aux SICAV de ...stituer en fin d'année des ...visions destinées à compenser les moins-values boursières ... leurs portefeuilles, lorsque ... valeur liquidative de leurs ...ions tombe au-dessous de leur ...eur nominale, ce qui risque ... réduire, ou même de suppri...r, le dividende versé aux ac...naires. D'ores et déjà une ...nzaine de SICAV se trouvent ...s cette situation. Si les mar...s financiers continuaient de ...sser, leur nombre irait crois...t.

...fin d'éviter que les actionnaires ne soient par trop lésés, ...sociation des Sociétés et ...nds français d'investissement ...nt de déposer sur le bureau ... M. Fourcade un projet vi...t à modifier le statut des ...AV, de telle manière que ...les-ci puissent distribuer à ...s actionnaires la totalité des ...duits courants encaissés du...t l'exercice, quelles que ...ent les circonstances. Le mi...tre des finances, qui vient ... relever d'un point le taux ... l'épargne, prêtera-t-il une ...ille sensible à ce projet ?

...n geste de l'État serait d'au...t plus souhaitable, qu'en ...jorité les SICAV ont été ...ées par des établissements ...ionalisés, et que ces derniers ...nt pas eu assez de tous leur ...rmes pour les placer dans le ...blic. — A. D.

...eurs à revenu fixe

...s indexées

... vive tension des cours de ...observée à Londres, mais également à Paris — le napoléon ... avancé dans la semaine de ...F à 272,90 — a provoqué une ...elle et vive hausse de l'*Em...t 4 1/2 % 1973* qui a fait ...st, quotidiennement, de très ...s échanges. Le prochain prix ...eprise de cette valeur — qui ... connu officiellement le 15

	25 oct.	Diff.
...% 1973	528,80	+ 28,30
...% 1963	97,50	+ 1
...-4 3/4 % 1963	82,70	— 1,50
...% 1965	94,50	+ 0,80
...1966	93,70	+ 1,40
...1967	90,40	+ 0,35
...1973	96,65	+ 2,15
...3 %	955	+ 2
...bonnages 3 %.	102	+ 2,80

...mbre — se situait vendredi ... à près de 702 F.

...s autres séries de fonds ...at, ainsi que la plupart des ...gations, ont été assez recher...s.

...rois nouveaux emprunts vont ... lancés la semaine prochaine ... les *P.T.T.* (près de 600 mil...s de francs à 11,40 %), la ...*T.P.* (200 millions de francs ...1,40 %), et le *Crédit hôtelier* ... millions de francs, toujours ... même taux).

...ques, assurances, sociétés ... l'investissement

...e groupe *Paribas* a publié un ...mmuniqué aux termes duquel ...rumeurs relatives à des pertes

	25 oct.	Diff.
...Equipement .	121	— 3
...T.	104	— 15
...siem	117	.. 20
...p. bancaire	283	— 1,20
...F.	182	— 2
...dit foncier	255	+ 1
...C.	95	— 4,80
...financ. de Paris	109	— 3
...afrance	88,80	— 11,20
...D.	210	+ 14
...imeg	98,40	+ 2,40
...I.	292	— 10
...urgeurs	181	— 9
...ternelle S.A.	116,80	— 0,20
...el (1)	115	— 137,50
...nelder	135,20	+ 0,70
...x	171	— 3,50

(1) Action dédoublée.

...portantes que la *Banque de ...ris et des Pays-Bas* (filiale ... la *Compagnie financière de ...ris et des Pays-Bas*) ou des ...ales de son groupe auraient subies à la suite d'opérations malencontreuses sur les marchés des changes, des euro-dollars, de l'or ou des matières premières seraient dénuées de tout fondement.

Alimentation

Au 30 juin 1974, les résultats provisoires de la société *Olida et Caby* faisaient ressortir un bénéfice net de 4,81 millions de francs (contre 4,68 l'an passé).

	25 oct.	Diff.
Beghin-Say	135,50	inchangé
Carrefour	1 246	+ 26
Casino	945	— 5
C.D.C.	134	— 13,50
Radar	210	— 15
B.S.N.-Gerv.-Dan.	371	— 45
Mumm	430	+ 5
Veuve Clicquot	534	— 18
Moët-Hennessy	385	— 29
Olida et Caby	158,50	— 4
Pernod	353	— 2
Ricard	367	— 11,80
Raffin. St-Louis	167,50	+ 7,30
S.I.A.S.	295	+ 4,50
Viniprix	510	.. 15
Club Méditerranée	120,50	— 10,30
Perrier	116	— 3
J. Borel	358,50	— 30,50
P.L.M.	94,80	— 6,70
Nestlé	3 825	+ 35

Au niveau du groupe, le bénéfice consolidé s'établit à 6,70 millions de francs (contre 5,57).

Les comptes de l'exercice 1973-1974 de *Félix Potin* se sont soldés par un bénéfice net en légère diminution : 1,52 million de francs (contre 1,59 million).

Bâtiment et travaux publics

Les bénéfices semestriels de la *Société Routière Colas* s'élèvent à 5,58 millions de F en 1974 contre 1,5 milliard de F en 1973, après constitution d'une provision de

	25 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	130	— 10
Bouygues	265	— 19
Chimiq. et routière	52,90	— 5,60
Ciments français	77	— 1,05
Entr. J. Lefebvre	134,80	+ 1,80
Gén. d'entreprise	78	— 2,20
Gds Travx de Mars.	107,10	— 12,40
Lafarge	140	— 3
Maisons Phénix	395	— 15
Pollet et Chausson	81	— 5,60

1,7 million de F pour impôt. L'expansion du groupe à l'étranger « devrait pouvoir parer aux éventuelles conséquences de la conjoncture en France ». Les éléments connus à ce jour permettent d'envisager, pour 1974, un résultat au minimum voisin de celui de 1973.

Matériel électrique, services publics

Dans le but d'effectuer des économies de carburants — la société utilise quotidiennement 50 000 litres de mazout pour chauffer ses locaux — *Moulinex* va proposer à son personnel de prendre une semaine de vacances en décembre, en acompte sur les congés annuels. Au cours du troisième trimestre, le chiffre d'affaires (H.T.) de cette entreprise s'est élevé à 188 millions de francs (contre 156), ce qui représente une progression de 18 % environ.

Plusieurs sociétés ont fait connaître leur chiffre d'affaires des

	25 oct.	Diff.
Alsthom	64	— 3
C.G.E.	233,20	— 4,50
C.I.T.-Alcatel	967	— 18
C.S.F.	107,50	— 0,50
Engins Matra	181	— 33
Legrand	1 221	— 109
L.M.T.	1 230	— 45
Moulinex	164	— 26,10
Radiotechnique	261	— 31
Télémécanique	674	— 24
Fr. Tél. Ericsson	450	— 11
Thomson-Brandt	119	— 7
I.B.M.	870	— 25
I.T.T.	74,50	— 1,30
Siemens	344	+ 10
Sony	23	— 2,50
Générale des eaux	450	— 13
Lyonnaise des eaux	274	— 37

neuf premiers mois de l'année : il s'agit de *Legrand* (374 millions de francs contre 295), *Télémécanique* (815 millions de francs), *Radiotechnique* (677 millions de francs contre 566).

Métallurgie, constructions mécaniques

Le résultat de Sacilor (société seule) s'élève, pour le premier semestre, à 422 millions de francs, contre 40 millions. Il est calculé avant tout amortissement, mais après une provision pour hausse des prix de 150 millions. Consolidé en tenant compte des quote-parts dans Sollac et Richemont, il atteint 711 millions contre 87 millions en 1973, et 900 millions pour l'exercice 1970 tout entier.

Davum a obtenu un bénéfice net semestriel de 19,46 millions de francs contre 16,24 millions, après 9,16 millions d'amortissements contre 6,95 millions d'amortissements et des provisions s'élevant à 22,36 millions contre 2,38 millions.

Le bénéfice net d'*Arthur Martin*, dans le premier semestre, a été substantiel : 8,8 millions contre un peu moins de 100 000 F au premier semestre 1973. Le chiffre d'affaires a augmenté de 41 %, une activité accrue s'étant ajoutée à la hausse des prix.

	25 oct.	Diff.
Châtillon	78,20	— 3,30
La Chiers	199,50	— 20
Creusot-Loire	132	+ 1,80
Denain Nord-Est	154,50	— 3,50
Marine	111	— 3,80
Métal-Normandie	126	— 7
Pompey	59,10	— 0,80
Sacilor	87,90	+ 3,10
Saulnes	138,50	— 1,60
Usinor	93	— 2
Vallourec	137	— 5,30
Alspi	58,20	— 5,70
Babcock-Fives	69,10	— 0,95
Génér. de fonderie	171	— 28
Poclain	261	— 30
Sagem	355	— 24,50
Saunier-Duval	102,50	— 0,50
Penhoët	171	— 14
Citroën	24,80	+ 3,70
Ferodo	152	— 16,50
Peugeot	134	— 1

Bourse de Paris

SEMAINE DU 21 AU 25 OCTOBRE

RECHUTE

La Bourse de Paris a été d'humeur fort chagrine cette semaine, et, en dépit d'une légère amélioration à la veille du week-end, a subi d'assez lourdes pertes au point de retomber à son niveau du 7 octobre dernier.

Le repli des cours, qui s'était fortement ralenti le vendredi précédent, reprenait dès lundi à faible allure et s'accélérait quelque peu le lendemain. Mercredi, la tendance redevenait plus résistante, à l'occasion de la liquidation générale, qui avait lieu ce jour, la moins perdante notons-le depuis trois mois. Le marché allait-il repartir de l'avant ? D'aucuns l'espéraient déjà. Las ! Jeudi, pour la première séance du nouveau mois boursier, les opérateurs reprenaient position, mais pas dans le sens escompté, et en clôture l'on dénombrait une bonne cinquantaine de baisses d'au moins 2 %. Plusieurs valeurs retombaient à leurs plus bas niveaux de septembre, et même au-dessous. Du coup, l'on s'attendait au pire. Pourtant, à la veille du week-end, et contre toute attente, le marché esquissait un mouvement de reprise, qui, d'abord timide, s'étoffait quelque peu en fin de séance. D'une semaine à l'autre, les valeurs françaises n'en ont pas moins fléchi de 2,5 % et ainsi reperdu près de la moitié des gains qu'elles avaient enregistrés lors de la reprise technique intervenue au cours de la première quinzaine du mois d'octobre.

Le matériel électrique, la construction mécanique, les travaux publics et l'alimentation ont été particulièrement éprouvés cette semaine. En revanche, la chimie, les banques et les magasins se sont montrés résistants dans l'ensemble.

La Bourse, cette semaine encore, a été sensible aux avis de New-York, mais cette fois-ci, elle a anticipé de quarante-huit heures la rechute de Wall-Street. Manifestement, sa méfiance à l'égard du mouvement de hausse outre-Atlantique grandit à mesure que les signes de récession deviennent plus tangibles aux États-Unis. En outre, elle a été, cette semaine plus que les autres soumis à la loi des opérateurs au jour le jour, qui, passablement étrillés, ne savent plus trop à quel saint se vouer. D'où l'apparente indifférence du marché à la baisse du loyer de l'argent, tombé pour la première fois depuis le 5 juin dernier au-dessous de 13 % (voire d'autre part), et à la promesse de M. Fourcade de prendre des mesures en sa faveur.

Aux yeux des opérateurs, la Bourse doit être bien malade pour que l'on daigne s'occuper d'elle en haut lieu, et, dans ces conditions, mieux vaut attendre de connaître le contenu de ces mesures avant de s'engager. Aussi dans l'immédiat, ont-ils prêté plus d'attention au développement des conflits sociaux qui n'augurent rien de bon. La Bourse monte quand les conditions s'y prêtent. Ce n'était pas le cas cette semaine, et l'amélioration timide enregistrée à la veille du week-end n'est nullement probante dans la mesure où elle s'est fondée derechef sur l'espoir d'une nouvelle reprise à Wall-Street, liée à une nouvelle diminution du taux de base des banques américaines.

Comme à Londres, l'or a monté à Paris, moins toutefois en raison de l'avance déjà prise par les cours du métal sur notre place en fonction de la parité avec sa cote outre-Manche. Le lingot a regagné 990 F, à 25 200 F, le kilo en barre 550 F, à 24 900 F, et le napoléon 4,90 F, à 272,90 F. L'on notera seulement le doublement du volume des transactions à la veille du week-end à près de 32 millions de F.

Aux valeurs étrangères, très forte reprise des mines d'or. Les américaines se sont redressées in extremis, sans parvenir toutefois à effacer leurs pertes initiales. Bonne tenue des allemandes, mais tassement des pétroles internationaux. — A. D.

Pétroles

La *Compagnie française des pétroles* a confirmé vendredi une seconde découverte de gaz dans les eaux du Labrador. Dans un communiqué, la société précise que « *les essais effectués sur le puits « Bjani H 81 » à quelque 570 miles au sud de Saint-Jean (Terre-Neuve)* » par Eastcan Exploration Ltd, filiale de la C.F.P., ont permis de confirmer la présence d'hydrocarbures. Le groupe Total détient un intérêt de 33 1/3 % dans cette découverte.

Dans l'éditorial de la revue *Total-Informations*, le président-directeur général de la Compagnie française des pétroles, M. Granier de Lilliac, écrit notamment » :

« *Les sociétés de raffinage et de distribution connaissent un déséquilibre croissant, les prix de vente autorisés n'étant pas en rapport avec les coûts d'approvisionnement en brut. Cette situation ne saurait se prolonger sans compromettre la situation financière des compagnies et par là même le ravitaillement pétrolier des pays concernés...* »

Ce déséquilibre, on le retrouve dans les comptes semestriels de *Shell française* dont la marge brute d'autofinancement a atteint au 30 juin 1974, 1 284 millions de francs (contre 365 millions de francs au 30 juin 1973). Ce résultat, précise la société, s'est trouvé artificiellement majoré par un très important écart d'inventaire sur la valeur des stocks existant au 1er janvier, écart estimé à 1 784 millions de francs. Ce résultat a été affecté notamment à la dotation aux amortissements (324 millions de francs) et à une provision pour fluctuation de cours (941 millions de francs).

La situation d'*Esso Standard* est comparable. La marge brute d'autofinancement de la société pour le premier semestre s'est en effet élevée à 854 millions de francs, mais la firme estime à 1 300 millions de francs l'écart entre la valeur des stocks au 1er janvier et à 30 juin 1974. Dès lors, compte tenu d'une dotation de 250 millions de francs avec amortissements et de la constitution d'une provision de 587 millions de francs pour fluctuation des cours, le résultat net comptable s'établit finalement à 8 millions de francs comprenant les 32 millions de francs de dividendes reçus d'Esso REP.

	25 oct.	Diff.
Antar	24	— 0,90
Aquitaine	407	— 10
Esso Standard	48,20	— 6,90
Franç. des pétroles	87,80	— 0,80
Pétroles B.P.	27,25	— 2,85
Primagaz	267	— 7
Raffinage	79	— 10
Sogerap	66,50	— 3,40
Exxon	311,50	— 5
Norsk Hydro	403,50	+ 17,50
Petrofina	468	+ 29
Royal Dutch	117,50	inchangé

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	25 oct.	Diff.		25 oct.	Diff.
Gén. de fonderie	171	— 16	B.S.N.	371	— 11
Matra	181	— 15	Radiotechniq.	261	— 11
Moulinex	164	— 14	Franç. de raffin.	79	— 11
Esso	48,20	— 13	Ferodo	152	— 10
Lyonn. des eaux	274	— 12	Gds Travx Mars.	107,10	— 10
B.C.T.	104	— 12	Poclain	261	— 10
Locafrance	88,80	— 11	Pétroles B.P.	27,25	— 10

Hausses (%)

Citroën	24,80	+ 19	Le Nickel	88,40	+ 8
Hachette	161,50	+ 12,6	U.C.B.	210	+ 7
C.F.A.O.	244	+ 8	4 1/2 % 1973	528,80	+ 4

VALEURS ÉTRANGÈRES

Hausses (%)

Dome Mines	249,90	+ 22	Free State	165,90	+ 11
Goldfields	22,75	+ 17	West Driefont.	289	+ 11
East Rand	95,50	+ 14	Western Deep	139	+ 11
Randfontein	204,50	+ 14	President Brand	160,30	+ 10
Anglo-Americ.	22,70	+ 11	Union Corporat.	26	+ 10

Baisses (%)

Ford	147	— 13	Imperial Oil	125,80	— 7
General Motors.	153,50	— 10	Du Pont	494	— 5
Sony	23	— 10	Banque ottom.	212	— 5

Produits chimiques

Le groupe pharmaceutique *Delalande* a notablement accru sa rentabilité au cours du premier semestre. Il annonce, en effet,

	25 oct.	Diff.
C.M. Industries	292,50	— 1,50
Cotelle et Foucher.	112	— 1
Institut Mérieux	574	+ 24
Laboratoire Bellon.	190,20	— 6,80
Nobel-Bozel	90	— 0,50
P.U.K.	185,50	— 5,50
Pierrefitte-Auby	70,20	— 1,50
Rhône-Poulenc	113	— 7,30
Roussel-Uclaf	227,50	+ 3,50

pour le 30 juin un bénéfice net consolidé de 7,13 millions de F, en progrès de 24,30 % par rapport à la période correspondante de 1973, pour un chiffre d'affaires de 155,6 millions augmenté de 16 %.

Mines d'or, diamants

M. Thomas Wolfe, administrateur de l'office du département du Trésor, estime que les Américains

	25 oct.	Diff.
Amgold	229,90	+ 16,90
Anglo-American	22,70	+ 2,25
Buffelsfontein	139,20	+ 11,80
Free State	165,90	+ 16,40
Goldfields	22,75	+ 3,35
Harmony	50,90	+ 2,90
President Brand	160,30	+ 15,30
Randfontein	204,50	+ 24,50
Saint-Helena	189	+ 15
Union Corporation	26	+ 2,30
West Driefontein	289	+ 27
Western Deep	139	+ 13,50
Western Holdings	237	+ 18,50
De Beers	13,30	+ 0,35

cains auront acheté entre 8 et 9 millions d'onces d'or en 1974, dont 5 millions environ pour l'utilisation industrielle et 4 millions sous forme de pièces.

Filatures, textiles, magasins

Au cours des six premiers mois de l'année, la production de *Roudière* a augmenté d'environ 7 %, le chiffre d'affaires progressant, de son côté, de près de 18 % pour atteindre 133 millions de francs. Au 30 juin, le bénéfice net réalisé par la société s'élevait — comme l'an passé à pareille époque — à 6,29 millions de francs, après dotation aux postes « amortissements » et « provisions » d'une somme de 8 millions de francs (contre 8,8 millions en 1973). Durant le premier semestre, la société a exporté près de 51 % de sa production.

L'examen des comptes consolidés de *Sommer-Allibert*, arrêtés à la date du 30 juin, laisse apparaître pour le premier semestre 1974 un bénéfice de près de 31 millions de francs contre 26,3 en 1973. Ces chiffres s'entendent après provisions pour impôts. On annonce, par ailleurs, la démission de M. Bunoust-Roquère, vice-président de la société, en raison des divergences de vues sur la gestion du groupe intervenues au sein du conseil d'administration.

	25 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	69	— 2,55
Sommer	420	— 42
Roudière	302	— 21
Godde-Bedin	82,20	— 6,80
Tapis et couvertur.	63,30	+ 4,80
Bail Investissem.	130	— 1,50
C.F.A.O.	244	+ 18
B.H.V.	78,50	— 3,50
Galeries Lafayette.	81,50	— 7
Nouvelles Galeries.	88,80	— 2,40
Paris-France	103	— 2
Prénatal	59,10	— 1,90
Printemps	75,10	+ 0,80
La Redoute	321	— 19
S.C.O.A.	58,90	+ 0,90
U.I.S.	139,30	— 0,60

Les *Nouvelles Galeries* ont enregistré une sensible progression de leur chiffre d'affaires au cours des neuf premiers mois de l'année : celui-ci s'est situé à 4,17 millions de francs, soit 17 % de plus que l'an dernier.

La situation provisoire au 30 juin du *B.H.V.* dégage un bénéfice net comptable après amortissements de 3,4 millions de francs (contre 1,1 million de francs).

Valeurs diverses

Le départ de M. Simon Nora et l'intérêt porté à la Librairie Hachette ont provoqué une vive hausse des actions.

Delmas-Vieljeux va attribuer une action gratuite, jouissance 1er janvier 1974, pour deux actions anciennes.

Darblay, pour l'exercice clos le 30 juin, a obtenu un bénéfice net de 1,34 million. L'exercice précédent, une provision faite pour tenir compte des pertes des *Papeteries de La Chapelle-Darblay* avait laissé un déficit de 3,79 millions. Le dividende global sera de 1,80 F contre 1,50 F.

	25 oct.	Diff.
Air liquide	245,50	— 3
Bic	470	— 2
Europe n° 1	255	— 23
Hachette	161,50	+ 18,10
Jacques Borel	359,50	— 30,50
L'Oréal (1)	567	— 91
Presses de la Cité.	66,50	— 5,50
St-Gob.-P.-à-M.	98,05	— 3,75
Darblay	32	inchangé
Delmas-Vieljeux	172	— 8

(1) Compte tenu de la division du titre par deux par attribution gratuite (1 pour 1).

Aux *Presses de la Cité*, le bénéfice du premier semestre a été de 4,40 millions de francs contre 4,91 millions. Résultat satisfaisant, déclare la société, eu égard au blocage des prix et à la hausse du papier. Le chiffre d'affaires de la société et celui du groupe ont augmenté.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	18 oct.	25 oct.
Indice général	71,8	70,2
Assurances	112,9	115,5
Banq. et sociétés financ.	54,7	53,5
Sociétés foncières	75,3	73,7
Sociétés investiss. portef.	78,3	76,4
Agriculture	81,2	78,8
Aliment., brasseries, distill.	81,3	79,7
Autom., cycles et l. équip.	38,5	38
Bâtim., matér. constr., T.P.	58,3	55,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	60,5	60,8
Carrières, salines, charbon.	76,8	77,6
Constr. mécan. et navales.	74,0	69,1
Hôtels, casinos, thermal.	86,6	85,4
Imprimeries, pap., cartons.	70,6	69,8
Magas., compt. d'exportat.	55,7	55,9
Matériel électrique	61,5	58,6
Métall., com. des pr. métal.	98,9	96,7
Mines métalliques	106,2	107
Pétroles et carburants	64,1	63,1
Prod. chim. et électr.-mét.	93,3	91,9
Serv. publics et transports.	80,3	79,8
Textiles	68,6	67,6
Divers	70,9	69,2
Valeurs étrangères	77,8	78,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	102,5	105,3
Rentes perpétuelles	79,4	77,4
Rentes amort., fonds gar.	131,1	133,6
Sect. indust. publ. à r. fixe	88,1	94,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	127,6	128,7
Secteur libre	93,8	93

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	179,6	184,5
Val. franç. à rev. variable	498	487
Valeurs étrangères	575	578

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	57,7	55,7
Produits de base	45,3	43,4
Construction	62,3	59
Biens d'équipement	50,4	48,6
Biens de consom. durables	61,9	57,4
Biens de cons. non durables	55,3	53,4
Biens de consom. aliment.	79,3	76,8
Services	83,8	81,4
Sociétés financières	68,1	65,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	115,1	115,4
Valeurs industrielles	51,6	49,3

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	518 500	271 403 120
Schlumberger	31 475	14 658 872
Petrofina	25 500	11 783 632
Norsk Hydro	21 400	8 728 796
Moulinex (*)	49 900	8 689 429
I.B.M. (*)	7 440	6 626 030

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.
Terme	98 157 739	140 886 872	106 189 680	111 304 463	111 665 617
Comptant					
R. et obl.	53 832 183	56 574 823	53 139 279	61 406 973	75 646 687
Actions	19 059 984	22 987 070	24 575 129	25 302 219	23 518 134
Total	172 049 886	220 448 865	183 904 088	198 013 655	210 830 438

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs					
françaises	67,7	67,6	67	66,1	66,3
étrangères	75	74,4	75	74	76

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	57,7	57,6	57,1	56,2	55,7

Rupture et conjoncture

D'un « commun accord », la Paternelle S.A. et la banque Neuflize - Schlumberger - Mallet ont renoncé à se rapprocher, comme le principe en avait été fixé en décembre 1973. Raison officielle : l'évolution de la conjoncture, qui effectivement a changé. La Paternelle S.A. a eu des malheurs avec l'une de ses filiales, la Société auxiliaire hypothécaire, qui s'est trouvée prise dans l'affaire Rebotier, pour environ 400 millions de francs d'engagements sur un portefeuille global de 750 millions de francs. La maison mère a dû endosser les effets de sa filiale, dont le capital de 40 millions de francs devra être reconstitué, et provisionner environ 150 millions de francs en attendant la réalisation des actifs sur lesquels portaient les garanties hypothécaires, ce qui est toujours long... et coûteux. Du coup, et la crise boursière aidant, l'action Paternelle S.A. a perdu 40 % de sa valeur en dix mois et la parité d'échange avec les actions N.S.M. a paru beaucoup moins intéressante aux actionnaires familiaux de ce grand établissement protestant. Une demande de réajustement s'est heurtée au refus des dirigeants de la Paternelle S.A., moins désireux désormais de « prendre une dimension nouvelle » en dehors de leur activité essentielle, l'assurance, et disposant déjà de leur propre banque, le Crédit parisien, dont les résultats leur paraissent fort satisfaisants (7 à 8 millions de francs).

Ajoutons, enfin, que la baisse des cours de Bourse affecte actuellement les portefeuilles de toutes les compagnies d'assurances, de même que les rémunérations des gérants de fortune, y compris N.S.M. — F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Sadate a proposé à M. Kissinger la tenue d'une conférence sur les problèmes de l'énergie

Les réactions — d'ailleurs peu nombreuses — enregistrées après les déclarations de M. Giscard d'Estaing, le 24 octobre, peuvent être classées en trois groupes selon qu'elles portent sur le pétrole, le Proche-Orient ou l'Europe des Neuf.

● ENERGIE ET PETROLE. — A Washington, la proposition française de conférence entre les producteurs et consommateurs a été accueillie plutôt froidement, bien qu'elle ne suscite pas encore de commentaires officiels. On la juge en tout cas prématurée, et le *Washington Post* doute qu'elle reçoive le soutien international nécessaire.

Une autre proposition, qui est susceptible de brouiller encore davantage les cartes dans ce domaine, est venue du président égyptien Sadate. Ce dernier a proposé à M. Kissinger la tenue d'une conférence entre les Etats-Unis et les pays arabes sur les problèmes de l'énergie et des relations économiques, qui ferait le pendant à la conférence euro-arabe. Dans une interview au *Christian science monitor*, M. Sadate déclare que M. Kissinger a accordé « *une attention très sérieuse* » à cette proposition.

● PROCHE-ORIENT. — On apprend de Jérusalem que le gouvernement israélien ne réagira pas officiellement avant dimanche aux déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le problème palestinien. Selon le journal *Yedioth Aharonoth*, il faut s'attendre à une initiative d'envergure américano-israélienne destinée à faire échouer la démarche française, considérée comme anti-israélienne et anti-américaine. Pour sa part, le *Maariv croit savoir que l'accueil qui* sera réservé à M. Sauvagnargues sera « *correct mais glacial* ».

Dans les pays arabes, en revanche, les propos de M. Giscard d'Estaing sont bien accueillis, sans toutefois provoquer de nombreux commentaires.

De son côté, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, dans un message adressé, vendredi 25 octobre, au président Giscard d'Estaing, lui exprime sa « *considération et sa profonde satisfaction pour la noble attitude qu'il a adoptée envers le peuple palestinien et ses droits nationaux légitimes* ».

● EUROPE. — On indiquait vendredi de bonne source, à La Haye, que le chef d'Etat français avait envisagé à un certain moment de proposer la date du 28 novembre pour la conférence « au sommet ». Devant les réserves exprimées par certains dirigeants, notamment par M. Den Uyl, premier ministre des Pays-Bas, qui s'est dit d'accord « en principe » pour la convocation d'une conférence « au sommet », mais désireux d'avoir auparavant de nouvelles consultations, M. Giscard d'Estaing aurait renoncé à cette date.

Des consultations ont, en tout cas, commencé dès vendredi entre les Neuf à ce sujet. La date de la conférence proposée devra se situer avant la session ministérielle de l'OTAN qui aura lieu les 12 et 13 décembre. La dernière semaine de novembre est exclue, le congrès travailliste ayant lieu du 27 au 30 novembre.

Pour sa part M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a souligné vendredi à Bonn la nécessité d'un « *effort énergique* » des Neuf afin que la conférence « au sommet » proposée par M. Giscard d'Estaing « *soit un succès* ».

A Bruxelles, le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, a déclaré que la participation de la Belgique était conditionnée par l'établissement d'un ordre du jour comportant des points concrets, comme le problème de l'énergie ou les mesures à prendre dans le domaine de l'inflation.

En vue des négociations du GATT

La Commission de Bruxelles préconise la surveillance internationale des restrictions à l'exportation

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Après l'accord Jackson-Kissinger sur les conditions d'une libéralisation des échanges avec les pays de l'Est, le Congrès des Etats-Unis pourrait adopter rapidement le « trade bill », c'est-à-dire la loi donnant les pouvoirs nécessaires au président Ford pour engager la vaste négociation commerciale avec ses partenaires du GATT. Celle-ci, dont le coup d'envoi formel a été donné à Tokyo en septembre 1973, pourrait alors débuter de manière effective dès les premiers mois de l'année prochaine.

Dans cette perspective, la Commission de Bruxelles, qui négociera au nom des Neuf, vient de leur demander de préciser quelle devrait être la stratégie de la Communauté dans cette négociation. Il s'agit d'actualiser et de compléter la « conception d'ensemble » définie en juin 1973 et qui décrivait à gros traits la position à défendre par les Neuf dans ce qu'on appelait alors le « Nixon round ».

Pour ce faire, la Commission a soumis aux gouvernements membres une communication d'une trentaine de pages.

Sans présenter encore de formules précises de réduction tarifaire, la Commission propose maintenant un certain nombre d'objectifs chiffrés : l'ampleur de la réduction moyenne devrait se situer, selon le niveau moyen actuel des tarifs existants, entre 25 et 50 %. Les taux les plus élevés devraient subir une réduction minimale de moitié. Enfin, il conviendrait que la plupart des pays engagés dans la négociation acceptent de ne plus appliquer de taux supérieurs à 20 %.

Reflet de l'évolution récente de la conjoncture internationale, le document de la Commission suggère que le problème des restrictions à l'exportation et de leur surveillance soit inclus dans la future négociation.

L'objectif serait de parvenir, grâce à une coopération entre pays fournisseurs et pays consommateurs, à « *un système de prévention évitant toute rupture brutale de courants d'échanges et ménageant les transitions nécessaires* ». Afin de réussir à stabiliser les marchés, la Commission évoque la possibilité de conclure des accords internationaux par produit pour certaines matières premières essentielles.

Le chapitre agricole, le plus fouillé de tous, s'apparente bien plus que les autres à un véritable mandat de négociation.

La commission propose à ses partenaires du GATT de conclure des accords internationaux pour les produits suivants : le blé, le maïs, le sorgho et l'orge ; le riz, le sucre ; les poudres de lait, le beurre, le butter oil et, éventuellement, certains fromages, qui, tous ensemble, représentent 25 % des importations et des exportations agricoles de la Communauté.

Trois types d'accords sont proposés : pour les produits laitiers, des accords de prix (avec des minima et des maxima) ; pour les céréales, des accords de stockage (la gestion de cette politique serait assurée par une concertation entre les principaux pays intéressés) ; pour le sucre et pour le riz, la commission propose des accords également fondés sur une politique de stockage. Mais, dans le cas de ces produits, elle suggère que cette politique soit gérée par des organismes internationaux appropriés.

En ce qui touche les autres produits non concernés par les accords internationaux — soit tout de même 75 % des importations et exportations agricoles de la C.E.E., — la commission propose de négocier « des règles de discipline concertée entre importateurs et exportateurs », applicables notamment au marché de la viande.

Dans la pratique, les pays importateurs s'engageraient à ne pas stopper brutalement leurs importations. Les pays exportateurs s'engageraient de leur côté à livrer leurs clients de manière régulière, en évitant les dents de scie.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA FIN DU SYNODE A ROME

Plus de six cents amendements trahissent une certaine insatisfaction des pères

De notre envoyé spécial

Rome. — Malgré les efforts fournis au dernier moment pour remédier *aux fausses manœuvres, le synode* s'achève dans une certaine confusion. Les espoirs placés dans les nouvelles équipes chargées de rédiger les conclusions ont été pour une bonne part déçus. La fin de ce synode a été bâclée, essentiellement par manque de temps, les évêques n'ayant pas envisagé un seul instant *de prolonger la session le temps nécessaire pour mener à bien des* documents de conclusion dignes de ce nom. Par lassitude, semble-t-il, ils ont adopté globalement, à une écrasante majorité, le contenu des deux textes qui leur étaient proposés : une déclaration générale et un inventaire des principaux *thèmes abordés depuis un mois*, ce qui ne les a pas empêchés de déposer plus de six cents amendements.

Une telle avalanche ne pouvait être maîtrisée par les experts chargés de les intégrer et qui ont écarté, comme il est de règle à la suite d'un premier vote de prise en considération, les amendements remettant fondamentalement en cause les textes. Les résultats des votes finaux devraient s'en ressentir.

La déclaration générale ne sera publiée que lorsque le pape le décidera. Elle comprend sept parties concernant l'évangélisation et ses obstacles, les difficultés du langage, la libération humaine, puis insiste notamment sur la nécessité pour l'Eglise de s'évangéliser elle-même et de réviser ses institutions, d'enraciner le message du salut dans les cultures locales, de collaborer avec tous ceux qui sont en quête du sens de l'existence et qui se sont engagés d'une façon ou d'une autre au service de l'homme.

Mais c'est le deuxième texte (inventaire ou répertoire) qui est le plus *décevant et dont tout le monde* convient qu'il ne servira à rien ni à personne. Alors, pourquoi l'avoir fait ?

Il ne s'agit aucunement de propositions précises indiquant au pape les réformes souhaitées. C'est pourquoi le cardinal Doepfner, archevêque de Munich, a pu dire, par exemple, en assemblée plénière, que ce synode avait failli à une partie de sa mission : donner des conseils au pape.

Peut-être le cardinal exagère-t-il ? En effet, Paul VI, qui a assisté stylo en main à la plupart des assemblées générales et qui a pris connaissance des rapports des carrefours connaît *mieux que personne les différents* documents présentés au synode et n'ignore en fait rien de la température de la session et des vœux plus ou moins convergents des pères. Son discours du 26 octobre le montre clairement.

Le pape a fait un bilan à son avis positif des travaux du synode mais *a consacré une partie assez longue* de son discours, à signaler les points qui méritent à ses yeux d'être « relativisés » ou qui appellent une mise au point.

HENRI FESQUET.

● *Le sort du journal* France-*soir ayant été évoqué, jeudi*, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur le budget de l'information, le quotidien a publié dans ses éditions de samedi la mise au point suivante, dont voici la conclusion : « *Nous nous félicitons que des députés appartenant à la majorité comme à l'opposition prennent aussi nettement la défense de la liberté d'expression. Quant à nous, nous tenons à rassurer nos lecteurs et sur notre indépendance et sur notre avenir ; ni l'une ni l'autre ne sont mis en cause.* »

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1974 a été tiré à 569 953 exemplaires.

A B C E F G H

A L'O.R.T.F.

Programme minimum mardi et mercredi

Préavis de grève pour jeudi

Il y aura un programme minimum à la radio et à la télévision mardi 29 et mercredi 30 octobre, a annoncé vendredi après-midi la direction générale de l'O.R.T.F. Cette décision fait suite au préavis de grève de quarante-huit heures déposé par la C.G.T. et les syndicats de journalistes S.N.J., F.O. et C.F.D.T. de l'O.R.T.F. et au préavis de vingt-quatre heures (pour mardi) du Syndicat des cadres de l'O.R.T.F. et des autres sections de F.O.

L'incertitude demeure cependant quant à la reprise des programmes jeudi 31 octobre. En effet, la C.F.D.T.-F.S.U. a annoncé qu'elle avait déposé un préavis de grève de durée non déterminée (chaque section en fixera la durée) à partir de jeudi 31 octobre, à 0 heure, pour toutes les catégories de personnel, sauf les agents de la régie de vidéo fi[xe] (production de télévision en studio).

De son côté, l'intersyndicale d[es] personnels artistiques hors statuts de l'O.R.T.F. appelle tous les non-statutaires travaillant à l[a] réalisation de programmes radi[o] et télévision, ainsi que les journalistes pigistes, à participer [à] une assemblée d'information q[ui] se tiendra lundi 28 octobre, [à] 17 h. 30, Bourse du travail, sall[e] Jean-Jaurès, rue du Château-d'Eau.

Afin de permettre aux collabo[rateurs] employés dans les pro[ductions] en cours de se rendre [à] cette assemblée, certaines organi[sations] de l'intersyndicale o[nt] décidé d'appeler leurs mandant[s] à un débrayage à partir d[e] 16 h. 30, lundi 28 octobre.

APRÈS LE CONGRÈS DU SYNDICAT DES COMMISSAIRES

L'unification par la base ?

Il s'est passé quelque chose à Nice vendredi 25 octobre au cours de la dernière journée du congrès *du syndicat des commissaires de* police et des hauts fonctionnaires de la police nationale. Pour la première fois, on y a vu réunis à la même tribune les représentants d'organisations syndicales aussi dissemblables — et si souvent opposées dans le passé — que la Fédération autonome des syndicats de police (M. Gérard Monate), le Syndicat autonome des policiers en civil (M. André Marion) et le Syndicat des commandants et officiers (M. Manent). On les a surtout entendus promouvoir — comme Jean-Claude Riquot, secrétaire général du syndicat invitant, — une unité d'action.

« *En certaines occasions pas si lointaines,* devait rappeler M. Marion dans une allusion à un projet ministériel de 1969 visant à accorder l'autonomie aux C.R.S., *l'unité d'action a été déterminant pour obliger l'administration plus de compréhension ou renoncer a des projets néfastes.*

« *Nous aurons besoin de notre programme commun* », devait déclarer pour sa part M. Monate sous les applaudissements des commissaires. Il est certes trop tôt pour parler de fusion, de constitution d'un syndicat unique qui grouperait plus des trois quarts de la police française, perspective qu'a toujours redoutée le ministère de l'Intérieur. Qui sait pourtant si l'unification de la police française, lente à sortir des épures de l'administration, ne se fera pas d'abord par la base ?

Avant de se séparer, les délégués au congrès ont d'autre part lancé un triple appel : au gouvernement pour qu'il envisage sérieusement des réformes de structures et se garde d'adopter au nom du libéralisme, des mesures hâtives aux conséquences néfastes pour la lutte contre la criminalité ; aux policiers de tous grades pour que chacun d'eux s'efforce d'améliorer les relations entre la police et la population et « *que le dialogue ouvert à la faveur du congrès avec des représentants de l'opinion soit poursuivi dans les commissariats entre les administrés et les policiers* » enfin à la population pour qu'elle accorde à la police sa confiance et son aide et qu'elle se garde de « *favoriser la prolifération de ennemis* ».

UN DEUXIÈME CONSEIL RESTREINT CONSACRÉ A L'AVORTEMENT A LIEU LUNDI A L'ÉLYSÉE

Un deuxième conseil restreint consacré au dossier de l'avortement aura lieu lundi 28 octobre à l'Elysée. C'est ce qu'a annoncé, vendredi 25 octobre, à sa sortie de l'Elysée, Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui venait de participer à une première réunion sur ce sujet. Outre le président de la République et le premier ministre, assistaient à cette réunion : MM. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Michel Durafour, ministre du travail ; Jean Lecanuet, ministre de la justice, et Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine. Mme Veil a précisé que ce premier conseil, qui a duré une heure quinze, « *n'avait rien décidé* » et avait été presque entièrement consacré à son exposé.

Le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) a, de son côté, déclaré : « *Il semble que la majorité U.D.R. (...) s'opposera à toute loi permissive et s'emploiera à maintenir l'interdiction de l'avortement et à faire en sorte que le débat soit encore une fois repoussé. Le MLAC (...) poursuivra sa mobilisation pour imposer les exigences des femmes et des hommes en matière d'avortement : liberté et remboursement par la Sécurité sociale.* »

● *Cinq explosions d'une grande violence ont secoué Manhattan dans la matinée du samedi* 26 octobre. L'une a détruit les locaux de la Banco de Ponce, au cœur du Rockefeller Center. D'autres engins ont causé des dégâts aux immeubles abritant des bureaux de la compagnie Exxon (autrefois Esso), aux gratte-ciel d'Union Carbide et du Lever Building. Au centre de Wall Street, une puissante détonation a soufflé sur huit étages les baies vitrées de la Marine Midland Bank. Aucune victime n'est cependant à déplorer. — (*A.F.P.*)

● *Un attentat au plastic a été commis*, dans la soirée du vendredi 25 octobre, contre un magasin situé à l'entrée sud de Ghisonaccia, sur la côte orientale de la Corse. La toiture du magasin a été en partie arrachée et la devanture totalement soufflée. Les dégâts s'élèveraient à 50 000 francs environ. D'autre part, la voiture de service — vide d'occupants — des renseignements généraux de Bastia a brûlé dans la même soirée, devant une salle de Lucciana, où avait lieu une réunion de l'Action pour la renaissance de la Corse, principal mouvement autonomiste de l'île. L'A.R.C. a dénoncé le « *caractère provocateur* » de cet incendie.

A Marseille

M. ROGER BODOURIAN EST REMIS EN LIBERTÉ

M. Roger Bodourian, distributeur de produits pétroliers, qui avait été interpellé, mercredi 23 octobre, à Marseille (*le Monde* du 26 octobre), a été remis en liberté dans la soirée du 25 octobre. Il a cependant été inculpé d'extorsion de signature et mis sous contrôle judiciaire.

Selon M. Bodourian, M. Bolossian, fondé de pouvoirs de la Banque d'escompte et de dépôt l'aurait suivi volontairement et n'aurait fait aucune difficulté pour lui signer une reconnaissance de dette — dette remontant, selon M. Bodourian, à 1971 — de 1 million de francs.

L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole dans un communiqué, tient à préciser qu' « *il n'y a aucun lien entre cette affaire d'extorsion de fonds ou de signature et l'affaire actuellement à l'instruction d'entente sur le marché pétrolier* ».